

États financiers consolidés 2024



États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

Notes aux états financiers
consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur
les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur
les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Chiffres Clés – Gestion

(NON AUDITÉ)

EN MILLIERS D'EUROS	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Résultats consolidés								
Chiffre d'affaires	2.224.757	2.104.244	2.008.922	1.679.923	1.975.529	3.295.130	3.521.130	3.083.004
EBITDA	470.563	414.491	338.868	271.145	294.316	554.463	651.687	541.429
EBITDA en % du Chiffre d'affaires	21.2%	19.7%	16.9%	16.1%	14.9%	16.8%	18.5%	17.6%
EBIT	250.674	244.594	142.417	114.849	92.022	(1.269.599)	(67.522)	157.449
Résultat net (quote-part du Groupe)	131.268	155.311	131.307	74.868	78.262	(671.754)	(126.079)	95.818
Résultat net	134.031	157.916	131.465	76.603	51.847	(1.073.022)	(176.911)	99.211
Flux de trésorerie								
Flux de trésorerie opérationnels libres avant IFRS16 locations	161.040	466.039	183.179	99.528	105.799	222.269	116.934	290.753
Trésorerie provenant des contrats de location IFRS16	(35.624)	(25.164)	(22.549)	(22.036)	(57.291)	(108.261)		
Flux de trésorerie opérationnels libres	125.416	440.875	160.630	77.492	48.508	114.008	116.934	290.753
Acquisitions / Cessions et terres & réserves	(484.023)	13.167	(124.665)	(46.603)	69.358	463.792	(522.825)	24.143
Financement (en fin d'année)								
Trésorerie / (dette) nette	(642.802)	380.995	45.840	146.833	168.163	(1.341.773)	(1.390.721)	(646.620)
Capitaux propres	775.287	1.302.771	1.205.870	1.114.954	1.047.112	1.097.953	1.787.130	1.479.538
Donnée / action								
Résultat par action	379.53	357.16	301.95	172.17	183.97	(1.544.77)	(289.83)	220.18
Dividende (brute)	146.00	146.00	117.20	117.20	106.00	142.86	162.86	157.14
Total des actions	470.170	470.170	470.170	470.170	470.170	470.170	470.170	470.170
Actions propres	124.303	35.314	35.314	35.314	35.314	35.314	35.314	35.164
Financement (en fin d'année)								
Capitaux employés moyens	2.120.080	2.102.016	1.935.212	1.557.290	2.451.400	3.945.287	3.687.556	3.014.290
ROCE (EBIT / Capitaux employés moyens)	11,8%	11,6%	7,4%	7,4%	3,8%	(32,2%)	(1,8%)	5,2%

Remarque : le flux de trésorerie opérationnel libre ajusté sans effet de levier (ajusté pour les paiements anticipés) pour 2024 est de €239 millions.

Le flux de trésorerie d'exploitation libre sans effet de levier (ajusté pour les paiements anticipés) pour 2023 est de €169 millions.

États financiers

> Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

États Financiers Consolidés

Compte de résultats consolidé

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2024	2023
Chiffre d'affaires	8	2.224.757	2.104.244
Coûts des ventes (-)	8	(1.579.816)	(1.532.201)
Bénéfice brut		644.941	572.043
Autres produits d'exploitation	9	29.410	44.726
Frais de vente et d'administration (-)	8	(332.102)	(326.409)
Autres charges d'exploitation (-)	10	(91.576)	(45.766)
EBIT		250.674	244.594
Produits financiers	13	32.488	45.294
Charges financiers (-)	13	(74.761)	(75.563)
Quote-part dans le résultat des participations mises en équivalence (nette d'impôt)	18	5.230	6.347
Bénéfice (Perte) avant charge d'impôt		213.631	220.672
Impôt sur le résultat	14	(79.600)	(62.756)
Bénéfice (perte) de l'exercice		134.031	157.916
Attribuable aux:			
Acctionnaires		131.268	155.311
Intérêts minoritaires	5	2.763	2.605
		134.031	157.916

Les notes 1 à 40 fournies ci-dessous font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

> États Financiers Consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

État consolidé du résultat global

EN MILLIERS D'EUROS	POUR L'EXERCISE CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE	POUR L'EXERCISE CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE
	2024	2023
Bénéfice (perte) de l'exercice	134.031	157.916
Autres éléments du résultat global:		
Autres éléments du résultat global qui seront reclassés au compte de résultats		
Variation de taux de change	9.648	(28.037)
Corrections monétaires en cas d'hyperinflation	3.696	18.041
Libérer autres éléments du résultat global en raison de changement de périmètre	(2.806)	33.194
Variation des réévaluation des couvertures de trésorerie à la juste valeur, avant impôts	12.202	(30.831)
Variation des réévaluation des couvertures de trésorerie à la juste valeur, impôts	(3.123)	6.629
Variation du valeur juste, avant impôts	(109)	2.854
Variation du valeur juste, impôts	37	40
Autres éléments du résultat global à ne pas reclasser en résultat net au cours des périodes ultérieures		
Réévaluer les avantages du personnel, avant impôts	(24.877)	(4.379)
Réévaluer les avantages du personnel, impôts	5.952	972
	620	(1.518)
Résultat global de l'exercice	134.650	156.399
Attribuable aux:		
Acctionnaires	132.414	154.089
Intérêts minoritaires	2.236	2.310
	134.650	156.399

Les notes 1 à 40 fournies ci-dessous font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

> États Financiers Consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

État consolidé de la situation financière

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2024	2023
Actifs		3.066.438	3.070.112
Actifs non-courants		1.952.001	1.482.972
Immobilisations corporelles	16	1.228.596	978.388
Immobilisations incorporelles sauf goodwill	17	315.722	193.167
Droit d'utilisation des actifs	32	148.671	70.444
Goodwill	17	87.770	53.000
Participations mises en équivalences	18	84.564	77.222
Actifs d'impôt différé	20	55.310	63.711
Actifs financiers non-courants	19	15.053	15.783
Engagements vers le personnel	27	479	18.541
Autres actifs non-courants	21	15.835	12.715
Actifs courants		1.110.335	1.586.484
Stocks	22	268.305	246.608
Actifs financiers courants	19	3.762	838
Créances clients	23	335.903	344.757
Autres créances	23	119.411	145.830
Actifs d'impôt courant	15	19.802	30.262
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24	363.152	818.189
Actifs qualifiés comme détenus en vue de la vente	11	4.102	657
Passifs et capitaux propres		3.066.438	3.070.112
Total capitaux propres		814.952	1.340.849
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		775.287	1.302.768
Capital souscrit	25	25.000	25.000
Primes d'émission		12	12
Bénéfices antérieurs et réserves légales		750.275	1.277.756
Intérêts minoritaires	5	39.665	38.081

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2024	2023
Passifs non-courants		1.359.533	956.201
Emprunts et dettes financières	26	845.698	350.212
Obligations de location	32	121.043	53.269
Provisions à long terme	28	161.698	208.946
Engagements vers le personnel	27	58.551	66.265
Passifs d'impôt différé	20	-26	41.955
Dettes fournisseurs et autres créditeurs (non-courants)	29	1.111	7.701
Passifs contractuels	29	161.219	189.921
Autres passifs non-courants	30	10.238	37.932
Passifs courants		891.622	773.041
Dettes auprès des banques	26	853	4.154
Emprunts et dettes financières	26	12.113	14.310
Obligations de location	32	31.677	21.329
Provisions courantes	28	41.799	27.303
Dettes fournisseurs et autres créditeurs (non-courants)	29	522.983	436.962
Passifs contractuels	29	245.900	248.159
Passifs d'impôt courants	15	18.097	16.240
Autres passifs courants	30	18.202	4.584
Passifs qualifiés comme détenus en vue de la vente	11	330	21

Les notes 1 à 40 fournies ci-dessous font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

> États Financiers Consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

État consolidé des variations des capitaux propres

EN MILLIERS D'EUROS	CAPITAL SOUSCRIT	PRIMES D'ÉMISSION	RÉSERVE DE CONVERSION	RÉSERVE DE COUVERTURE	JUSTE VALEUR*	RÉSERVE DES ACTIONS PROPRES	BÉNÉFICES NON DISTRIBUÉS	TOTAL	INTÉRÊTS MINORITAIRES	TOTAL CAPITAUX PROPRES
Bilan au 1er janvier 2024	25.000	12	(163.840)	(11.911)	(55)	(72.085)	1.525.649	1.302.771	38.081	1.340.852
Bénéfice (perte) de l'exercice							131.268	131.268	2.763	134.031
Variation de taux de change (-)			9.992				175	10.168	(520)	9.648
Corrections monétaires en cas d'hyperinflation							3.696	3.696		3.696
Libérer autres éléments du résultat global en raison de changement de périmètre			(2.806)					(2.806)		(2.806)
Couverture des flux de trésorerie, nette d'impôt				9.086				9.086	(7)	9.080
Variation du valeur juste, nette d'impôt					(72)			(72)		(72)
Réévaluation des engagements vers le personnel, nette d'impôt							(18.925)	(18.925)		(18.925)
Autres éléments du résultat global (-)			7.186	9.086	(72)		(15.054)	1.146	(527)	620
Résultat global de l'exercice (-)			7.186	9.086	(72)		116.213	132.414	2.236	134.650
	0		0							
Achats d'actions propres						(609.575)		(609.575)		(609.575)
Dividendes aux actionnaires							(50.043)	(50.043)	(1.047)	(51.090)
Impact des intérêts minoritaires en raison de changement de périmètre										
Acquisition des intérêts minoritaires en conservant le contrôle										
Total des contributions des propriétaires et des distributions aux propriétaires						(609.575)	(50.043)	(659.617)	(1.047)	(660.665)
	0		0							
Autres mouvements							(280)	(280)	395	115
Total des transactions avec les propriétaires						(609.575)	(50.323)	(659.898)	(652)	(660.550)
	0		0							
Bilan au 31 décembre 2024	25.000	12	(156.654)	(2.824)	(127)	(681.660)	1.591.540	775.287	39.665	814.952

* Réserve de réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Plus d'informations sur le Capital et les Réserves, veuillez consulter la note 25 Capital et *Paiements fondés sur des actions*. Les notes 1 à 40 fournies ci-dessous font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

> États Financiers Consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

État consolidé des variations des capitaux propres (Suite)

EN MILLIERS D'EUROS	CAPITAL SOUSCRIT	PRIMES D'ÉMISSION	RÉSERVE DE CONVERSION	RÉSERVE DE COUVERTURE	JUSTE VALEUR*	RÉSERVE DES ACTIONS PROPRES	BÉNÉFICES NON DISTRIBUÉS	TOTAL	INTÉRÊTS MINORITAIRES	TOTAL CAPITAUX PROPRES
Bilan au 1er janvier 2023	25.000	12	(169.205)	12.271	(2.832)	(72.085)	1.412.710	1.205.870	7.875	1.213.745
Bénéfice (perte) de l'exercice							155.311	155.311	2.605	157.916
Variation de taux de change (-)			(27.724)				(234)	(27.958)	(79)	(28.037)
Corrections monétaires en cas d'hyperinflation							18.037	18.037	4	18.041
Libérer autres éléments du résultat global en raison de changement de périmètre			33.089				307	33.396	(202)	33.194
Couverture des flux de trésorerie, nette d'impôt				(24.181)				(24.181)	(21)	(24.202)
Variation du valeur juste, nette d'impôt					2.893			2.893		2.893
Réévaluation des engagements vers le personnel, nette d'impôt							(3.410)	(3.410)	3	(3.407)
Autres éléments du résultat global (-)			5.365	(24.181)	2.893		14.700	(1.223)	(295)	(1.518)
Résultat global de l'exercice (-)			5.365	(24.181)	2.893		170.011	154.089	2.310	156.399
Achats d'actions propres										
Dividendes aux actionnaires							(50.749)	(50.749)	(1.049)	(51.798)
Impact des intérêts minoritaires en raison de changement de périmètre							(5.855)	(5.855)	29.590	23.734
Acquisition des intérêts minoritaires en conservant le contrôle							(598)	(598)	(630)	(1.228)
Total des contributions des propriétaires et des distributions aux propriétaires							(57.202)	(57.202)	27.910	(29.292)
Autres mouvements					(116)		131	14	(14)	0
Total des transactions avec les propriétaires					(116)		(57.072)	(57.188)	27.896	(29.292)
Bilan au 31 décembre 2023	25.000	12	(163.840)	(11.911)	(55)	(72.085)	1.525.649	1.302.771	38.081	1.340.852

* Réserve de réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Plus d'informations sur le Capital et les Réserves, veuillez consulter la note 25 Capital et *Paiements fondés sur des actions*.

Les notes 1 à 40 fournies ci-dessous font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

► États Financiers Consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

État consolidé des flux de trésorerie

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2024	2023
Bénéfice (perte) de l'exercice		134.031	157.916
Ajustements pour:			
Amortissements et dépréciations	16, 17, 32	189.876	178.400
Provisions et engagements vers le personnel	27, 28	34.337	27.357
Perte/(bénéfice) sur vente d'immobilisations corporelles et incorporelles		(4.769)	(5.211)
Quote-part dans le résultat des participations mises en équivalence	18	(5.230)	(6.347)
Résultat financier	13	42.273	30.269
Impôt sur le résultat	14	79.600	62.756
Réévaluation à juste valeur		81	166
Autres éléments non-cash		4.250	12.262
Flux de trésorerie opérationnels avant variations du fonds de roulement		474.449	457.569
Variations des stocks		(9.067)	(19.378)
Variations des créances commerciales et autres créances		98.387	(59.059)
Variations des dettes commerciales et autres dettes		(50.742)	335.001
Produits/paiements des couvertures de risque de change		(5.250)	(1.197)
Variations du fonds de roulement		33.328	255.367
Utilisation des provisions	28	(17.712)	(16.257)
Contributions aux régimes de retraite	27	(21.300)	(17.641)
Flux de trésorerie opérationnels		468.764	679.037
Impôts (payés)/reçus		(109.744)	(72.981)
Intérêts reçus		15.451	22.296
Comptant net lié aux activités opérationnelles		374.471	628.352
Cession d'immobilisations corporelles		11.924	4.680
Cession d'immobilisations incorporelles		77	127
Cession de filiales, nette de trésorerie cédée	4	1.874	20.307
Cessions d'entreprises associées/co-entreprises		(5)	2.733
Remboursement de prêts consentis		65	
Autres produits		248	61
Dividendes reçus		2.746	2.278

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2024	2023
Entrées de trésorerie provenant des activités d'investissement		16.929	30.187
Regroupements d'entreprises, nette de trésorerie obtenue	3	(334.718)	(9.277)
Acquisitions d'entreprises associées/co-entreprises	18	(2.130)	(15.245)
Acquisition d'immobilisations corporelles	16	(257.157)	(159.743)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	17	(7.711)	(3.177)
Consentir des prêts		(5.138)	(2.467)
Variations d'autres actifs non-courants		(507)	(7.592)
Flux de trésorerie net lié aux activités d'investissement		(607.362)	(197.501)
Comptant net utilisé dans les activités d'investissement		(590.433)	(167.314)
Nouveaux emprunts	26	846.035	9.311
Remboursement d'emprunts	26	(357.748)	(97.388)
Augmentation/(diminution) des contrats de location	26, 32	(36.220)	(26.829)
Intérêts payés		(39.736)	(27.542)
Acquisition des intérêts minoritaires		(590)	(1.228)
Inkoop van eigen aandelen	25	(609.575)	
Dividendes payés aux actionnaires	25	(56.462)	(53.608)
Variations des autres activités de financement		(992)	10.229
Flux de trésorerie net lié aux activités de financement		(255.287)	(187.055)
Augmentation/(diminution) de trésorerie et équivalents de trésorerie		(471.248)	273.983
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		818.189	569.550
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(471.248)	273.983
Impact des variations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		16.211	(25.344)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	24	363.152	818.189

Les notes 1 à 40 fournies ci-dessous font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

► États Financiers Consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Notes aux états financiers consolidés

1. Méthodes comptables significatifs

SCR-Sibelco N.V.-S.A. (la « Société ») est une entreprise dont le siège social est situé à Plantin en Moretuslei 1a, BE-2018 Anvers, Belgique. Les états financiers consolidés portent sur la Société et ses filiales (conjointement dénommées le « Groupe ») et sur les participations que détient le Groupe dans les entreprises associées et les entités contrôlées conjointement. La publication des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 a été approuvée par le Conseil d'administration le 19 mars 2025.

Le Groupe est principalement actif dans l'exploration, le développement et la production de minéraux industriels, notamment destinés aux secteurs du verre, des céramiques, de l'énergie, des métaux et du moulage des métaux, de la construction et de l'ingénierie, de la chimie et de l'électronique.

a) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux normes comptables internationales (référentiel comptable IFRS) telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par l'Union européenne.

b) Base de préparation

i Evaluation et présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle de la Société, et sont arrondis au millier le plus proche, sauf mention contraire. Les états financiers ont été établis sur la base du coût historique, sauf pour les instruments financiers dérivés, les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

et les droits d'émission de gaz à effet de serre qui sont évalués à la juste valeur (voir note 13 *Charges financières nettes*).

ii Jugements, estimations et hypothèses

La préparation des états financiers conformément au référentiel IFRS nécessite de retenir des estimations et des hypothèses qui affectent l'application des méthodes comptables, les montants des actifs et des passifs comptabilisés ainsi que les produits et charges de l'exercice. Les estimations et hypothèses retenues se fondent sur l'expérience passée et divers facteurs considérés comme pertinents compte tenu des circonstances et ce afin de déterminer les valeurs comptables des actifs et des passifs n'étant pas facilement disponibles via d'autres sources. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont revues de façon permanente. Des changements aux estimations sont comptabilisés sur l'exercice au cours duquel l'estimation est revue si le changement n'influence que cet exercice, ou sur l'exercice du changement et les exercices suivants, si le changement porte à la fois sur l'exercice en cours et sur les exercices ultérieurs.

Les jugements exercés par la direction en application du référentiel IFRS qui ont un effet significatif sur les états financiers et les estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif sur l'exercice suivant, sont exposées dans chaque note applicable.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Des informations sur les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif sur l'exercice suivant, sont exposées dans les notes suivantes :

- note 17 – hypothèses clés utilisées dans le cadre du test de dépréciation des unités génératrices de trésorerie;
- note 20 – utilisation des pertes fiscales ;
- note 27 – avantages du personnel ;
- note 31 – instruments financiers (pertes de crédit attendues, réévaluation à la juste valeur) ;
- note 28 – provisions pour la remise en état des sites et le démantèlement d'unités d'exploitation (taux d'inflation et d'actualisation) et provisions pour plaintes et litiges (taux d'actualisation) ;
- note 32 – contrats de location (taux d'emprunt marginal et impact des options de prolongation et de résiliation sur la durée des contrats de location)

Les éléments non récurrents sont des éléments qui, selon le jugement de la direction, doivent être présentés en vertu de leur taille ou de leur incidence. Ces éléments sont présentés séparément dans les notes aux états financiers (voir note 9 Autres produits opérationnels et à la note 10 Autres charges opérationnelles).

Les éléments non-récurrents sont des produits ou charges qui sont clairement distincts des activités normales de la société et qui surviennent de manière irrégulière et imprévisible. Les transactions susceptibles de donner lieu à des éléments non récurrents sont principalement :

- Les catastrophes naturelles et les incendies ;
- Les risques géopolitiques, tels que les restrictions au libre-échange et les conflits militaires ;
- Les décisions prises par des autorités locales qui réduisent ou limitent les droits du Groupe sur des actifs et qui échappent au contrôle du Groupe ;
- Les décisions d'abandonner certaines activités ;
- La cession d'entités juridiques ou la cession intégrale ou partielle d'unités génératrices de trésorerie ; et
- Les programmes de restructuration.

Les méthodes comptables ont été appliquées de façon cohérente pour tous les exercices présentés dans les états financiers consolidés et par les entités du Groupe.

iii Changements de méthodes comptables et informations à fournir

Normes, interprétations et amendements nouvellement appliqués

Le Groupe a appliqué pour la première fois les normes et amendements suivants, qui sont en vigueur pour les périodes annuelles commençant le 1er janvier 2024 ou après. Le Groupe n'a pas adopté anticipativement une norme, interprétation ou amendement qui a été publié mais qui n'est pas encore en vigueur.

Amendements à IFRS 16 : Passif locatif dans le cadre d'une cession-bail

En septembre 2022, l'IASB a publié des amendements à IFRS 16 pour préciser les exigences qu'un vendeur-preneur utilise pour évaluer le passif locatif résultant d'une transaction de cession-bail, afin de s'assurer que le vendeur-preneur ne comptabilise aucun montant de gain ou de perte lié au droit d'utilisation qu'il conserve.

Les amendements sont entrés en vigueur au cours de l'exercice en cours et doivent être appliqués de manière rétrospective aux opérations de cession-bail conclues après la date de première application d'IFRS 16.

Les amendements n'ont pas eu d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

Amendements à IAS 1 : Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants

En janvier 2020 et octobre 2022, l'IASB a publié des amendements aux paragraphes 69 à 76 d'IAS 1 afin de préciser les conditions de classification des passifs en courants ou non courants. Ces amendements clarifient :

- Ce que l'on entend par un droit de reporter le règlement
- Qu'un droit de report doit exister à la fin de la période de reporting
- Cette classification n'est pas affectée par la probabilité qu'une entité exerce son droit de report
- Ce n'est que si un dérivé incorporé dans un passif convertible est lui-même un instrument de capitaux propres que les termes d'un passif n'ont pas d'incidence sur sa classification

En outre, une obligation d'information a été introduite lorsqu'un passif résultant d'un contrat de prêt est classé comme non courant et que le droit de l'entité de différer le règlement est subordonné au respect de clauses futures dans un délai de douze mois.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Les amendements étaient applicables aux exercices annuels ouverts à compter du 1er janvier en 2024 et doivent être appliqués rétrospectivement. Les amendements n'ont pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés

iv Matières liées au climat

Le Groupe prend en compte les aspects liés au climat dans ses estimations et ses hypothèses, le cas échéant. Cette évaluation comprend un large éventail d'impacts possibles sur le Groupe en raison des risques physiques et des risques liés à la transition. Même si le Groupe estime que son modèle d'entreprise et ses produits seront toujours viables après la transition vers une économie à faible émission de carbone, les aspects liés au climat augmentent l'incertitude des estimations et des hypothèses qui sous-tendent plusieurs éléments des états financiers. Même si les risques liés au climat n'ont actuellement pas d'impact significatif sur l'évaluation, le Groupe suit de près les changements et les développements pertinents, tels que les nouvelles législations liées au climat. Les éléments et considérations les plus directement touchés par les questions liées au climat sont les suivants :

- Passif de démantèlement. L'impact de la législation et des réglementations liées au climat et les obligations implicites qui en découlent sont pris en compte dans l'estimation du calendrier et des coûts futurs des obligations de démolition des installations et de remise en état des sites. Voir la note 28 *Provisions pour plus d'informations*.
- Droits d'émission. Le Groupe reçoit des droits d'émission gratuits sur une base annuelle, achète également sur le marché des droits d'émission supplémentaires si nécessaire et est tenu de remettre des droits équivalents à ses émissions réelles. Le Groupe a adopté l'approche du passif net pour les droits d'émission accordés.
- Durée d'utilité des immobilisations corporelles. Lors de l'examen des valeurs résiduelles et de la durée d'utilité prévue des actifs, le Groupe prend en compte les aspects liés au climat, tels que la législation et les réglementations relatives au climat qui peuvent restreindre l'utilisation des actifs ou nécessiter des dépenses d'investissement importantes.
- Dépréciation des actifs non financiers. La valeur d'utilité peut être affectée de différentes manières par le risque de transition en particulier, tel que la législation et les réglementations liées au climat et les changements dans la demande pour les produits du Groupe. Le Groupe a conclu qu'aucune hypothèse liée au climat n'est une hypothèse clé pour le test du goodwill en 2024.

Le Groupe Sibelco s'est fixé pour objectif de réduire l'intensité des émissions du champ d'application 1 et 2 (tonnes de CO₂ / chiffre d'affaires) de 5 % par an de 2021 à 2030, soit 37 % au total. Cet objectif est conforme aux meilleures pratiques promues par l'initiative Science Based Targets (SBTi).

Le Groupe a également annoncé sa participation au Green Deal, une initiative importante visant à inverser le déclin des populations de pollinisateurs sauvages, comme indiqué dans le Plan d'action flamand pour les pollinisateurs sauvages. Sibelco s'engage à enrichir la biodiversité de ses carrières et plus particulièrement celle des pollinisateurs sauvages.

De plus amples informations sur les engagements de capitaux liés au climat, les énergies renouvelables, les certificats d'énergie et les investissements en CO₂ sont disponibles dans le « Rapport sur le climat et l'énergie » de mars 2025.

c) Principes de consolidation

i Filiales

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Société et de ses filiales au 31 décembre 2024. Le Groupe contrôle une autre entité lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité faisant objet d'un investissement et qu'il a la capacité d'influencer ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Plus précisément, le Groupe contrôle une entité si et seulement si le Groupe :

- Détient le pouvoir sur l'entité (c'-à-d., des droits effectifs qui lui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes) ;
- Est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité ; et
- A la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer le montant des rendements qu'il obtient.

Lorsque le Groupe ne possède pas la majorité des droits de vote ou d'autres droits similaires d'une entité, il considère tous les faits et circonstances pertinents afin d'évaluer s'il dispose d'un pouvoir sur l'entité, notamment :

- Les accords contractuels conclus avec les autres détenteurs de droits de vote de l'entité ;

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

- Les droits découlant d'autres accords contractuels ;
- Les droits de vote détenus par le Groupe et les droits de vote potentiels.

Le Groupe réévalue s'il contrôle une entité lorsque des facteurs indiquent que des modifications ont eu lieu à un ou plusieurs des éléments de contrôle ci-dessus. La consolidation d'une filiale commence dès le moment où le Groupe obtient le contrôle sur la filiale et cesse lorsqu'il perd le contrôle sur la filiale. Les actifs, passifs, produits et charges d'une filiale acquise ou cédée au cours de l'exercice sont repris dans le compte de résultats consolidé et dans les autres éléments du résultat global à compter de la date de prise de contrôle et jusqu'à la cessation de celui-ci.

Lorsque l'intérêt du Groupe est inférieur à 100 pourcents, l'intérêt attribuable aux actionnaires externes est présenté comme des participations ne donnant pas le contrôle.

Les pertes d'une filiale attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont attribuées aux participations ne donnant pas le contrôle même si cela se traduit par un solde déficitaire pour les participations ne donnant pas le contrôle.

Dans le cas où la quote-part du Groupe est inférieure à 100%, le résultat et chaque composante des autres éléments du résultat global (OCI) est affecté aux actionnaires de la maison-mère du Groupe et aux participations ne donnant pas le contrôle, même si cela se traduit par un solde déficitaire pour les participations ne donnant pas le contrôle. En préparant les états financiers consolidés, des ajustements pourraient être apportés aux états financiers des filiales afin que les méthodes comptables appliquées par les filiales soient uniformes à ceux du Groupe.

Un changement dans les participations du Groupe dans une filiale qui ne se traduit pas par une perte de contrôle est traité comme une transaction portant sur les capitaux propres.

Si le Groupe perd le contrôle d'une filiale, il décomptabilise les actifs associés (y compris le goodwill), les passifs, les participations ne donnant pas le contrôle et les autres composantes des capitaux propres, tandis que tout écart y résultant est comptabilisé en résultats. Toute participation conservée est comptabilisée à sa juste valeur.

ii Activités conjointes

Le Groupe entreprend un certain nombre d'activités par l'intermédiaire de partenariats. Un partenariat est une opération sur laquelle deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint. Le contrôle conjoint est le partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une opération, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes (celles qui ont une incidence importante sur les rendements de l'opération) requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Une activité conjointe est un type de partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'opération ont des droits sur les actifs, et obligations au titre des passifs, relatifs à celle-ci.

En ce qui concerne ses activités conjointes, le Groupe comptabilise les éléments suivants :

- Ses actifs, y compris sa quote-part dans les actifs détenus conjointement, le cas échéant ;
- Ses passifs, y compris sa quote-part dans les passifs assumés conjointement, le cas échéant ;
- Les produits qu'il a tirés de la vente de sa quote-part de la production générée par l'activité conjointe ;
- Sa quote-part des produits tirés de la vente de la production générée par l'activité conjointe ;
- Les charges, y compris sa quote-part des charges engagées conjointement, le cas échéant.

iii Participations mises en équivalence

Les participations mises en équivalence comprennent tant les entreprises associées que les coentreprises. Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles le Groupe a une influence notable, mais pas de contrôle (conjoint), sur les politiques financières et opérationnelles. Une influence notable est présumée exister lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement (par le biais de filiales), 20 pourcents ou plus des droits de vote dans l'entreprise considérée. A l'inverse, une coentreprise est un type de partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur l'actif net de celle-ci. L'appréciation effectuée pour déterminer l'influence notable ou le contrôle conjoint est similaire à celle appliquée pour déterminer le contrôle sur les filiales.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Tant les entreprises associées que les coentreprises sont comptabilisées par le Groupe selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation est initialement enregistrée au coût et elle est ensuite ajustée pour comptabiliser les variations postérieures à l'acquisition de la quote-part du Groupe dans l'actif net de l'entreprise associée ou de la coentreprise. Les participations du Groupe dans les entreprises associées et les coentreprises comprennent le goodwill (net de pertes de valeur) à l'acquisition qui est présenté au sein de la valeur comptable des participations. Les états financiers consolidés du Groupe comprennent la quote-part du Groupe du résultat net, des autres éléments du résultat global et les variations comptabilisées immédiatement dans les capitaux propres des participations mises en équivalence. Les états financiers consolidés comprennent les entreprises associées ou coentreprises à compter de la date où une influence notable ou contrôle conjoint est obtenue, jusqu'à la date où cette influence notable ou ce contrôle conjoint prend fin. Pour les obligations légales et implicites au nom de l'investissement détenu, un passif est comptabilisé séparément.

Le total de la quote-part du Groupe du résultat net des participations mises en équivalence est présenté au compte de résultats en dehors de l'EBIT et reflète le résultat après impôts et les participations ne donnant pas le contrôle (le cas échéant) dans les filiales des participations mises en équivalence.

Après l'application de la méthode de la mise en équivalence, le Groupe apprécie s'il existe un indice objectif que la participation mise en équivalence a subi une perte de valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de la participation est estimée et une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre la valeur recouvrable de la participation et sa valeur comptable. Une telle perte de valeur est comptabilisée au sein de « Quote-part dans le résultat des participations mises en équivalence (net d'impôts) ».

Lorsque la quote-part du Groupe dans les pertes excède la valeur comptable de la participation mise en équivalence, la valeur comptable de la participation du Groupe (y compris tout investissement à long terme) est réduite à une valeur nulle et les pertes additionnelles ne sont pas comptabilisées, sauf si le Groupe assume des obligations légales ou constructives ou a effectué des paiements pour le compte de la participation mise en équivalence.

iv Transactions éliminées en consolidation

L'ensemble des transactions, soldes, produits et charges intragroupe est éliminé en consolidation.

Les gains non réalisés résultant de transactions avec des participations mises en équivalence sont éliminés à hauteur de la participation du Groupe dans la participation concernée. Les pertes non réalisées sont éliminées de la même façon que les gains non réalisés, mais seulement dans la mesure où il n'y a pas d'indicateurs de dépréciation.

d) Conversion des monnaies étrangères

Pour chaque société, le Groupe détermine la devise fonctionnelle et les éléments inclus dans les états financiers de chaque société sont évalués selon cette devise fonctionnelle.

i Transactions en monnaies étrangères

Les sociétés du Groupe comptabilisent les transactions en monnaies étrangères dans leur monnaie fonctionnelle respective au cours du jour à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le cours de clôture à la date de clôture. Les écarts de change provenant de la conversion sont comptabilisés au compte de résultats (comme produit financier ou charge financière s'ils sont liés à la trésorerie, aux prêts et aux emprunts, et comme produits ou charges d'exploitation s'ils sont liés à des éléments du fonds de roulement tels que les créances commerciales et les dettes commerciales), sauf pour les écarts provenant d'éléments non monétaires évalués à la juste valeur, par exemple, des actifs financiers valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou les passifs financiers désignés comme une couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger (voir i) Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture ci-dessous). Les écarts provenant de la conversion d'éléments non monétaires valorisés à la juste valeur sont comptabilisés conformément à la comptabilisation des écarts de juste valeur de l'élément sous-jacent (c'-à-d., les écarts de change sur des éléments comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont également comptabilisés dans les autres éléments du résultat global).

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Les éléments non monétaires comptabilisés à leur juste valeur sont convertis en utilisant le cours de change de la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

Les éléments non monétaires provenant de transactions en monnaie étrangère, mais comptabilisées au coût historique, sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction.

ii Activités étrangères

Les produits et charges des activités étrangères sont convertis en euros en utilisant le cours de change moyen. Les actifs et passifs des activités étrangères, y compris le goodwill et les ajustements à la juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère, sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture.

Les écarts de change provenant de la conversion sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et présentés dans la réserve de conversion des monnaies étrangères parmi les capitaux propres. Lors de la sortie (partielle) d'une activité étrangère, le montant cumulé dans la réserve de conversion est reclassé dans le compte de résultats parmi le gain ou la perte sur la sortie.

e) Immobilisations incorporelles

i Comptabilisation et évaluation

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées si l'actif est (i) identifiable, (ii) contrôlé par le Groupe, (iii) s'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront au Groupe et (iv) si le coût de l'actif peut être évalué de façon fiable.

Toutes les dépenses liées à des ressources incorporelles qui ne satisfont pas aux critères de comptabilisation sont comptabilisées en charges et ne sont pas requalifiées d'actifs ultérieurement.

Les immobilisations incorporelles comptabilisées en tant qu'actifs ne sont pas ultérieurement réévaluées.

Les valeurs comptables des immobilisations incorporelles font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable n'est pas recouvrable (voir méthode comptable m) Dépréciations).

Les dépenses ultérieures sur les immobilisations incorporelles comptabilisées ne sont comptabilisées que dans la mesure où elles satisfont aux critères de comptabilisation des immobilisations incorporelles (voir ci-dessus). Toutes les autres dépenses sont comptabilisées en charges à la date à laquelle elles sont encourues.

Les immobilisations incorporelles sont initialement comptabilisées au coût. Le coût des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont initialement comptabilisées à la juste valeur à la date d'acquisition.

ii Immobilisations incorporelles liées aux activités minières

Les dépenses de prospection, d'évaluation et d'exploration préalables à l'acquisition sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les droits d'exploitation acquis comprennent les droits juridiques afférents à l'exploration, au développement et à la production de ressources minérales au sein d'une propriété minière. Les coûts directs, les coûts de licence et tous les coûts liés à l'acquisition de droits juridiques relatifs à des propriétés minières inexploitées sont comptabilisés comme immobilisations incorporelles.

Les droits d'exploitation et les propriétés minières sont comptabilisés comme actifs identifiables pour autant que leur valeur comptable soit recouvrable à la suite du succès des activités de développement et d'exploitation ou qu'à la date de clôture, les activités de prospection et d'évaluation aient atteint un stade permettant une évaluation raisonnable de l'existence de réserves et de ressources et que des activités significatives se poursuivent.

Les autres réserves potentielles, de même que les ressources et droits d'exploitation dont la valeur ne peut pas être déterminée de manière fiable, selon le Conseil d'administration, sont comptabilisées en charges.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Les dépenses de prospection et d'évaluation (P&E) postérieures à l'acquisition sont comptabilisées comme immobilisations incorporelles, en attendant que l'existence de réserves commercialement exploitables soit avérée.

Les P&E postérieures à l'acquisition comprennent les activités suivantes :

- la recherche et l'analyse des données historiques de prospection ;
- la collecte de données de prospection à travers d'études géophysiques ;
- le forage et l'échantillonnage prospectif ;
- la détermination et l'examen du volume et de la qualité de la ressource ;
- l'étude des besoins en matière de transport et d'infrastructure ;
- la réalisation d'études financières et de marché.

Afin de justifier une hypothèse continue des avantages économiques futurs provenant des dépenses différées de prospection et d'évaluation postérieures à l'acquisition, ces dépenses ne peuvent être différées qu'à condition qu'une activité au sein du gisement reste planifiée et que l'on s'attende à ce que les activités de prospection et d'évaluation postérieures à l'acquisition résultent en des réserves commercialisables endéans les deux ans.

L'amortissement des coûts d'acquisition de droits d'exploitation comptabilisés commence dès la production de la première unité sous une forme commercialisable et ce sur la base de la méthode des unités de production.

Les coûts comptabilisés de prospection et d'évaluation postérieurs à l'acquisition ne sont pas amortis tant que des réserves commercialisables ne sont pas trouvées. Les coûts comptabilisés sont pris en charges au moment où l'insuffisance de potentiel d'exploitation commerciale est constatée (pas de retraitements si des réserves sont ultérieurement trouvées).

Une fois l'exploitation entamée et les réserves évaluées, les montants comptabilisés sont amortis sur la base de la méthode des unités de production, sauf pour les dépenses de construction comptabilisées auxquelles est appliqué un amortissement linéaire pendant la durée de vie d'utilité.

iii Frais de recherche et développement

Les frais liés aux activités de recherche, entreprises en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances scientifiques ou des techniques nouvelles, sont comptabilisés dans le compte de résultats de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Les dépenses liées aux activités de développement, où les résultats de la recherche sont appliqués à un plan ou un modèle en vue de la production de matériaux et de procédés nouveaux ou substantiellement améliorés, sont comptabilisés (i) si elles peuvent être évaluées de façon fiable, (ii) si le produit ou processus visé est techniquement et commercialement réalisable, (iii) si des avantages économiques futurs sont probables et (iv) si le Groupe a l'intention d'achever le développement visé et d'utiliser ou de vendre l'actif et qu'il dispose de ressources suffisantes pour le faire. Les dépenses comptabilisées comprennent le coût des matériaux, les coûts directs des avantages du personnel ainsi qu'une part appropriée des frais généraux. Les autres dépenses de développement sont comptabilisées en résultats au moment où elles sont encourues. Les frais de développement comptabilisés sont évalués au coût, diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et des pertes de valeur (voir méthode comptable m) Dépréciations).

iv Logiciels informatiques

Les dépenses relatives aux activités de développement dans le cadre des projets informatiques sont comptabilisées dans la mesure où les critères de comptabilisation de frais de recherche et développement soient satisfaits (voir frais de recherche et développement).

v Amortissements

Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties, mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité déterminée sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mises en service sur base de la méthode linéaire sur leur durée d'utilité. Les durées d'utilité estimées sont comme suit :

Droits de remise en état et post-acquisition coûts de exploration et d' evaluation	Méthode de nombre de produits unités
Frais de développement	5 ans
Immobilisations incorporelles liées aux activités de marketing	5 ans
Immobilisations incorporelles liées à la clientèle	5 ans ou si acquises par le biais d'un regroupement d'entreprises sur horizon de modèle de flux de trésorerie actualisés (DCF) avec un maximum de 10 ans
Immobilisations incorporelles liées à des contrats	Sur la plus courte de la durée de vie économique estimée ou de sa durée légale (clauses contractuelles), avec un maximum de 10 ans
Logiciels informatiques	3 ans

f) Droits d'émission

Sibelco constitue une provision pour émissions dans le cas où elle cause des émissions excédant les droits d'émission octroyés. Cette provision est évaluée à la juste valeur (prix de marché) des droits d'émission nécessaires pour compenser ce déficit.

Les droits d'émission détenus sont comptabilisés comme suit :

- Les droits d'émission attribués gratuitement par les autorités nationales sont comptabilisés en tant que subventions non monétaires à leur valeur nominale (c'est-à-dire zéro) ;
- Les droits d'émission achetés auprès de tiers sont comptabilisés au coût. S'ils visent à compenser une provision pour émissions excédentaires, ils sont considérés comme des « droits à remboursement » et comptabilisés à la juste valeur ;
- Le produit de la cession de droits excédentaires est comptabilisé lorsqu'il est perçu dans les autres produits opérationnels au prix de vente.

Les déficits sont évalués sur base d'une affectation qui couvre toute la durée du programme, pour autant que l'entité ait inconditionnellement droit à l'ensemble des allocations d'émission de la période concernée.

g) Goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisées conformément à la méthode de l'acquisition et à la date de l'acquisition, à savoir à la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe.

Le goodwill est évalué à la date d'acquisition comme suit :

- La juste valeur de la contrepartie transférée ; plus
- Le montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise (pour chaque regroupement d'entreprises, le Groupe choisit d'évaluer ou non les participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise à leur juste valeur ou à la quote-part proportionnelle des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise) ; plus
- Dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, la juste valeur à la date d'acquisition de la participation détenue précédemment dans l'entreprise acquise ; moins
- Le montant net (généralement la juste valeur) des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables assumés.

Si le résultat du calcul ci-dessus est négatif, un profit sur une acquisition à des conditions avantageuses est immédiatement comptabilisé en résultat.

Les frais connexes à l'acquisition, autres que ceux dans le cadre d'une émission d'instruments de dette ou de capitaux propres, encourus par le Groupe sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Toute contrepartie éventuelle à payer est comptabilisée à sa juste valeur à la date d'acquisition. La contrepartie éventuelle classée en tant que capitaux propres n'est pas réévaluée et son règlement ultérieur est comptabilisé dans les capitaux propres. La contrepartie éventuelle classée comme un actif ou un passif qui est un instrument financier et qui entre dans le champ d'application de la norme IFRS 9 Instruments financiers, est évaluée à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des profits et pertes conformément à la norme IFRS 9.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Les autres contreparties conditionnelles qui n'entrent pas dans le champ d'application d'IFRS 9 sont évaluées à leur juste valeur à chaque date de clôture et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le compte de résultats.

Le goodwill est comptabilisé au coût, diminué des pertes de valeur éventuelles cumulées. Le goodwill n'est pas amorti, mais le Groupe procède à un test de dépréciation annuel ou plus fréquent, si les événements ou les circonstances portent à croire qu'il pourrait avoir subi une dépréciation (voir méthode comptable m) Dépréciations).

La valeur comptable du goodwill est affectée à une unité d'exploitation ou à un gisement minéral (unité génératrice de trésorerie) ou à des groupes d'unités d'exploitation ou de gisements minéraux susceptible de bénéficier des synergies du regroupement. Le goodwill est affecté à chaque unité d'exploitation ou gisement minéral (groupes d'unités d'exploitation ou de gisements minéraux) qui représente le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des flux de trésorerie à partir desquels le goodwill est contrôlé à des besoins de gestion interne.

L'affectation du prix d'achat est finalisée dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition (période d'évaluation). Au cours de cette période d'évaluation, le Groupe évalue la juste valeur de tous les actifs identifiables acquis et de tous les passifs assumés acquis.

Si un regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, l'impact de la réévaluation à la juste valeur de la participation existante dans l'entreprise acquise est comptabilisé dans le compte de résultats sur la ligne « produits financiers » ou « charges financières »

h) Instruments financiers – Comptabilisation initiale et évaluation ultérieure

Un instrument financier est tout contrat qui donne lieu à un actif financier pour une entité et à un passif financier ou à un instrument de capitaux propres pour une autre entité.

i Actifs financiers

Comptabilisation et évaluation initiale

Les actifs financiers sont classés, initialement, comme ultérieurement évalués (1) soit au coût amorti, (2) soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, (3) soit à la juste valeur par le biais du résultat net. La classification est différente pour un actif financier – instrument de dette et un actif financier – instrument de capitaux propres. Les actifs financiers – instruments de dette les plus pertinents détenus par le Groupe sont des créances commerciales et autres créances (p.ex. TVA ou dépôts de trésorerie). Le Groupe peut faire recours à des instruments dérivés afin de gérer certains risques financiers.

La classification des instruments de dette à la comptabilisation initiale dépend des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier et du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers. A l'exception des créances commerciales qui ne comprennent pas de composante significative de financement ou pour lesquelles le Group applique la simplification, le Groupe évalue initialement un actif financier à la juste valeur augmentée des coûts de transaction, dans le cas d'instruments qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les créances commerciales, qui ne comprennent pas de composante significative de financement ou pour lesquelles le Group applique la simplification, sont évaluées au prix de transaction tel que mentionné au paragraphe u) Produits tirés de contrats avec des clients.

Afin de classer et d'évaluer un actif financier au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, l'instrument doit donner lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêt sur le principal restant dû ('solely payments of principal and interest (SPPI)'). Cette appréciation est ce qu'on appelle le test SPPI et est effectuée au niveau de chaque instrument. Les actifs financiers dont les flux de trésorerie ne répondent pas au test SPPI sont classés et évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, indépendamment du modèle économique. Les actifs financiers acquis et détenus par le Groupe comprennent en général des caractéristiques ordinaires et remplissent donc le test SPPI. Le Groupe n'investit ni n'acquiert des instruments de dette avec des caractéristiques complexes comme des options de terminaison avec une juste valeur initiale significative, des taux d'intérêt basés sur le prix de matières premières ou des montants de principal rattachés au prix de matières premières.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Le modèle économique que suit le Groupe pour la gestion des actifs financiers fait référence à la manière de gérer ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie. Le modèle économique détermine si les flux de trésorerie proviendraient de la perception de flux de trésorerie contractuels, de la vente des actifs financiers ou des deux. Les actifs financiers classés et évalués au coût amorti sont détenus selon un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels, tandis que les actifs financiers classés et évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont détenus selon un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers. Le type d'instrument de dette le plus pertinent sont les créances commerciales qui sont typiquement détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie et sont donc classés comme des actifs financiers au coût amorti.

Les achats et ventes d'actifs financiers qui exigent la livraison des actifs dans un délai généralement prévu par la réglementation ou admis par le marché (achats et ventes normaux) sont comptabilisés à la date de transaction, c'-à-d. la date à laquelle le Groupe s'engage à acheter ou à vendre l'actif.

Evaluation ultérieure

Pour l'évaluation ultérieure, les actifs financiers sont classés en quatre catégories :

- Actifs financiers au coût amorti (instruments de dette)
- Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global avec reclassement des écarts cumulés (instruments de dette)
- Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sans reclassement des écarts cumulés (instruments de capitaux propres)
- Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Actifs financiers au coût amorti (instruments de dette)

Les actifs financiers au coût amorti sont ultérieurement évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE) et sont soumis à la dépréciation. Les gains et pertes sont comptabilisés dans le compte de résultats quand l'actif est décomptabilisé, modifié ou déprécié.

Les actifs financiers du Groupe au coût amorti comprennent les créances commerciales, un prêt à une entreprise associée et un prêt à un administrateur présenté dans les autres actifs financiers non courants.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (instruments de dette)

Pour les instruments de dette à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les produits d'intérêt, les écarts de change et les pertes de valeurs ou reprises sont comptabilisés dans le compte de résultats et sont calculés de la même façon que pour les actifs financiers au coût amorti. Les variations de juste valeur restantes sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. A la décomptabilisation, les variations de juste valeur cumulées par le biais des autres éléments du résultat global sont reclassées en résultat net.

Les actifs financiers du Groupe à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global comprennent principalement des créances commerciales qui s'inscrivent dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers, parce que dans certains pays, le Groupe a accès à des programmes d'affacturage sans recours et décide au cas par cas d'utiliser ces programmes. Cependant, au cours de l'année 2022, tous ces contrats d'affacturage ont été temporairement suspendus.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (instruments de capitaux propres)

Lors de la comptabilisation initiale, le Groupe peut faire le choix irrévocable de classer ses instruments de capitaux propres comme des instruments désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global s'ils répondent à la définition d'un instrument de capitaux propres selon IAS 32 Instruments financiers : présentation et ne sont pas détenus à des fins de transaction. La classification est déterminée par instrument au cas par cas.

Les gains et pertes sur ces actifs financiers ne peuvent jamais être reclassés au résultat net. Les dividendes sont comptabilisés comme autres produits dans le compte de résultats lorsque le droit d'en recevoir le paiement est établi, sauf quand le Groupe bénéficie de tels montants reçus comme compensation d'une partie du coût de l'actif financier, auquel cas ces gains sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ne sont pas soumis à un test de dépréciation.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Le Group a fait le choix irrévocable de classer ses instruments non cotés de capitaux propres dans cette catégorie.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont portés dans l'état de la situation financière à la juste valeur avec comptabilisation des variations de juste valeur en résultat net.

Cette catégorie comprend les instruments dérivés. Les dividendes sur des instruments de capitaux propres cotés sont comptabilisés comme autres produits dans le compte de résultats lorsque le droit d'en recevoir le paiement est établi.

Un dérivé incorporé dans un contrat hybride, avec un passif financier ou un hôte non-financier, est séparé du contrat hôte et est comptabilisé en tant que dérivé séparé si : (1) les caractéristiques économiques et les risques que présente le dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés aux caractéristiques économiques et aux risques que présente le contrat hôte ; (2) un instrument autonome qui comporterait les mêmes conditions que le dérivé incorporé répondrait à la définition d'un dérivé ; et (3) le contrat hybride n'est pas évalué à la juste valeur par le biais du résultat net. Les dérivés incorporés sont évalués à la juste valeur avec comptabilisation des variations de juste valeur en résultat net. Un réexamen n'est que permise si une modification apportée aux modalités du contrat entraîne un changement important par rapport aux flux de trésorerie autrement imposés en vertu du contrat et qui imposerait une reclassification d'un actif financier en dehors de la catégorie à la juste valeur par le biais du résultat net.

Décomptabilisation

Un actif financier (ou une partie d'un actif financier ou une partie d'un groupe d'actifs financiers similaires) est principalement décomptabilisé (c'-à-d., enlever de l'état consolidé de la situation financière du Groupe) dans les cas suivants :

- les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif financier sont arrivés à expiration ; ou
- le Group a transféré les droits contractuels de percevoir les flux de trésorerie de l'actif financier ou a assumé une obligation contractuelle de verser complètement sans délai significatif ces flux de trésorerie à une tierce-partie selon un accord de rétrocession ; et soit (a) le Groupe a transféré la quasi-totalité des risques et

avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, soit (b) le Group n'a ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, mais a transféré le contrôle de l'actif.

Quand le Groupe a transféré ses droits de percevoir les flux de trésorerie de l'actif financier ou a conclu un accord de rétrocession, il doit apprécier la mesure dans laquelle elle conserve les risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier. S'il ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, et elle a encore le contrôle, le Groupe doit laisser l'actif financier comptabilisé dans la mesure du lien qu'elle conserve avec celui-ci. Dans ce cas, le Groupe comptabilise également un passif associé. L'actif transféré et le passif associé sont évalués en fonction des droits et obligations conservés par l'entité.

Si le lien conservé par l'entité prend la forme d'une garantie visant l'actif transféré, l'étendue du lien conservé par le Groupe correspond au plus faible des deux montants suivants : (i) le montant de cet actif, (ii) le montant maximal de la contrepartie reçue que le Groupe pourrait être tenue de rembourser.

Dépréciations

Le Groupe comptabilise une provision pour pertes de crédit attendues pour tous les instruments de dette qui ne sont pas détenus à la juste valeur par le biais du résultat net. Les pertes de crédit attendues sont basées sur la différence entre les flux de trésorerie contractuels dus conformément au contrat et tous les flux de trésorerie que le Groupe s'attend à recevoir, actualisés à une approximation du taux d'intérêt effectif original. Les flux de trésorerie attendus comprendraient les flux de trésorerie provenant de la vente d'une garantie détenue ou autre rehaussement de crédit qui font partie intégrante des modalités contractuels.

Pour les créances commerciales et les actifs de contrat, le Groupe applique une approche simplifiée pour le calcul des pertes de crédit attendues. Ainsi, le Groupe ne suit pas les variations de risque de crédit, mais comptabilise une provision pour pertes de crédit sur base du montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie à chaque date de clôture. Le Groupe a établi une matrice de de provisions sur base de son expérience sur les pertes de crédit historiques, ajusté pour des facteurs prospectifs spécifiques aux débiteurs et à l'environnement économique.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Le Groupe considère qu'un actif financier est en défaillance si les paiements contractuels sont échus depuis 90 jours et les raisons de non-paiement sont liées à la situation financière et à la santé du débiteur. Néanmoins, dans certains cas, le Groupe peut également considérer un actif financier en défaillance si des éléments internes et externes indiquent qu'il est improbable que le Groupe recevrait les montants contractuels dus avant de tenir compte de tout rehaussement de crédit détenus par le Groupe. Un actif financier est déprécié s'il n'est pas raisonnablement envisageable de recouvrer les flux de trésorerie contractuels. Cela ne s'applique pas aux créances commerciales qui suivent l'approche simplifiée.

ii Passifs financiers

Comptabilisation et évaluation initiale

Lors de la comptabilisation initiale, les passifs financiers sont classés comme des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, des emprunts, des dettes ou comme des dérivés désignés comme des instruments de couverture dans une couverture efficace, le cas échéant.

Tous les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur et, dans le cas des emprunts et dettes, moins les coûts de transaction attribuables.

Les passifs financiers du Groupe comprennent les dettes commerciales et autres dettes, les emprunts y compris les découverts bancaires, et les instruments financiers dérivés.

Evaluation ultérieure

Pour l'évaluation ultérieure, les passifs financiers sont classés en deux catégories :

- Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net
- Passifs financiers au coût amorti (emprunts et dettes)

Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les passifs financiers détenus à des fins de transaction et les passifs financiers désignés, lors de la comptabilisation initiale, à la juste valeur par le biais du résultat net.

Un passif financier est classé comme détenu à des fins de transaction s'il est contracté dans l'intention de le racheter dans un avenir proche. Cette catégorie

comprend également les instruments financiers dérivés conclus par le Groupe qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture dans une relation de couverture telle que définie par IFRS 9. Des dérivés incorporés séparés sont également des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, sauf s'ils sont désignés comme des instruments de couverture efficace.

Les gains ou pertes sur passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés dans le compte de résultats.

Les passifs financiers désignés lors de la comptabilisation initiale à la juste valeur par le biais du résultat net sont désignés à la date de comptabilisation initiale, et seulement si les critères d'IFRS 9 sont remplis.

Passifs financiers au coût amorti (emprunts et dettes)

Cette catégorie est la catégorie la plus pertinente du Groupe. Après la comptabilisation initiale, les emprunts et dettes financières sont comptabilisés au coût amorti sur base d'un taux d'intérêt effectif (TIE). Les gains et pertes sont comptabilisés en résultat tant lors de la décomptabilisation des passifs qu'à travers le processus d'amortissement du TIE.

Le coût amorti est calculé en prenant en compte toute décote ou prime lors de l'acquisition et les commissions et les coûts de transaction qui font partie intégrante du TIE. L'amortissement TIE est inclus en charges financières dans le compte de résultats.

Cette catégorie s'applique généralement aux emprunts et dettes financières. Pour plus d'informations, voir note 26 *Emprunts et dettes financières*.

Décomptabilisation

Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation précisée au contrat est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle expire.

Lorsqu'un passif financier existant est échangé, entre un emprunteur et un prêteur existant, par un autre passif dont les conditions sont substantiellement différentes, un tel échange ou une telle modification est comptabilisé comme une extinction du passif financier initial et la comptabilisation d'un nouveau passif financier. La différence entre les valeurs comptables respectives est comptabilisée en résultat net.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

iii Compensation d'instruments financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et le solde net est présenté dans l'état de la situation financière consolidé s'il y a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il y a une l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

i) Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Comptabilisation initiale et évaluation ultérieure

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés, tels que des contrats de change à terme, des swaps de taux d'intérêt et des contrats d'achat à terme, afin de couvrir respectivement son exposition au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque de prix de matières premières. Ces instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date à laquelle ils ont été conclus et sont ultérieurement réévalués à la juste valeur. Les dérivés sont présentés comme des actifs financiers quand la juste valeur est positive, et comme passifs financiers quand la juste valeur est négative.

Pour les besoins de la comptabilité de couverture, les couvertures sont classées en tant que :

- Couverture de juste valeur pour la couverture de l'exposition aux variations de juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé
- Couverture de flux de trésorerie pour la couverture de l'exposition aux variations des flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque spécifique associé à un actif ou un passif comptabilisé ou à une transaction prévue hautement probable ou au risque de change d'un engagement ferme non comptabilisé
- Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger.

A la date de commencement de la relation de couverture, le Groupe désigne formellement et documente la relation de couverture à laquelle le Group voudrait appliquer la comptabilité de couverture et l'objectif en matière de gestion des risques et sa stratégie de couverture.

Le Groupe documente également le lien économique entre l'élément couvert et l'instrument de couverture, y compris si les variations de flux de trésorerie de l'élément couvert et de l'instrument de couverture sont attendus à se compenser.

La documentation comprend l'identification de l'instrument de couverture, l'élément couvert, la nature du risque couvert et comment le Groupe évaluera si la relation de couverture répond aux exigences d'efficacité (y compris l'analyse des sources d'inefficacité et comment le ratio de couverture est déterminé). La comptabilité de couverture peut être appliquée à une relation de couverture si toutes les contraintes d'efficacité de la couverture suivantes sont satisfaites :

- il existe un lien économique entre l'élément couvert et l'instrument de couverture
- le risque de crédit n'a pas d'effet dominant sur les variations de la valeur qui résultent de ce lien économique
- le ratio de couverture de la relation de couverture est égal au rapport entre la quantité de l'élément couvert qui est réellement couverte par l'entité et la quantité de l'instrument de couverture que l'entité utilise réellement pour couvrir cette quantité de l'élément couvert.

Les couvertures qui satisfont les critères de comptabilité de couverture ci-dessus sont comptabilisées comme suit :

Couverture de juste valeur

La variation de juste valeur d'un instrument de couverture est comptabilisée en résultat comme autres charges opérationnelles ou charges financières dépendant du risque couvert. La variation de juste valeur de l'élément couvert qui est attribuable au risque couvert est enregistrée comme un ajustement de la valeur comptable de l'élément couvert et est également comptabilisée en résultat comme autres charges opérationnelles ou charges financières dépendant du risque couvert.

Pour les couvertures de juste valeur associées à des éléments évalués au coût amorti, tout ajustement à la valeur comptable est amorti par le biais du compte de résultats sur la durée restante de la couverture selon la méthode du TIE. L'amortissement TIE peut démarrer dès qu'un ajustement existe et doit commencer au plus tard lorsque l'élément couvert cesse d'être ajusté des variations de sa juste valeur attribuables au risque couvert.

Si l'élément couvert est décomptabilisé, la juste valeur non amortie est comptabilisée immédiatement en résultat. Lorsqu'un engagement ferme non comptabilisé est désigné comme un élément couvert, la variation cumulée ultérieure de la juste valeur de l'engagement ferme attribuable au risque couvert est comptabilisée comme un actif ou un passif, le profit ou la perte correspondant étant comptabilisé en résultat.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Le Groupe n'a pas conclu de couverture de juste valeur pendant l'année.

Couverture des flux de trésorerie

La partie efficace du gain ou de la perte sur l'instrument de couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, tandis que la partie inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat. La réserve de couverture des flux de trésorerie est ajustée au montant le plus faible entre le résultat cumulé sur l'instrument de couverture et la variation cumulée de la juste valeur de l'élément couvert.

Le Groupe utilise tant des contrats de change à terme afin de couvrir son exposition au risque de change lié à des transactions prévues et des engagements ferme, que des contrats à terme sur matières premières pour son exposition à la volatilité des prix de matières premières (par exemple, les prix d'énergie). La partie inefficace des contrats de change à terme est comptabilisée comme autres charges opérationnelles et la partie inefficace des contrats à terme sur matières premières est comptabilisée comme autres charges opérationnelles ou charges financières dépendant du risque couvert.

Le Groupe ne désigne que l'élément prix au comptant du contrat à terme comme instrument de couverture. L'élément report/déport est comptabilisé dans les autres charges opérationnelles ou les charges financières dépendant de l'élément couvert. Les montants cumulés dans les autres éléments du résultat global sont comptabilisés sur base de la nature de la transaction couverte sous-jacente. Si une transaction couverte conduit à comptabiliser un élément non financier, les montants antérieurement comptabilisés dans les capitaux propres sont intégrés dans l'évaluation initiale ou autre valeur comptable de l'actif ou du passif couvert. Cet ajustement n'est pas considéré comme un ajustement de reclassement et ne sera pas comptabilisé dans les autres éléments du résultat global de la période. Ceci s'applique également dans le cas où la transaction prévue couverte d'un actif ou passif non-financier conduit ultérieurement à un engagement ferme auquel la couverture de juste valeur est appliquée.

Pour toute autre couverture des flux de trésorerie, le montant cumulé dans les autres éléments du résultat global est reclassé en résultat comme un ajustement de reclassement dans la même période que les flux de trésorerie couverts affectent le résultat.

Lorsqu'une couverture de flux de trésorerie cesse, les montants cumulés précédemment dans les autres éléments du résultat global restent cumulés dans les autres éléments du résultat global si les flux de trésorerie futurs couverts sont encore toujours attendus. Sinon, le montant sera reclassé immédiatement en résultat comme un ajustement de reclassement. Après la cessation, une fois que les flux de trésorerie couverts interviennent, tout montant restant dans les autres éléments du résultat global devraient être comptabilisés selon la nature de la transaction sous-jacente telle que décrite ci-dessus.

Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger

Les couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger, y compris la couverture d'un élément monétaire comptabilisé comme faisant partie de l'investissement net doivent être comptabilisées de la même manière que les couvertures de flux de trésorerie.

La partie efficace du gain ou de la perte sur l'instrument de couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, tandis que la partie inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat. En cas de cession de l'activité à l'étranger, la valeur cumulée de tout gain ou perte enregistré en capitaux propres est transférée dans le compte de résultats.

j) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes de trésorerie et les dépôts à vue d'une maturité de trois mois ou moins qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur, et sont utilisés par le Groupe pour la gestion de ses engagements à court terme.

Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie consolidé, la trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les dépôts à court terme, tels que définis ci-dessus, nets des découverts bancaires, vu qu'ils font partie intégrante de la gestion de trésorerie du Groupe.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

k) Immobilisations corporelles

i Comptabilisation et évaluation

Toutes les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique, diminué des amortissements (voir ci-dessous) et des pertes de valeur (voir méthode comptable m) Dépréciations) cumulés.

Les dépenses de sécurité et d'environnement sont comptabilisées quand elles sont considérées nécessaires pour que l'entité puisse obtenir des avantages économiques futurs d'autres actifs.

Les éléments tels que les pièces de rechange, le stock de pièces de sécurité et le matériel d'entretien sont comptabilisés comme immobilisations corporelles si on s'attend à les utiliser pendant plusieurs exercices, leur coût peut être évalué de façon fiable et leurs avantages économiques futurs iront au Groupe.

Le coût d'une des immobilisations corporelles comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif et, le cas échéant, les coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située, et les coûts d'emprunt capitalisés.

Les immobilisations corporelles ne sont pas réévaluées ultérieurement.

Quand des éléments d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés comme des immobilisations corporelles distinctes.

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût d'un remplacement partiel au moment où ce coût est encouru, s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet élément iront au Groupe et le coût de l'élément peut être évalué de façon fiable. Tous les autres coûts sont comptabilisés en résultat au moment où ils sont encourus.

Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les constructions en cours sont comptabilisées au coût, net des pertes de valeur cumulées, le cas échéant. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au

coût, net du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Ce coût comprend le coût de remplacement d'une partie de l'usine et des équipements et les coûts d'emprunt pour les projets de construction à long terme si les critères de comptabilisation sont remplis. Lorsque des parties importantes des immobilisations corporelles doivent être remplacées périodiquement, le Groupe les amortit séparément en fonction de leur durée d'utilité spécifique. De même, lorsqu'une inspection majeure est réalisée, son coût est comptabilisé dans la valeur comptable des immobilisations corporelles en remplacement si les critères de comptabilisation sont satisfaits. Tous les autres frais de réparation et d'entretien sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus. La valeur actualisée du coût attendu du démantèlement d'un actif après son utilisation est incluse dans le coût de l'actif concerné si les critères de comptabilisation d'une provision sont remplis. Se reporter aux principaux jugements, estimations et hypothèses comptables (note 3) et aux provisions (note 28) pour plus d'informations sur la provision pour démantèlement comptabilisée

ii Immobilisations corporelles liées aux activités minières

L'acquisition de propriétés minières comprend les coûts encourus pour l'acquisition ou la location de propriétés minières pour des besoins d'exploration, de développement et de la production de ressources minérales.

Les activités de développement comprennent les coûts d'établissement de l'accès aux réserves minières et le coût associés à d'autres travaux préalables à la production commerciale. En général, tous les coûts de développement sont comptabilisés à l'actif et amortis sur base des unités de production.

Les frais de découverte initiaux associés à de nouvelles mines ou à des mines en exploitation en dehors des limites des puits, censés bénéficier à la production future au-delà d'une période minimum d'un an, sont comptabilisés comme dépenses de développement et amortis sur base des unités de production.

Les frais de découverte en cours visant à maintenir la production des mines en exploitation sont comptabilisés dans le compte de résultats pris en charges quand le taux de découverte (rapport entre quantités de minerais extraits et de stériles ou morts-terrains) est attendu être stable sur la durée de vie de la mine.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Les frais de découverte en cours sont différés sur la base du modèle de la durée de vie de la mine quand le taux de découverte varie de façon significative sur la durée de vie de la mine. Ces frais sont différés quand le taux réel de découverte encouru excède le taux de découverte moyen sur la durée de vie de la mine, ou un passif est comptabilisé quand le taux réel de découverte est inférieur au taux moyen sur la durée de vie de la mine.

iii Amortissements

Une immobilisation corporelle, autres que les propriétés minières et les coûts liés aux activités de développement minier, est amortie en résultat dès qu'elle est prête à être mise en service selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif.

Les propriétés minières sont amorties dès le début de la production sur base de la proportion entre les réserves minérales extraites au cours de l'exercice et le total des réserves disponibles (méthode des unités de production physiques). Dans le cadre de la méthode des unités de production, la base des réserves minérales utilisée pour l'amortissement comprend les réserves avérées (exploitées et inexploitées) et les réserves probables. Les propriétés minières ne sont pas amorties tant que des réserves commercialement exploitables n'ont pas été extraites.

Le Groupe évalue la phase de chaque mine en développement/construction afin de déterminer quand une mine passe à la phase de production, c'est-à-dire la date à laquelle la mine est quasi finalisée et elle est prête pour son utilisation prévue. Les critères utilisés afin d'évaluer la date de début sont déterminés en fonction de la spécificité de chaque projet de développement/construction minier, par exemple la complexité du projet et sa localisation. Actuellement, tous les montants connexes sont reclassés des « Immobilisations en construction » vers les « Propriétés minières ».

Les frais de développement comptabilisés à l'actif sont également amortis selon la méthode des unités de production.

Tant que le potentiel d'exploitation commerciale est considéré insuffisant, les coûts éligibles pour activation sont pris en charges (pas de comptabilisation ultérieure si des réserves sont trouvées par la suite).

Les valeurs résiduelles estimées sont prises en compte pour l'amortissement.

Les durées d'utilité sont estimées de la manière suivante :

Propriétés minières	méthode des unités de production physiques
Frais de développement liés aux activités minières	méthode des unités de production physiques
Bâtiments administratifs	30 ans
Unités d'exploitation et équipements de transformation	5 et 12 ans
Véhicules	5 ans
Matériel de laboratoire	7 ans
Matériel ferroviaire	10 – 25 ans

Les terrains qui ne sont pas associés aux activités d'exploitation minière ne sont pas amortis.

Les méthodes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles font l'objet d'une revue à la date de clôture.

l) Contrats de location

À la date de passation d'un contrat, le Groupe détermine si celui-ci est ou contient un contrat de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

Le groupe comme preneur

Le Groupe applique une approche unique de comptabilisation et d'évaluation pour tous les contrats de location, à l'exception des contrats à court terme et les contrats pour des actifs à faible valeur. Le Groupe comptabilise des dettes locatives pour les loyers à payer et des actifs au titre du droit d'utilisation qui reflètent le droit d'utiliser les actifs sous-jacents.

i Actifs au titre du droit d'utilisation

À la date de début (c'-à-d., la date à laquelle l'actif sous-jacent est disponible pour usage), le Groupe comptabilise les actifs au titre du droit d'utilisation.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Les actifs au titre du droit d'utilisation sont comptabilisés au coût, diminué des amortissements et des pertes de valeur cumulés, et ajusté pour toute réévaluation des dettes locatives. Le coût des actifs au titre du droit d'utilisation comprend le montant des dettes locatives comptabilisées, les coûts directs initiaux encourus et les loyers et les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus. Ces actifs sont amortis linéairement sur la plus courte de leur durée du contrat et de leur durée d'utilité estimée.

Si le contrat de location a pour effet, au terme de sa durée, de transférer au preneur la propriété du bien sous-jacent ou si le coût de l'actif au titre du droit d'utilisation prend en compte l'exercice futur d'une option d'achat, l'amortissement est calculé sur base de la durée d'utilité estimée de l'actif. Les actifs au titre du droit d'utilisation sont également sujets à des dépréciations, voir la méthode comptable au paragraphe m) Dépréciation.

ii Dettes locatives

À la date de début du contrat, le Groupe évalue la dette locative à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés. La durée du contrat de location est déterminée comme étant le temps pour lequel le contrat de location est non résiliable, auquel s'ajoutent les intervalles visés par (a) toute option de prolongation du contrat de location que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer ; et (b) toute option de résiliation du contrat de location que le preneur a la certitude raisonnable de ne pas exercer.

Le Groupe tiens compte de tous les faits et circonstances pertinents pour apprécier si le preneur a la certitude raisonnable d'exercer une option, tels que les aménagements importants de locaux loués entrepris (ou qu'il est prévu d'entreprendre) au cours de la durée du contrat et les coûts relatifs à la résiliation du contrat de location, par exemple les coûts de négociation, les coûts de déménagement, les coûts relatifs à la recherche d'un autre bien sous-jacent adapté aux besoins du preneur.

Les paiements de loyers comprennent les paiements fixes (y compris en substance), déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir, les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, et les sommes que le Groupe s'attend à devoir payer au bailleur au titre de garanties de valeur résiduelle.

Les paiements comprennent également le prix d'exercice de l'option d'achat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer et les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice par le Groupe de l'option de résiliation.

Les paiements de loyers qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux sont comptabilisés comme charges (sauf s'ils sont encourus pour la production de stocks) dans la période au cours de laquelle se produit l'événement ou la situation qui est à l'origine de ces paiements.

Pour calculer la valeur actualisée des paiements de loyers, le Groupe utilise le taux d'emprunt marginal à la date de début, parce que le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut généralement pas être déterminé facilement. Le Groupe détermine le taux d'emprunt marginal sur base du taux de référence applicable et une marge spécifique. Le taux de référence est basé sur le pays spécifique du preneur qui reflète le risque de change et le risque-pays et considère la durée du contrat de location. La marge reflète l'écart additionnelle applicable au Groupe sur base de données de marché et les contrats de financement disponibles. Après la date de début, le montant des dettes locatives est augmenté afin de refléter la capitalisation des intérêts et diminué par les paiements de loyers effectués. En plus, la valeur comptable des dettes locatives est réévaluée en cas de modification, de changement de durée de location, de changement dans les paiements de loyers (p. ex. variations des paiements futurs à la suite d'une variation de l'indice ou du taux utilisé afin de déterminer tels paiements de loyers) ou de changement dans l'appréciation de l'option d'achat de l'actif sous-jacent.

Les dettes locatives du groupe sont présentées en tant qu'emprunts et dettes financières – (voir note 26 *Emprunts et dettes financières*).

iii Contrats de location à court terme et les actifs de faible valeur

Le Groupe applique l'exemption de comptabilisation liée à ses contrats de location à court terme de machines et équipements (c'-à-d., les contrats de location dont la durée de location s'élève à 12 mois ou moins à la date de début et qui ne comprend pas d'option d'achat). Il applique également l'exemption de comptabilisation liée aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur à la location d'équipements de bureaux qui est considéré comme faible valeur, qui est fixée à EUR 10.000 pour le Groupe entier. Les paiements de loyers au titre de contrats à court

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

terme et les loyers au titre d'actifs de faible valeur sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

Le Groupe comme bailleur

Un contrat de location pour lequel le bailleur retient la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété, est classé comme un contrat de location simple. Les paiements au titre du contrat de location simple sont comptabilisés comme revenus locatifs sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location. Les coûts directs initiaux encourus lors de la négociation et de la rédaction d'un contrat de location simple sont ajoutés à la valeur comptable de l'actif loué et sont comptabilisés en charges sur la période de location, sur la même base que les revenus locatifs.

Les loyers conditionnels sont comptabilisés dans les produits de la période au cours de laquelle ils sont générés.

m) Dépréciations

À chaque date de clôture, le Groupe évalue la valeur comptable de ses actifs (hors stocks – voir méthode comptable n) Stocks ; actifs financiers – voir méthode comptable h) Instruments financiers – et actifs d'impôt différé – voir méthode comptable t) Impôts sur le résultat), afin d'apprécier s'il existe un indice externe ou interne que ces actifs pourraient avoir subi une perte de valeur.

Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée et comparée à sa valeur comptable afin de déterminer l'ampleur de la perte de valeur éventuelle. Pour le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ou les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable est estimée chaque année à la même date en décembre.

i Évaluation de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable des actifs soumis à un test de dépréciation est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité.

En ce qui concerne la juste valeur diminuée des coûts de sortie, la juste valeur est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le

transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Les coûts de sortie sont diminués de la juste valeur et comprennent de coûts, autres que ceux déjà comptabilisés en tant que passifs, comme les frais d'actes, les droits de timbre et taxes similaires liées à la transaction.

Pour l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif sont actualisés à leur valeur actualisée au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles de marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à cet actif.

Pour un actif qui ne génère pas des entrées de trésorerie largement indépendantes, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie (UGT) ou le groupe d'UGT auquel l'actif appartient.

Les flux de trésorerie estimés sont basés sur des quantités de réserves avérées et probables selon le plan de vie de la mine le plus récent afin de déterminer la valeur d'utilité des propriétés minières. Le Groupe utilise un horizon temporel de maximum 10 ans et quand les réserves sont jugées de continuer à être disponible après la période maximale, il estime une valeur terminale et 5 ans dans le cas des autres activités, qui sont considérées comme des activités conventionnelles avec des cycles de vie prévisibles mais plus courts que ceux de l'exploitation minière. Les flux de trésorerie futurs des propriétés minières comprennent la valeur estimée des minerais récupérables, du cours des minerais (en considérant les cours actuels et historiques et les tendances y relatives), des niveaux de production, des coûts de capital et des coûts de réhabilitation, l'ensemble étant fondé sur des plans détaillés de vie des mines.

Si la valeur recouvrable d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est ramenée à sa valeur recouvrable (perte de valeur). Les pertes de valeur comptabilisées pour une unité génératrice de trésorerie sont réparties tout d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie (groupe d'unités génératrices de trésorerie) et ensuite, aux autres actifs de l'unité (groupe d'unités) au prorata de la valeur comptable. Les pertes de valeur sont immédiatement comptabilisées en résultat.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Après la comptabilisation d'une perte de valeur, la charge d'amortissement de l'actif concerné est ajustée pour les exercices futurs afin de répartir la valeur comptable révisée de l'actif (diminuée de sa valeur résiduelle, le cas échéant) de façon systématique sur sa durée d'utilité restante.

ii Reprise de pertes de valeur

Les pertes de valeur affectées au goodwill ne peuvent pas être reprises.

Pour les autres actifs, quand une perte de valeur est reprise à la suite d'une modification des estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est augmentée jusqu'à l'estimation révisée de la valeur recouvrable, mais de telle manière que la valeur comptable augmentée n'est pas supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette des amortissements) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif (unité génératrice de trésorerie) au cours des exercices antérieurs.

n) Stocks

i Comptabilisation et évaluation

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Le coût des matières premières comprend le prix d'achat (diminué des remises et rabais), les droits de douanes et autres droits, les taxes non récupérables sur le prix d'achat, les frais de transport et de manutention ainsi que tout autres coûts directement attribuables à l'acquisition de stocks.

Le coût des produits finis et des travaux en cours comprend les coûts directement liés aux unités produites, comme le coût de la main-d'œuvre ainsi qu'une affectation raisonnable des frais généraux variables et fixes.

Le coût est déterminé sur base du coût moyen pondéré des stocks miniers et de la méthode FIFO (premier entré, premier sorti) pour les stocks détenus à des fins de transactions.

Les stocks sont ramenés à la valeur nette de réalisation quand leur coût excède cette valeur. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

ii Stocks liés aux activités minières

Le coût des produits finis comprend tous les coûts liés aux réserves minières extraites et disponibles à l'usage ou à la vente au cours de l'exercice.

Les coûts de transformation comprennent le coût de la main-d'œuvre directe au sein de la mine et de l'unité de production, les coûts de production variables et fixes, ainsi qu'une affectation appropriée des frais généraux fixes et variables.

Les produits liés sont des produits avec une valeur relative significative résultant d'un processus de production commun. Les coûts de transformation sont répartis entre les différents produits liés sur base de mesures physiques comme leur poids, leur volume et leur teneur en énergie.

Les pièces de rechange ordinaires (qui sont régulièrement remplacées) et les consommables sont comptabilisés au coût, diminué des pertes de valeur liées à l'obsolescence.

o) Capital social

i Rachat de capital (actions propres)

Les actions ordinaires du Groupe sont classées comme capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires sont portés en déduction des capitaux propres, nets d'impôt.

Si le capital social comptabilisé en capitaux propres fait l'objet d'un rachat, le montant de la contrepartie versée, y compris les coûts directement attribuables, est comptabilisé net d'impôt comme variation des capitaux propres. Les actions rachetées sont qualifiées d'actions propres et déduites du total des capitaux propres. En cas de cession ou de réémission ultérieure d'actions propres, le montant reçu est comptabilisé comme une augmentation des capitaux propres et le gain ou la perte sur la transaction est transféré vers les (déduit des) résultats reportés.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

ii Dividendes

Le Groupe comptabilise un passif pour le paiement d'un dividende lorsque la distribution est autorisée et qu'elle n'est plus à la discrétion du Groupe. Conformément aux statuts de SCR Sibelco NV-SA, une distribution est autorisée lorsqu'elle est approuvée par les actionnaires. Un montant correspondant est comptabilisé directement dans les capitaux propres.

p) Provisions

i Comptabilisation et évaluation

Les provisions sont comptabilisées si le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'événements passés, il est probable (c'-à-d., plus probable qu'improbable) qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire afin de régler cette obligation et le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable.

Le montant comptabilisé comme provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture. Les provisions sont revues à chaque date de clôture et ajustées afin de refléter la meilleure estimation à cette date.

Pour autant que l'effet de la valeur-temps de l'argent soit significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus à un taux avant impôts qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur-temps de l'argent. Le taux d'actualisation est basé sur le taux d'intérêt à long terme pour un risque similaire à celui du Groupe. En cas d'actualisation, l'augmentation de la valeur comptable de la provision lors de chaque exercice résultant du déricotage de l'actualisation à la suite de l'écoulement du temps, est comptabilisée en charges financières.

ii Restructuration

Une provision pour restructuration est comptabilisée si le Groupe a élaboré un plan de restructuration détaillé et formel et la restructuration a été entamée avant la date de clôture, ou a été annoncée aux personnes affectées (obligation implicite). Les coûts liés aux activités poursuivies du Groupe ne font pas partie de la provision.

iii Provisions pour démantèlement et enlèvement des actifs

Une provision pour l'intégralité des dépenses estimées à encourir à la fin de la vie de l'actif est actualisée à sa valeur nette actuelle, est comptabilisée au début de chaque projet et inscrite à l'actif au sein du coût de l'actif.

En cas d'actualisation, l'augmentation de la provision résultant de l'écoulement du temps est comptabilisée en charges financières dans le compte de résultats.

L'évaluation initiale est déterminée sur base de la meilleure estimation de l'obligation, en considérant les progrès technologiques, l'amélioration de la productivité et les circonstances particulières affectant les activités ou les mines.

Ultérieurement, le montant inscrit à l'actif est amorti sur la durée d'utilité de l'actif considéré, selon la méthode linéaire (voir méthode comptable k) Immobilisations corporelles). L'impact d'une variation du taux d'actualisation et d'inflation est attribué à la composante d'actif restante. En cas d'amortissement total de la composante d'actif, l'impact d'une variation du taux d'actualisation et d'inflation est comptabilisé comme produit financier / charge financière.

iv Provisions pour remise en état du site à la suite des activités d'extraction minière

Le Groupe constitue des provisions pour la remise en état du site au terme des activités d'extraction minière, si une obligation juridique ou implicite existe.

Une provision pour l'intégralité des dépenses estimées à encourir à la fin de la vie de la mine est actualisée à sa valeur nette actuelle, est dès que les activités d'exploration et d'évaluation après l'acquisition sont entamées, et inscrite à l'actif au sein du coût de l'actif. La provision pour la remise en état du site ne peut excéder la durée du permis d'exploitation.

L'évaluation initiale est déterminée sur base de la meilleure l'estimation de l'obligation de remise en état, en considérant les progrès technologiques, l'amélioration de la productivité et les circonstances particulières affectant les activités ou les mines.

Ultérieurement, le montant capitalisé comme composante de l'actif est amorti linéairement sur la durée de la concession ou du permis qui ne peut excéder 12 ans

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

(voir méthode comptable k) Immobilisations corporelles). L'impact d'une variation du taux d'actualisation et d'inflation est attribué à la composante d'actif restante. En cas d'amortissement total de la composante d'actif, l'impact d'une variation du taux d'actualisation et d'inflation est comptabilisé comme produit financier / charge financière.

q) Impôts sur le résultat

La charge d'impôt est constituée de la somme de l'impôt exigible et de l'impôt différé. La charge d'impôt exigible et d'impôt différé est comptabilisée en résultat, sauf si elle porte sur un regroupement d'entreprises ou sur des éléments comptabilisés immédiatement en capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

La charge d'impôt exigible est comptabilisée en charges dans la même période que le résultat comptable associé.

Un actif d'impôt exigible est comptabilisé si le Groupe s'attend à récupérer les impôts payés au titre de l'exercice en cours ou de l'exercice précédent. Les passifs (actifs) d'impôts exigibles de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant que l'on s'attend à payer aux (récupérer auprès des) administrations fiscales sur base des taux d'impôt et des législations fiscales en vigueur ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles, à la date de clôture, entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans l'état de la situation financière.

Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés si les différences temporelles résultent de la comptabilisation initiale du goodwill ou de la comptabilisation initiale d'actifs ou de passifs dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable. Cette exemption liée à la comptabilisation initiale n'est pas applicable aux provisions pour démantèlement et enlèvement d'actifs, les provisions pour remise en état du site à la suite des activités d'extraction minière et les contrats de location conformément à l'amendement à IAS 12, et cette exemption de comptabilisation initiale n'a pas non plus été appliquée par le Groupe à ces éléments avant la publication de l'amendement à IAS 12.

Des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour les différences temporelles imposables générées par des participations dans des filiales ou des entreprises associées, sauf si le Groupe est en mesure de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, le report en avant de crédits d'impôts non utilisés et les pertes fiscales non utilisées, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sur lequel ces différences temporelles déductibles, le report en avant de crédits d'impôts non utilisés et de pertes fiscales non utilisées pourront être imputées, sera disponible. Après la comptabilisation initiale, la valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à la fin de chaque exercice comptable et diminuée dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de tout ou partie de l'actif d'impôt différé.

Les impôts différés sont évalués au taux d'impôt attendu dans l'année où l'actif sera recouvré ou le passif sera réglé, en tenant compte des taux adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'ils ont trait à la même administration fiscale et que le Groupe a l'intention soit de régler ses actifs et passifs d'impôt exigible sur base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Réforme fiscale internationale – Règles du modèle du pilier 2 – Amendements à IAS 12

En octobre 2021, les membres du Cadre inclusif de l'OCDE/G20 sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS), le « Cadre inclusif », ont convenu d'une solution à deux piliers pour réformer le cadre fiscal international en réponse aux défis de la digitalisation de l'économie.

Dans le cadre de la Déclaration d'octobre, les membres du Cadre inclusif ont convenu d'un système coordonné de règles mondiales contre l'érosion de la base d'imposition (GloBE) visant à garantir que les grandes entreprises multinationales paient un niveau minimum d'impôt sur les revenus générés dans chaque juridiction où elles opèrent, en établissant un taux minimum mondial d'impôt sur les sociétés

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

de 15 % sur les bénéficiaires. Cet ensemble de mesures serait appliqué pays par pays aux entreprises multinationales dont les revenus dépassent 750 millions d'euros.

Les règles GloBE ont été approuvées et publiées par le Cadre inclusif le 20 décembre 2021 et consistent en un système de règles imbriquées et coordonnées conçues pour être mises en œuvre dans le droit national de chaque juridiction. Au 9 juin 2023, 139 juridictions membres ont accepté de mettre en œuvre ce principe dans leur droit national. Concernant leur mise en œuvre au sein de l'Union européenne, un projet de directive européenne a été publié le 22 décembre 2021. Suite à l'accord unanime des États membres, cette directive a été formellement adoptée et publiée au Journal officiel de l'Union européenne le 22 décembre 2022. Les règles doivent être mises en œuvre par les systèmes fiscaux des 27 États membres avant le 31 décembre 2023 pour une application aux exercices fiscaux ouverts à compter du 1er janvier 2024.

En 2023, l'Union européenne a approuvé les amendements de l'IASB à l'IAS 12 Impôts sur le résultat concernant la mise en œuvre des règles du modèle du pilier 2. Ces amendements visent notamment à fournir un allègement temporaire de la comptabilisation des impôts différés résultant de la mise en œuvre des règles du modèle du pilier 2. Ces amendements à l'IAS 12 doivent être appliqués immédiatement conformément à l'IAS 8 Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs. Le Groupe a appliqué l'exception obligatoire à la comptabilisation et à la publication d'informations sur les actifs et passifs d'impôts différés liés aux impôts sur le revenu du deuxième pilier.

Pour les exercices financiers commençant en 2024, le Groupe, dont le siège est en Belgique, est dans le champ d'application de la réforme fiscale internationale du pilier 2, qui a été promulguée dans toutes les juridictions où le Groupe opère, à l'exception de huit d'entre elles. Le Groupe opère dans différents pays à travers le monde ; pour un aperçu complet, nous nous référons à la note 40 « entités du groupe ». Le Groupe suit de près l'évolution de la législation dans chacun de ces pays, mais ne s'attend pas à un impact significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

Dans le cadre de la conformité du Groupe avec le cadre du pilier 2 de l'OCDE, le Groupe a effectué une évaluation juridictionnelle détaillée, basée sur les chiffres financiers au 31 décembre 2024, afin de déterminer l'alignement avec les dispositions

de la sphère de sécurité et d'évaluer toute exposition potentielle aux impôts sur le revenu du pilier 2 pour l'année 2024.

Sur la base de cette évaluation, la plupart des juridictions dans lesquelles le Groupe opère relèvent des dispositions transitoires du CbCR, et aucun impact du pilier 2 n'est attendu dans ces juridictions. Pour les quelques juridictions où des calculs détaillés pourraient être nécessaires, cela ne se traduirait pas par une obligation de paiement d'un impôt complémentaire au titre du pilier 2 pour l'exercice 2024.

r) Avantages du personnel

Les avantages à court terme sont évalués sur une base non actualisée et prises en charges quand les services associés sont rendus. Un passif pour les avantages à court terme est comptabilisé au montant que le Groupe s'attend à régler intégralement dans les 12 mois après la clôture de l'exercice, au titre des plans d'intéressement ou d'attribution de primes, si le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite de payer ce montant à la suite d'un service passé rendu par l'employé, et que l'obligation peut être estimée de façon fiable.

Les indemnités de cessation d'emploi sont comptabilisées en tant que passif et prises en charges soit lorsque le Groupe est tenu à mettre fin à l'emploi des membres du personnel avant l'âge normal de départ en retraite, soit lorsqu'un membre du personnel décide d'accepter une offre d'indemnités de la part du Groupe en échange de la cessation de son emploi. Les indemnités de cessation d'emploi à la suite de départs volontaires sont prises en charges si le Groupe a fait une offre de départ volontaire, s'il existe une restriction de la capacité du Groupe à retirer son offre et si le nombre d'acceptations peut être estimé de façon fiable.

Les avantages postérieurs à l'emploi sont des accords formels et informels en vertu desquels le Groupe offre des avantages postérieurs à l'emploi à un ou plusieurs membres de son personnel et qui sont payables après la terminaison de l'emploi.

Le Groupe gère des régimes à cotisations définies et à prestations définies. Les régimes à cotisations définies sont des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi selon lesquels une entité verse des cotisations fixes à une entité distincte (un fonds) et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir toutes les

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

prestations correspondant aux services rendus par le personnel pendant la période en cours et les périodes antérieures. Les régimes à prestations définies sont des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes à cotisations définies.

Les contributions aux régimes à cotisations définies sont prises en charges au moment où elles sont encourues. Tout montant non acquitté au terme de l'exercice est comptabilisé au passif. Le passif est actualisé au taux d'actualisation applicable pour les régimes à prestations définies lorsque les contributions ne sont pas censées être réglées intégralement dans les 12 mois après la clôture de l'exercice. Les contributions déjà versées, qui excède le montant des contributions dues pour les services rendus avant la date de clôture, sont comptabilisées à l'actif dans la mesure où le paiement d'avances est récupérable.

Conformément à IAS 19R, les régimes à cotisations définies avec une garantie de financement minimum sont comptabilisés comme des régimes à prestations définies.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, les risques actuariels et les risques d'investissement sont portés par le Groupe. Le passif au titre des prestations définies est déterminé sur base d'hypothèses démographiques et financières qui sont objectives et mutuellement compatibles. Le taux d'actualisation est fixé par référence, à la date de clôture, à des obligations d'entreprises de haute catégorie, dont les dates d'échéance correspondent approximativement aux dates d'échéance des engagements du Groupe et qui sont établies dans la même devise que celle dans laquelle les avantages attendus seront payés. Le passif net du Groupe au titre des prestations définies est déterminé séparément pour chaque régime sur base du montant estimé des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période actuelle et des périodes antérieures. Ces avantages sont actualisés afin de déterminer la valeur actualisée.

La méthode des unités de crédit projetées permet de déterminer la valeur actualisée du passif au titre des prestations définies, le coût des services rendus au cours de l'exercice et le coût des services passés. Les évaluations sont effectuées avec une régularité suffisante, par un actuaire qualifié.

Les actifs du régime détenus par un fonds d'avantages du personnel à long terme, y compris les contrats d'assurance éligibles, sont comptabilisés à la juste valeur.

Le coût des services rendus au cours de l'exercice, qui correspond au coût actuariel des avantages octroyés pour services rendus, est prise en charge pour l'exercice en cours.

Les charges d'intérêt résultant du détricotage de l'actualisation dans le calcul de la valeur actualisée sont présentées comme charges financières dans le compte de résultats pour l'exercice en cours (voir méthode comptable v) Produits et charges financiers). Elles sont déterminées en multipliant le passif (actif) net au titre des prestations définies par le taux d'actualisation, tels qu'ils sont déterminés au début de l'exercice, en tenant compte de toute variation du passif (actif) net au titre des prestations définies au cours de l'exercice à la suite du versement des cotisations et prestations.

Les réévaluations, qui comprennent les écarts actuariels et les rendements des actifs du régime (hors intérêts nets), sont immédiatement comptabilisées dans l'état de la situation financière avec un débit/crédit correspondant aux résultats reportés par le biais des autres éléments du résultat global, dans la période où elles surviennent. Les réévaluations ne sont pas reclassées en résultat pour les périodes ultérieures.

Tous les coûts des services passés sont comptabilisés au moment de l'amendement / la réduction du régime ou au moment de la comptabilisation des coûts de restructuration ou de clôture, selon l'événement qui survient en premier.

s) Subventions

Les subventions publiques sont comptabilisées pour autant qu'il y ait une assurance raisonnable qu'elles seront reçues et que toutes les conditions attachées aux subventions seront satisfaites.

Les subventions publiques liées au résultat sont systématiquement comptabilisées comme produit sur les exercices au cours desquelles les charges associées sont encourues.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Les subventions relatives à un actif amortissable sont présentées comme produits différés et comptabilisées proportionnellement aux amortissements en autres produits opérationnels sur les exercices au cours desquels les amortissements sur cet actif sont comptabilisés en charges.

t) Produits tirés de contrats avec des clients

Le Groupe est principalement actif dans l'exploration, le développement et la production de minéraux industriels et de matériaux recyclés, notamment destinés aux secteurs du verre, des céramiques, de l'énergie, des métaux et du moulage des métaux, de la construction et de l'ingénierie, de la chimie et de l'électronique. Les produits sont principalement générés de contrats avec des clients dont la durée est généralement comprise entre un et huit ans. Les produits tirés de contrats avec des clients sont comptabilisés lorsque le contrôle des biens ou services est transféré au client pour un montant reflétant le prix auquel le Groupe s'attend à avoir droit en échange pour ces biens ou services.

Le Groupe a généralement conclu qu'il agit pour son propre compte (principal) dans ses contrats, sauf pour les services en tant que mandataire décrits ci-dessous, parce qu'il contrôle habituellement les biens ou services avant de les transférer au client.

i Vente de biens

Les produits provenant de vente d'équipements sont comptabilisés au moment où le contrôle de l'actif est transféré au client, selon les modalités de livraison telles que décrites dans les contrats sous-jacents. Le transfert de contrôle au client intervient généralement quand les biens partent des sites de production du Groupe ou à d'autres points de transfert de contrôle prédéterminés. Les modalités de crédit normales sont de 30 à 90 jours après facturation.

Le Groupe considère s'il y a d'autres promesses dans le contrat représentant des obligations de prestation séparées auxquelles une partie du prix de transaction doit être affectée, mais cela ne se produit qu'occasionnellement.

Le prix de transaction est généralement fixe, mais le Groupe tient compte des effets liés à une contrepartie variable. Le prix de transaction n'est pas ajusté pour les effets liés à une composante de financement importante, vu que la période entre le transfert de contrôle et le paiement attendu s'élève en général à un an ou moins. Les taxes de vente, taxes sur la valeur ajoutée et autres taxes similaires sur le revenu sont exclus des produits.

Les éléments principaux qui impactent la contrepartie à recevoir sont les volumes et le prix du bien par tonne tel que défini dans le contrat sous-jacent. Le prix par tonne est basé sur la valeur de marché des biens similaires augmentée des coûts liés au transport et transbordement, le cas échéant.

Une partie du prix de transaction peut être variable, parce que le Groupe peut vendre des biens à certains clients avec des rabais, remises, des dispositions « take-or-pay » ou autres caractéristiques qui sont considérées comme des contreparties variables. Les rabais et les remises ne sont pas significatifs et ne sont pas mentionnés séparément. Les contrats comprenant des dispositions « take-or-pay » imposent aux clients de payer des paiements de déficit si les volumes imposés, tels que définis par le contrat, ne sont pas achetés. Les paiements de déficit sont comptabilisés en produits lorsque la probabilité que le client achète le volume minimum est faible, sujet à renégociation du contrat et la recouvrabilité.

Quand les sous-produits sont vendus, les produits liés sont comptabilisés en résultat comme autres produits.

(i) Contrepartie variable

Si la contrepartie d'un contrat comprend un montant variable, le Groupe estime le montant de la contrepartie auquel il aura droit en échange de la fourniture des biens promis au client. La contrepartie variable est estimée à la passation du contrat avec le client et elle est limitée jusqu'au moment où il est hautement probable que le dénouement ultérieur de l'incertitude relative à la contrepartie variable ne donnera pas lieu à un ajustement significatif à la baisse du montant cumulé des produits des activités ordinaires comptabilisé. Certains contrats offrent aux clients des remises sur base de la quantité. Ces remises donnent lieu à une contrepartie variable.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

(ii) Composante de financement importante

En général, le Groupe perçoit des avances à court terme de ses clients. Sur base de la simplification de la norme IFRS 15, le Groupe n'ajuste pas le montant de la contrepartie promis pour tenir compte des effets d'une composante de financement importante si, au moment de la passation du contrat, elle s'attend à ce que l'intervalle entre le moment où elle fournira un bien ou un service promis au client et le moment où le client paiera ce bien ou ce service n'excède pas un an.

Dans le cas où le Groupe perçoit des avances à long terme des clients, le prix de transaction pour tel contrat est actualisé, au taux qui serait reflété dans une transaction de financement distincte entre elle et le client au moment de la passation du contrat.

ii Soldes de contrat

(i) Créances commerciales

Une créance est un droit inconditionnel de l'entité à une contrepartie (c-à-d., seul l'écoulement du temps détermine que le paiement de la contrepartie est exigible).

(ii) Passifs sur contrat

Un passif sur contrat est une obligation de l'entité de fournir à un client des biens ou des services pour lesquels l'entité a reçu une contrepartie du client (ou pour lesquels un montant de contrepartie est exigible). Si le client paie la contrepartie avant que l'entité ne fournisse un bien ou un service au client, l'entité doit présenter le contrat comme un passif sur contrat au moment où le paiement est effectué ou au moment où le paiement est exigible (selon ce qui se produit en premier). Les passifs sur contrat sont comptabilisés comme produits quand le Groupe effectue les prestations conformément au contrat.

iii Prestations de services

Les produits provenant des prestations de service sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement de la transaction à la date de clôture.

u) Produits et charges financiers

i Intérêts

Les charges et les produits d'intérêt sont comptabilisés en fonction du temps écoulé, compte tenu du rendement effectif de l'actif et du passif. Le rendement effectif d'un actif est le taux d'intérêt qui actualise exactement les encaissements et décaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'actif ou du passif de manière à obtenir la valeur comptable initiale de l'actif ou du passif.

ii Produits de dividendes

Les dividendes sont comptabilisés sur base de l'encaissement de trésorerie ou au moment où ils sont annoncés, ce qui correspond généralement à la date à laquelle il est probable qu'ils iront au détenteur de la participation.

iii Charges financières

Les charges financières comprennent les charges d'intérêt sur les emprunts, le détricotage de l'actualisation des provisions, la charge d'intérêt sur les avantages du personnel, les variations de juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats, les pertes de valeur comptabilisées sur les actifs financiers, ainsi que les pertes sur les instruments de couverture comptabilisées en résultat. Les coûts d'emprunt qui ne sont pas attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié sont comptabilisés en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

v) Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs non courants, ou les groupes destinés à être cédés comprenant des actifs et passifs, sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable sera recouvrée principalement par une vente plutôt que par leur utilisation. Immédiatement avant la classification comme actifs détenus en vue de la vente, les actifs (ainsi que tous les actifs et passifs au sein des groupes destinés à être cédés) sont mis à jour, conformément aux méthodes comptables applicables du Groupe. Ensuite, lors de leur classification initiale en tant que « détenus en vue de la vente », les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés sont comptabilisés au montant le plus bas entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Un groupe destiné à être cédé est un groupe d'actifs, avec éventuellement des passifs associés, que le Groupe a l'intention de céder dans le cadre d'une transaction unique. La base d'évaluation imposée aux actifs non courants détenus en vue de la vente s'applique au groupe dans sa globalité et toute perte de valeur en résultant vient diminuer la valeur comptable des actifs non courants du groupe destiné à être cédé dans les règles d'affectation requis par IAS 36.

Les pertes de valeur constatées dans le cadre de la classification initiale comme « détenus en vue de la vente » sont comptabilisées en résultat. Il en va de même des écarts résultant de toute réévaluation ultérieure, mais les gains ne sont pas comptabilisés au-delà de toute perte de valeur cumulée.

Une activité abandonnée est une composante du Groupe qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte cédée ou détenue en vue de la vente, ou une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.

La classification comme activité abandonnée se fait à la date de sa cession ou au moment où l'activité répond aux critères de classification comme détenue en vue de la vente. Les groupes destinés à être cédés peuvent également être qualifiés d'activités abandonnées.

Lorsqu'une activité est classée en activité abandonnée, l'état de résultat global comparatif est retraité comme si l'activité avait satisfait aux critères d'une activité abandonnée à compter de l'ouverture de la période comparative.

w) Information financière dans les économies hyperinflationnistes

Le Groupe applique la norme IAS 29 – Information financière dans les économies hyperinflationnistes - pour les activités qu'il exerce en Turquie. Vu que le taux d'inflation cumulé sur trois ans dépasse 100% en Turquie, les activités du Groupe en Turquie entrent dans le champ d'application de la norme IAS 29 - Information financière dans les économies hyperinflationnistes - à compter du 1er janvier 2022. La Turquie est dès lors également répertoriée comme hyperinflationniste par le groupe de travail sur les pratiques internationales du Centre for Audit Quality, qui surveille le statut des pays « hautement inflationnistes ». La dernière norme IAS 29 modifiée est applicable à compter du 1er janvier 2009.

Le principe de base de la norme IAS 29 est que les états financiers d'une entité qui présente ses informations dans la monnaie d'une économie hyperinflationniste doivent être présentés dans l'unité de mesure en vigueur à la date de clôture. Les retraitements sont effectués en appliquant un indice général des prix. Les éléments monétaires et les autres éléments qui sont déjà exprimés dans l'unité de mesure à la date de clôture ne sont pas retraités. Les autres postes sont retraités sur la base de la variation de l'indice général des prix entre la date à laquelle ces postes ont été acquis, réévalués ou encourus et la date de clôture du bilan. L'indice des prix appliqué est l'indice des prix à la consommation de la Turquie tel que publié par l'Institut turc de la statistique.

Le Groupe applique les quatre étapes suivantes pour retraiter l'état de la situation financière et le compte de résultat des entités turques qui sont dans le champ d'application de l'IAS 29 :

Étape 1 : retraitement de l'état de la situation financière au début de la période de reporting.

Étape 2 : retraitement de l'état de la situation financière à la fin de la période de reporting.

Étape 3 : retraitement du compte de résultats et des autres éléments du résultat global pour la période de reporting.

Étape 4 : calculer et présenter séparément le gain ou la perte sur la position monétaire nette.

Il y aura également des impacts sur l'état des variations des capitaux propres et sur l'état des flux de trésorerie à la suite de ce processus.

Le montant retraité d'un élément non monétaire est réduit conformément aux normes IFRS appropriées lorsqu'il dépasse la valeur recouvrable.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Les montants comparatifs n'ont pas été retraités car la monnaie de présentation est l'euro, qui n'est pas une monnaie dans une économie hyperinflationniste.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de l'impact du retraitement de l'hyperinflation en Turquie sur le compte de résultats et sur l'état de la situation financière de l'année en cours et de l'année précédente :

Impact hyperinflatieherziening op geconsolideerde jaarrekening

EN MILLIERS D'EUROS		2024	2023
Impact sur les états financiers consolidés			
	Chiffre d'affaires	4.148	8.587
	Coûts des ventes (-)	(8.715)	(7.985)
	Autres produits d'exploitation	(127)	(270)
	Coûts administratifs et commerciaux (-)	(326)	(407)
	Variation de taux de change (-)	465	913
	Dépréciation et amortissement (-)	(124)	(463)
	Produits financiers	18	(595)
Note 13	Produits financiers (gain sur la position monétaire nette)	9.282	(4.218)
	Impôts courants	(75)	(564)
	Impôts différés	(2.060)	(3.260)
	Total	2.485	(8.261)
Impact sur l'état consolidé de la situation financière			
Note 16	Immobilisations corporelles	8.430	12.513
	Stocks	(206)	156
État des capitaux propres	Bénéfices non distribués	(3.689)	(17.528)
État des capitaux propres	Intérêts minoritaires		
	Bénéfice / (Perte) pour la période	(2.485)	8.261
	Impôts différés	(2.056)	(3.167)
État des capitaux propres	Ajustement de la conversion des devises	5	(235)
	Total	0	0

Le faible retraitement du chiffre d'affaires par rapport au retraitement élevé du coût des ventes s'explique par des raisons de calendrier : les pertes réalisées en Turquie au cours des premiers mois de 2024 ont été compensées par les bénéfices des derniers mois de 2024. Les pertes des premiers mois ont eu plus d'impact sur l'ajustement pour hyperinflation du compte de résultats que les bénéfices des derniers mois.

x) Secteurs opérationnels

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8 Secteurs opérationnels, le Groupe fournit dans la note 33 Informations sectorielles les informations requises sur (1) les informations générales sur les facteurs utilisés pour identifier les secteurs à présenter de l'entité, les jugements portés dans l'application des critères d'agrégation et les types de produits et services à partir desquels chaque secteur à présenter génère ses produits, (2) les informations par secteur à présenter sur le bénéfice ou la perte et (3) les rapprochements requis avec les autres éléments présentés dans ces états financiers consolidés.

y) Nouvelles normes et interprétations publiées mais pas encore en vigueur

Les normes et interprétations publiées à la date de publication des états financiers du Groupe mais qui ne sont pas encore entrées en vigueur sont présentées ci-dessous. Le Groupe ne mentionne que les normes et interprétations qui auront probablement un impact sur sa situation financière, ses performances et/ou les informations à fournir. Le Groupe prévoit d'adopter ces normes, le cas échéant, lors de leur entrée en vigueur.

Absence de convertibilité – Amendements à IAS 21

En août 2023, l'IASB a publié des amendements à IAS 21 Effets des variations des cours des monnaies étrangères afin de préciser comment une entité doit évaluer si une monnaie est convertible et comment elle doit déterminer un cours de change au comptant en l'absence de convertibilité. Les amendements exigent également la fourniture d'informations permettant aux utilisateurs des états financiers de comprendre comment la non-convertibilité de la devise affecte ou devrait affecter la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de l'entité.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Les amendements sont entrés en vigueur au cours de l'exercice actuel et doivent être appliqués rétrospectivement aux transactions de vente et de cession-bail conclues après la date d'application initiale de la norme IFRS 16.

Les amendements n'ont pas eu d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

IFRS 18 Présentation et informations à fournir dans les états financiers

En avril 2024, l'IASB a publié la norme IFRS 18, qui remplace la norme IAS 1 Présentation des états financiers. La norme IFRS 18 introduit de nouvelles exigences en matière de présentation dans le compte de résultats, y compris des totaux et sous-totaux spécifiés. En outre, les entités sont tenues de classer tous les produits et charges dans le compte de résultats dans l'une des cinq catégories suivantes : opérationnelles, investissement, financement, impôts sur le résultat et activités abandonnées, les trois premières étant nouvelles.

Elle exige également la fourniture d'indicateurs de performance nouvellement définis par la direction, de sous-totaux des produits et des charges, et inclut de nouvelles exigences en matière d'agrégation et de désagrégation des informations financières en fonction des « rôles » identifiés des états financiers primaires (PFS) et des notes.

En outre, des modifications de portée limitée ont été apportées à la norme IAS 7, Tableau des flux de trésorerie, qui consistent notamment à modifier le point de départ pour déterminer les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles selon la méthode indirecte, en remplaçant « résultat » par « résultat opérationnel », et à supprimer l'option concernant le classement des flux de trésorerie provenant des dividendes et des intérêts. En outre, plusieurs autres normes ont été modifiées en conséquence.

La norme IFRS 18 et les amendements aux autres normes s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, mais une application anticipée est autorisée et doit être mentionnée. La norme IFRS 18 s'appliquera de manière rétrospective.

Le Groupe est actuellement en train d'identifier tous les impacts que les amendements auront sur les états financiers primaires et les notes aux états financiers.

IFRS 19 Filiales sans obligation publique d'information : informations à fournir

En mai 2024, l'IASB a publié la norme IFRS 19, qui permet aux entités éligibles d'opter pour l'application de ses exigences réduites en matière d'informations à fournir tout en continuant d'appliquer les exigences de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des autres normes comptables IFRS. Pour être éligible, à la fin de la période de reporting, une entité doit être une filiale telle que définie dans la norme IFRS 10, ne peut pas avoir d'obligation publique d'information et doit avoir une société mère (ultime ou intermédiaire) qui prépare des états financiers consolidés, disponibles pour un usage public, qui sont conformes aux normes comptables IFRS.

La norme IFRS 19 entrera en vigueur pour les périodes comptables commençant le 1er janvier 2027 ou après cette date, une application anticipée étant autorisée.

Le Groupe ayant émis une obligation qui est négociée sur un marché de gré à gré (« over-the-counter », OTC), il n'est pas éligible à l'application de la norme IFRS 19.

2. Financieel risicobeheer

Aperçu

L'utilisation d'instruments financiers expose le Groupe aux risques suivants :

- risque de crédit ;
- risque de change ;
- risque de taux d'intérêt ;
- risque de liquidité ;
- risque lié au prix des matières premières.

La présente note traite de l'exposition du Groupe à chacun des risques précités, les objectifs, politiques et procédures en matière d'évaluation et de gestion des risques mis en place par le Groupe, ainsi que la gestion du capital. Toute information quantitative complémentaire est disponible à travers des états financiers consolidés, en particulier dans la note 31 relative aux instruments financiers.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que le Groupe subit une perte financière si un client ou une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations contractuelles.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Aucune exposition significative n'est réputée exister en vertu de l'éventuelle non-exécution des contreparties à des instruments financiers, sauf pour les créances commerciales et autres créances détenues par le Groupe.

Dans la mesure où le groupe a grand nombre de clients répartis dans le monde, il n'existe qu'une concentration limitée des risques de crédit liés aux créances commerciales et autres créances.

Ce type de risque financier est géré de façon décentralisée.

Le Groupe enregistre une provision pour dépréciation qui représente le montant estimé des pertes encourues au titre des créances commerciales et autres créances (voir méthode comptable h) Instruments financiers et note 31).

Risque de change

Le Groupe est exposé à divers types de risque de change :

- risque de conversion ;
- risque économique ;
- risque transactionnel.

Le Groupe ne dispose actuellement d'aucune couverture documentée d'un investissement net dans une activité à l'étranger.

L'exposition économique est le risque de voir la position concurrentielle de la société impactée par des variations des taux de change.

L'exposition transactionnelle porte sur les engagements contractuels en devises autres que la monnaie fonctionnelle.

Le Groupe dispose depuis 2007 d'une politique de gestion des risques précités.

Le risque économique peut être couvert au niveau de l'entité, à des conditions strictes et pour une durée limitée. La comptabilité de couverture de flux de trésorerie est ainsi appliquée.

Les expositions transactionnelles sont systématiquement couvertes si elles sont significatives.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est géré au niveau de la dette financière nette consolidée du Groupe, avec pour objectif principale de garantir le coût à moyen terme.

À cette fin, le Groupe gère ce risque de façon centralisée, sur base des évolutions de sa dette financière nette consolidée. La connaissance de cette dette est conférée par un rapport régulier, décrivant la dette financière de chaque entité, y compris ses divers composants et caractéristiques.

Le département Trésorerie du Groupe émet régulièrement des avis sur le sujet à l'intention du Comité de direction.

Risque de liquidité

Afin de garantir la liquidité et la flexibilité financière à tout moment, le Groupe, en plus de sa trésorerie disponible, a recours à plusieurs lignes de crédit engagées et non engagées dans plusieurs devises et pour des montants jugés adéquats aux vues des besoins de financement actuels et futurs.

Risque lié au prix des matières premières

Les processus de production du Groupe nécessitent des apports importants d'énergie (principalement du gaz et de l'électricité). La volatilité continue des marchés de l'énergie a exposé le Groupe au risque de hausse des coûts des matières premières. Pour atténuer ce risque, les stratégies suivantes ont été adoptées : (i) augmenter l'efficacité énergétique, (ii) permettre la flexibilité des sources d'énergie et (iii) établir une matrice de couverture de type « long to short » avec des bandes cibles étroites.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

3. Regroupements d'entreprises et acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle

(a) Regroupements d'entreprises

Acquisition de Strategic Materials Inc. (SMI) au 4 juin 2024 (recyclage de verre)

Le 4 juin 2024, le Groupe a obtenu, par l'intermédiaire de la société nouvellement créée Sibelco Glass NAM, LLC, le contrôle du groupe Strategic Materials Inc. (ci-après dénommé « SMI ») en acquérant 100 % des actions de la société mère SMI Topco Holdings, LLC par le biais d'un accord de fusion entre ces sociétés. Le groupe SMI est un groupe de recyclage du verre présent aux États-Unis d'Amérique (USA), au Mexique et au Canada. Le groupe SMI avait déposé le bilan (Chapter 11) aux États-Unis en décembre 2023 en raison de difficultés macroéconomiques et d'une concurrence accrue. SMI est l'un des principaux recycleurs nord-américains avec plus de 125 ans d'histoire. La société transforme le verre post-industriel et post-consommation en calcin et transforme les plastiques en résines pour diverses applications.

L'acquisition de ce groupe de recyclage du verre en Amérique du Nord s'inscrit dans le plan stratégique visant à développer davantage l'activité de recyclage du verre. Cette acquisition a notamment permis au Groupe de pénétrer le marché du recyclage du verre en Amérique, en profitant de la situation de ce recycleur de verre en vertu du Chapter 11.

Le Groupe a acquis les 24 entités juridiques suivantes dans le cadre de ce regroupement d'entreprises :

1	SMI Topco Holdings, LLC	Etats-Unis
2	SMI Group Ultimate Holdings, Inc.	Etats-Unis
3	SMI Group Holdings, LLC	Etats-Unis
4	SMI Group Acquisitions, Inc.	Etats-Unis
5	Strategic Materials Holding Corp.	Etats-Unis
6	NexCycle, Inc.	Etats-Unis
7	NexCycle Canada Ltd.	Canada
8	NexCycle Plastics Properties Ltd.	Canada
9	NexCycle Industries Ltd.	Canada
10	Industries NexQuebec Inc.	Canada
11	NexCycle Properties Ltd.	Canada
12	NexCycle Plastics, Inc.	Canada
13	Strategic Materials Corp.	Etats-Unis
14	Ripple Glass, LLC	Etats-Unis
15	NexCycle, Inc.	Etats-Unis
16	SMI Nutmeg HoldCo, LLC	Etats-Unis
17	SMI Reflective Recycling HoldCo, LLC	Etats-Unis
18	Container Recycling Alliance, LLC	Etats-Unis
19	SMI Equipment, Inc.	Etats-Unis
20	SMI BevCon HoldCo, LLC	Etats-Unis
21	SMI Reflective Industries HoldCo, LLC	Etats-Unis
22	SMI Reflective Recycling NE HoldCo, LLC	Etats-Unis
23	American Specialty Glass, Inc.	Etats-Unis
24	Strategic Materials Mexicana S.A. de C.V.	Mexique

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Le Groupe a encouru €12.3 millions de coûts de transaction (honoraires de transaction, frais juridiques, due diligence et conseil en M&A) pour réaliser cette acquisition. Ces frais de transaction ont été comptabilisés en autres charges opérationnelles – voir note 10 – dans le compte de résultats.

Depuis son acquisition le 4 juin 2024, l'acquisition de SMI a contribué au chiffre d'affaires du Groupe pour un montant de €159.0 millions et au résultat net du Groupe pour un montant de €-33.1 millions (perte). Si l'acquisition avait eu lieu début 2024, l'impact sur le chiffre d'affaires et le résultat net du Groupe aurait été plus élevé, respectivement de €108.4 millions et €6.1 millions (chiffres du 1er janvier 2024 à la date d'acquisition du 4 juin 2024).

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris à la date d'acquisition (4 juin 2024) dans le cadre de l'acquisition de SMI :

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	VALEUR COMPTABLE AVANT L'ACQUISITION	AJUSTEMENTS À LA JUSTE VALEUR	VALEURS À LA DATE D'ACQUISITION
Immobilisations corporelles	16	133.696		133.696
Droit d'utilisation des actifs		93.234	(24.805)	68.430
Immobilisations incorporelles sauf goodwill	17	61.832	80.657	142.489
Autres actifs non-courants		8.060		8.060
Stocks		12.722		12.722
Créances clients		34.025		34.025
Autres créances		2.240		2.240
Actifs d'impôt différé	20	531	(531)	(0)
Trésorerie et équivalents de trésorerie		24.467		24.467
Total des actifs identifiables acquis		370.808	55.321	426.129
Emprunts et dettes financières		6		6
Obligations de location		(91.726)	23.296	(68.430)
Provisions	28	(2.829)	(456)	(3.285)
Engagements vers le personnel	27			
Autres passifs à long terme		(861)		(861)
Dettes fournisseurs		(21.048)		(21.048)
Autres créditeurs		(14.342)		(14.342)
Passifs d'impôt différé	20		(12.403)	(12.403)
Total des passifs assumés		(130.801)	10.437	(120.364)
Actifs et passifs nets identifiables		240.007	65.758	305.765
Goodwill sur acquisition au taux de clôture	17	106.319	(65.758)	40.561
Actif net acquis		346.327		346.327
Contrepartie payée, satisfaite en espèces		346.327		346.327
Trésorerie (reçue)		(24.467)		(24.467)
Contribution d'achat totale nette		321.860		321.860

La valeur comptable initiale de l'actif net total à la date d'acquisition s'élevait à €240.0 millions. Compte tenu du prix d'acquisition total de €346.3 millions, un montant provisoire de goodwill de €106.3 millions a dû être réexaminé et affecté dans le cadre d'une affectation du prix d'achat (Purchase Price Allocation ou PPA). Après cette affectation du prix d'achat, le Groupe a enregistré un goodwill de

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers
consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur
les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur
les états financiers statutaires

Informations complémentaires

consolidation résiduel de €40.6 millions sur cette acquisition. Un passif d'impôt différé a été comptabilisé sur ces ajustements de juste valeur, car ces augmentations et diminutions ne sont comptabilisées que dans les livres IFRS et non dans les livres locaux, générant ainsi des différences temporelles imposables. Aucun impôt différé n'a été comptabilisé sur le goodwill de consolidation restant, suite à l'exemption de comptabilisation initiale du goodwill de consolidation. L'affectation du prix d'achat (PPA) fait toujours l'objet de vérifications supplémentaires qui seront achevées dans le délai d'évaluation d'un an après la date d'acquisition.

Au 31 décembre 2024, le Groupe a procédé à une affectation préliminaire du prix d'achat, dans le cadre de laquelle les terrains et les bâtiments ont été évalués à leur juste valeur selon un rapport d'évaluation immobilière externe qui était également nécessaire lors du dépôt du Chapitre 11 et dont la validité a été revue lors de l'affectation du prix d'achat. Les équipements de production ont été évalués à leur juste valeur en utilisant une méthode de coût de remplacement amorti (DRC). Cette valorisation à la juste valeur des immobilisations corporelles n'a pas entraîné de nouvelle augmentation ou diminution à la date d'acquisition, car le montant correct de la juste valeur était déjà pris en compte dans le bilan d'ouverture, lors de la sortie du chapitre 11.

Les relations avec les fournisseurs ont été évaluées à une juste valeur de €15.7 millions selon la méthode MPEEM (méthode des excédents de bénéfices sur plusieurs périodes) à l'aide d'un business plan sur 10 ans. Elles sont considérées comme un actif important pour SMI, car l'approvisionnement en verre usagé est essentiel à la production de culets en verre.

Les relations clients ont été évaluées à une juste valeur de €65.2 millions en utilisant la méthode de l'exemption de redevance (Relief-from-royalty method, RFRM), la méthode MPEEM ayant déjà été utilisée pour l'évaluation des relations fournisseurs. Ces relations clients répondent à l'exigence contractuelle et légale, étant donné que SMI conclut régulièrement des contrats avec ses clients.

La technologie et les marques ont également été évaluées selon la méthode de l'exemption de redevances. La juste valeur de la technologie et des marques s'élève respectivement à €48.6 millions et €13.0 millions. La technologie concerne le processus de fabrication de SMI qui trie, traite le verre usagé et le transforme en calcin. Les marques concernent plusieurs marques déposées détenues par SMI.

Il en résulte une augmentation des immobilisations incorporelles de €80.7 millions.

Les actifs au titre du droit d'utilisation et les dettes locatives ont été réévalués conformément à IFRS 16, ce qui a entraîné une diminution des actifs au titre du droit d'utilisation par rapport à la valeur comptable initiale de €24.8 millions dans les livres de SMI et une diminution des dettes locatives de €23.3 millions.

Les provisions pour démolition d'usines ont été calculées sur base des nouveaux plans de fermeture établis par le département développement durable du Groupe et ont entraîné une augmentation des provisions d'un montant de €0.5 million.

La variation des actifs d'impôts différés concerne les pertes fiscales reportées précédemment non comptabilisées dans le groupe SMI (car, dans le cadre de SMI, elles étaient en procédure de Chapter 11 et n'avaient donc pas suffisamment de bénéfices imposables prévisibles sur lesquels elles pouvaient être utilisées, ce qui a changé après l'acquisition par le groupe Sibelco) et les impôts différés sur les différences temporelles. Ceci a entraîné une augmentation de €4.9 millions.

Comme toutes ces augmentations et diminutions n'ont pas été reportées dans les livres fiscaux de SMI, un passif d'impôt différé a été comptabilisé sur ces différences temporelles imposables pour un montant de €17.9 millions.

L'goodwill de consolidation (provisoire) restant après l'affectation du prix d'achat s'élève à €40.6 millions. Aucun impôt différé n'a été comptabilisé sur ce goodwill de consolidation restant, suite à l'exemption de comptabilisation initiale sur le goodwill de consolidation.

(b) Affectation finale du prix d'achat en 2024 des acquisitions réalisées en 2023

Acquisition de Combustion Consulting Italy S.R.L.

Le 15 décembre 2023, le Groupe a obtenu le contrôle de Combustion Consulting Italy S.R.L. (ci-après dénommée « CC ») en acquérant 30% supplémentaires des actions de CCI pour un montant de €4.1 millions. Les premiers 20% des actions ont déjà été acquis par le Groupe en décembre 2022 pour un montant de €2.0 millions, à ce moment-là le Groupe n'avait pas encore le contrôle mais seulement une influence notable sur cette société. Pour la période se terminant le 31 décembre 2022, le

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Groupe a donc comptabilisé CCI en appliquant la méthode de la mise en équivalence. Actuellement, CCI est une filiale entièrement consolidée car nous avons le contrôle de cette entité. CCI est une start-up italienne d'ingénierie et de concession de licences qui développe de nouvelles technologies.

L'acquisition de cette startup italienne d'ingénierie et de licence s'inscrit dans le plan stratégique visant à renforcer les activités de recyclage du verre en Europe et son objectif principal était d'acquérir les brevets de sa nouvelle technologie.

L'acquisition de CCI a été réalisée en plusieurs étapes. Un premier paiement de €2.0 millions pour l'acquisition de 20% des actions de CCI a eu lieu en décembre 2022. Le jour où le Groupe a pris le contrôle, la juste valeur de ces 20% d'actions était de €2.7 millions et fait partie de la contrepartie totale payée pour l'acquisition de 50% des actions de CCI. À la date d'acquisition des 30 % d'actions restantes, un montant supplémentaire de €4,1 millions a été payé en espèces aux anciens propriétaires de la société, ce qui porte à €6.8 millions le montant total payé pour l'acquisition de 50% des actions de CCI. La différence entre la juste valeur des actions précédemment détenues (€2.7 millions) et le montant original payé pour l'acquisition de ces 20% d'actions précédemment détenues (€2.0 millions), représente un gain de réévaluation de €0.7 million comptabilisé dans le compte de résultat de l'entité mère de CCI.

Le Groupe a encouru €0.2 millions de frais de transaction (frais juridiques, etc.) pour réaliser cette acquisition. Ces frais de transaction ont été comptabilisés en autres charges opérationnelles dans le compte de résultats consolidé.

Le Groupe a finalisé l'affectation du prix d'achat au cours de l'année 2024, dans le délai d'un an à compter de la date d'acquisition. Aucune affectation préliminaire du prix d'achat n'a eu lieu au cours de l'année 2023, car l'acquisition a eu lieu très tard en décembre 2023 et aucune information n'était disponible à ce moment-là pour commencer un tel exercice d'affectation du prix d'achat.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs assumés à la date d'acquisition (15 décembre 2023) dans le cadre de l'acquisition de CCI :

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	VALEUR COMPTABLE AVANT L'ACQUISITION	AJUSTEMENTS À LA JUSTE VALEUR	VALEURS À LA DATE D'ACQUISITION
Immobilisations corporelles	16	60		60
Droit d'utilisation des actifs		56		56
Immobilisations incorporelles sauf goodwill	17	14	8.606	8.620
Autres actifs non-courants				
Stocks				
Créances clients		98		98
Autres créances				
Trésorerie et équivalents de trésorerie		374		374
Total des actifs identifiables acquis		602	8.606	9.209
Emprunts et dettes financières				
Obligations de location				
Provisions	28			
Engagements vers le personnel	27	(1)		(1)
Autres passifs à long terme				
Dettes fournisseurs		(10)		(10)
Autres créditeurs		(6)		(6)
Passifs d'impôt différé	20		(2.066)	(2.066)
Total des passifs assumés		(17)	(2.066)	(2.083)
Actifs et passifs nets identifiables		585	6.541	7.126
Goodwill sur acquisition au taux de clôture	17			
Actif net acquis				7.126
Contrepartie payée, satisfaite en espèces				4.100
Juste valeur des actions détenues antérieurement				2.733
Intérêts minoritaires (à la quote-part proportionnelle de la juste valeur de l'actif net identifiable)				293
Considération conditionnelle				
Trésorerie (reçue)				(374)
Contribution d'achat totale nette				6.752

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers
consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur
les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur
les états financiers statutaires

Informations complémentaires

La valeur comptable initiale de l'actif net total à la date d'acquisition s'élevait à €0,6 million. Compte tenu du montant total payé de €4.1 millions pour l'acquisition de 30% des actions, de la juste valeur des actions précédemment détenues dans la société pour un montant de €2.7 millions qui représentent 20% des actions et de la participation minoritaire du Groupe dans cette entité pour un montant de €0.3 million, un goodwill préliminaire de €6.5 millions a été comptabilisé au 31 décembre 2023.

Au cours de l'année 2024 et pendant la période d'évaluation, le Groupe a finalisé l'affectation du prix d'achat (PPA) afin de répartir davantage ce goodwill préliminaire entre les actifs identifiables comptabilisés ou non. L'affectation du prix d'achat s'est principalement concentrée sur l'évaluation de la juste valeur de la technologie brevetée et sur les implications en matière d'impôts différés.

Les marques, les relations avec les clients et les relations avec les fournisseurs n'étaient pas significatives au moment de l'acquisition, car la société est une start-up et n'est pas encore en phase de commercialisation.

L'acquisition a eu lieu principalement pour acquérir la technologie et les brevets créés par CCI. Cette technologie et ces brevets ont été évalués selon la méthode de l'« exemption de redevance », en appliquant un taux de redevance de 8.3% sur les revenus prévus du business plan sur les cinq prochaines années, en tenant également compte d'une valeur terminale calculée comme une perpétuité. Le taux de redevance de 8.3% sur le chiffre d'affaires a été calculé à partir d'une étude comparative des marges de profit d'entreprises comparables à CCI. Le taux d'actualisation appliqué dans le calcul était de 8.8% et basé sur le WACC après impôt pour l'Italie.

La juste valeur de ces actifs incorporels (technologie et brevets) s'élevait à €8.6 millions. Ces ajustements de juste valeur n'ayant pas été comptabilisés dans les comptes locaux, un passif d'impôt différé a été comptabilisé sur les différences temporelles imposables qui en résultent pour un montant de €2.1 millions. Après cette affectation du prix d'achat, il ne reste aucun goodwill de consolidation comptabilisé lié à cette acquisition. Le résultat de cette affectation du prix d'achat est présenté dans le tableau ci-dessus.

(c) Acquisitions en 2023 (comparatives) pour lesquelles l'affectation du prix d'achat final était déjà finalisée en 2023

Acquisition de Centro Raccolta Vetro S.r.l. (CRV) au 8 mars 2023 (recyclage de verre)

Le 8 mars 2023, le Groupe a obtenu par l'intermédiaire de SGS Estate S.r.l. le contrôle de Centro Raccolta Vetro S.r.l. (ci-après dénommée « CRV ») en acquérant les 83.9% d'actions restantes de CRV. Les premières 16.1% des actions ont déjà été acquises par le Groupe le 26 juin 2021, date à laquelle le Groupe n'avait pas encore le contrôle ou une influence notable sur cette société. CRV est une société de recyclage de verre basée à Trani (Italie) et était une entreprise familiale, détenue par M. Antonio Di Bari et Michele Di Bari.

L'acquisition de cette société de recyclage du verre dans le sud de l'Italie s'inscrit dans le plan stratégique visant à développer les activités de recyclage du verre en Europe et cette acquisition a permis au Groupe d'entrer sur le marché du recyclage du verre dans le sud de l'Italie. L'usine de CRV était la meilleure option pour entrer sur ce marché étant donné (i) l'approvisionnement - de bonnes relations avec les fournisseurs permettant de s'approvisionner en verre usagé à des prix moins élevés - (ii) la clientèle existante dans le sud de l'Italie et (iii) les permis de recyclage existants.

L'acquisition de CRV a été réalisée en plusieurs étapes. Un premier paiement de €0.4 millions pour l'acquisition de 16.1% des actions de CRV a eu lieu le 26 juin 2021. Le jour où le Groupe a obtenu le contrôle, la juste valeur de ces 16.1% d'actions était de €0,4 millions et fait partie de la contrepartie totale payée pour l'acquisition de 100% des actions de CRV. A la date à laquelle le Groupe a acquis les 83.9% d'actions restantes, un montant supplémentaire de €2.9 millions a été payé en espèces aux anciens propriétaires de la société, ce qui porte le montant total payé pour l'acquisition de 100% des actions de CRV à €3.3 millions.

Le groupe a encouru €0.2 millions de frais de transaction (frais juridiques, due diligence et études écologiques) pour mener à bien cette acquisition. Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs assumés à la date d'acquisition (8 mars 2022) liée à l'acquisition de CRV :

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	VALEUR COMPTABLE AVANT L'ACQUISITION	AJUSTEMENTS À LA JUSTE VALEUR	VALEURS À LA DATE D'ACQUISITION
Immobilisations corporelles	16	520	178	698
Droit d'utilisation des actifs			169	169
Immobilisations incorporelles sauf goodwill	17	43	3.364	3.406
Stocks		707		707
Créances clients		779		779
Autres créances		63		63
Trésorerie et équivalents de trésorerie		136		136
Total des actifs identifiables acquis		2.247	3.711	5.958
Emprunts et dettes financières				
Obligations de location			(169)	(169)
Provisions	28	(20)	(409)	(429)
Engagements vers le personnel	27	(342)	(6)	(348)
Dettes fournisseurs		(804)		(804)
Autres créditeurs		(187)		(187)
Passifs d'impôt différé	20		(750)	(750)
Total des passifs assumés		(1.353)	(1.335)	(2.688)
Actifs et passifs nets identifiables		893	2.376	3.270
Goodwill sur acquisition au taux de clôture	17			(0)
Actif net acquis				3.270
Contrepartie payée, satisfaite en espèces				3.270
Trésorerie (reçue)				(136)
Contribution d'achat totale nette				3.134

La valeur comptable initiale de l'actif net total à la date d'acquisition s'élevait à €0.9 millions. Compte tenu de la contrepartie totale payée de €3.3 millions, un montant supplémentaire de €2.4 millions a été affecté à diverses immobilisations corporelles et incorporelles et à des provisions et passifs de location, suite à l'affectation du prix d'achat qui a été finalisée en 2023. Après cette affectation du prix d'achat, le Groupe n'a pas enregistré de goodwill de consolidation restant sur cette acquisition. Un passif d'impôt différé a été comptabilisé sur ces ajustements de la juste valeur, car

ces augmentations de valeur ne sont comptabilisées que dans les comptes IFRS et non dans les comptes locaux, ce qui a généré des différences temporelles imposables.

Au 31 décembre 2023, le Groupe a procédé à l'affectation finale du prix d'achat, les terrains et les bâtiments étant évalués à leur juste valeur selon un rapport d'évaluation immobilière externe. Les équipements de transformation ont été évalués à leur juste valeur en utilisant la méthode du coût de remplacement amorti (DRC). Cette évaluation de la juste valeur des immobilisations corporelles a entraîné une augmentation de €0.2 millions. En outre, les relations clients non comptabilisées précédemment ont été évaluées en utilisant la méthode du dégrèvement de redevances, ce qui a donné lieu à une juste valeur des relations clients de €1.2 millions. Les relations avec les fournisseurs ont été évaluées à l'aide de la méthode des bénéfices excédentaires sur plusieurs périodes (MPEEM), étant donné qu'il existe des relations bénéfiques avec les fournisseurs qui permettent de s'approvisionner en verre usagé à des prix plus avantageux. La juste valeur des relations avec les fournisseurs s'élève à €2.2 millions. Les provisions pour la remise en état des sites et les contrats de location ont également été pris en compte dans l'affectation du prix d'achat. Étant donné que tous ces ajustements de la juste valeur n'ont pas été comptabilisés dans les comptes locaux, un passif d'impôt différé a été comptabilisé sur les différences temporelles imposables qui en résultent, pour un montant de €0.8 millions. Les résultats de cette affectation du prix d'achat sont présentés dans le tableau ci-dessus.

Impact des affectations finales du prix d'achat en 2024 sur les acquisitions de 2023 sur l'état de la situation financière de l'exercice précédent.

Les chiffres de l'année précédente dans les états primaires n'ont pas été retraités pour tenir compte de l'impact de cette allocation finale du prix d'achat en 2024 sur les acquisitions de 2023. Cet impact a été comptabilisé dans les chiffres de l'année en cours des états primaires. Le tableau ci-dessous présente l'état consolidé de la situation financière de 2023 si l'allocation du prix d'achat pour ces acquisitions de 2023 avait été retraitée dans les données comparatives (2023) :

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

2023

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	TEL QUE RAPPORTÉ EN 2023	RATTRAPAGE DE L'AMORTISSEMENT ET DE LA DÉPRÉCIATION DES AJUSTEMENTS DE LA RÉPARTITION DU PRIX D'ACHAT EN 2024	RETRAITÉE 2023
Actifs		3.070.112	2.066	3.072.178
Actifs non-courants		1.482.972	2.066	1.485.037
Immobilisations corporelles	16	978.388		978.388
Immobilisations incorporelles sauf goodwill	17	193.167	8.606	201.773
Droit d'utilisation des actifs	32	70.444		70.444
Goodwill	17	53.000	-6.541	46.459
Participations mises en équivalences	18	77.222		77.222
Actifs d'impôt différé	20	63.711		63.711
Actifs financiers non-courants	19	15.783		15.783
Engagements vers le personnel	27	18.541		18.541
Autres actifs non-courants	21	12.715		12.715
Actifs courants		1.586.484		1.586.484
Stocks	22	246.608		246.608
Actifs financiers courants	19	838		838
Créances clients	23	344.757		344.757
Autres créances	23	145.830		145.830
Actifs d'impôt courant	15	30.262		30.262
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24	818.189		818.189
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	11	657		657
Passifs et capitaux propres		3.070.112	2.066	3.072.178
Total capitaux propres		1.340.849	2.066	1.342.914
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		1.302.768		1.302.768
Capital souscrit	25	25.000		25.000
Primes d'émission		12		12
Bénéfices antérieurs et réserves légales		1.277.756		1.277.756
Intérêts minoritaires	5	38.081		38.081

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

2023

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	TEL QUE RAPPORTÉ EN 2023	RATTRAPAGE DE L'AMORTISSEMENT ET DE LA DÉPRÉCIATION DES AJUSTEMENTS DE LA RÉPARTITION DU PRIX D'ACHAT EN 2024	RETRAITÉE 2023
Passifs non-courants		956.201	2.066	958.267
Emprunts et dettes financières	26	350.212		350.212
Obligations de location	32	53.269		53.269
Provisions à long terme	28	208.946		208.946
Engagements vers le personnel	27	66.265		66.265
Passifs d'impôt différé	20	41.955	2.066	44.020
Dettes fournisseurs et autres créditeurs (non-courants)	29	7.701		7.701
Passifs contractuels	29	189.921		189.921
Autres passifs non-courants	30	37.932		37.932
Passifs courants		773.041		773.041
Dettes auprès des banques	26	4.154		4.154
Emprunts et dettes financières	26	14.310		14.310
Obligations de location	32	21.329		21.329
Provisions courantes	28	27.303		27.303
Dettes fournisseurs et autres créditeurs (non-courants)	29	436.962		436.962
Passifs contractuels	29	248.159		248.159
Passifs d'impôt courants	15	16.240		16.240
Autres passifs courants	30	4.584		4.584
Passifs qualifiés comme détenus en vue de la vente	11	21		21

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Le tableau ci-dessous présente le compte de résultats consolidé de 2023 si l'affectation du prix d'achat de ces acquisitions de 2022 avait été retraitée dans les données comparatives (2023) - Notez que l'affectation du prix d'achat de CCI n'a eu aucun impact sur le compte de résultat de 2023, car les immobilisations incorporelles nouvellement comptabilisées ne sont pas encore amorties, cette start-up n'étant pas encore pleinement opérationnelle :

2023		TEL QUE RAPPORTÉ EN 2023	RATTRAPAGE DE L'AMORTISSEMENT ET DE LA DÉPRÉCIATION DES AJUSTEMENTS DE LA RÉPARTITION DU PRIX D'ACHAT EN 2024	RETRAITÉE 2023
EN MILLIERS D'EUROS	NOTE			
Chiffre d'affaires	8	2.104.244		2.104.244
Coûts des ventes (-)	8	(1.532.201)		(1.532.201)
Bénéfice brut		572.043		572.043
Autres produits d'exploitation	9	44.726		44.726
Coûts administratifs et commerciaux (-)	8	(326.409)		(326.409)
Autres charges d'exploitation (-)	10	(45.766)		(45.766)
EBIT		244.594		244.594
Produits financiers	13	45.294		45.294
Charges financiers (-)	13	(75.563)		(75.563)
Quote-part dans le résultat des participations mises en équivalence (nette d'impôt)	18	6.347		6.347
				0
Bénéfice (Perte) avant charge d'impôt		220.672		220.672
Impôt sur le résultat	14	(62.756)		(62.756)
Bénéfice (perte) de l'exercice		157.916		157.916
Attribuable aux:				
Acctionnaires		155.311		155.311
Intérêts minoritaires	5	2.605		2.605
		157.916		157.916

(d) Regroupement d'entreprises en étapes

Au cours de l'exercice 2024, aucun regroupement d'entreprises n'a été réalisé en étapes.

En 2023, le Groupe a acquis 30% supplémentaires des actions de Combustion Consulting Italy S.R.L. (CCI) pour atteindre une participation de 50% dans cette société, ce qui lui a permis d'en prendre le contrôle. Après avoir pris le contrôle de CCI, le Groupe a également procédé à une augmentation de capital dans CCI, ce qui a modifié le pourcentage de propriété de CCI de 4.55%, avec pour résultat une participation du Groupe de 54,55% dans CCI. Avant cette acquisition par étapes, le Groupe détenait déjà 20 % des actions de CCI et cette société a donc été comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Pour plus d'informations, voir la note 3, a) sur les regroupements d'entreprises.

En outre, en 2023, le Groupe a également acquis les actions restantes de Centro Raccolta Vetro S.R.L. (CRV) pour atteindre une participation de 100% dans le capital social de CRV. Avant cette acquisition par étapes, le Groupe ne détenait qu'une participation de 16.1% dans CRV et cette société a été comptabilisée comme un investissement externe « détenu à des fins de transaction », car le Groupe n'avait ni contrôle, ni contrôle commun, ni influence notable sur cette société à ce moment-là. Pour plus d'informations, voir la note 3, a) sur les regroupements d'entreprises.

(e) Constitutions de nouvelles sociétés au sein du Groupe

En 2024, le Groupe a fondé deux nouvelles entités aux États-Unis :

- Sibelco Glass NAM, LLC
- Sibelco MergerSub, LLC

L'entité Sibelco Glass NAM, LLC est la société mère de Sibelco MergerSub, LLC. Cette dernière entité a été fusionnée le 4 juin 2024 avec la société mère du groupe SMI : SMI Topco Holdings, LLC. Après cette fusion, SMI Topco Holdings, LLC était une filiale directe de Sibelco Glass NAM, LLC.

En 2023, le Groupe a fondé une nouvelle entité au Canada, Separation Rapids SRL, avec Avalon Advanced Materials Inc. Le Groupe Sibelco contrôle cette entité grâce à sa participation de 60% dans sa société, tandis qu'Avalon Advanced Materials Inc. détient les 40% d'actions restantes de Separation Rapids SRL.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

4. Cessions et déconsolidation de filiales et d'autres activités

Au premier trimestre 2024, Sibelco Changshu Minerals Co Ltd a été liquidée. L'actif net de cette société liquidée à la date de liquidation se composait principalement de trésorerie et équivalents de trésorerie (pour 4,1 millions d'euros), qui ont toutefois été récupérés par la société mère Sibelco Asia. En outre, un écart de conversion (CTA) de €-2,8 millions a été constitué dans la société liquidée Changshu Minerals et de €+2,7 millions dans la société mère Sibelco Asia (sur l'investissement dans la filiale Changshu Minerals). Les deux montants du CTA ont été reclassés en résultat à la suite de la liquidation et ont entraîné un gain de liquidation de €0,1 million. Ce gain est présenté dans le compte de résultats en tant que produit financier.

En novembre 2023, le Groupe a vendu sa participation dans ses activités en Russie, ce qui a entraîné une perte de €26,8 millions (outre une perte supplémentaire de €3.3 millions sur la réduction de valeur d'un prêt intragroupe à recevoir avec les entités russes) - voir note 13 Coûts de financement nets sous Perte sur cession/ liquidation d'actifs financiers. Les activités en Russie comprenaient neuf entités : Azimut LLC, Kvarsevye peski CJSC, Ramenskiy GOK OJSC, Russian Mining Company CJSC, Sibelco Nebolchi LLC, Sibelco Recycling LLC, Sibelco Rus LLC, Sibelco Voronezh LLC et Trading House Hercules Moscow LLC. Le tableau suivant reflète l'effet de ces cessions :

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2023
Contrepartie en espèces reçue des acheteurs		41.049
Variation de taux de change reclassé au compte de résultats		32.050
Valeur comptable de la participation cédée dans nos activités en Russie		35.821
Bénéfice comptabilisé dans les coûts de financement nets	13	(26.822)

Le tableau ci-dessous présente le solde de clôture de l'activité russe à la date de la cession.

EN MILLIERS D'EUROS

Total des actifs déconsolidés	56.804
Actifs non-courants	19.717
Immobilisations corporelles	14.562
Immobilisations incorporelles sauf goodwill	1.888
Droit d'utilisation des actifs	996
Actifs d'impôt différé	2.027
Actifs financiers non-courants	242
Autres actifs non-courants	2
Actifs courants	37.087
Stocks	6.528
Créances clients	1.880
Autres créances	5.324
Actifs d'impôt courant	827
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22.528
Total des passifs déconsolidés	20.983
Passifs non-courants	14.084
Emprunts et dettes financières	5.866
Obligations de location	545
Provisions à long terme	6.959
Passifs d'impôt différé	714
Passifs courants	6.899
Dettes auprès des banques	544
Provisions courantes	3
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	6.253
Passifs d'impôt courant	99
Actifs et passifs nets déconsolidés	35.821

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

5. Participations ne donnant pas le contrôle

Le tableau suivant présente les informations financières liées aux filiales qui ont des participations ne donnant pas le contrôle. Les montants figurant ci-dessous ne reflètent pas les impacts de l'élimination des transactions intra-groupe :

Quote-part des participations ne donnant pas le contrôle :

NOM	PAYS DE CONSTITUTION ET D'ACTIVITÉ	2024	2023
Act&Sorb BV	Belgique	0,02%	0,02%
Alabanda Madencilik Dis Ticaret AS	Turquie	0,02%	0,02%
Alinda Madencilik Sanayi Ve Ticaret AS	Turquie	36,47%	36,47%
Cave Riunite Piacenza Est S.R.L.	Italie	38,46%	45,45%
Combustion Consulting Italy S.R.L.	Italie	50,00%	50,00%
High 5 Recycling Group NV	Belgique	0,00%	0,00%
Kvarsevye peski CJSC	Russie	49,00%	49,00%
LLC Silica Holdings	Pays-Bas	50,00%	50,00%
Minérale SA	Belgique	51,64%	51,65%
PJSC Novoselovskoe GOK	Ukraine	0,00%	0,00%
Ramenskiy GOK OJSC	Russie		
Separation Rapids SRL	Canada	40,00%	40,00%
Sibelco Clay Trading S.A.	Espagne	0,02%	0,02%
Sibelco Green Solutions S.R.L.	Italie	0,00%	10,00%
Sibelco Japan Ltd	Japon	30,00%	30,00%
Sibelco Minerales Ceramicos	Espagne	0,02%	0,02%
Sibelco Minerales S.L.	Espagne	0,02%	0,02%
Sibelco Turkey Madencilik Tic AS	Turquie	0,02%	0,02%
Somfer	Italie	40,00%	40,00%

En 2023, le Groupe a pris le contrôle de son ancienne entreprise associée Combustion Consulting Italy S.R.L., avec une participation minoritaire de 45.45%, et en 2024, le Groupe a acquis 6,99 % supplémentaires des actions, portant la participation ne donnant pas le contrôle à 38,46 % en 2024. En outre, le Groupe a incorporé l'entité canadienne Separation Rapids SRL, avec des intérêts minoritaires de 40% depuis 2023.

En 2023, le Groupe a également acheté la totalité de la participation minoritaire de 76% dans Act&Sorb et une participation minoritaire de 4.04% dans Cave Riunite Piacenza Est S.R.L. En 2024, le Groupe détient ce pourcentage de participation ne donnant pas le contrôle dans les deux sociétés.

Compte de résultats résumé à 100%

EN MILLIERS D'EUROS	2024	2023
Chiffre d'affaires	319.998	366.560
Coûts des ventes (-)	(295.582)	(317.764)
Bénéfice brut	24.417	48.796
Autres produits d'exploitation	2.061	1.777
Frais de vente et d'administration (-)	(20.766)	(18.070)
Autres charges d'exploitation (-)	(13.963)	(8.872)
EBIT	(8.251)	23.632
Produits financiers	21.640	4.381
Charges financiers (-)	(6.430)	(11.017)
Bénéfice (Perte) avant charge d'impôt	6.959	16.995
Impôt sur le résultat	(5.467)	(8.098)
Bénéfice (perte) de l'exercice	1.492	8.897
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	2.763	2.605
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle	(1.008)	(1.067)

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Etat résumé de la situation financière au 31 décembre à 100%

EN MILLIERS D'EUROS	2024	2023
Actifs	566.508	358.467
Actifs non-courants	326.604	224.682
Actifs courants	239.904	583.148
Passifs	192.951	115.631
Passifs non-courants	73.790	101.938
Passifs courants	119.161	217.569
Capitaux propres	373.558	365.579
Attribuable aux:		
Acctionnaires	333.893	327.499
Intérêts minoritaires	39.665	38.081

Information résumée des flux de trésorerie à 100%

EN MILLIERS D'EUROS	2024	2023
Comptant net lié aux activités opérationnelles	4.041	36.649
Comptant net utilisé dans les activités d'investissement	(14.189)	(23.723)
Flux de trésorerie net lié aux activités de financement	13.149	21.997
Augmentation/(diminution) de trésorerie et équivalents de trésorerie	3.001	34.923

6. Partenariats

(a) Co-entreprises

Le Groupe détient une participation de 50 pourcents dans Ficarex SRO, une entité contrôlée conjointement active dans l'extraction et la transformation du sable de silice en République tchèque. Cette participation est comptabilisée en vertu de la méthode de la mise en équivalence dans les états financiers consolidés.

Le Groupe détient une participation de 50 pourcents dans Dansand A/S, une entité contrôlée conjointement active dans l'extraction et la transformation du sable de silice au Danemark. Cette participation est comptabilisée en vertu de la méthode de la mise en équivalence dans les états financiers consolidés.

Le Groupe détient une participation de 26.90 pourcents dans Cape Silica Holdings Pty Ltd, une coentreprise impliquée dans le développement et l'exploration des sables siliceux en Australie. La participation du Groupe dans Cape Silica Holdings Pty Ltd est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans les états financiers consolidés.

Les principes comptables appliqués aux coentreprises sont identiques et cohérents avec ceux appliqués au groupe.

Les tableaux ci-dessous présentent le résumé des informations financières des co-entreprises sur base des états financiers IFRS et la réconciliation avec la valeur comptable dans les états financiers consolidés :

Etat résumé de la situation financière

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2024	2023
Actifs		121.414	103.092
Actifs non-courants		65.400	60.281
Actifs courants		56.014	42.811
Passifs		8.700	7.965
Passifs non-courants		2.741	2.902
Passifs courants		5.959	5.063
Capitaux propres		112.714	95.128
Valeur comptable de l'investissement	18	50.027	44.995

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Compte de résultats résumé

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2024	2023
Chiffre d'affaires		50.345	49.056
Coûts des ventes (-)		(31.227)	(30.851)
Bénéfice brut		19.118	18.205
Autres produits d'exploitation		97	230
Frais de vente et d'administration (-)		(7.552)	(7.358)
Autres charges d'exploitation (-)		(306)	
EBIT		11.357	11.077
Produits financiers		1.552	1.498
Charges financiers (-)		(143)	(172)
Bénéfice (Perte) avant charge d'impôt		12.765	12.404
Impôt sur le résultat		(1.404)	(2.584)
Bénéfice (perte) de l'exercice		11.361	9.820
Quote-part du Groupe dans le résultat de l'exercice ¹⁸		4.688	4.019

Le Groupe n'a connaissance d'aucun passif éventuel matériel ni d'aucun engagement en capital dans ses coentreprises aux 31 décembre 2024 et 2023.

Pour plus d'informations sur ces parties liées, voir note 36 Parties liées.

(b) Activités conjointes

Le Groupe a une activité conjointe importante, Mineração Jundu Ltda, impliquée dans l'extraction et le traitement du sable siliceux au Brésil. Le Groupe détient une part de 50% de la propriété de ce groupe (y compris ses deux filiales Jundu Nordeste Mineracao Ltda et Portsmouth Participações Ltda) et a droit à une part proportionnelle des bénéfices/pertes. Un jugement est nécessaire pour classer cet accord conjoint. Le Groupe a évalué ses droits et obligations découlant de l'accord et a conclu que l'accord conjoint dans Mineração Jundu Ltda peut être considéré comme une opération conjointe.

7. Participations dans des entreprises associées

Le Groupe détient une participation de 49.9 pourcents dans Maffei Sarda Silicati SRL, une société italienne active dans la production de sable feldspathique et de feldspath en Italie. Cette participation est comptabilisée en vertu de la méthode de la mise en équivalence dans les états financiers consolidés.

Le Groupe détient une participation de 25.1 pourcents dans Glassflake Limited, une société basée au Royaume-Uni active dans la fabrication d'un produit innovant à base de silice qui trouve une application dans les peintures, les revêtements et le plastique. Cette participation est comptabilisée en vertu de la méthode de la mise en équivalence dans les états financiers consolidés.

Le Groupe détient une participation de 12.10 pourcents dans Eion Corp, une société américaine de technologie de capture et de séquestration du carbone qui offre des solutions pour l'élimination du carbone. Sur base de l'analyse de tous les faits et circonstances, le Groupe a jugé que bien que nous détenions moins de 20 pourcents des actions d'Eion Corp, nous avons une influence notable sur Eion Corp. Par conséquent, la participation du Groupe dans Eion Corp est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans les états financiers consolidés.

En 2024, le Groupe a acquis une participation supplémentaire de 2.67 pourcents dans Diatreme Resources Limited, un producteur australien émergent de sables minéraux et siliceux, ce qui porte le pourcentage total de participation à 22.58 pourcents. Par conséquent, la participation du Groupe dans Diatreme Resources Limited est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans les états financiers consolidés.

En 2023, le Groupe a acquis une participation supplémentaire de 34.33 pourcents dans Combustion Consulting Italy S.R.L., obtenant ainsi le contrôle de cette société (acquisition par étapes), portant la participation totale à 54.55 pourcents. Par conséquent, les chiffres financiers complets de Combustion Consulting Italy S.R.L. sont désormais intégrés dans les états financiers consolidés.

Les méthodes comptables appliquées aux entreprises associées sont identiques et cohérentes avec celles du Groupe. Les tableaux ci-dessous présentent les informations financières résumées des investissements du Groupe :

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

État résumé de la situation financière

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2024	2023
Actifs		117.772	97.697
Actifs non-courants		66.650	46.757
Actifs courants		51.122	50.940
Passifs		21.962	20.050
Passifs non-courants		11.278	12.474
Passifs courants		10.685	7.576
Capitaux propres		95.809	77.647
Valeur comptable de l'investissement	18	34.538	32.227

Compte de résultats résumé

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2024	2023
Chiffre d'affaires		5.440	48.493
Coûts des ventes (-)		(4.821)	(40.875)
Bénéfice brut		619	7.618
Autres produits d'exploitation		93	942
Frais de vente et d'administration (-)		(816)	(7.274)
Autres charges d'exploitation (-)		(2.210)	(1.197)
EBIT		(2.314)	89
Produits financiers		1.235	5.577
Charges financiers (-)		8.369	(37)
Bénéfice (Perte) avant charge d'impôt		7.291	5.629
Impôt sur le résultat		(53)	(1.439)
Bénéfice (perte) de l'exercice		7.238	4.190
Quote-part du Groupe dans le résultat de l'exercice	18	541	2.328

Restrictions

Le Groupe ne peut pas distribuer les bénéfices générés par ses participations dans des entreprises associées tant qu'il n'a pas obtenu l'accord des autres partenaires. Aucune autre restriction ne s'applique à la capacité du Groupe à accéder aux actifs ou à les utiliser et à régler ses passifs au titre de ses participations dans des entreprises associées.

8. Informations détaillées sur le chiffre d'affaires, les coûts des ventes et des charges commerciales, administratives et générales

L'augmentation du chiffre d'affaires s'explique en partie par un important changement de périmètre (SMI), qui a eu lieu en juin 2024. Le chiffre d'affaires a augmenté par rapport à l'année dernière malgré les conditions économiques difficiles en Europe, avec un ralentissement continu sur nos marchés liés à la construction qui a entraîné une baisse des volumes de vente. Cette baisse a été compensée par des augmentations de prix et des améliorations de la gamme de produits, en partie dans la région EMEA, mais principalement aux États-Unis. Le Groupe a imposé des augmentations de prix limitées en 2024 dans des conditions de marché de plus en plus concurrentielles. Ces augmentations visaient principalement à faire face à l'inflation des coûts, conformément à l'évolution du marché. Le coût des ventes a légèrement diminué en pourcentage du chiffre d'affaires, tandis que les charges commerciales, générales et administratives (ci-après dénommées « SG&A ») sont restés stables en valeur absolue par rapport à l'année dernière, tandis que le pourcentage du chiffre d'affaires a diminué par rapport à l'année dernière, principalement en raison de la mise en œuvre d'automatismes et d'une série d'actions visant à améliorer l'efficacité dans l'ensemble de l'organisation.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsque l'obligation de prestation envers le client est satisfaite. Pour le Groupe, cela se produit à un moment précis, lorsque les marchandises sont livrées au client, en tenant compte des Incoterms pertinents. Le délai de recouvrement des créances était compris entre 55 et 64 jours en 2024 (à l'exception de 36 jours en novembre). Pour certains clients, d'importants paiements anticipés ont également été reçus. Dans les cas où ces paiements anticipés ont été reçus des clients, le produit n'est comptabilisé que lorsque l'obligation de prestation

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

(la livraison des marchandises) est satisfaite et ces paiements anticipés sont comptabilisés en tant que passifs de contrat – voir note 29 Dettes commerciales, autres dettes et passifs de contrat.

Chiffre d'affaires par catégorie

EN MILLIERS D'EUROS	2024	2023
Ventes de biens	2.165.593	2.059.998
Prestations de services	55.687	39.080
Commissions	1.048	683
Contrats de construction	2.429	4.484
Total	2.224.757	2.104.244

Chiffre d'affaires par région

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2024	2023
EMEA		1.359.481	1.467.128
Amériques		735.019	489.025
Segments non déclarables		154.926	148.357
Éliminations intersectorielles		(24.679)	(8.501)
Reconciliatie item: commissie		10	8.235
Total	33	2.224.757	2.104.244

Coût des ventes

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2024	2023
Charges de production		1.463.029	1.403.344
Variations de provisions	28	1.579	1.093
Commissies		6.672	8.235
Variations de provisions de remise en état des sites et démantèlement	28	(16.878)	(750)
Amortissements et pertes de valeur sur immobilisations corporelles	16	95.702	96.273
Amortissements et pertes de valeur sur immobilisations incorporelles	17	10.638	4.847
Amortissements et pertes de valeur sur droit d'utilisation des actifs	32	19.074	19.160
Total		1.579.816	1.532.201

Charges commerciales, administratives et générales

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2024	2023
Charges administratives		291.203	294.383
Variations des provisions pour créances non recouvrables	31	(246)	(355)
Variations de provisions	28	(1.141)	425
Amortissements et pertes de valeur sur immobilisations corporelles	16	7.301	5.894
Amortissements et pertes de valeur sur immobilisations incorporelles	17	22.583	20.895
Amortissements et pertes de valeur sur droit d'utilisation des actifs	32	12.401	5.167
Total		332.102	326.409

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

9. Autres produits opérationnels

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2024	2023
Sous-produits		-	5
Redevances et locations		864	676
Subventions publiques		1.078	1.354
Gain sur vente d'immobilisations corporelles		6.608	3.064
Gain sur vente des actifs détenus en vue de la vente		671	3.633
Reprise des provisions	28	6.734	7.632
Autres produits d'exploitation		10.275	25.151
Wisselkoersverschillen		3.180	3.212
Total		29.410	44.726

Les autres produits opérationnels s'élèvent à €29.4 millions.

Le gain sur vente d'immobilisations corporelles comprend principalement le gain sur la vente de l'usine de Sibelco UK Ltd.

Les autres produits opérationnels de l'exercice s'élèvent à €10.3 millions (2023 : €25.2 millions) et proviennent principalement du Luxembourg et de l'Italie. Ils comprennent des produits liés à notre compagnie d'assurance sur la gestion des sinistres d'assurance, les produits de location et autres produits liés aux ventes.

10. Autres charges opérationnelles

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2024	2023
Perte sur vente d'immobilisations corporelles		2.205	1.487
Perte sur la vente d'actifs classés comme détenus en vue de la vente	11	32	
Pertes de valeur sur immobilisations corporelles	16	13.360	25.999
Pertes de valeur sur immobilisations incorporelles et goodwill	17	8.814	32
Pertes de valeur sur droit d'utilisation des actifs	32	4	135
Coûts de transaction dans les regroupements d'entreprises	3	12.379	
Additions aux provisions	28	32.803	3.147
Autres charges opérationnelles		21.979	14.967
Total		91.576	45.766

Les autres charges opérationnelles s'élèvent à €91.6 millions en 2024 (2023 : €45.8 millions).

La perte sur vente d'immobilisations corporelles de €2.2 millions concerne essentiellement l'annulation du projet en Corée du Sud (2023 : €1.4 millions essentiellement lié à l'annulation du projet Klang Valley en Malaisie).

En 2024, des pertes de valeur pour un montant total de €22.2 millions ont été comptabilisées en Italie, Belgique et en Asie. En 2023, des pertes de valeur pour un montant total de €26.0 millions ont été comptabilisées en Belgique, en Malaisie et en Finlande – voir note 16 Immobilisations corporelles et note 17 Immobilisations incorporelles et goodwill.

Les additions aux provisions de €32.8 millions (2023 : €3.1 millions) concernent principalement des provisions additionnelles de remise en état en Turquie, Italie, Espagne, Belgique, France et Australie et des frais de personnel liés à la restructuration et à d'autres dépenses d'exploitation, provenant de SCR Sibelco, de France, d'Italie et d'Espagne.

En 2024, la majorité des autres charges d'exploitation, soit 22,0 millions d'euros (15,0 millions d'euros en 2023), provient des frais de conseil liés à l'acquisition de Strategic Minerals et d'autres charges d'exploitation provenant principalement des États-Unis et du Royaume-Uni.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

11. Actifs et passifs détenus en vue de la vente

Dans le courant de l'année 2024, le Groupe a décidé de vendre ses activités d'Act & Sorb en Belgique et a entamé des conversations actives avec des partenaires pour vendre les actifs restants de cette société. Le 7 février 2025, un accord a été signé pour la vente de certaines parties des actifs d'Act&Sorb. La finalisation de la vente de ces actifs (principalement des terrains, des bâtiments et des équipements de transformation) devrait avoir lieu au deuxième trimestre 2025. Par conséquent, le Groupe a reclassé les actifs et les passifs de ce groupe destiné à être cédé en actifs détenus en vue de la vente et en passifs détenus en vue de la vente. Ce groupe destiné à être cédé ne représente pas une ligne d'activité ou une localisation géographique majeure et, par conséquent, ne répond pas aux critères de classification en tant qu'activité abandonnée.

En décembre 2023, le Groupe a reçu une offre non contraignante pour la vente de son usine de Lödöse, une usine de traitement chimique du verre soluble située en Suède. La direction s'attendait à ce que la vente de cette usine aurait eu lieu dans le courant de l'année 2024. La vente de l'usine de Lödöse a finalement été conclue avec un léger retard le 10 janvier 2025. Par conséquent, le Groupe a encore reclassé les actifs et les passifs de ce groupe destiné à être cédé respectivement en actifs détenus en vue de la vente et en passifs détenus en vue de la vente pour l'exercice se terminant en décembre 2024, tout comme l'année précédente. Ce groupe destiné à être cédé ne représente pas une ligne d'activité ou une localisation géographique majeure et, par conséquent, ne répond pas aux critères de classification en tant qu'activité abandonnée. Les actifs et passifs classés comme détenus en vue de la vente pour l'usine de Lödöse sont présentés dans le tableau ci-dessous sous le titre « Suède ».

Les « Autres actifs et passifs détenus en vue de la vente » en 2024 comprennent des groupes destinés à être cédés et des actifs distincts aux Etats-Unis (au sein de Strategic Materials Corp.) et en Thaïlande, pour lesquels la vente n'a pas encore été

conclue en 2024 pour des raisons administratives. La vente devrait être finalisée dans le courant de l'année 2025.

Les actifs et passifs des activités des groupes destinés à être cédés sont valorisés au plus faible de la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente à la date de classification. La juste valeur diminuée des coûts de la vente est basée sur le prix de transaction. Tout excédent de la valeur comptable par rapport à la juste valeur diminuée des coûts de la vente est comptabilisé comme perte de valeur.

Les principales catégories d'actifs et de passifs classés comme détenus en vue de la vente par groupe destiné à être vendu au 31 décembre sont comme suit :

EN MILLIERS D'EUROS	2024				2023		
	SUÈDE	BELGIQUE	AUTRES	TOTAL	AUSTRALIE	AUTRES	TOTAL
Immobilisations corporelles	248	3.223	545	4.016	256	401	657
Other and tax receivables		85		85			
Actifs destinés à la vente	248	3.308	545	4.102	256	401	657
Autres passifs non-courants		274		274			
Commerce, autres et impôts à payer	20	35		56	21		21
Passifs qualifiés comme détenus en vue de la vente	20	310		330	21		21

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

12. Charges de personnel

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2024	2023
Salaires		283.707	269.531
Cotisations obligatoires de sécurité sociale		53.091	52.153
Autres frais de personnel		49.949	40.783
Cotisations au titre de régimes à cotisations définies		11.977	11.353
Coûts liés aux avantages postérieurs à l'emploi	27	4.062	3.389
Charges pour indemnités de cessation d'emploi	27	(86)	283
Charges liées aux autres régimes à prestation définies	27	31	298
Charges liées aux autres avantages du personnel (pas liées aux régimes à prestations définies)	27	20.701	29.093
Total		423.432	406.883
Équivalents temps plein (ETP) au 31 décembre			

Les charges de personnel sont comptabilisées comme suit dans le compte de résultats :

EN MILLIERS D'EUROS	2024	2023
Coût des ventes	228.173	196.028
Charges commerciales, administratives et générales	195.259	210.855
Total	423.432	406.883

13. Charges financières nettes

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2024	2023
Produits d'intérêt de trésorerie et équivalents de trésorerie		12.455	23.752
Revenus des participations		1.498	7
Gains de change nets		3.706	
Bénéfice sur la cession/liquidation des actifs financiers	4	140	787
Variation nette de la juste valeur des dérivés et des actifs financiers		451	
Désactualisation	28	3.046	0
Variation du taux d'actualisation	28		20.749
Autres bénéfiques des produits financiers		11.192	
Produits financiers		32.488	45.294
Charges d'intérêts sur passifs financiers		(42.798)	(15.108)
Charges d'intérêts sur les obligations locatives	32	(5.396)	(2.799)
Pertes nettes de change		(4.918)	(4.212)
Variation nette de la juste valeur des dérivés et des actifs financiers			(426)
Désactualisation	28		(8.738)
Variation du taux d'actualisation	28	(13.587)	
Charges d'intérêts nettes des plans de retraite	27	(109)	(436)
Perte sur la cession/liquidation d'actifs financiers	4		(29.676)
Autres charges des produits financiers		(7.954)	(14.169)
Charges financières		(74.761)	(75.563)
Charges financières nettes		(42.273)	(30.269)

En 2024, le gain sur la vente/liquidation d'actifs financiers concerne principalement l'écart de conversion (CTA) reclassé en résultat, lié à la liquidation de « Sibelco Changshu Minerals Co Ltd » pour un montant de €0.1 million - voir note 4 *Cession et déconsolidation de filiales et d'autres activités*. En 2023, le gain sur vente/liquidation d'actifs financiers comprenait principalement le gain lié à la réévaluation à la juste valeur des actions (mises en équivalence) précédemment détenues dans Combustion

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Consulting Italy S.R.L. La perte sur vente/liquidation d'actifs financiers en 2023 comprenait principalement la perte sur la vente de notre activité en Russie. La majeure partie de la perte sur la vente des activités en Russie en 2023 était liée au recyclage de l'écart de conversion en résultat.

Les produits d'intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont principalement liés aux intérêts perçus sur les liquidités en banque. Les produits d'intérêts sont inférieurs à ceux de l'année dernière, principalement en raison du solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie nettement inférieur à celui de l'année dernière. Malgré le produit de l'emprunt obligataire émis en 2024, ces soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie ont diminué principalement en raison du rachat d'actions et de l'acquisition du groupe SMI.

Les autres produits financiers de €11,3 millions en 2024, concernent principalement le gain sur la position monétaire nette concernant la comptabilisation de l'hyperinflation en Turquie pour un montant de €9.3 millions - voir note 1 w) *Information financière dans les économies hyperinflationnistes.*

Les charges d'intérêts pour 2024 concernent principalement les intérêts sur les emprunts obligataires et, pour une plus petite partie, les charges d'intérêts comptabilisées aux États-Unis pour les remboursements anticipés des clients contenant une composante financière importante. Les charges d'intérêt sont nettement plus élevées en 2024 qu'en 2023 en raison de l'émission de la nouvelle charge obligataire en 2024 pour un montant d'émission de 500 millions d'euros et du tirage temporaire sur la facilité de crédit renouvelable à court terme (RCF) au cours de l'été 2024. Les charges d'intérêts pour 2023 sont principalement liées aux intérêts sur l'emprunt obligataire ainsi qu'aux charges d'intérêts comptabilisées aux États-Unis pour les remboursements anticipés des clients contenant une composante de financement importante (€4.4 millions) – voir note 29 *Dettes commerciales, autres dettes et passifs de contrats*, et comprennent également €0.9 million de points à terme sur les couvertures de change de financement.

Les charges d'intérêt sur les dettes locatives en 2024 (€5.4 millions) sont plus élevées qu'en 2023 (€2.8 millions), principalement en raison des dettes locatives du groupe SMI acquises par le biais d'un regroupement d'entreprises.

La variation des provisions pour taux d'actualisation concerne la réhabilitation et la démolition des usines - voir note 28 Provisions.

Tant en 2024 qu'en 2023, les autres charges financières concernent principalement les frais bancaires, les escomptes de caisse, les commissions de garantie, l'amortissement des frais de financement capitalisés, la désactualisation du taux d'actualisation sur les contreparties différées et conditionnelles sur les regroupements d'entreprises et, en outre, en 2023, pour une large part, la perte sur la position monétaire nette à la suite de la réévaluation de l'hyperinflation sur les trois entités juridiques en Turquie - voir note 1 w) *Information financière dans les économies hyperinflationnistes.*

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

14. Impôts sur le résultat

Comptabilisés dans le compte de résultats

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2024	2023
Exercice actuel		120.192	69.780
Ajustements au titre des exercices précédents		2.430	(9.170)
Charge d'impôt courant		122.621	60.609
Constatation et reprise de différences temporelles		(56.705)	(17.170)
Utilisation des pertes fiscales précédemment comptabilisés		4.795	2.667
Reconnaissance de pertes fiscales de l'année en cours		(94)	(8.150)
Variation du taux d'impôt		(153)	458
Variation des différences temporelles non comptabilisées		(3)	24.469
Reconnaissance des déficits fiscaux antérieurs non comptabilisés		9.139	(128)
Charge (produit) d'impôt différé	20	(43.021)	2.147
Charges d'impôt dans le compte de résultat		79.600	62.756

Réconciliation du taux d'impôt effectif

EN MILLIERS D'EUROS	2024	%	2023	%
Bénéfice/(perte) avant charge d'impôt	213.631		220.672	
Quote-part dans le résultat des participations mises en équivalence (nette d'impôt)	(5.230)		(6.347)	
Bénéfice avant charge d'impôt et avant la quote-part du résultat des participations mises en équivalence	208.401		214.325	
Charge d'impôt applicable à la Société	52.100	25,00%	53.581	(25,00%)
Impact des taux d'impôt des juridictions étrangères	(9.415)	(4,52%)	(10.317)	4,81%
Activités abandonnées			5.364	(2,50%)
Variation du taux d'impôt	(153)	(0,07%)	458	(0,21%)
Effet du taux d'impôt sur bénéfices particuliers	8	0,00%	(34)	0,02%
Charges non déductibles	2.153	1,03%	4.364	(2,04%)
Précomptes sur les dividendes et partie non exemptée des dividendes	1.548	0,74%	986	(0,46%)
Produits non imposables	(125)	(0,06%)	(788)	0,37%
Abattements fiscaux	(12.541)	(6,02%)	(25.865)	12,07%
Utilisation des déficits fiscaux antérieurs non comptabilisés	(30)	(0,01%)	(1.237)	0,58%
Reconnaissance des déficits fiscaux antérieurs non comptabilisés	(861)	(0,41%)	(128)	0,06%
Déficit fiscal de l'année pour lequel aucun impôt différé n'a été comptabilisé	31.596	15,16%	16.693	(7,79%)
Ajustements de l'impôt provisionné sur des exercices antérieurs	2.430	1,17%	(6.791)	3,17%
Variation des différences temporelles non comptabilisées	9.997	4,80%	22.090	(10,31%)
Autres	2.893	1,39%	4.378	(2,04%)
Total	79.600	38.20%	62.756	(29,28%)

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

En 2024, le taux d'imposition effectif s'élève à 38,20 %, principalement en raison de l'impact des pertes de l'année en cours non comptabilisées en Belgique et en Italie (reportées sous « Pertes de l'année en cours pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'est comptabilisé ») et de la décomptabilisation partielle des actifs d'impôt différé liés aux attributs fiscaux belges (inclus sous « Changement dans les différences temporaires non comptabilisées »). Cet impact n'est que partiellement compensé par l'impact fiscal des déductions fiscales américaines, qui sont plafonnées en vertu des règles GloBE (pilier 2).

En 2023, le taux d'imposition effectif s'élevait à 29,28 %. Les principaux facteurs contributifs sont l'impact de la déconsolidation de la Russie (présenté sous « Activités abandonnées »), le reclassement dans les capitaux propres des effets de change liés au remboursement du capital de Sibelco North America (inclus dans « Autres »), l'ajustement de l'hyperinflation turque (présenté sous « Variation des différences temporaires non comptabilisées ») et la décomptabilisation partielle des actifs d'impôts différés liés aux attributs fiscaux belges (également sous « Variation des différences temporaires non comptabilisées »). Ces effets ont été partiellement compensés par les avantages fiscaux liés aux déductions fiscales américaines.

15. Actifs et passifs d'impôt exigible

Les actifs d'impôt exigible de €19.8 millions (2023 : €30.3 millions) représentent le montant des impôts sur le résultat récupérable au titre du profit des exercices actuels et précédents qui excèdent les paiements.

Les passifs d'impôt exigibles de €18.1 millions (2023 : €16.2 millions) représentent les charges additionnelles estimées des impôts sur le résultat.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

16. Immobilisations corporelles

IN THOUSANDS OF EURO			LAND AND BUILDINGS	MINERAL PROPERTIES	PROCESSING EQUIPMENT	ASSETS UNDER CONSTRUCTION	2024	2023
Solde à la fin de l'exercice précédent tel que publié			506.481	411.936	1.939.481	163.297	3.021.194	2.934.642
Redressement pour hyperinflation			-	-	8.448	-	8.448	12.513
Acquisitions			36.526	9.822	7.570	203.239	257.157	159.743
Acquisitions résultant de regroupements d'entreprises		3	22.649	-	102.351	8.696	133.696	23.869
Cessions et désaffectations			(5.725)	(2.276)	(31.608)	(380)	(39.990)	(82.432)
Transferts			14.464	4.116	56.611	(75.191)	(1)	(2.278)
Variation de la composante liée à la remise en état des sites/démantèlement d'actifs		28	-	(33.551)	1.288	-	(32.263)	38.267
Reclassification vers actifs détenus en vue de la vente		11	(4.508)	-	-	-	(4.508)	(2.368)
Écarts de change			2.211	(5.022)	7.593	9.279	14.061	(61.627)
Autres			(8.298)	9.723	(1.306)	(585)	(467)	864
Solde à la fin de l'exercice précédent tel que publié			563.800	394.748	2.090.426	308.354	3.357.329	3.021.194

Amortissements et pertes de valeur

Solde à la fin de l'exercice précédent tel que publié			(291.941)	(195.847)	(1.535.050)	(19.969)	(2.042.807)	(2.014.576)
Amortissements		8	(11.960)	(9.509)	(81.535)	-	(103.004)	(101.726)
Pertes de valeur		8, 10	(845)	(26)	(12.211)	(279)	(13.360)	(26.439)
Cessions et désaffectations			4.269	2.277	26.332	(0)	32.878	66.306
Transferts			-	-	-	-	-	0
Reclassification vers actifs détenus en vue de la vente		11	1.037	-	-	-	1.037	2.112
Écarts de change			(446)	(319)	(6.064)	121	(6.708)	36.823
Autres			344	(2.544)	5.336	95	3.231	(5.306)
Solde à la fin de l'exercice précédent tel que publié			(299.543)	(205.968)	(1.603.191)	(20.031)	(2.128.733)	(2.042.807)
Valeur comptable au 1er janvier telle que publiée			214.540	216.089	404.430	143.328	978.388	920.066
Valeur comptable au 31 décembre			264.258	188.780	487.236	288.323	1.228.596	978.388

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

► Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	TERRAINS ET CONSTRUCTIONS	PROPRIÉTÉS MINIÈRES	ÉQUIPEMENT ET MATÉRIEL	IMMOBILISATIONS EN COURS	2023
Solde à la fin de l'exercice précédent tel que publié		488.362	375.309	1.932.297	138.674	2.934.642
Redressement pour hyperinflation		-	-	12.513	-	12.513
Acquisitions		11.063	1.335	10.779	136.565	159.743
Acquisitions résultant de regroupements d'entreprises	3	12.708	6.319	5.874	(1.031)	23.869
Cessions et désaffectations		(6.861)	(13.420)	(59.891)	(2.259)	(82.432)
Transferts		14.058	9.954	74.192	(100.481)	(2.278)
Variation de la composante liée à la remise en état des sites/démantèlement d'actifs	28	-	40.573	(2.306)	-	38.267
Reclassification vers actifs détenus en vue de la vente	11	(426)	(228)	(1.714)	-	(2.368)
Écarts de change		(5.836)	(7.688)	(45.597)	(2.506)	(61.627)
Autres		(6.586)	(218)	13.335	(5.666)	864
Solde à la fin de l'exercice précédent tel que publié		506.481	411.936	1.939.481	163.297	3.021.194

Amortissements et pertes de valeur

Solde à la fin de l'exercice précédent tel que publié		(283.823)	(199.125)	(1.530.416)	(1.213)	(2.014.576)
Amortissements	8	(12.979)	(9.147)	(79.600)	-	(101.726)
Pertes de valeur	8, 10	(1.402)	(782)	(5.355)	(18.901)	(26.439)
Cessions et désaffectations		2.879	9.546	53.880	-	66.306
Transferts		-	-	-	-	-
Reclassification vers actifs détenus en vue de la vente	11	312	228	1.572	-	2.112
Écarts de change		3.007	3.398	30.273	145	36.823
Autres		64	34	(5.404)	-	(5.306)
Solde à la fin de l'exercice précédent tel que publié		(291.941)	(195.847)	(1.535.050)	(19.969)	(2.042.807)
Valeur comptable au 1er janvier telle que publiée		204.539	176.185	401.881	137.461	920.066
Valeur comptable au 31 décembre		214.540	216.089	404.430	143.328	978.388

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Retraitement pour hyperinflation

La ligne Retraitement pour hyperinflation concerne la réévaluation au pouvoir d'achat actuel des immobilisations non monétaires dans trois entités juridiques turques. Depuis le 1er janvier 2022, la Turquie est considérée comme une économie hyperinflationniste.

Acquisitions

Les acquisitions effectuées pendant l'exercice concernent principalement des acquisitions d'actifs en cours de construction et comprennent la construction de nouvelles usines et l'extension de facilités (p.ex. nouveaux moulins, remplacement d'anciennes facilités, nouveaux silos, nouveaux terrains) en Europe (Italie, Belgique, Suède et le Royaume-Uni) et en Amérique du Nord – voir note 29 *Dettes commerciales, autres dettes et passifs de contrats*.

Acquisitions par le biais de regroupements d'entreprises

Le Groupe s'est engagé dans plusieurs regroupements d'entreprises en 2024 et 2023 – voir note 3 *Regroupements d'entreprises et acquisition de participations ne donnant pas le contrôle*.

En 2024, les acquisitions de terrains et de bâtiments, d'équipements de transformation et d'immobilisations en cours sont principalement liées aux acquisitions de l'activité SMI.

En 2023, les acquisitions de terrains et de bâtiments, de propriétés minérales et d'équipements de transformation sont principalement liées aux acquisitions de l'activité CCI et du recycleur de verre CRV et à l'affectation finale du prix d'achat de Bassanetti en Italie et de Krynicki en Pologne, qui ont été acquises en 2022.

Cessions et désaffectations

En 2024, les cessions concernent principalement la vente d'une usine en Corée du Sud et quelques cessions d'actifs individuels en Allemagne, en France et au Canada.

Les cessions en 2023 concernent principalement la vente de l'activité en Russie et les entités ont effectué un nettoyage de leur registre des immobilisations corporelles et des actifs, qui étaient presque entièrement amortis et ont été mis au rebut. Cela s'est produit principalement en Asie (Taiwan) et en Europe (Italie, Danemark et Pologne).

Variation de la composante d'actif

Depuis 2015, notre politique contient des exigences détaillées relatives à la planification des fermetures, chaque actif étant tenu d'établir un plan de fermeture dans le cadre de son plan de durée de vie des actifs. Tous les plans de fermeture pour la remise en état des sites et le démantèlement d'unités d'exploitation ont été développés en 2017. En 2024, la composante de l'actif liée à la restauration des sites et à la démolition des usines a diminué de €32.3 millions (2023 : €38.3 millions) en raison du changement significatif des taux d'inflation et d'actualisation en 2023 et de la réévaluation des coûts de fermeture estimés dans de nombreux sites du Groupe, avec principalement un impact en Turquie.

Amortissements et pertes de valeur comptabilisés

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2024	2023
Coût des ventes	8	95.702	96.273
Frais de vente, généraux et administratifs	8	7.301	5.894
Autres charges opérationnelles	10	13.360	25.999
Total		116.364	128.165

Au cours de l'exercice, le Groupe a procédé à des tests de dépréciation des immobilisations corporelles – voir note 17 *Immobilisations incorporelles et goodwill* – à la suite du test annuel obligatoire sur les unités génératrices de trésorerie contenant du goodwill. Sur base de ce test obligatoire, aucune perte de valeur n'a été constatée en 2024.

Chaque année, le Groupe évalue s'il existe des indicateurs signalant la nécessité de déprécier des actifs. Des actifs individuels (unités de production, moulins, fours, etc.) peuvent faire l'objet de tests de dépréciation quand les événements suivants se déclenchent :

- Un actif ou un groupe d'actifs (unité(s) de production ou groupes d'usines) a subi des dommages matériels (par exemple, incendie ou catastrophe naturelle) ;
- Un actif ou un groupe d'actifs (unité(s) de production ou groupes d'usines) est inutilisé ;
- La direction a un plan afin d'abandonner ou de réaligner l'orientation stratégique d'actifs individuels ou de groupes d'actifs (unité(s) de production ou groupes d'usines) à cause de leurs performances économiques insatisfaisantes ;

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

- Les décisions prises par des autorités locales qui réduisent ou limitent les droits du Groupe sur des actifs et qui ont un impact sur les valeurs de marché.

A la suite de la survenance d'indicateurs de dépréciation internes et externes, le Groupe a revu la valeur comptable d'actifs spécifiques, groupe d'actifs ou UGT- voir note 17 *Immobilisations incorporelles et goodwill*.

En 2024 et 2023, le Groupe a examiné les dossiers de dépréciation suivants :

Test de dépréciation d'Act&Sorb en Belgique (Secteur opérationnel Europe)

En 2024, le Groupe a décidé de vendre ses activités d'Act & Sorb et, sur cette base, a décidé de maintenir la valeur comptable du terrain et du bâtiment, et a comptabilisé les pertes de valeur de l'équipement de transformation €0.2 million, des frais de développement de €1.6 million et des autres immobilisations incorporelles à €4.1 millions et reclassé le solde de décembre comme détenu en vue de la vente – voir également la note 17 – *Immobilisations incorporelles et Goodwill* et la note 11 – *Actifs et passifs détenus en vue de la vente*.

En 2023, un incident majeur s'est produit dans l'usine Act&Sorb de Genk (Belgique) qui a endommagé une partie de l'équipement de traitement d'Act&Sorb. Le Groupe a décidé de déprécier entièrement l'équipement endommagé et a comptabilisé une perte de valeur de €19 millions en 2023 (sur des actifs en construction). Une partie de la perte a été compensée par un remboursement d'assurance reçu en décembre 2023 pour un montant de €6.5 millions. Le Groupe réinvestit dans la reconstruction de l'usine et s'attend à obtenir des résultats positifs à partir de 2027 selon le business plan actualisé de cette entité start-up. Un nouveau test de dépréciation de l'unité génératrice de trésorerie Act&Sorb a été effectué fin 2023 sur base de ce business plan actualisé et ne révèle aucune perte de valeur supplémentaire à comptabiliser sur les immobilisations incorporelles (principalement les brevets et les immobilisations incorporelles liées à la conception et au développement).

Test de dépréciation de Glass Recycling Italy (Secteur opérationnel Recyclage du verre Europe)

En 2024, un nouveau test de dépréciation sur l'ensemble de l'unité génératrice de trésorerie dans l'unité Glass Recycling Italy a été effectué en utilisant le business plan de cette unité comme base et résulte en une perte de valeur à comptabiliser dans Sibelco Green Solutions S.R.L., SGS Estate S.R.L. et Centro Raccolta Vetro S.R.L.

pour un montant total de €11,9 millions (principalement dans les actifs d'équipement de transformation) qui a été comptabilisé dans les autres charges opérationnelles. L'analyse de la dépréciation a été déclenchée par des contrats d'approvisionnement défavorables et une augmentation du taux d'actualisation. L'analyse a été basée sur un business plan sur 5 ans et sur l'application d'un WACC de 8,77 % pour l'Italie.

En 2023, il n'y avait pas d'indicateurs pertinents indiquant qu'une perte de valeur devait être comptabilisée pour Glass Recycling Italy.

Test de dépréciation au Taiwan (Secteur opérationnel Asie/Pacific)

En 2024, le Groupe a décidé de mettre hors service une usine à Taïwan, ce qui a eu pour effet de comptabiliser une perte de valeur de €1.8 million dans les autres charges opérationnelles.

En 2023, il n'y avait pas d'indicateurs pertinents indiquant qu'une perte de valeur devait être comptabilisée à Taïwan.

Test de dépréciation en Malaisie (Secteur opérationnel Asie/Pacific)

En 2024, il n'y avait pas d'indicateurs pertinents indiquant qu'une dépréciation devait être comptabilisée en Malaisie.

En 2023, une perte de valeur a été comptabilisée en Malaisie sur les actifs de Sibelco Malaysia Sdn Bhd pour un montant total de €2,5 millions, qui a été comptabilisé dans les autres charges opérationnelles. La perte de valeur a été affectée pour €2,3 millions aux immobilisations corporelles et pour €0,1 million aux actifs au titre des droits d'utilisation - voir note 10 autres charges opérationnelles. L'analyse de la dépréciation a été déclenchée par le faible taux d'utilisation de l'usine et a été basée sur un business plan sur 10 ans, en appliquant un WACC pour la Malaisie de 9,96%, en appliquant un taux d'inflation de 2,5% et en considérant également le plan d'action de redressement approuvé pour améliorer la situation de ce groupe d'usines.

Test de dépréciation en Finlande (Secteur opérationnel Europe)

Au 31 décembre 2024, il n'y avait pas d'indicateurs pertinents indiquant qu'une dépréciation devait être comptabilisée en Finlande.

En 2023, une perte de valeur a été comptabilisée en Finlande sur les actifs du groupe d'usines Kimito dans Sibelco Nordic OY AB pour un montant total de €3.9 millions

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

suite à l'indicateur de perte de valeur d'une rentabilité relativement faible par rapport à un capital total employé relativement élevé au sein de ce groupe d'usines. Cette perte de valeur a été comptabilisée dans les autres charges opérationnelles - voir note 10 *autres charges opérationnelles*.

Le test de dépréciation a été effectué sur base d'un business plan sur 10 ans, en appliquant un WACC de 9,38%, un taux d'inflation de 1,99% et en tenant compte des initiatives issues du plan d'action d'amélioration initié. La perte de valeur a été affectée pour €3,9 millions aux immobilisations corporelles et pour €0,1 million aux droits miniers (immobilisations incorporelles).

Test de dépréciation de SCR Sibelco NV en Belgique (Secteur opérationnel Europe)

En 2024, il n'y avait pas d'indicateurs pertinents indiquant qu'une dépréciation devait être comptabilisée dans l'entité SCR Sibelco NV.

En 2023, une perte de valeur a été comptabilisée en Belgique sur un équipement spécifique (four de calcination C2) pour un montant total de €1,5 million, suite à l'immobilisation de l'équipement sans autre perspective de réutilisation dans un avenir proche. Cette perte de valeur a été comptabilisée dans les autres charges opérationnelles - voir note 10 *autres charges opérationnelles*.

Revue du test de dépréciation en Ukraine (Secteur opérationnel Europe)

En 2024, il n'y avait pas d'indicateurs pertinents indiquant qu'une dépréciation supplémentaire devait être comptabilisée en Ukraine, maintenant la valeur de la dépréciation comptabilisée en 2022 de €38,2 millions, compensée par une reprise de €0,6 million en 2023.

En 2023, un montant de €0,6 million a été repris de la perte de valeur initiale comptabilisée en 2022 en Ukraine. La perte de valeur en 2022 était basée sur les valeurs comptables nettes au moment du test de dépréciation en novembre 2022 et une reprise de la perte de valeur était nécessaire en 2023 pour résoudre les valeurs comptables nettes négatives. Cette reprise a été comptabilisée dans les autres charges opérationnelles - voir note 10 *autres charges opérationnelles*.

En 2024 et 2023, le Groupe a examiné s'il existe un risque que nous ne contrôlions plus les opérations en Ukraine du point de vue d'IFRS 10. Dans ce cas, le Groupe devrait déconsolider ces activités. Cela entraînerait (1) une sortie du périmètre de tous les actifs nets de ces entités, (2) une dépréciation des positions intragroupes d'autres entités du Groupe détenues par rapport à l'Ukraine et (3) le recyclage de l'écart de conversion en résultat. Sur base de notre analyse, aucun scénario de perte de contrôle selon IFRS 10 n'est confirmé pour nos activités en Ukraine. La plupart des carrières et des usines en Ukraine sont toujours du côté ukrainien de la ligne de front, à l'exception d'une petite carrière détenue par la filiale Kurdyumovski Plant of Acid-Proofed Products PJSC. Bien que cette carrière de Kurdyumovski soit désormais située dans une zone actuellement contrôlée par la Russie, le Groupe a conclu que ce fait ne créait pas une situation de perte de contrôle conformément à la norme IFRS 10. Le Groupe continuera à surveiller de près si les conditions énoncées dans la norme IFRS 10 pour la perte de contrôle sont remplies ou non.

Restrictions

Les restrictions sur la propriété et les immobilisations corporelles données en garantie pour sécuriser les passifs s'élèvent à 0 au 31 décembre 2024 et 2023.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

17. Immobilisations incorporelles et goodwill

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	DROITS D'EXPLOITATION ET COÛTS P&E	GOODWILL	FRAIS DE DÉVELOPPEMENT	AUTRES	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS	2024	2023
Solde à la fin de l'exercice précédent tel que publié		170.273	97.532	14.699	250.349	2.723	535.576	512.792
Acquisitions		128	-	136	158	7.289	7.711	3.177
Acquisitions résultant de regroupements d'entreprises	3	-	34.021	-	151.096	-	185.116	28.673
Cessions		(3.404)	-	(139)	(298)	-	(3.841)	(9.974)
Transferts		(22.654)	-	1	2.565	19.523	(566)	2.278
Reclassification vers actifs détenus en vue de la vente	11						-	
Écarts de change		(4.431)	127	(2)	8.814	56	4.564	(2.492)
Autres		(861)	-	3.511	(819)	-	1.831	1.122
Solde à la fin de l'exercice précédent tel que publié		139.051	131.680	18.206	411.865	29.590	730.392	535.576
Amortissements et pertes de valeur								
Solde à la fin de l'exercice précédent tel que publié		(118.561)	(44.532)	(8.344)	(117.971)	-	(289.408)	(278.076)
Amortissements	8	(893)	-	(14)	(32.313)	-	(33.221)	(25.698)
Pertes de valeur	8, 10	(128)	-	(1.606)	(7.080)	-	(8.814)	(75)
Cessions		3.404	-	139	68	-	3.611	7.953
Transferts			-					(0)
Reclassification vers actifs détenus en vue de la vente	11							
Écarts de change		3.111	622	60	(541)	-	3.252	6.656
Autres		481	-	(3.268)	469	-	(2.319)	(170)
Solde à la fin de l'exercice précédent tel que publié		(112.586)	(43.910)	(13.034)	(157.369)	-	(326.899)	(289.409)
Valeur comptable au 1er janvier telle que publiée		51.712	53.000	6.355	132.378	2.723	246.167	234.716
Valeur comptable au 31 décembre		26.465	87.770	5.172	254.496	29.590	403.493	246.167

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	DROITS D'EXPLOITATION ET COÛTS P&E	GOODWILL	FRAIS DE DÉVELOPPEMENT	AUTRES	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS	2023
Solde à la fin de l'exercice précédent tel que publié		162.762	167.645	8.966	163.492	9.927	512.792
Acquisitions		68	-	1.123	208	1.779	3.177
Acquisitions résultant de regroupements d'entreprises	3	23.244	(72.003)	4.596	72.836	-	28.673
Cessions		(9.224)	(406)	-	(344)	-	(9.974)
Transferts		1.622	-	30	9.611	(8.985)	2.278
Écarts de change		(8.283)	2.295	(15)	3.510	2	(2.492)
Autres		85	-	-	1.036	-	1.122
Solde à la fin de l'exercice précédent tel que publié		170.273	97.532	14.699	250.349	2.723	535.576

Amortissements et pertes de valeur

Solde à la fin de l'exercice précédent tel que publié		(131.496)	(44.963)	(6.713)	(94.904)	-	(278.076)
Amortissements	8	(1.217)	-	(1.849)	(22.631)	-	(25.698)
Pertes de valeur	8, 10	(32)	1	-	(44)	-	(75)
Cessions		7.335	406	-	212	-	7.953
Écarts de change		6.867	25	218	(453)	-	6.656
Autres		(17)	-	-	(151)	-	(169)
Solde à la fin de l'exercice précédent tel que publié		(118.561)	(44.532)	(8.344)	(117.971)	-	(289.408)
Valeur comptable au 1er janvier telle que publiée		31.265	122.682	2.253	68.588	9.927	234.716
Valeur comptable au 31 décembre		51.713	53.000	6.355	132.378	2.723	246.168

Autres actifs incorporels

Cette catégorie concerne principalement les immobilisations incorporelles comptabilisées lors de l'ajustement du prix d'achat sur les nouveaux regroupements d'entreprises et comprend principalement les relations avec les clients, les relations avec les fournisseurs, la technologie et les brevets. Voir la note 3 - Regroupements d'entreprises pour plus d'informations sur les montants comptabilisés dans cette catégorie d'autres actifs incorporels liés à l'ajustement du prix d'achat lors de l'acquisition de SMI et de CCI.

Acquisitions

Les acquisitions d'immobilisations en cours de construction pour un montant de €7.2 millions en 2024 comprennent principalement des frais de développement de logiciel (2023 : €1.8 millions).

Acquisitions par le biais de regroupements d'entreprises

En 2024, les autres acquisitions par le biais de regroupements d'entreprises (€151.1 millions) concernent l'acquisition de relations-clients, de relations-fournisseurs et de permis environnementaux, comptabilisées par l'affectation provisoire du prix d'achat de SMI-Amérique du Nord. L'acquisition de goodwill par le biais de regroupements d'entreprises (€34.1 millions) concerne le goodwill provisoire pour SMI- Amérique du Nord et l'affectation finale du goodwill de CCI – Voir également la note 3 *Regroupements d'entreprises*.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

En 2023, les autres acquisitions par le biais de regroupements d'entreprises concernent l'acquisition de relations-clients, de relations-fournisseurs et de permis environnementaux, comptabilisées par l'affectation finale du prix d'achat de Bassanetti et de Krynicki et les affectations préliminaires du prix d'achat de CRV et CCI. L'acquisition du goodwill par le biais de regroupements d'entreprises (€-72.0 millions) concerne le goodwill provisoire de CRV et CCI et le goodwill final de Bassanetti et Krynicki. Voir également la note 3 Regroupements d'entreprises

Cessions

Au cours de l'année 2024, la Norvège a effectué un nettoyage de ses droits miniers pour un montant de €3.4 millions.

Amortissements et pertes de valeur comptabilisés

Chaque année, le Groupe évalue s'il existe des indicateurs signalant la nécessité de déprécier des actifs – voir note 16 Immobilisations corporelles.

En 2024, des pertes de valeur ont été comptabilisées sur les immobilisations incorporelles pour un montant de €8.8 millions, principalement dans Act&Sorb pour €5.7 millions et €2.9 millions en Italie (SGS Estate S.R.L., Centro Raccolta Vetro S.R.L. et Sibelco Green Solutions S.R.L.) – voir également la note 16 Immobilisations corporelles. En 2023, des pertes de valeur ont été comptabilisées sur les immobilisations incorporelles pour un montant de €0.1 million, principalement en Finlande sur les droits miniers. Il n'y a pas eu de dépréciation des immobilisations incorporelles suite au test de dépréciation obligatoire du goodwill. En outre, des pertes de valeur ont été comptabilisées sur les immobilisations corporelles – voir note 16 Immobilisations corporelles.

La charge d'amortissement et les pertes de valeur d'actifs sont comptabilisées comme suit dans le compte de résultats :

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2024	2023
Coût des ventes	8	10.638	4.847
Verkoop-, algemene en administratiekosten	8	22.583	20.895
Autres charges opérationnelles	10	8.814	32
Total		42.035	25.773

Test de dépréciation des unités génératrices de trésorerie comprenant du goodwill

La valeur comptable du goodwill se présente comme suit par groupe d'unités génératrices de trésorerie (UGT) :

EN MILLIERS D'EUROS	2024	2023
Goodwill		
Espagne	13.588	13.588
Royaume-Uni	5.032	4.802
France	9.999	9.999
Pologne	16.625	16.106
Italie	0	0
Pays-Bas	1.965	1.965
États Unies	0	0
Goodwill provisionnel		
Espagne - Laminoria	0	0
Italie - Bassanetti	0	0
Italie - CCI	0	6.541
Pologne - Krynicki	0	0
France - Recyverre	0	0
Pays-Bas - Kremer	0	0
États Unies - SMI	40.561	0
Total	87.770	53.000

Le goodwill acquis d'un regroupement d'entreprises est affecté dès la date d'acquisition aux unités génératrices de trésorerie (UGT) ou à un groupe d'UGT qui s'attendent à bénéficier des synergies créées par le regroupement.

Une unité génératrice de trésorerie correspond à une unité d'exploitation, c'-à-d. le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Une unité comprend (une collection) des sites et des facilités appartenant au même centre de profit.

Chaque UGT ou groupe d'UGT auquel le goodwill est affecté représente le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

interne. Un groupe d'UGT peut représenter un groupe d'usines, une entité légale, un pays, une activité opérationnelle ou un secteur opérationnel (IFRS 8). Le goodwill est soumis à un test de dépréciation à un niveau qui reflète la façon dont une entité gère ses activités et auquel le goodwill serait naturellement lié. Un groupe d'UGT ne peut pas être plus grand qu'un secteur opérationnel tel que défini au paragraphe 5 d'IFRS 8. Pour la Région EMEA et APAC, les sous-régions sont :

- Europe Centrale
- Europe du Nord
- Europe de l'Ouest
- Europe du Sud
- Recyclage du verre Europe
- Asie/Pacifique

En outre, il existe une région distincte pour les « Amériques »

Chaque UGT ou groupe d'UGT auquel le goodwill est affecté représente le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne.

Pour les tests de dépréciation, la valeur comptable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT comprenant du goodwill est comparée à la valeur recouvrable de l'UGT ou du groupe d'UGT.

Des actifs individuels (unités de production, moulins, fours, etc.) peuvent faire l'objet de tests de dépréciation quand les événements suivants se déclenchent :

- Un actif ou un groupe d'actifs (unité(s) de production) a subi des dommages matériels (par exemple, incendie ou catastrophe naturelle) ;
- Un actif ou un groupe d'actifs (unité(s) de production) est inutilisé ;
- La direction a un plan afin d'abandonner ou de réaligner l'orientation stratégique d'actifs individuels ou de groupes d'actifs (unité(s) de production) à cause de leurs performances économiques insatisfaisantes ;
- Les décisions prises par des autorités locales qui réduisent ou limitent les droits du Groupe sur des actifs et qui ont un impact sur les valeurs de marché

Lorsque la valeur comptable d'un actif individuel ou d'une UGT (ou d'un groupe d'UGT) est supérieure à sa valeur recouvrable, l'actif est considéré avoir subi une perte de valeur et il est déprécié à sa valeur recouvrable (perte de valeur).

À chaque date de clôture, le Groupe apprécie s'il existe un indice qu'un actif pourrait avoir subi une perte de valeur. Si un tel indice existe, ou si un test de dépréciation annuel est requis, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Pour l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs sont actualisés à leur valeur actualisée au moyen d'un taux d'actualisation après impôts (sur base du coût moyen pondéré de capital (WACC)) qui reflète les appréciations actuelles de marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à cet actif. Les taux d'actualisation sont revus annuellement. La juste valeur diminuée des coûts de sortie est déterminée sur base de transactions de marché récentes. Si de telles transactions ne peuvent pas être identifiées, un modèle de valorisation approprié est utilisé. Ces calculs sont corroborés avec des multiples de valorisation, cours de bourse pour des sociétés cotées ou tout autre indicateur de juste valeur disponible.

Le Groupe effectue ses calculs de dépréciation sur base de budgets détaillés et de projections, préparés séparément pour chaque UGT du Groupe à laquelle des actifs individuels sont affectés. Ces budgets et projections couvrent généralement une période de cinq ans. Un taux de croissance à long terme est calculé et appliqué pour les flux de trésorerie futurs au-delà de la cinquième année.

Pour les actifs autre que le goodwill, le Groupe apprécie à chaque date de clôture s'il existe un indice qu'une perte de valeur comptabilisée auparavant ait diminué ou n'aurait plus lieu d'être. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT est estimée. Une perte de valeur comptabilisée auparavant n'est reprise qu'à la suite d'une modification des hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable depuis que la dernière perte de valeur a été comptabilisée. La reprise de perte de valeur est limitée afin que la valeur comptable de l'actif soit augmentée jusqu'à l'estimation révisée de la valeur recouvrable, mais de telle manière que la valeur comptable augmentée n'est pas supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette des amortissements) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif (unité génératrice de trésorerie) au cours des exercices antérieurs.

Le goodwill est soumis à un test annuel de dépréciation au 30 novembre et lorsque les circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait être dépréciée. À la date de clôture, aucun changement significatif ou indicateur de perte de valeur n'a été identifié qui nécessiterait des tests supplémentaires.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Une dépréciation est déterminée pour le goodwill sur base de la valeur recouvrable de chaque UGT (ou groupe d'UGT) à laquelle le goodwill est associé. Si la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée. Les pertes de valeur affectées au goodwill ne peuvent pas être reprises.

Le coût moyen pondéré du capital va de 7.72 pourcents à 10.86 pourcents en valeur nominale pour les tests de dépréciation du goodwill effectués en 2024 (8.95 pourcents à 11.95 pourcents pour les tests de dépréciation effectués en 2023)

Coût moyen pondéré du capital (WACC) utilisé pour les tests de perte de valeur lors de l'exercice clôturé au 31 décembre 2024

TAUX D'ACTUALISATION POUR LES TESTS DE PERTE DE VALEUR	ESPAGNE	ROYAUME-UNI	FRANCE	POLOGNE	PAYS-BAS	ITALIE
Ratios cibles du Groupe						
% dette	55%	55%	55%	55%	55%	55%
% capitaux propres	45%	45%	45%	45%	45%	45%
Coût de la dette						
Sibelco	4,59%	6,09%	4,52%	7,27%	4,18%	5,28%
Taux sans risque = Rt	3,04%	4,54%	2,97%	5,72%	2,63%	3,73%
Écart de taux de défaut (BBB)	1,55%	1,55%	1,55%	1,55%	1,55%	1,55%
Taux d'imposition	25,00%	25,00%	25,00%	19,00%	25,80%	24,00%
Coût de la dette après impôt						
	3,44%	4,57%	3,39%	5,89%	3,10%	4,01%
Coût de Sibelco equity = Rt + β. Em						
	13,81%	15,32%	13,74%	16,91%	13,35%	14,58%
Taux sans risque = Rt	3,04%	4,54%	2,97%	5,72%	2,63%	3,73%
Beta = β	1,61	1,61	1,61	1,67	1,60	1,62
Prime de taille	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Prime de risque de marché = Em	6,70%	6,70%	6,70%	6,70%	6,70%	6,70%
WACC - nominal	8,11%	9,41%	8,05%	10,86%	7,72%	8,77%

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Coût moyen pondéré du capital (WACC) utilisé pour les tests de perte de valeur lors de l'exercice clôturé au 31 décembre 2023

TAUX D'ACTUALISATION POUR
LES TESTS DE PERTE DE VALEUR

	ESPAGNE	ROYAUME-UNI	FRANCE	POLOGNE	PAYS-BAS	ITALIE
Ratios cibles du Groupe						
% dette	34%	34%	34%	34%	34%	34%
% capitaux propres	66%	66%	66%	66%	66%	66%
Coût de la dette Si-belco						
Taux sans risque = Rt	3,55%	4,26%	3,06%	5,80%	2,87%	4,28%
Écart de taux de défaut (BBB)	1,59%	1,59%	1,59%	1,59%	1,59%	1,59%
Taux d'imposition	25,00%	25,00%	25,00%	19,00%	25,80%	24,00%
Coût de la dette après impôt						
	3,86%	4,39%	3,49%	5,99%	3,31%	4,46%
Coût de Sibelco equity = Rt + β. Em						
Taux sans risque = Rt	3,55%	4,26%	3,06%	5,80%	2,87%	4,28%
Beta = β	1,29	1,29	1,29	1,32	1,29	1,30
Prime de taille	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Prime de risque de marché = Em	7,00%	7,00%	7,00%	7,00%	7,00%	7,00%
WACC - nominal	9,61%	10,26%	9,16%	11,95%	8,95%	10,32%

Les calculs ci-dessus sont validés par comparaison avec des multiples de valorisation.

Une augmentation de 1.0 pourcent du taux utilisé pour actualiser les futurs flux de trésorerie et les valeurs terminales dans le cadre du test sur le goodwill n'aurait conduit à aucune perte de valeur supplémentaire en Espagne et au Pays-Bas étant donné que la marge de manœuvre est encore suffisante dans ces pays. Pour l'Italie et la Pologne, il n'y aurait plus de marge de manœuvre et il en résulterait une perte de valeur potentielle. Une augmentation des taux d'inflation aurait un impact positif sur cette marge de manœuvre, car les plans pour les tests de dépréciation du goodwill n'ont pas pris en compte les augmentations d'inflation

En 2024, un montant de goodwill provisoire de €40.6 millions est ajouté à la suite d'un nouveau regroupement d'entreprises pour l'acquisition de SMI aux Etats-Unis (en 2023, un montant de €6,5 millions est ajouté à la suite d'un nouveau regroupement d'entreprises pour l'acquisition de CCI en Italie). Tant que l'affectation du prix d'achat n'est pas entièrement finalisée, ces montants de goodwill sont considérés comme « provisoire ». Étant donné le business plan récent sur lequel repose ce regroupement d'entreprises, il n'y a actuellement aucun risque de dépréciation de ce montant de goodwill provisoire.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

18. Participations mises en équivalence

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2024	2023
Valeur comptable au 1er janvier			
Acquisition		77.222	53.591
Vente		2.130	15.245
		-	(2.000)
Résultat de l'exercice	6. 7	5.230	6.347
Dividendes	35	(2.589)	(2.272)
Écarts de change		(1.066)	(303)
Autres		3.638	6.613
Valeur comptable au 31 décembre			
Attribuable aux:			
Participations dans des partenariats	6	50.027	44.995
Participations dans des entreprises associées	7	34.538	32.227

En 2024, le Groupe a acquis une participation supplémentaire de 2,62 % dans son entreprise associée Diatreme Resources Limited.

En 2023, le Groupe a acquis une participation supplémentaire de 16,81 pourcents dans Cape Silica Holdings Pty Ltd et une participation supplémentaire de 1,27 pourcent dans son associé Diatreme Resources Limited. Par conséquent, Cape Silica Holdings Pty Ltd est devenue une coentreprise du Groupe et un reclassement a été effectué des autres actifs financiers non courants vers les participations mises en équivalence, ce qui est inclus dans la ligne « Autres ». En outre, le Groupe a pris le contrôle de son ancienne entreprise associée Combustion Consulting Italy S.R.L., et l'a donc cédée puisque les comptes complets de Combustion Consulting Italy S.R.L. sont désormais intégrés dans les états financiers consolidés (acquisition par étapes).

La part du Groupe dans les entreprises associées et les coentreprises comptabilisée en résultat pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 était un profit de €5.2 millions (2023 : profit de €6.3 millions) – voir note 6 *Partenariats* et note 7 *Participations dans des entreprises associées*.

19. Actifs financiers

Actifs financiers non-courants

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2024	2023
Prêts à des tiers, au coût amorti		4.390	2.258
Autres		10.663	13.525
Actifs financiers non-courants		15.053	15.783

Actifs financiers courants

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2024	2023
Prêts à des tiers, au coût amorti		3.350	396
Dérivés de change	31	381	374
Autres		30	67
Actifs financiers courants		3.762	838

Les « Prêts à des tiers au coût amorti » non-courants en 2024 se portent principalement (pour €4.3 millions, équivalent de 6.5 millions CAD) sur un prêt convertible avec Avalon Advanced Materials Inc. En 2023, le prêt à Avalon ne s'élevait qu'à 2.0 millions d'euros. Un prêt convertible supplémentaire a été accordé à Avalon dans le courant de l'année 2024. En 2024, les autres éléments des actifs financiers non courants concernent principalement les actions que le Groupe détient dans Avalon Advanced Materials Inc. au Canada pour un montant de €7.1 millions (2023 : €7.1 millions) et les actions détenues dans Emerald Cleantech fund pour €3.3 millions (2023 : €3.4 millions), toutes entités dans lesquelles le Groupe n'a pas de contrôle, de contrôle conjoint ou d'influence notable. Les actions Avalon sont évaluées à la juste valeur par le biais du compte de résultat (FVPL) car elles sont négociées sur un marché public. Les actions Emerald sont évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (FVOCI) car elles ne sont pas cotées. En 2023, le Groupe détenait également des actions de Metallica Minerals Ltd en Australie pour un montant de €2.8 millions. Ces actions ont été vendues dans le courant de l'année 2024 en échange d'une nouvelle augmentation de la participation dans Diatreme.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Le « Prêts à des tiers au coût amorti » courants en 2024 concernent principalement un prêt plus petit accordé par Donbas Clays PJSC en Ukraine (€0.4 million en 2024, €0.4 million en 2023) et un prêt accordé dans le courant de 2024 par Sibelco UK Ltd. (€2.9 millions) à la compagnie d'assurance qui faisait partie de la transaction de rachat du fonds de pension britannique, pour couvrir les actifs illiquides qui ont été transférés dans le cadre de cette transaction de rachat.

20. Actifs et passifs d'impôt différé

Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés

Les actifs et passifs d'impôt différé sont attribuables aux éléments suivants :

EN MILLIERS D'EUROS	ACTIFS 2024	ACTIFS 2023	PASSIFS 2024	PASSIFS 2023	NET 2024	NET 2023
Immobilisations corporelles	(15.547)	(11.863)	69.244	65.790	53.697	53.928
Droit d'utilisation des actifs	(25)	(34)	32.299	15.655	32.275	15.621
Immobilisations incorporelles sauf goodwill	(16.443)	(10.123)	64.317	34.063	47.875	23.940
Actifs financiers	(126)	(4)	1.836	3	1.710	(2)
Stocks	(9.145)	(3.825)	1.401	746	(7.745)	(3.080)
Créances clients et autres débiteurs	(8.062)	(6.356)	7.405	2.869	(657)	(3.487)
Emprunts et dettes financières	(53)	(261)	5.357	1.045	5.304	784
Obligations de location	(32.328)	(16.076)	460	657	(31.868)	(15.419)
Provisions	(26.287)	(35.256)	14.466	14.049	(11.821)	(21.207)
Engagements vers le personnel	(8.456)	(7.360)	3.316	5.929	(5.140)	(1.431)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs (non-courants)	(81.679)	(20.880)	8.566	9.374	(73.113)	(11.505)
Autres	(4.803)	(8.326)	5.151	935	348	(7.391)
Déficits fiscaux reportables	(66.200)	(52.508)			(66.200)	(52.508)
Dettes/(créances) fiscales	(269.154)	(172.872)	213.818	151.115	(55.335)	(21.757)
Compensation	213.845	109.160	(213.845)	(109.160)		
Dettes/(créances) fiscales nettes	(55.309)	(63.711)	(26)	41.955	(55.335)	(21.756)

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Movement in temporary differences during the period

2024

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	Solde au 31 déc. 2023	CHANGEMENT DE MÉTHODES COMPTABLES	COMPTABILISÉ EN RÉSULTATS	COMPTABILISÉ EN CAPITAUX PROPRES/AERG	ACQUIS LORS DE REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES	DÉINVESTISSE- MENTS	RECLASSEMENTS	ÉCARTS DE CHANGE	Solde au 31 déc. 2024
Immobilisations corporelles		53,928		(19,120)		19,759		(0)	(869)	53,697
Droit d'utilisation des actifs		15,621		1,112		15,530		(13)	24	32,275
Immobilisations incorporelles sauf goodwill		23,940		(7,080)		30,596			419	47,875
Actifs financiers		(2)		1,712						1,710
Stocks		(3,080)		(3,995)		(636)		(0)	(34)	(7,745)
Créances clients et autres débiteurs		(3,487)		2,730		(120)			220	(657)
Emprunts et dettes financières		784		4,568	(1)			36	(83)	5,304
Obligations de location		(15,419)		(1,287)		(15,175)		13	(0)	(31,868)
Provisions		(21,207)		8,026				(0)	1,360	(11,821)
Engagements vers le personnel		(1,431)		2,001	(5,952)				242	(5,140)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs (non-courants)		(11,505)		(57,337)	(37)	(1,453)		9	(2,790)	(73,113)
Autres		(7,391)		2,681	3,123	93		(1)	1,843	348
Déficits fiscaux reportables		(52,508)		22,967		(34,963)		86	(1,782)	(66,200)
Total	3, 14	(21,756)		(43,021)	(2,867)	13,630		130	(1,451)	(55,335)

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	Solde au 31 déc. 2022	CHANGEMENT DE MÉTHODES COMPTABLES	COMPTABILISÉ EN RÉSULTATS	COMPTABILISÉ EN CAPITALUX PROPRES/AERG	ACQUIS LORS DE REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES	DÉSINVESTISSE- MENTS	RECLASSEMENTS	ÉCARTS DE CHANGE	Solde au 31 déc. 2023
Immobilisations corporelles		44.132		5.998		5.911	383	(246)	(2.250)	53.928
Droit d'utilisation des actifs		14.665		674	0	460	(20)		(157)	15.621
Immobilisations incorporelles sauf goodwill		7.926		576	(0)	15.539	(41)		(60)	23.940
Actifs financiers		(559)		531			26		(0)	(2)
Stocks		(1.690)		(1.314)			(25)	(3)	(48)	(3.080)
Créances clients et autres débiteurs		(3.028)		(655)			8		189	(3.487)
Emprunts et dettes financières		(1.692)		2.302	(156)	151	38		141	784
Obligations de location		(11.960)		(3.480)	(0)	(187)	40		168	(15.419)
Provisions		(19.268)		(3.982)	1	(364)	1.235		1.172	(21.207)
Engagements vers le personnel		(2.354)		1.830	(972)	(5)			71	(1.431)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs (non-courants)		3.584		(14.393)	(40)		(638)	0	(18)	(11.505)
Autres		399		(1.266)	(6.474)	(3)	(3)	211	(255)	(7.391)
Déficits fiscaux reportables		(67.109)		14.248			310	87	(45)	(52.508)
Total	3. 14	(36.955)		1.068	(7.641)	21.502	1.313	49	(1.092)	(21.756)

Actifs et passifs d'impôt différé non comptabilisés

Des actifs d'impôt différé, pour un montant de €211.1 millions, liés aux pertes fiscales et crédits d'impôt, n'ont pas été comptabilisés (2023 : €162.6 millions), parce qu'il est improbable que le Groupe disposerait de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces avantages pourraient être imputés. La majorité des pertes fiscales n'ont pas de date d'échéance légale et le délai d'expiration légal des pertes fiscales restantes est de 10 ans en moyenne.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des actifs d'impôts différés non comptabilisés par juridiction pour 2024 (en millions d'euros) :

EN MILLIERS D'EUROS		2024
Belgique	SCR-SIBELCO NV	62.16
	Act&Sorb BV	7.29
	Sablières de Mettet SA	0.05
Danemark	Sibelco Nordic A/S (Denmark)	0.38
Espagne	Sibelco Minerales S.L.	4.64
	Inversiones Indonesia S.L.	5.26
Italie	SGS Estate S.R.L.	4.07
	Sibelco Green Solutions S.R.L.	7.60
	Centro Raccolta Vetro S.R.L.	0.75
	Somfer S.R.L.	0.18
Allemagne	Sibelco Minerals GmbH	0.69
Brésil	Tansan Industria Quimica Ltda	10.84
	Unimin do Brasil Ltda	15.98
Australie	Sibelco Australia Group	66.60
Égypte	Sibelco Egypt Industrial Minerals S.A.E.	0.80
Inde	Sibelco India Minerals Pvt Ltd	3.48
	Adarsh India Mining Pvt Ltd	0.03
Thaïlande	GTT Holdings Ltd	0.01
	Sibelco Minerals (Thailand) Ltd	0.53
Indonésie	PT Sibelco Lautan Minerals	1.06
Maleisië	Tinex Kaolin Corporation Sdn Bhd	1.04
	Sibelco Malaysia Sdn Bhd	0.28
Corée du Sud	Sibelco Korea Co. Ltd (South Korea)	1.13
Japon	Sibelco Japan	0.01
Luxembourg	NZM Lux SA	0.04
Ukraine	LLC Silica Holding	0.00
Suisse	Sibelco Switzerland GmbH	0.04
Pays-Bas	Sibelco Nederland NV	0.13
	Watts Blake Bearne International Holdings B.V.	0.08
Etats-Unis	SMI Topco Holdings LLC	15.99
Total		211.14

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des actifs d'impôts différés non comptabilisés par juridiction pour 2023 (en millions d'euros) :

EN MILLIERS D'EUROS		2023
Belgique		46.3
Espagne		9.9
Italie		2.9
Allemagne		0.5
Brésil		29.8
Australie		66.2
Égypte		0.4
Inde		3.8
Thaïlande		0.3
Indonésie		0.9
Corée du Sud		1.1
Pays-Bas		0.3
Autres		0.1
Total		162.6

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des actifs d'impôts différés comptabilisés pour des attributs d'impôts par juridiction pour 2024 (en millions d'euros) :

EN MILLIERS D'EUROS		2024
Belgique	SCR-SIBELCO NV	5.43
	High 5 Recycling Group NV	0.82
Finlande	Kalke OY AB	0.26
	Sibelco Nordic OY AB	0.54
Espagne	Sibelco Minerales S.L.	19.78
Danemark	Sibelco Nordic A/S (Denmark)	0.13
VK	Sibelco UK Ltd	2.14
	Sibelco Italia S.p.A.	1.10
Italie	SGS Estate S.R.L.	3.23
	Sibelco Green Solutions S.R.L.	0.22
	Sibelco Italia S.p.A.	1.10
	Bassanetti & C S.R.L.	0.20
Singapour	Sibelco Asia Pte Ltd	0.08
Etats-Unis	SMI Topco Holdings	32.29
Totaal		66.20

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

21. Autres actifs non courants

EN MILLIERS D'EUROS	2024	2023
Garanties monétaires, au coût	1.764	1.461
Autres	14.071	11.254
Total	15.835	12.715

Le total des autres actifs non courants s'élève à €15.8 millions en 2024 (€12.7 millions en 2023) et comprend principalement des garanties monétaires pour €1.8 millions (2023 : €1.5 millions), des droits d'émission pour €4.5 millions (2023 : €4.3 millions), des montants à recevoir liés à des regroupements d'entreprises pour €3.3 millions (2023 : €4.9 millions) et de dépôts non-courants chez SMI (Etats-Unis) pour €4.5 millions. Les droits d'émission sont comptabilisés dans les autres actifs non courants conformément à notre méthode comptable.

22. Stocks

EN MILLIERS D'EUROS	2024	2023
Matières premières	76.714	63.973
Consommables	16.870	16.022
En cours - Traitements minéraux et industriels	33.799	29.098
Produits finis - Traitements minéraux et industriels	110.880	104.281
Marchandises	34.136	27.715
Pièces de rechange	26.368	28.370
Pertes de valeur	(30.460)	(22.850)
Total	268.305	246.608

Le coût des matières premières et des consommables s'élève à €368.4 millions (€347.9 millions en 2023) et celui des marchandises à €52.1 millions (2023 : €77.3 millions), qui ont été comptabilisés en résultat comme charge.

Les pertes de valeur (€-30.4 millions) concernent les stocks à faible rotation car ils peuvent indiquer que la valeur nette de réalisation pourrait être inférieure au coût, à savoir que le stock risque de devenir obsolète avant de pouvoir être vendu. Les pertes de valeur sont déclenchées dès que le stock dépasse douze mois de production ou de volumes de ventes. Ils sont comptabilisés dans le coût des ventes dans le compte de résultats.

Par rapport à 2023, les réductions de valeur plus élevées sont principalement dues au Royaume-Uni, où les stocks excédentaires sont évalués comme des produits finis, mais entièrement provisionnés.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

23. Créances commerciales et autres créances

Créances commerciales et autres créances courantes

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2024	2023
Créances clients		345.938	353.632
Pertes de valeur	31	(10.036)	(8.875)
Créances clients		335.903	344.757
Autres créances		14.203	33.778
Intérêts courus		967	1.914
Créances d'impôt - autres que les impôts sur le résultat		56.786	60.701
Montants à recevoir des contrats de construction		1	1
Avances et charges constatées d'avance		41.601	45.273
Garanties monétaires, au coût		87	177
Autres actifs courants		5.767	3.986
Autres créances		119.411	145.830
Total		455.314	490.587

En 2024, les autres créances (€14.2 millions) sont constituées de produits à recevoir (€1.3 millions) ayant un impact plus faible que l'année précédente en Belgique, en Italie et en Turquie et de diverses autres créances opérationnelles (€ 12.9 millions), provenant principalement d'Italie, de Belgique, du Luxembourg, d'Allemagne, de France et de Suède. Les avances, paiements anticipés et charges payées d'avance (€41.6 millions) concernent principalement les charges opérationnelles payées d'avance (€24.0 millions), les charges de démembrement différées (€16.5 millions) et les produits différés liés aux regroupements d'entreprises (€1.7 million).

En 2023, les autres créances (€33.8 millions) sont constituées de produits à recevoir (€12.1 millions). Les diverses autres créances opérationnelles (€21.7 millions) provenaient principalement de l'Italie, du Luxembourg et des Pays-Bas. Les avances, paiements anticipés et charges constatées d'avance (€45.3 millions) concernaient principalement des frais de stripping différés (€15.3 millions) et des charges opérationnelles constatées d'avance (€28.5 millions). Ces dépenses provenaient principalement de Belgique, en rapport avec l'informatique et l'assurance, et d'Italie, en rapport avec les paiements anticipés des navires et le traitement ultérieur de l'AP.

24. Trésorerie et équivalents de trésorerie

EN MILLIERS D'EUROS	2024	2023
Dépôts bancaires	109.198	696.982
Équivalents de trésorerie	738	(4.749)
Comptes courants bancaires	252.448	124.869
Espèces	767	1.088
Total	363.152	818.189

En 2024, les dépôts bancaires sont nettement moins importants qu'en 2023, principalement en raison des liquidités utilisées pour les acquisitions (telles que SMI aux États-Unis) et le rachat d'actions au début de l'année 2024.

Les équivalents de trésorerie concernent les liquidités en transit et les chèques reçus et envoyés à la banque pour encaissement.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

25. Capital

Capital et réserves

Les différents éléments du capital et des réserves et leur variation du 31 décembre 2023 au 31 décembre 2024 sont présentés dans l'état consolidé des variations des capitaux propres.

Capital social et prime d'émission

Le capital social de la Société au 31 décembre 2024 s'élève à €25.0 millions et est composé de 470,170 actions ordinaires, toutes entièrement libérées, sans valeur nominale.

EN EUROS

ACTIONS ORDINAIRES ET ENTIÈREMENT LIBÉRÉES	NOMBRE	MONTANT
Au 1er janvier 2022	470.170	25.000.000
Changements		
Au 31 décembre 2022	470.170	25.000.000
Changements		
Au 31 décembre 2023	470.170	25.000.000
Changements		
Au 31 décembre 2024	470.170	25.000.000

Réserve de conversion

La réserve de conversion comprend l'ensemble des écarts de conversion issus de la conversion des états financiers des sociétés étrangères de la Société.

En 2024, la réserve de conversion a été impactée à hauteur de 2,8 millions d'euros par le recyclage du CTA en résultat lié à la liquidation de Sibelco Changshu Minerals Co Ltd. En 2023, la réserve de conversion était largement influencée par le recyclage du CTA lié à la cession de l'activité en Russie (devise RUB).

Réserve de couverture

La réserve de couverture comprend la partie efficace de la variation nette cumulée de la juste valeur des instruments de couverture des flux de trésorerie pour les transactions couvertes qui n'ont pas encore impacté le compte de résultats.

Réserve des actions propres

Au 31 décembre 2023, le Groupe détenait 35,314 (2022 : 35,314) actions de la Société, enregistrées comme actions propres. Le 15 février 2024, Sibelco a réalisé une offre publique de rachat d'actions propres permettant à Sibelco de racheter 88,989 actions propres (le « Rachat d'actions »). Dans le cadre du rachat d'actions, les deux principaux actionnaires (à l'époque) de Sibelco, à savoir la Fondation STAK Sandrose et le Groupe LL/QW, ainsi que Sibelco et certains administrateurs (actuels et anciens) de Sibelco ont conclu un accord de règlement relatif à tous les litiges en cours entre eux. En vertu de cet accord de règlement, tous les litiges en cours entre les parties à l'accord de règlement ont été réglés (y compris la cessation de toutes les procédures judiciaires engagées par le Groupe LL/QW à l'encontre de Sibelco, de la Fondation STAK Sandrose et de certains administrateurs, dirigeants et actionnaires, ainsi que la renonciation à toute demande reconventionnelle à l'encontre du Groupe LL/QW). La rémunération accordée par Sibelco pour chacune de ces actions propres se compose d'une partie fixe et, dans certaines circonstances, d'une partie variable :

- la composante fixe du prix s'élevait à € 6,850.00 par action et a été payée en trésorerie le 15 février 2024 ;
- la composante variable du prix deviendra exigible si (et seulement si), à tout moment avant le 15 février 2026, Sibelco ou l'une de ses filiales directes ou indirectes, en une ou plusieurs fois, cède, dans certaines circonstances, tout ou partie de ses actions propres Sibelco ou tout ou partie de son activité dans le quartz de haute pureté, extrait des gisements de Spruce Pine, Caroline du Nord, États-Unis, actuellement détenu par Sibelco North America, Inc. Dans ce cas, la composante variable du prix sera calculée comme indiqué dans le prospectus pour le rachat d'actions (qui a été publié par Sibelco le 18 janvier 2024). Sibelco a le pouvoir discrétionnaire de vendre les actions propres. Par conséquent, aucun passif ou autre impact comptable ne doit être enregistré.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

EN EUROS

ACTIONS PROPRES	NOMBRE	MONTANT
Au 1er janvier 2022	35.314	72.085
Changements		
Au 31 décembre 2022	35.314	72.085
Changements		
Au 31 décembre 2023	35.314	72.085
Changements	88.989	609.574.650
Au 31 décembre 2024	124.303	609.646.735

Dividendes

En mars 2025, un dividende de €68.6 millions (€146.00 par action ordinaire) a été proposé par le Conseil d'Administration, mais n'a pas encore été approuvé par l'Assemblée Générale de SCR-Sibelco N.V.-S.A. Aucun acompte sur dividende n'a été versé en 2024 ni en 2023.

Les dividendes suivants ont été déclarés par le Groupe sur les actions de la Société, hors dividendes payés pour les actions propres, pour l'exercice clos au 31 décembre :

EN MILLIERS D'EUROS	2024	2023
Dividende final déclaré pour 2024 (146,00 par action ordinaire pour 2023)	50.497	63.489

Les dividendes suivants ont été payés par le Groupe sur les actions de la Société, hors dividendes payés pour les actions propres, pour l'exercice clos au 31 décembre :

EN MILLIERS D'EUROS	2024	2023
Dividende final payé pour 2024 (117,20 par action ordinaire pour 2023)	50.497	50.965

26. Emprunts et dettes financières

a) Emprunts et dettes financières

EN MILLIERS D'EUROS	2024	2023
Emprunts bancaires		2.017
Emprunt obligataire	843.815	346.459
Autres prêts et emprunts	1.883	1.736
Non courant	845.698	350.212
Emprunts bancaires, partie courante	11.717	13.897
Autres prêts et emprunts	396	413
Dettes auprès des banques	853	4.154
Courant	12.966	18.463
Total	858.664	368.675

Emprunts et dettes financières

Le 17 juillet 2024, le Groupe a émis un nouvel emprunt obligataire à 6 ans d'une valeur nominale de 500 millions d'euros. Les obligations ont été placées auprès d'investisseurs institutionnels qualifiés et ont été sursouscrites près de six fois, permettant un montant d'émission de 500 millions d'euros. Le prix du coupon annuel a été fixé à 5.125% avec un prix d'émission de 99.637%. Les obligations sont émises par Silfin avec une garantie de SCR-Sibelco. Ce financement apporte une diversité supplémentaire au portefeuille de financement de Sibelco. Le produit de l'émission d'obligations sera utilisé pour les besoins généraux du Groupe, y compris le financement de projets de croissance et d'acquisitions potentielles, ainsi que le refinancement de la dette existante.

En 2023, le Groupe a conclu une nouvelle facilité de crédit renouvelable syndiquée de €520 millions. Cette facilité se termine en 2028 avec une option d'extension jusqu'en 2030. La première option d'extension a été exercée en 2024, ce qui confirme que la facilité sera en place au moins jusqu'en 2029. Cette facilité est assortie de clauses financières restrictives. Les engagements financiers du Groupe ont été fixés de manière à fournir au Groupe un tampon très solide en cas de besoins de trésorerie supplémentaires liés au fonds de roulement, aux investissements,

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

aux acquisitions ou à la pression sur l'EBITDA. À la fin du mois de décembre 2024, le Groupe était bien en dessous de ces conventions financières.

Au 31 décembre 2024, le Groupe disposait de facilités d'emprunt consenties inutilisées pour un montant de €673 millions (2023 : €659 millions). Ce montant au 31 décembre 2024 n'incluait pas un crédit-relais de €610 millions destiné à soutenir le processus de rachat d'actions. Ce crédit-relais a expiré le 14/02/2024.

En avril 2022, le Groupe a émis une obligation inaugurale à 5 ans d'une valeur nominale de €350 millions. Les obligations ont été placées auprès d'investisseurs institutionnels qualifiés. Le prix du coupon annuel a été fixé à 2.875% avec un prix d'émission de 99.1%. Pour préparer cette nouvelle émission de dette, Sibelco a fait l'objet d'une évaluation de crédit externe auprès de S&P. Le 29 mars 2022, S&P a attribué à Sibelco une note de BBB- (investment grade) avec une perspective stable.

La notation a été confirmée par S&P le 3 juillet 2024, en prévision de notre dernière émission d'obligations.

La perspective stable reflète le fait que les performances opérationnelles et les mesures de crédit devraient rester conformes à la notation, notamment un ratio dette ajustée/ EBITDA inférieur à 2. Cela reflète la capacité de Sibelco à gérer la hausse des coûts des matières premières, son affectation prudente du capital et son engagement à maintenir une notation d'« investment grade ».

Le calcul de la dette ajustée par rapport à l'EBITDA prend en compte la position financière nette ajustée pour les liquidités bloquées, les obligations de démantèlement, les obligations liées aux avantages du personnel et les obligations de location. Au 31 décembre 2024, ce ratio dette ajustée/EBITDA est inférieur à 2.

b) Réconciliation entre le solde d'ouverture et le solde de clôture des passifs découlant des activités de financement

2024

EN MILLIERS D'EUROS	2023	CHANGEMENTS NON-CASH				2024
		TRÉSORERIE	ACQUISITIONS / CESSIONS	NET DES ÉCARTS DE CHANGE	NET DES ÉCARTS DE CHANGE DANS LE COMPTE DE RÉSULTAT	
Emprunts bancaires	15.914	(4.392)	(11)	206	0	11.717
Emprunt obligataire	346.459	495.891	4	0	1.461	843.815
Obligations de location	74.599	(36.220)	100.696	3.115	10.531	152.720
Autres prêts et emprunts	2.148	149	0	0	(19)	2.278
Dettes auprès des banques	4.154	(3.360)	0	50	9	853
Courant et non courant	443.274	452.067	100.689	3.371	11.982	1.011.383

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

En 2024, les flux de trésorerie des emprunts bancaires comprennent le produit reçu pour le tirage de la facilité de crédit renouvelable (RCF) à l'été 2024 pour un montant de €340 millions, qui a également été remboursé à l'été 2024 pour un montant de €-340 millions. En outre, d'autres emprunts bancaires ont été remboursés en Inde.

En 2024, le groupe a émis une nouvelle obligation à 6 ans d'une valeur nominale de €500 millions. Les obligations ont été placées auprès d'investisseurs institutionnels qualifiés et ont été sursouscrites près de six fois, permettant un montant d'émission de €500 millions. Le prix du coupon annuel a été fixé à 5.125 % avec un prix d'émission de 99.637 %. Compte tenu de ce prix d'émission, un montant total de €498.2 millions a été reçu par le Groupe dans le cadre de cette émission d'emprunt obligataire. En outre, le Groupe a payé des frais de transaction de €2.3 millions pour conclure cet emprunt obligataire, qui sont également visibles dans la colonne « Flux de trésorerie » dans le tableau ci-dessus.

En outre, le Groupe a remboursé €3.4 millions de découverts bancaires en Italie (Bassanetti) et en Belgique (Silfin).

2023

EN MILLIERS D'EUROS	2022	CHANGEMENTS NON-CASH					2023
		TRÉSORERIE	ACQUISITIONS / CESSIONS	NET DES ÉCARTS DE CHANGE	FRAIS DE FINANCE- MENT CAPITALISÉS	NET DES ÉCARTS DE CHANGE DANS LE COMPTE DE RÉSULTAT	
Emprunts bancaires	71.209	(55.621)	-	(124)	-	450	15.913
Emprunt obligataire	345.829	-	-	-	630	-	346.459
Prêts syndiqués	28.572	(28.571)	-	-	-	-	0
Dettes de location-financement	76.754	(26.829)	23.435	(1.052)	-	2.291	74.599
Autres prêts et emprunts	3.694	(2.084)	-	(97)	-	636	2.148
Découverts bancaires	5.890	(1.690)	-	(57)	-	12	4.154
Courant et non courant	531.947	(114.796)	23.435	(1.331)	630	3.389	443.274

En 2023, le remboursement des emprunts bancaires de €55.6 millions provient principalement du remboursement du prêt externe dans Act&Sorb en Belgique (€17.3 millions) et des remboursements de prêts dans les sociétés qui ont été acquises en 2022 en Italie (€17 millions), en Pologne (€10.9 millions) et aux Pays-Bas (€8.5 millions). La partie échue du prêt syndiqué a également été entièrement remboursée dans le courant de 2023 (€28.6 millions).

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

En 2023, les acquisitions d'obligations de location proviennent principalement de nouveaux contrats de location d'entrepôts aux États-Unis et à Taïwan et de nouveaux contrats de location d'installations mobiles et d'autres équipements de traitement en France et en Norvège. En outre, il y a eu des réévaluations de contrats de location qui ont augmenté les obligations de location de €4.8 millions, principalement au Royaume-Uni, en Suède et en Allemagne.

c) Conditions et échéancier de remboursement de la dette

IN DUIZENDEN EURO	2024				2023			
	NOMINALE INTERESTVOET	ECHÉANCE	VALEUR NOMINALE	VALEUR COMPTABLE	TAUX D'INTÉRÊT NOMINAL	ECHÉANCE	VALEUR NOMINALE	VALEUR COMPTABLE
BANKLENINGEN								
BRL	9.48%	2025	5.793	5.793	8.96%	2024	7.943	7.943
CAD	3.87%	2025	773	773	4.89%	2025	2.294	2.294
DKK	3.72%	2025	10.600	10.600	2.31%	2024	10.332	10.332
EUR	3.06%	2029	744.224	744.224	2.97%	2027	270.798	270.798
GBP	1.30%	2025	22.581	22.581	-	-	-	-
INR	6.43%	2025	8.159	8.159	6.50%	2024	8.203	8.203
MYR	3.13%	2025	8.131	8.131	4.66%	2024	7.877	7.877
NOK	4.53%	2025	23.469	23.469	4.73%	2024	35.181	35.181
PLN	2.28%	2025	16.035	16.035	3.72%	2024	17.526	17.526
SEK	2.53%	2025	7.888	7.888				
THB	3.73%	2025	10.060	10.060	3.53%	2024	7.543	7.543
TWD	2.42%	2025	950	950	2.34%	2024	978	978
Total			858.664	858.664			368.675	368.675
			VALEUR NOMINALE	VALEUR COMPTABLE			VALEUR NOMINALE	VALEUR COMPTABLE
Autres			0	0			0	0
Total			858.664	858.664			368.675	368.675

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

27. Avantages du personnel

Les filiales du Groupe Sibelco maintiennent des plans de retraite et d'autres avantages à long terme dans plusieurs pays où le Groupe est actif.

Régimes à prestations définies

Royaume-Uni

Le Royaume-Uni représente 62 pourcents des engagements au 31 décembre 2024. Le régime de retraite Sibelco UK Final Salary Pension Scheme est fermé aux nouveaux adhérents et aux provisionnements futurs. Tous les anciens membres actifs du régime de retraite sont entrés dans une nouvelle section à cotisations définies du plan à partir du 1er janvier 2014, tandis que tous les nouveaux employés embauchés depuis le 1er janvier 2003 ont accédé à un régime distinct à cotisations définies. Ce régime est officiellement géré par un acte et des règles consolidé de fiducie, qui assurent la ségrégation des actifs du plan par rapport à ceux des employeurs qui le financent. Le régime dispose d'un objectif de financement légal afin de garantir qu'il dispose d'actifs suffisants et adéquats pour couvrir les provisions techniques (Pension Act 2004).

L'évaluation triennale au 31 décembre 2022 a été finalisée en mars 2024. La valeur des actifs du régime britannique étant inférieure aux provisions techniques de l'administrateur, un plan de redressement a été convenu entre les entreprises d'affiliation et l'administrateur du régime afin d'éliminer la différence par le versement de cotisations supplémentaires au titre du « déficit » avant le 30 avril 2024. À cette fin, des cotisations de £8.00 millions ont été versées en 2023 et £0.507 millions en 2024. Des contributions sont versées pour l'administration du régime à hauteur de £0.35 million par an (jusqu'au 30 avril 2024 seulement) et pour les primes de prélèvement du Fonds de protection des retraites (Pension Protection Fund – PPF).

Le Régime britannique a conclu un contrat de rente globale à compter du 26 avril 2024. L'objectif du contrat de rente est d'égaliser les paiements de prestations pour l'ensemble des membres du régime. Le paiement de la prime a été couvert par des désinvestissements des actifs investis du régime. Dans le cadre de la transaction de rachat, un prêt de £8.6 millions a été versé par la Société au Régime pour financer un manque de liquidités à la date de la transaction. La juste valeur des actifs du régime, y compris la politique de rente, sera évaluée à la valeur actuelle de l'obligation au

titre des prestations définies (DBO). Ce traitement se traduit par une position nette de zéro au bilan, puisque les actifs et les passifs sont effectivement compensés. Il en résulte un impact sur les opérations de 20 millions de livres sterling, qui a été comptabilisé dans les OCI, et les réserves de pension OCI ne seront par la suite jamais recyclées dans les profits et pertes. Un remboursement partiel de £6.2 millions a été effectué début juillet 2024 suite à la vente d'actifs réalisée après la date de la transaction. Le solde est remboursable au plus tard le 31 décembre 2026.

L'acquisition de la police de rente n'est pas considérée comme un règlement, car l'employeur conserve une obligation légale ou implicite pour le passif du régime. La police est considérée comme une « assurance qualifiée » conformément à l'IAS 19, car elle est émise par un assureur agréé et correspond effectivement aux obligations de prestations du régime.

La police de rente est un « buy in » et reste un actif du Régime. La détention de cette police réduit considérablement l'exposition du régime aux risques de taux d'intérêt, d'inflation et de longévité, protégeant ainsi la sécurité financière à long terme des prestations des membres. Comme les prestations du Régime sont désormais couvertes par la police d'assurance, le passif résiduel du Régime concerne la prime supplémentaire à payer (le cas échéant) à la suite de l'exercice de vérification des données actuellement en cours, le remboursement du prêt de la société et les charges de fonctionnement futures du Régime. Les actifs résiduels du Régime sont détenus sur le compte bancaire de l'administrateur.

Europe (hors le Royaume-Uni)

Les plans européens (hors le Royaume-Uni) représentent 35 pourcents des engagements au 31 décembre 2024.

Les principaux régimes à prestations définies existent aux Pays-Bas, Belgique, Allemagne et en Suède, représentant respectivement 21 pourcents, 7 pourcents, 5 pourcents et 2 pourcent des obligations au 31 décembre 2024. Tous les plans sont établis conformément aux pratiques courantes et les dispositions légales de chaque pays. Ces régimes offrent généralement tous des prestations liées à l'ancienneté et au salaire en fin de carrière. Les plans aux Pays-Bas sont assurés et fermés aux nouveaux adhérents et au provisionnement futur. En Allemagne, il s'agit principalement de régimes de retraite par répartition fermés et non financé qui couvrent les membres actifs, les membres différés et les retraités. En Suède, il s'agit

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

du régime à prestations définies ITP2 non financé qui couvre les membres actifs, les membres différés et les retraités – nés avant 1979.

Les régimes à cotisations définies belges sont légalement tenus à des taux de rendement minimum garantis par l'employeur. Ces régimes ont été classés en tant que des régimes à prestations définies en 2016. Depuis le 1er janvier 2016, le taux de rendement minimum garanti sur une base annuelle est lié à la moyenne sur 24 mois des rendements des obligations émises par l'État belge (OLO 10Y). Les taux minimaux ne peuvent cependant pas être inférieurs à 1.75 pourcents et supérieurs à 3.75 pourcents. Pour 2016 à 2024, le taux garanti de rendement minimum est de 1.75 pourcents sur les cotisations de l'employeur et les cotisations des salariés. Le taux de rendement minimum garanti est passé à 2.50 % en 2025. Les taux précédents (3.25 pourcents sur les cotisations d'employeur et 3.75 pourcents sur les cotisations des salariés) continuent de s'appliquer aux cotisations passées cumulées dans l'assurance du Groupe au 31 décembre 2015. Le passif net, représentant la différence entre les obligations et la juste valeur des actifs du régime, s'élève à €0.2 million au 31 décembre 2024 (€0.2 millions au 31 décembre 2023).

En Italie, France, Pologne, Turquie et en Grèce, les prestations correspondent aux prestations de retraite obligatoires de type à prestations définies.

Asie et Australie

L'Australie représente 1 pourcent des engagements au 31 décembre 2024. Le plan australien de pension à prestations définies exige le versement de cotisations à un fonds géré séparément. Il n'y a qu'un nombre limité de retraités qui participent au régime.

Le Groupe dispose de plans de retraite complémentaires à Taiwan. Le plan est fermé aux nouveaux entrants. Les passifs renseignés pour la Thaïlande, l'Inde et l'Indonésie concernent principalement des plans de retraite obligatoire de type prestations définies.

Les passifs en Asie représentent au total 1 pourcent des obligations au 31 décembre 2024.

Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi sont des plans de prépension, principalement en Belgique.

Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme sont essentiellement les « Plans Jubilé » aux Pays-Bas (3) et en France (2).

La durée moyenne de l'obligation au titre du régime à prestations définies à la fin de la période considérée est de 11 ans (2023 : 12 ans).

En 2011, le conseil d'administration a décidé de mettre en place des plans d'incitation à long terme (LTI) pour un certain nombre de cadres clés. Aujourd'hui, les plans LTI de 2017 à 2022 sont toujours en vigueur avec des paiements potentiels en espèces dans les années à venir sur la base de l'évolution des KPI financiers. À la fin de 2024, la provision pour tous ces plans a été estimée à 52,1 millions d'euros (45,6 millions d'euros en 2023), dont 16,7 millions d'euros (12,2 millions d'euros en 2023) classés comme étant à court terme, voir note 29 Dettes commerciales et autres dettes.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Explication des montants dans les états financiers

Passifs au titre des prestations définies

EN MILLIERS D'EUROS

	2024				2023			
	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE	AUTRES	TOTAL	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE	AUTRES	TOTAL
Valeur actualisée des obligations financées	276.289	-	4	276.293	286.836	-	13	286.849
Juste valeur des actifs du plan	(253.545)	-	-	(253.545)	(284.495)	-	-	(284.495)
Valeur actualisée des obligations financées nettes	22.744	-	4	22.748	2.341	-	13	2.354
Valeur actualisée des obligations non financées	11.250	547	23.526	35.323	10.373	692	34.305	45.370
Reclassifications vers passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente								
Total des passifs (actifs) des prestations définies	33.994	547	23.530	58.071	12.714	692	34.318	47.724
Passifs	34.474	547	23.530	58.551	31.255	692	34.318	66.265
(Actifs)	(479)	-	-	(479)	(18.541)	-	-	(18.541)
Passifs nets au 31 décembre	33.995	547	23.530	58.071	12.714	692	34.318	47.724

Les actifs au titre des avantages du personnel figurant dans l'état de la situation financière (€0.4 millions ; 2023 : €18.5 millions) sont liés au surfinancement de certains régimes d'avantages postérieurs à l'emploi.

Variations des passifs nets au titre des prestations définies comptabilisées dans l'état de la situation financière

IN DUIZENDEN EURO

	2024				2023			
	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE	AUTRES	TOTAL	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE	AUTRES	TOTAL
Au 1er janvier	12.714	692	34.318	47.724	19.009	574	21.951	41.534
Contributions de l'employeur	(6.811)	(137)	(14.353)	(21.301)	(13.890)	(192)	(3.559)	(17.641)
Charges comptabilisées au compte de résultats	4.059	(10)	4.001	8.050	3.768	300	27.443	31.511
Réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	24.877			24.877	3.266			3.266
Reclassifications vers passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente				-				-
Regroupements d'entreprises, acquisitions	-	-	-	-	1.102	-	17	1.119
Regroupements d'entreprises, cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	(450)	(450)	(224)	-	(11.522)	(11.746)
Écarts de change	(843)	-	14	(829)	(317)	10	(12)	(319)
Au 31 décembre	33.996	545	23.530	58.071	12.714	692	34.318	47.724

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Variation de la valeur actualisée des passifs au titre des prestations définies

EN MILLIERS D'EUROS

NOTE	2024				2023			
	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE	AUTRES	TOTAL	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE	AUTRES	TOTAL
Au 1er janvier	297.209	692	34.464	332.365	285.175	574	22.097	307.846
Coûts des services rendus	2.408	(4)	4.033	6.437	2.387	27	27.209	29.623
Charge d'intérêts	12.562	77	36	12.675	12.519	17	40	12.576
Avantages payés	(17.146)	(137)	(14.352)	(31.635)	(16.032)	(192)	(3.559)	(19.783)
Écarts actuariels	(16.465)	31	(83)	(16.517)	8.351	(41)	(14)	8.296
Coûts des services passés	122	(112)	15	25	580	297	208	1.085
Pertes/(bénéfices) sur réductions	31	-	-	31	-	-	-	-
Pertes/(bénéfices) sur liquidations d'engagements	-	-	-	-	5	-	-	5
Regroupements d'entreprises, acquisitions	-	-	-	-	1.102	-	17	1.119
Regroupements d'entreprises, cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	(450)	(450)	(224)	-	(11.522)	(11.746)
Écarts de change	8.820	-	(132)	8.688	3.346	10	(12)	3.344
Au 31 décembre	287.541	547	23.531	311.619	297.209	692	34.464	332.365

Le total des passifs au titre des prestations définies (« DBO ») a diminué de €20.7 millions, en raison d'une diminution des avantages postérieurs à l'emploi et des indemnités de fin de carrière, et une augmentation des autres avantages (principalement reclassement de la provision LTIP à court terme).

La diminution du DBO sur les avantages postérieurs à l'emploi est principalement due aux prestations payées en 2024 (17,1 millions d'euros) et aux gains actuariels (16,5 millions d'euros), qui sont principalement dus à la transaction de rachat qui a eu lieu en avril au Royaume-Uni. Ces gains sont partiellement compensés par les effets négatifs de l'augmentation du coût des intérêts (12,6 millions d'euros), des différences de change (8,8 millions d'euros - principalement liées à l'évolution de la devise GBP) et du coût des services (2,4 millions d'euros).

La diminution des autres prestations est principalement due aux prestations payées en 2024 (€14,4 millions).

Détail des écarts actuariels pour 2024

EN MILLIERS D'EUROS

	2024	2023
Ajustements liés à l'expérience	2.061	11.245
Variations des hypothèses démographiques	(1.505)	(5.848)
Variations des hypothèses financières	(17.073)	2.899
Total	(16.517)	8.296

Le total des écarts actuariels sur les obligations au titre des prestations définies s'élève à € 16.5 millions, résultant principalement des variations des hypothèses financières (€ 17 millions), dont € 18.1 millions sont liés à la transaction de rachat qui a eu lieu au Royaume-Uni, ainsi que € 1.5 million supplémentaires provenant des variations des hypothèses démographiques. Toutefois, elles sont partiellement compensées par des ajustements liés à l'expérience (€2 millions).

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Variation de la juste valeur des actifs du régime

EN MILLIERS D'EUROS

NOTE	2024				2023			
	POST-EMPLOYMENT BENEFITS	TERMINATION BENEFITS	OTHER	TOTAL	POST-EMPLOYMENT BENEFITS	TERMINATION BENEFITS	OTHER	TOTAL
Au 1er janvier	(284.494)	(1)	(146)	(284.641)	(266.165)	(1)	(146)	(266.312)
Rendement des actifs du régime	(12.565)	-	-	(12.565)	(12.141)	-	-	(12.141)
Écarts actuariels	41.342	-	-	41.342	(5.085)	-	-	(5.085)
Coûts administratifs	1.501	-	-	1.501	418	-	-	418
Contributions de l'employeur et de l'employé	(6.963)	(89)	(14.352)	(21.404)	(13.734)	(155)	(3.559)	(17.448)
Avantages payés	17.298	89	14.352	31.739	15.876	155	3.559	19.590
Écarts de change	(9.662)	-	-	(9.662)	(3.663)	-	-	(3.663)
Au 31 décembre	(253.543)	(1)	(146)	(253.690)	(284.494)	(1)	(146)	(284.641)

La diminution des actifs du régime au titre des avantages postérieurs à l'emploi est principalement due à des écarts actuariels de €41.3 millions, résultant de la transaction de rachat, qui seront repris dans les autres éléments du résultat global (€41 millions) en 2024. En outre, les cotisations versées (€7.0 millions) et les effets positifs des différences de change (€9.7 millions ; évolution de la devise GBP), partiellement compensés par les prestations payées (€17.3 millions).

Charge comptabilisée dans le compte de résultats

EN MILLIERS D'EUROS

NOTE	2024				2023			
	POST-EMPLOYMENT BENEFITS	TERMINATION BENEFITS	OTHER	TOTAL	POST-EMPLOYMENT BENEFITS	TERMINATION BENEFITS	OTHER	TOTAL
Coûts des services rendus de la période (nets des contributions de l'employé)	2.408	(4)	4.033	6.437	2.387	27	27.209	29.623
Coûts administratifs	1.501	-	-	1.501	418	-	-	418
Charge d'intérêts	12.562	77	36	12.674	12.519	17	40	12.576
Rendement des actifs du régime	(12.565)	-	-	(12.565)	(12.141)	-	-	(12.141)
Écarts actuariels comptabilisés au cours de l'exercice	N/A	31	(83)	(52)	N/A	(41)	(14)	(55)
Coûts des services passés	122	(113)	15	24	580	297	208	1.085
(Profits)/pertes sur réductions et règlements	31	-	-	31	5	-	-	5
Total	4.059	(9)	4.001	8.051	3.768	300	27.443	31.511

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Commentaire concernant les avantages postérieurs à l'emploi

En 2024, les obligations au titre des prestations définies pour les avantages postérieurs à l'emploi et les actifs du régime ont tous deux diminué. Étant donné que les actifs du régime ont diminué davantage que les obligations au titre des prestations définies, notre niveau de financement, c'est-à-dire le rapport entre les actifs du régime et les obligations au titre des prestations définies, a légèrement diminué pour s'établir à 92 % (2023 : 99 %).

Prestations attendues

EN MILLIERS D'EUROS	POST-EMPLOYMENT BENEFITS	TERMINATION BENEFITS	OTHER	TOTAL
Prestations attendues dans l'année	17.218	127	98	17.443
Prestations attendues entre 2 et 5 ans	70.000	387	427	70.813
Prestations attendues entre 6 et 10 ans	99.454	65	500	100.019

Ventilation de la juste valeur des actifs des régimes

La moyenne pondérée des actifs par catégories d'actifs est présentée ci-dessous (70.7 pourcents des actifs sont cotés ; 68.5 pourcents en 2023) :

	2024	2023
Obligations d'État	0,00%	0,00%
Obligations d'entreprises	0,17%	0,15%
Capitaux propres	0,61%	0,69%
Trésorerie	0,00%	1,71%
Biens immobiliers	0,14%	0,11%
Contrats d'assurances	98,63%	26,26%
Autres	0,44%	71,08%
Total	100,00%	100,00%

Parmi les actifs du régime, il n'y a pas d'instruments de capitaux propres du Groupe ni de biens immobiliers occupés par le Groupe. Le rendement actuel des actifs des régimes en 2024 s'élève à €12.7 millions ou -10.1 pourcents (2023 : €17.5 millions négatifs ou 6.5 pourcents).

Principales hypothèses actuarielles

Principales hypothèses actuarielles à la date de clôture (exprimées en moyennes pondérées) :

	2024	2023
Taux d'actualisation	4,77%	4,26%
Taux d'augmentation des salaires	3,27%	3,53%
Taux d'inflation	2,53%	2,43%
Taux attendus d'accroissement des retraites	2,55%	2,52%

Le taux d'actualisation, le taux d'augmentation des salaires et le taux d'inflation sont pondérés par l'obligation à prestations définies, et le taux d'accroissement des retraites est pondéré par les obligations au titre des prestations définies des plans de retraite au lieu d'un capital unique lors la retraite.

La meilleure estimation des cotisations de l'employeur que le Groupe prévoit de payer pour les avantages postérieurs à l'emploi en 2025 s'élève à €17.2 millions (2024 : €11.9 millions).

La durée moyenne de l'obligation au titre des régimes à prestations définies à la fin de la période considérée est de 13 ans (2023 : 13 ans).

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Analyse de sensibilité

Une variation de 0.25 pourcent des hypothèses actuarielles aurait l'impact suivant :

EN MILLIERS D'EUROS	2024		2023	
	AUGMENTATION DE 25 POINTS DE BASE	DIMINUTION DE 25 POINTS DE BASE	AUGMENTATION DE 25 POINTS DE BASE	DIMINUTION DE 25 POINTS DE BASE
TAUX D'ACTUALISATION				
Impact sur le total du coût des services et des charges financières augmentation/(diminution)	(263)	287	(301)	333
Impact sur les obligations au titre des régimes à prestations définies augmentation/(diminution)	(7.339)	7.789	(7.759)	7.782
TAUX D'INFLATION				
Impact sur le total du coût des services et des charges financières augmentation/(diminution)	(246)	230	(214)	208
Impact sur les obligations au titre des régimes à prestations définies augmentation/(diminution)	3.990	(4.013)	4.212	(4.183)

Les analyses de sensibilité sont fondées sur le changement d'une hypothèse alors que toutes les autres hypothèses restent inchangées. En pratique, une telle situation est improbable, et des corrélations peuvent survenir entre les variations de plusieurs hypothèses. Afin de calculer la sensibilité des obligations au titre de prestations définies aux hypothèses actuarielles significatives, nous avons appliqué la même méthode (valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies calculée au moyen de la méthode des unités de crédit projetées en fin d'exercice) que pour calculer les passifs de pension comptabilisés dans l'état de la situation financière.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

28. Provisions

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	GARANTIES ET CONTRATS DÉFICITAIRES	RESTRUCTURATION	REMISE EN ÉTAT DES SITES ET DÉMANTÈLEMENT D'ACTIFS	PÉNALITÉS, LITIGES ET AUTRES	2024	2023
Solde au 1er janvier		69	5.954	216.732	13.493	236.248	244.823
Variations par le biais du compte de résultats		(1)	20.342	(2.474)	2.302	20.170	(15.729)
Provisions additionnelles	8.9.10	(0)	27.076	4.986	2.762	34.825	21.630
Reprise des montants non utilisés	8.9.10	(1)	(6.734)	(18.001)	(460)	(25.195)	(25.348)
Révisions liées au changement du taux d'actualisation et du taux inflation	13	-	-	13.586	1	13.587	(20.749)
Désactualisation	13	-	-	(3.046)	-	(3.046)	8.738
Autres variations		0	(3.179)	(47.312)	(2.430)	(52.921)	7.155
Regroupements d'entreprises	3	-	-	3.285	-	3.285	2.251
Cessions		-	1	-	-	1	(6.962)
Toevoeging / terugname provisie (variatie van activa component)	16	-	-	(32.263)	-	(32.263)	38.267
Provisions utilisées au cours de l'exercice		(0)	(3.787)	(12.789)	(1.136)	(17.712)	(16.257)
Écarts de change		0	96	(6.684)	(106)	(6.694)	(8.302)
Transferts		-	510	1.139	(1.187)	462	(1.842)
Reclassifications vers passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente							
Solde ou 31 décembre		69	23.117	166.945	13.365	203.497	236.248
Courant		-	19.871	16.176	5.751	41.799	27.303
Non courant		69	3.246	150.769	7.614	161.698	208.946

Restructuration

En 2024, le Groupe a annoncé une restructuration résultant de la relocalisation d'activités entre des sites principalement situés en Belgique, en Italie, en France et en Espagne, ce qui a contribué à une augmentation de la provision de €22 millions.

En 2023, un montant substantiel de €6.4 millions de la provision pour restructuration constituée les années précédentes a été libéré, les charges s'étant révélées inférieures aux prévisions, essentiellement en raison de départs volontaires.

Remise en état des sites et démantèlement

Le Groupe est soumis à de nombreuses obligations environnementales dans les différents pays où il est actif, en ce compris la remise en état de sites et de carrières et le démantèlement des unités d'exploitation. Afin de respecter ces réglementations, le Groupe a encouru d'importantes charges et a comptabilisé des provisions.

L'obligation de remettre en état l'environnement ou de démantèlement d'un actif est comptabilisée intégralement comme provision au moment du début des opérations. Lorsque la provision découle de la comptabilisation initiale d'un actif, le débit correspondant est considéré comme faisant partie du coût de l'actif associé et n'est pas comptabilisé immédiatement en résultat, mais progressivement par le biais de l'amortissement de l'actif associé. Les variations d'estimation de la provision sont généralement ajustées par rapport à la valeur comptable de l'actif.

Les incertitudes les plus importantes entourant l'estimation de la provision sont les dépenses futures à encourir, en raison de la nature à long terme du passif. La provision est évaluée selon la meilleure estimation des coûts à encourir. Cette évaluation considère la valeur-temps de l'argent, si significative. La meilleure estimation est généralement basée sur le coût le plus probable de fermeture de

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

mine et tient compte d'incertitudes au niveau des flux de trésorerie ou du taux d'actualisation utilisé pour évaluer la provision.

En particulier, le Groupe suppose que ses carrières seront remises en état au moyen des technologies et matériaux actuels. Les provisions correspondantes ont été calculées sur base d'une augmentation future des prix et de facteurs d'actualisation.

Taux d'actualisation et d'inflation – 2024

2024	DEVISE	TAUX D'ACTUALISATION 5Y	TAUX D'ACTUALISATION 10Y	TAUX D'ACTUALISATION 20Y	TAUX D'ACTUALISATION 30Y	TAUX D' INFLATION 5Y	TAUX D' INFLATION 10Y	TAUX D' INFLATION 20Y	TAUX D' INFLATION 30Y
Euro area	EUR	4,14	4,32	4,62	4,63	-	-	-	-
Argentine	ARS	-	-	-	-	20,00	14,00	11,00	10,00
Australie	AUD	6,02	6,43	6,92	6,95	2,73	2,60	2,54	2,52
Brésil	BRL	14,92	14,81	-	-	3,05	3,01	2,99	2,98
Canada	CAD	4,99	5,24	5,35	5,39	1,97	1,98	1,98	1,98
Suisse	CHF	-	2,48	2,59	2,54	1,00	1,00	1,00	1,00
Chili	CLP	-	7,38	-	-	3,10	3,05	3,03	3,02
Chine	CNY	3,72	4,15	4,45	4,25	2,02	2,02	2,02	2,02
République Tchèque	CZK	5,81	6,04	6,30	-	1,97	1,99	1,99	2,00
Danemark	DKK	4,00	4,19	4,47	-	2,00	2,00	2,00	2,00
Égypte	EGP	25,82	26,56	-	-	9,63	7,38	6,26	5,88
Royaume- Uni	GBP	6,00	6,17	6,65	6,71	2,00	2,00	2,00	2,00
Hong Kong SAR	HKD	-	5,18	5,55	-	2,47	2,48	2,49	2,49
Inde	INR	8,74	8,83	8,90	8,97	4,05	4,03	4,01	4,01
Indonésie	IDR	8,54	8,74	8,97	8,93	2,53	2,52	2,52	2,52
Japon	JPY	2,60	2,98	3,78	4,21	1,96	1,99	2,00	2,01
Corée du Sud	KRW	5,02	5,13	5,02	4,96	2,00	2,00	2,00	2,00
Mexique	MXN	11,96	12,09	12,41	12,45	3,04	3,02	3,01	3,01
Malaisie	MYR	5,60	5,88	6,15	6,21	2,14	2,07	2,04	2,02
Norvège	NOK	5,52	-	-	-	2,04	2,02	2,01	2,01
Nouvelle Zélande	NZD	-	6,52	6,94	-	2,08	2,05	2,03	2,03
Pologne	PLN	7,44	7,72	-	-	2,85	2,68	2,59	2,56
Phippines	PHP	-	7,79	7,91	-	2,97	2,98	2,99	2,99
Russie	RUB	-	17,11	16,91	-	4,16	4,08	4,04	4,03
Suède	SEK	3,92	4,12	4,38	-	2,00	2,00	2,00	2,00
Singapour	SGD	4,83	4,93	4,96	4,87	2,00	1,98	1,97	1,97

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

2024	DEVISE	TAUX D'ACTUALISATION 5Y	TAUX D'ACTUALISATION 10Y	TAUX D'ACTUALISATION 20Y	TAUX D'ACTUALISATION 30Y	TAUX D' INFLATION 5Y	TAUX D' INFLATION 10Y	TAUX D' INFLATION 20Y	TAUX D' INFLATION 30Y
Thaïlande	THB	4,22	4,42	4,87	-	1,95	1,97	1,99	1,99
Turquie	TRY	33,82	29,98	-	-	17,30	16,15	15,58	15,39
Taiwan Province de Chine	TWD	3,43	3,53	3,58	3,71	1,66	1,60	1,57	1,56
Ukraine	UAH	-	15,34	-	-	5,82	5,41	5,21	5,14
États-Unis d'Amérique	USD	6,01	6,21	6,56	6,50	2,14	2,14	2,15	2,15
Allmagne	EUR	4,14	4,32	4,62	4,63	1,99	1,99	1,98	1,98
Belgique	EUR	4,46	4,91	5,40	5,56	1,97	1,98	1,99	1,99
Irlande	EUR	-	4,68	4,96	4,99	1,86	1,93	1,97	1,98
Italie	EUR	4,93	5,55	6,08	6,30	1,96	1,98	1,99	1,99
Filande	EUR	4,39	4,76	5,02	5,07	1,94	1,97	1,99	1,99
La France	EUR	4,60	5,05	5,43	5,67	1,77	1,64	1,58	1,56
Grèce	EUR	4,52	5,18	5,70	-	2,02	2,01	2,00	2,00
Les Pays- Bas	EUR	4,30	4,59	4,83	4,82	1,97	1,98	1,99	1,99
Portugal	EUR	4,29	4,77	5,21	5,48	1,96	1,95	1,95	1,95
Espagne	EUR	4,56	5,03	5,58	5,78	1,97	1,98	1,99	1,99

Taux d'actualisation et d'inflation – 2023

2023	DEVISE	TAUX D'ACTUALISATION 5Y	TAUX D'ACTUALISATION 10Y	TAUX D'ACTUALISATION 20Y	TAUX D'ACTUALISATION 30Y	TAUX D' INFLATION 5Y	TAUX D' INFLATION 10Y	TAUX D' INFLATION 20Y	TAUX D' INFLATION 30Y
Argentine	ARS	-	-	-	-	43.90	36.95	33.48	32.32
Australie	AUD	5.54	5.76	6.13	6.18	2.96	2.69	2.56	2.51
Brésil	BRL	13.43	13.70	-	-	3.20	3.11	3.07	3.05
Canada	CAD	-	5.24	5.31	5.20	2.00	2.00	2.00	2.00
Suisse	CHF	-	3.06	3.10	3.07	1.64	1.59	1.56	1.55
Chili	CLP	-	7.44	-	-	3.00	3.00	3.00	3.00
Chine	CNY	-	4.73	5.15	5.10	2.16	2.19	2.21	2.21
République Tchèque	CZK	6.89	6.43	6.56	-	2.04	2.02	2.01	2.01
Danemark	DKK	4.75	4.73	4.79	-	2.22	2.11	2.06	2.04
Égypte	EGP	25.40	25.05	-	-	14.58	11.60	10.11	9.62
Royaume-Uni	GBP	6.07	6.09	6.36	6.33	2.08	2.04	2.02	2.01
Hong Kong SAR	HKD	-	5.55	5.80	-	2.44	2.47	2.49	2.49
Inde	INR	-	9.14	9.26	9.31	4.12	4.06	4.03	4.02
Indonésie	IDR	-	8.47	8.75	8.86	2.19	1.67	1.41	1.33
Japon	JPY	-	2.46	3.11	3.36	1.85	1.73	1.67	1.65
Corée du Sud	KRW	-	5.56	5.55	5.53	2.00	2.00	2.00	2.00

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

2023	DEVISE	TAUX D'ACTUALISATION 5Y	TAUX D'ACTUALISATION 10Y	TAUX D'ACTUALISATION 20Y	TAUX D'ACTUALISATION 30Y	TAUX D' INFLATION 5Y	TAUX D' INFLATION 10Y	TAUX D' INFLATION 20Y	TAUX D' INFLATION 30Y
Mexique	MXN	-	10.93	11.11	11.07	3.04	3.02	3.01	3.01
Malaisie	MYR	5.61	5.89	6.19	6.25	2.16	2.01	1.93	1.91
Norvège	NOK	5.54	5.48	-	-	2.36	2.18	2.09	2.06
Nouvelle Zélande	NZD	-	6.50	6.73	-	1.76	1.13	0.82	0.71
Pologne	PLN	7.74	7.86	-	-	3.56	3.03	2.76	2.68
Philippines	PHP	-	8.26	8.45	-	3.07	3.04	3.02	3.01
Russie	RUB	-	13.08	13.27	-	4.20	4.10	4.05	4.03
Suède	SEK	4.63	4.48	4.59	-	2.24	2.12	2.06	2.04
Singapour	SGD	-	4.98	4.71	4.51	2.34	2.17	2.08	2.06
Thaïlande	THB	-	4.51	4.99	-	1.93	1.92	1.91	1.91
Turquie	TRY	-	16.38	-	-	45.20	41.30	39.30	38.70
Taiwan Province de Chine	TWD	-	3.19	3.41	3.57	1.53	1.50	1.49	1.48
Ukraine	UAH	-	15.45	-	-	6.70	5.85	5.43	5.28
États-Unis d'Amérique	USD	-	5.76	-	5.91	2.18	1.90	1.76	1.71
Allemagne	EUR	-	4.43	4.58	4.51	2.24	2.12	2.06	2.04
Belgique	EUR	4.80	5.10	5.43	5.50	2.23	2.06	1.97	1.94
Irlande	EUR	-	4.86	5.22	5.29	2.21	2.10	2.05	2.03
Italie	EUR	5.71	6.19	6.58	6.52	2.23	2.12	2.06	2.04
Finlande	EUR	4.85	5.01	5.21	4.98	1.97	1.99	1.99	2.00
La France	EUR	4.82	4.97	5.35	5.39	1.86	1.48	1.30	1.24
Grèce	EUR	-	5.99	6.21	6.27	2.12	2.00	1.94	1.92
Les Pays-Bas	EUR	4.70	4.79	4.85	4.77	2.08	2.04	2.02	2.01
Portugal	EUR	4.88	5.21	5.62	5.68	2.09	1.96	1.90	1.88
Espagne	EUR	5.15	5.46	5.86	5.97	2.00	1.85	1.77	1.75

Le calcul de l'estimation des dépenses à encourir est assez difficile. Les évolutions technologiques peuvent réduire le coût final de fermeture de mine et peuvent également avoir un impact sur le calendrier en prolongeant les recouvrements attendus existants des réserves. L'estimation est mise à jour à chaque date de clôture.

Nos installations gérées, qu'elles soient actives ou inactives, sont tenues de prévoir des plans de fermeture. Depuis 2015, notre politique contient des exigences détaillées relatives à la planification des fermetures, chaque actif étant tenu d'établir un plan de fermeture dans le cadre de son plan de durée de vie des actifs.

Par ailleurs une nouvelle procédure de développement durable a été mise en œuvre. Elle se concentre sur la planification des fermetures, l'estimation des coûts et les objectifs de fermeture sur les actifs d'exploitation. L'intégration de la planification de la fermeture dès les premières étapes du développement d'un projet et tout au long de la durée de vie d'un actif nous permet de laisser un héritage positif de développement durable, de minimiser les impacts financiers et de nous assurer de répondre aux attentes des parties prenantes. Les plans de fermeture fournissent une base pour l'estimation des coûts financiers de fermeture et les provisions comptables associées de fermeture et remise en état.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Les plans de fermeture sont revus selon la fréquence suivante :

- Tous les 5 ans, ou ;
- Lorsque des changements significatifs se produisent :
 - au niveau de l'exploitation,
 - au niveau des dispositions réglementaires locales ou des obligations implicites,
 - au niveau des intérêts des parties prenantes,
 - au niveau de l'environnement local qui :
 - mettent en péril la viabilité à long terme du Groupe (durée de vie attendue de l'exploitation), ou
 - en cas de renouvellement des risques ou de prolongation des droits et permis d'exploitation nécessaires, ou ;
- Tous les ans, lorsque l'exploitation a une durée de vie attendue inférieure à 5 ans.

Les provisions pour la remise en état du site et la démolition d'usines devraient être utilisées à la fin de la durée de vie de la carrière ou de l'usine concernée.

En 2024, les meilleures estimations des plans de fermeture ont été revues et ajustées, ce qui a entraîné une augmentation de la provision de 5,0 millions € (16,5 millions € en 2023) dans le compte de résultat, principalement en raison de l'Australie. Une diminution de l'élément d'actif de 32,3 millions d'euros (augmentation de 38,3 millions d'euros en 2023) principalement due à la Turquie et une reprise de provision de 18,0 millions d'euros (15,0 millions d'euros en 2023) principalement due à la Turquie et à l'Italie. Le dénouement et le changement du taux d'actualisation et du taux d'inflation ont tous deux un impact non monétaire sur la provision de 3,0 millions d'euros (8,7 millions d'euros en 2023) et de 13,6 millions d'euros (20,8 millions d'euros en 2023) respectivement, principalement en raison de l'impact de la Turquie et de la France. L'utilisation de la provision restauration de site et démolition d'usine, pour €12,8 millions (€13,4 millions en 2023), était principalement située en Europe et en Australie.

Passifs éventuels

Le Groupe a différents passifs éventuels. Ils sont décrits à la note 35 Passifs éventuels.

Pénalités, litiges et autres

Les provisions pour pénalités, litiges légaux et autres litiges concernent principalement l'Europe et l'Amérique du Sud. Il comprend les additions de €2.7 millions (2023 : €5.3 millions) qui concernent principalement les litiges et les provisions de droits d'émission en Belgique, ainsi qu'une mise à jour de l'activité de chaux cédée en Amérique du Sud il y a plusieurs années. Au cours de l'année 2024, le Groupe a repris plusieurs provisions pour un total de €0.5 million (2023 : €4.0 millions), consistant en diverses réclamations et litiges principalement en Europe.

29. Dettes commerciales, autres dettes et passifs de contrat

Dettes commerciales et autres dettes et passifs de contrats non-courants

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2024	2023
Autres créditeurs		1.111	7.701
Dettes commerciales et autres dettes non-courantes	31	1.111	7.701
Passifs relatifs aux contrats - Courant	31	161.219	189.921

Dettes commerciales et autres dettes courantes

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2024	2023
Dettes fournisseurs		271.362	233.517
Autres créditeurs		150.113	113.607
Intérêts à payer		18.609	6.697
Dettes d'impôt autres que l'impôt sur le résultat		42.696	37.055
Autres		40.204	46.085
Dettes commerciales et autres dettes courantes	31	522.983	436.962
Passifs relatifs aux contrats - Courant	31	245.900	248.159

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Passifs de contrats – Réconciliation

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2024	2023
Solde au 1er janvier		438.080	162.307
Regroupements d'entreprises		-	-
Paiements anticipés reçus des clients		111.067	361.545
Paiements anticipés utilisés		(179.717)	(73.462)
Intérêts sur les éléments de financement importants	13	12.455	4.362
Désinvestissements (vente de la Russie)		-	(2.416)
Autres		-	(451)
Écarts de change		25.242	(13.805)
Solde au 31 décembre		407.119	438.080

Les avances de clients reçues en 2024 de €111.1 millions (2023 : €361.5 millions) se rapportent principalement à d'importants paiements anticipés reçus aux États-Unis de la part de clients chinois pour la livraison de produits qui aura lieu entre 2024 et 2027. Les avances des clients utilisées en 2024 pour €-179.7 millions (2023 : €-73.5 millions) se rapportent aux avances reçues aux États-Unis à la fin de 2022, 2023 et dans le courant de 2024 et pour lesquelles des livraisons de marchandises ont eu lieu dans le courant de 2024. D'autres expéditions liées à ces paiements anticipés reçus auront lieu en entre 2025 et 2027.

30. Autres passifs courants et non courants

Autres passifs non courants

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2024	2023
Couverture de flux de trésorerie, juste valeur négative	31	2.927	27.979
Autres, juste valeur négative	31	(105)	
Instruments financiers dérivés		2.822	27.979
Subventions publiques		7.326	9.105
Autres		91	849
Autres passifs non-courants		10.238	37.932

Les autres passifs non courants du Groupe s'élèvent à €10.2 millions, par rapport à €37.9 millions en 2023. La diminution porte principalement sur la couverture énergétique – voir note 31 Instruments financiers.

Autres passifs courants

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2024	2023
Couverture de flux de trésorerie, juste valeur négative	31	8.273	23
Autres, juste valeur négative	31	400	935
Instruments financiers dérivés		8.673	958
Autres		9.530	3.626
Autres passifs courants		18.202	4.584

Les autres passifs courants du Groupe s'élevaient à €18.2 millions (2023 : €4.6 millions). La ligne « Autres » (€9.5 millions en 2024) comprend principalement la partie courante des subventions publiques (€1.8 million) aux Pays-Bas et en Pologne et un passif de €7.1 millions dû à la reconnaissance d'un crédit d'impôt extemporané au Brésil.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

31. Instruments financiers

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de couvrir l'exposition aux variations des taux de change, des taux d'intérêt et de certaines matières premières (énergie). Certaines couvertures sont qualifiées pour la comptabilité de couverture, d'autres instruments sont traités comme des instruments autonomes détenus à des fins de transaction afin de couvrir des actifs et passifs financiers en devises étrangères conformément à la politique de change du Groupe.

Le Groupe a décidé de fixer le taux d'intérêt pour la majorité de ses dettes financières. À la suite de cette décision, le risque d'intérêt est couvert par des swaps de taux d'intérêt pour lesquels la comptabilité de couverture est utilisée.

Risque de crédit

Exposition au risque de crédit

À la date de clôture, il n'y avait pas de concentration importante du risque de crédit. La valeur comptable de chaque actif financier représente l'exposition maximale au risque de crédit

Pertes de valeur

Le Groupe applique un pourcentage de provisionnement sur des compartiments spécifiques afin de déterminer la perte de valeur totale sur les créances commerciales. Les pourcentages utilisés sont 1 pourcent pour les créances non échues ; 3 pourcents pour les créances échues entre 0-90 jours ; 50 pourcents pour les créances échues entre 91 jours et un an et 100 pourcents pour les créances échues depuis plus d'un an. Ils sont déterminés sur base d'un modèle de pertes de crédit attendues qui comprend des données historiques et tient également compte de l'impact du ralentissement de l'économie en Europe et de la guerre en Ukraine. Le bilan âgé des créances commerciales à la date de clôture s'établit comme suit

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2024		2023	
		BRUT	PERTE DE VALEUR	BRUT	PERTE DE VALEUR
Non échues		269.002	(2.539)	318.413	(3.120)
Échues 0 - 90 jours		66.894	(1.521)	29.215	(953)
Échues 91 jours - 1 an		5.639	(2.448)	2.286	(1.143)
Échues depuis plus d'un an		4.406	(3.528)	3.718	(3.659)
Créances clients	23	345.940	(10.036)	353.632	(8.875)

Les dépréciations des créances commerciales ont évolué de la façon suivante au cours de la période :

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2024	2023
Solde au 1er janvier		(8.875)	(10.006)
Pertes de valeur comptabilisées	8	211	(326)
Utilisation au cours de la période		1.199	(691)
Écarts de change		302	2.162
Changements de périmètre de consolidation		(2.873)	(13)
Solde ou 31 décembre	23	(10.036)	(8.875)

En 2024, le gain de valeur totale comptabilisée était de €+0.2 million, dont la majeure partie (€+0.2 million) a été comptabilisée en charges commerciales, administratives et générales – voir note 8 Informations détaillées sur le chiffre d'affaires, les coûts des ventes et les charges commerciales, administratives et générales.

En 2023, la perte de valeur totale comptabilisée était de €-0.3 million, dont la majeure partie (€-0.3 million) a été comptabilisée charges commerciales, administratives et générales – voir note 8 Informations détaillées sur le chiffre d'affaires, les coûts des ventes et les charges commerciales, administratives et générales.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Risque de liquidité

Les échéances contractuelles des passifs financiers s'étalent comme suit, y compris les paiements d'intérêt estimés, mais hors impact des accords de compensation :

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2024					2023				
		VALEUR COMPTABLE	FLUX DE TRÉSORIE CONTRACTUELS	À MOINS D'UN AN	1 - 5 ANS	À PLUS DE CINQ ANS	VALEUR COMPTABLE	FLUX DE TRÉSORIE CONTRACTUELS	À MOINS D'UN AN	1 - 5 ANS	À PLUS DE CINQ ANS
Risque transactionnel											
Créances clients, autres débiteurs et trésorerie/équivalents de trésorerie	26	11.717	(11.717)	(11.717)	0	0	15.914	(18.256)	(15.451)	(2.804)	0
Emprunts et dettes financières	26	843.815	(1.033.937)	(35.687)	(472.625)	(525.625)	346.459	(390.278)	(10.062)	(380.216)	0
Dettes fournisseurs et autres créditeurs (non-courants)	26	152.720	(161.965)	(31.677)	(75.925)	(54.364)	74.599	(79.359)	(21.329)	(46.818)	(11.212)
Exposition brute du bilan	26	2.279	(2.279)	(396)	(1.883)	0	2.148	(2.136)	(401)	(1.735)	0
Contrats de change à terme	26	853	(853)	(853)	0	0	4.154	(4.154)	(4.154)	0	0
Total		1.011.384	(1.210.752)	(80.329)	(550.434)	(579.989)	443.274	(494.184)	(51.398)	(431.573)	(11.212)
Risque économique											
Ventes/créances prévisionnelles	30										
Achats prévisionnels	30	(295)	(295)	(295)	0	0	935	(935)	(935)	0	0
Exposition brute du bilan			(27.729)	(27.729)	0	0	0	23.683	23.683	0	0
Contrats de change à terme			27.432	27.432	0	0	0	(24.618)	(24.618)	0	0
Total		(295)	(295)	(295)	0	0	935	(935)	(935)	0	0
Autres passifs financiers											
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	29	931.212	931.212	768.882	162.330	0	870.583	(870.583)	(672.960)	(197.623)	0
Total		931.212	931.212	768.882	162.330	0	870.583	(870.583)	(672.960)	(197.623)	0

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Risque de change

Exposition au risque de change

Le Groupe est exposé à un risque de change sur les ventes, les achats et les emprunts libellés dans une devise autre que la devise fonctionnelle respective des entités du Groupe, principalement le dollar américain (USD), l'euro (EUR), la livre sterling (GBP) et également le dollar australien (AUD). Ces transactions sont principalement libellées en EUR et en USD.

Le Groupe utilise des contrats de change à terme afin de couvrir le risque de change conformément à la politique de gestion du risque de change telle que décrite dans la note 2 Gestion des risques financiers.

L'analyse de l'exposition du Groupe au risque de change, basée sur les montants nominaux, est la suivante :

Analyse de sensibilité

EN MILLIERS D'EUROS	2024					2023				
	EUR	USD	GBP	AUD	AUTRES	EUR	USD	GBP	AUD	AUTRES
Risque transactionnel										
Créances clients, autres débiteurs et trésorerie/équivalents de trésorerie	24.988	5.891	(21.632)	(1.615)	6.642	59.034	22.790	8.460	764	5.579
Emprunts et dettes financières	(16.727)	(16.206)	50.904	0	66.977	14.849	(9.979)	(2.022)	(2.049)	69.537
Dettes fournisseurs et autres créditeurs (non-courants)	(59.148)	(37.400)	(138)	(108)	(2.424)	(62.199)	(17.364)	(3.476)	(535)	(1.495)
Exposition brute du bilan	(50.887)	(47.716)	29.134	(1.723)	71.196	11.684	(4.553)	2.962	(1.820)	73.621
Contrats de change à terme	9.249	3.563	(37.021)	0	(85.338)	(4.517)	2.810	(1.383)	0	(81.310)
Total	(41.639)	(44.153)	(7.886)	(1.723)	(14.142)	7.167	(1.743)	1.579	(1.820)	(7.689)
Risque économique										
Ventes/créances prévisionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Achats prévisionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Exposition brute du bilan	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contrats de change à terme					0					0
Total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Une variation de 10.0 pourcents de l'euro par rapport aux autres devises au 31 décembre 2024 aurait un impact sur la réserve de couverture dans les capitaux propres et sur le résultat (exposition économique) d'environ €11 millions (2023 : impact insignifiant sur les capitaux propres et sur le résultat net).

Risque de taux d'intérêt

98 pourcents des emprunts du Groupe portent un taux fixe (2023 : 94%). Une variation de 1.0 pourcent des taux d'intérêt a un impact de €0.2 millions sur le résultat d'intérêt (2023 : €0.2 millions).

Justes valeurs

Justes valeurs contre valeurs comptables

Le tableau ci-dessous présente une comparaison, par catégorie, des valeurs comptables et des justes valeurs des instruments financiers du Groupe, autres que ceux dont les valeurs comptables représentent des approximations raisonnables des justes valeurs :

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	VALEUR COMPTABLE 2024	JUSTE VALEUR 2024 NIVEAU 2	VALEUR COMPTABLE 2023	JUSTE VALEUR 2023 NIVEAU 2
Passifs financiers à taux fixe:					
Non courant	26	(843.815)	0	(346.459)	(347.934)
Courant	26	0	0	0	0
Passifs financiers à taux variable:					
Non courant	26	0	0	0	0
Courant	26	0	0	0	0
Contrats de change à terme:					
Actifs - couverture position financière nette	19	461	0	293	293
Actifs - couverture risque transactionnel et économique	19	(79)	0	81	81
Passifs - couverture position financière nette	30	(49)	0	(802)	(802)
Passifs - couverture risque transactionnel et économique	30	(245)	0	(133)	(133)
Couvertures énergétiques					
Actifs - couvertures énergétiques	19	0	0	0	0
Passifs - couvertures énergétiques	30	(11.200)	(11.200)	(28.002)	(28.002)
Total		(854.928)	(11.200)	(375.022)	(376.497)

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Les créances et les dettes commerciales sont des instruments financiers dont la valeur comptable est une approximation raisonnable de la juste valeur, étant donné que la majeure partie d'entre elles sont à court terme. Les droits d'émission sont évalués à la valeur du marché et la valeur comptable est donc également égale à la juste valeur. Les provisions pour la remise en état des sites et la démolition des installations sont toutes évaluées à une valeur actualisée et sont donc évaluées à des valeurs comptables qui sont de bonnes approximations de la juste valeur. Les investissements dans des entités qui ne sont pas des filiales, des accords conjoints ou des entreprises associées (comme l'investissement dans Avalon) sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultats, en utilisant des prix de marché cotés de niveau 1. Par conséquent, les éléments susmentionnés ne sont pas considérés séparément dans le tableau ci-dessus.

L'impact des éléments couverts sur la réserve de couverture dans l'état consolidé des capitaux propres et sur l'état consolidé du résultat global est le suivant :

EN MILLIERS D'EUROS	2024	2023
Réserve de couverture à la fin de la période précédente	-11.911	12.270
Recyclage des IRS et couvertures énergétiques en résultat	0	-2.272
Recyclage des impôts différés sur les IRS et couvertures énergétiques en résultat	0	924
Réévaluation à la valeur de marché des couvertures énergétiques	12.202	-30.559
Impôt différé à la réévaluation à la valeur de marché des couvertures énergétiques	-3.123	7.727
Autres couvertures de flux de trésorerie mobiles sur contrats de change à terme	7	0
Réserve de couverture à la fin de la période	-2.824	-11.911

Hiérarchie et détermination des justes valeurs

Les justes valeurs indiquées ci-dessus sont d'un niveau 2, ce qui signifie que la base de leur calcul est différente de prix cotés de niveau 1, qui sont observables pour un actif ou un passif soit directement (par des prix) soit indirectement (dérivés de prix).

La juste valeur des contrats de change à terme est déterminée par les taux d'intérêt du marché monétaire et le taux des devises au comptant à la date de clôture du bilan. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt et des swap croisés de devises est calculée sur base de la valeur actualisée des flux de trésorerie. La juste valeur des dérivés financiers pour la couverture énergétique est déterminée en utilisant les prix du marché à la date de clôture et est calculée comme la valeur actualisée nette des flux de trésorerie futurs. Dans le cadre d'IFRS 13, le Groupe a procédé à une évaluation du risque de non-performance pour les instruments dérivés. Le Groupe a jugé qu'aucun ajustement de valeur n'est requis étant donné la solidité financière des contreparties (degré d'investissement et l'horizon à court terme du portefeuille actuel). Pour l'évaluation et le test des instruments financiers dérivés pour lesquels la comptabilité de couverture est appliquée, le Groupe utilise un modèle de la juste valeur qui répond aux dispositions IFRS concernant le test de l'efficacité de la couverture. La méthode « dollar offset » est appliquée pour le test de l'efficacité de la couverture

Risque lié aux matières premières

Les activités du Groupe Sibelco consomment des volumes importants d'énergie, principalement du gaz et de l'électricité. Pour la livraison d'énergie, le Groupe Sibelco a conclu des contrats avec des fournisseurs pour la livraison physique. Le Groupe a décidé depuis 2022 de couvrir une partie de l'exposition aux matières premières sur base de la consommation prévue jusqu'à une période de 5 ans en utilisant des dérivés financiers. Cette couverture s'effectue en concluant des swaps de matières premières. Le ratio de couverture pour cette relation de couverture sera de 1:1 sur base du volume actuel. Comme les dérivés sont conclus avec des banques contreparties bien établies, l'impact du risque de crédit dans ces dérivés n'est pas significatif. Le Groupe a désigné ces swaps de matières premières comme des couvertures de flux de trésorerie très efficaces

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur de ces instruments de couverture des matières premières :

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

		2024				
EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	VALEUR COMPTABLE	FLUX DE TRÉSORERIE CONTRACTUELS	À MOINS D'UN AN	1- 5 ANS	À PLUS DE CINQ ANS
Couvertures énergétiques						
Actifs - couvertures énergétiques	19	0	0	0	0	
Passifs - couvertures énergétiques	30	(11.200)	(11.200)	(8.273)	(2.927)	
Total		(11.200)	(11.200)	(8.273)	(2.927)	

		2023				
EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	VALEUR COMPTABLE	FLUX DE TRÉSORERIE CONTRACTUELS	À MOINS D'UN AN	1- 5 ANS	À PLUS DE CINQ ANS
Couvertures énergétiques						
Actifs - couvertures énergétiques	19					
Passifs - couvertures énergétiques	30	(28.002)	(28.002)	(23)	(27.979)	
Total		(28.002)	(28.002)	(23)	(27.979)	

32. Contrats de location

Au 31 décembre 2024 (et au 31 décembre 2023), le Groupe loue principalement des équipements d'exploitation, des bâtiments, des entrepôts et des voitures en vertu d'un certain nombre de contrats de location.

Le Groupe a également quelques contrats de location de machines avec une durée de location inférieure à 12 mois et loue des équipements de bureau à faible valeur. Le Groupe applique les exemptions de comptabilisation liées aux « contrats de location à court terme » et aux « contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur »

Actifs au titre du droit d'utilisation

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	TERRAINS ET BÂTIMENTS	ÉQUIPEMENT ET MATÉRIEL	IMMOBILI- SATIONS INCORPORELLES	2024	2023
Solde à la fin de l'exercice précédent tel que publié						
Acquisitions		5.600	12.517	27	70.444	70.819
Regroupements d'entreprises	3		68.430		68.430	2.381
Réévaluation d'un contrat lease		1.352	12.848	40	14.240	4.797
Cessions		0	0	0	0	(996)
Écarts de change		370	2.716	0	3.086	(984)
Autres			5.829		5.829	(173)
Amortissements		(6.844)	(24.580)	(56)	(31.480)	(24.327)
Pertes de valeur		4			4	(135)
Solde à la fin de l'exercice précédent tel que publié		32.852	115.807	11	148.671	70.444

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

En 2024, les acquisitions d'actifs au titre du droit d'utilisation proviennent principalement de nouveaux contrats de location de terrains et de bâtiments (€5.6 millions), principalement en Italie et en Espagne, et de nouveaux contrats de location d'équipements de transformation (€12.5 millions), principalement en Scandinavie, en Italie, en France et en Pologne. En outre, il y a également eu des réévaluations de contrats de location augmentant les actifs au titre du droit d'utilisation de €14.2 millions, principalement au Royaume-Uni et en Allemagne. L'augmentation des actifs au titre du droit d'utilisation provenant de regroupements d'entreprises (€68.4 millions) est principalement liée à l'acquisition de l'activité de recyclage du verre de SMI aux États-Unis, au Mexique et au Canada - voir note 3 Regroupements d'entreprises. La ligne Autres (€5.8 millions) correspond principalement à des reclassements entre les actifs au titre du droit d'utilisation et les dettes locatives dans certaines entités SMI nouvellement acquises.

En 2023, les acquisitions d'actifs au titre du droit d'utilisation provenait principalement de nouveaux contrats de location d'entrepôts aux États-Unis et à Taiwan et de nouveaux contrats de location d'installations mobiles et d'autres équipements de traitement en France et en Norvège, ainsi que de nombreux nouveaux contrats de location plus modestes concernant des voitures de société et d'autres véhicules. En outre, des réévaluations de contrats de location ont augmenté les actifs au titre de droit d'utilisation de €4.8 millions, principalement au Royaume-Uni, en Suède et en Allemagne. L'augmentation des actifs au titre de droit d'utilisation résultant de regroupements d'entreprises (€2.4 millions) était principalement liée à la finalisation de l'affectation du prix d'achat de l'activité de recyclage du verre en Pologne (Krynicky) - voir note 3 Regroupements d'entreprises. La perte de valeur était principalement liée à la perte de valeur comptabilisée en Malaisie.

Dettes locatives

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2024	2023
Solde à la fin de l'exercice précédent tel que publié		74.599	76.754
Acquisitions			
Regroupements d'entreprises		18.088	19.511
Accroissement d'intérêt	3	68.430	188
Paievements		5.396	2.799
Réévaluation d'un contrat lease		(36.220)	(26.829)
Cessions		14.179	4.826
Transferts			(1.089)
Écarts de change		3.115	(1.052)
Autres		5.135	(508)
Solde à la fin de l'exercice précédent tel que publié		152.720	74.599
Non courant		121.043	53.269
Courant		31.677	21.329

En 2024, les acquisitions des dettes locatives proviennent principalement des nouveaux contrats de location de terrains et de bâtiments et de matériel de transformation en Scandinavie, en Italie, en Espagne, en France et en Pologne, mentionnés plus haut. Les réévaluations de contrats de location de €14.2 millions proviennent principalement du Royaume-Uni et de l'Allemagne. L'augmentation des dettes locatives résultant de regroupements d'entreprises (€68.4 millions) est principalement liée à l'acquisition de l'activité de recyclage du verre de SMI aux États-Unis, au Mexique et au Canada - voir note 3 Regroupements d'entreprises. La ligne « Autres » (€5.1 millions) correspond principalement à des reclassements entre les actifs au titre du droit d'utilisation et les dettes locatives dans certaines entités de SMI nouvellement acquises, comme mentionné ci-dessus.

En 2023, les acquisitions des dettes locatives provenaient principalement des nouveaux contrats de location d'entrepôts aux États-Unis et à Taiwan mentionnés ci-dessus et des nouveaux contrats de location d'usines mobiles et d'autres équipements de traitement en France et en Norvège, ainsi que de nombreux nouveaux contrats de location plus modestes concernant des voitures de société et d'autres véhicules. Les réévaluations de contrats de location de €4.8 millions

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

provenaient également de réévaluations au Royaume-Uni, en Suède et en Allemagne, comme mentionné ci-dessus. L'augmentation des paiements de loyers en 2023 (€26.8 millions) par rapport à 2022 (€23.1 millions) s'expliquait par un plus grand nombre de nouveaux contrats de location en 2023 par rapport 2022.

Charges locatives

EN MILLIERS D'EUROS	2024	2023
La charge d'amortissement droit d'utilisation des immobilisations corporelles	31.424	24.262
La charge d'amortissement droit d'utilisation des immobilisations incorporelles	56	65
Pertes de valeur sur droit d'utilisation des actifs	(4)	135
Intérêts débiteurs sur les obligations de location	5.396	2.799
Charges liées aux contrats lease à court terme (incluses dans les coûts des ventes)	13.472	13.294
Charges liées aux contrats lease à court terme (incluses dans les coûts administratifs et commerciaux)	347	254
Charges liées aux contrats lease de faible valeur	534	693
Paiements de location variables	1.438	1.695
Montant total comptabilisé en résultat	52.664	43.197

Les charges d'amortissement en 2024 s'élèvent à €31.4 millions (€24.3 millions en 2023). La forte augmentation des amortissements par rapport à l'année dernière provient principalement des contrats de location acquis par le biais de regroupements d'entreprises (SMI aux États-Unis) en 2024 par rapport à 2023.

En 2023, €52.7 millions ont été comptabilisés en résultat comme charges liées aux contrats de location (€43.2 millions en 2023). Les loyers variables concernent des contrats de location de dépôts où le Groupe peut utiliser des espaces flexibles de stockage et le contrat n'identifie pas d'actif spécifique sous-jacent. Les espaces loués de stockage correspondent toujours aux besoins du Groupe. Les charges de location à court terme en 2024 s'expliquent principalement par les contrats de location à court terme d'autres équipements (pour €9.5 millions). La plus grande partie de ce montant est liée aux contrats de location à court terme dans les entités SMI nouvellement acquises (€5.2 millions) et aux contrats de location à court terme au Royaume-Uni (€3,9 millions) où l'équipe locale (déjà au cours de l'année précédente 2023) est passée de la location d'une usine mobile à une solution de flotte gérée dans le cadre de laquelle le contrat ne spécifiait pas de véhicules individuellement identifiables.

Le Groupe évalue les options de résiliation, de prolongation et d'achat inhérentes aux contrats de location sur une base contractuelle. Dans les cas où la direction est raisonnablement certaine que ces options seront exercées, elles sont prises en compte dans la prolongation ou la réduction de la durée du bail (dans le cas d'options de prolongation ou de résiliation) ou sont considérées comme des paiements futurs au titre de la location dans le cas d'options d'achat. Lorsque la direction estime qu'il n'est pas raisonnablement certain que ces options soient exercées, elles ne sont pas prises en compte dans le calcul des actifs ou des passifs liés au droit d'utilisation.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

33. Information sectorielle

Information générale

Au sein du Groupe Sibelco, le Comité exécutif est l'organe de gestion le plus élevé qui est responsable de l'allocation des ressources aux différents secteurs opérationnels et qui évalue les performances de ces secteurs opérationnels. Le CEO du Groupe, qui fait partie du Comité exécutif, peut annuler les décisions prises par le Comité exécutif en tant qu'équipe et, par conséquent, le CEO du Groupe est considéré comme le Chief-Operating-Decision-Maker (CODM).

Le Groupe Sibelco est organisé en deux régions : « EMEA / APAC » et « Amériques ». Les EVP (Executive Vice Presidents) qui gèrent les activités commerciales et opérationnelles des deux régions sont membres du Comité exécutif. L'allocation des ressources et l'évaluation des performances sont effectuées à ces deux niveaux par le CEO du Groupe. L'allocation des ressources et l'évaluation des performances des sous-régions sont effectuées par les EVP (Executive Vice Presidents) responsables des activités commerciales et opérationnelles des deux régions. L'allocation des ressources et l'évaluation des performances à un niveau inférieur (clusters) sont effectuées par les VP (vice-présidents) sous-régionaux.

Chacune des régions susmentionnées est subdivisée en sous-régions. Pour les régions EMEA et APAC, ces sous-régions sont les suivantes :

- Europe centrale
- Europe du Nord
- Europe de l'Ouest
- Europe du Sud
- Recyclage du verre Europe
- Asie-Pacifique (APAC)

En outre, il existe une région distincte pour les « Amériques ».

Le Groupe a regroupé plusieurs des sous-régions susmentionnées dans des secteurs à présenter agrégés conformément aux critères d'agrégation visés dans la norme IFRS 8. L'agrégation de secteurs opérationnels en un seul secteur opérationnel agrégé est possible lorsque cette agrégation est cohérente avec le principe fondamental d'IFRS 8, que les secteurs présentent des caractéristiques économiques à long terme similaires et qu'ils sont similaires à chacun des égards suivants :

- La nature des produits et des services
- La nature des processus de production
- Le type ou la catégorie de clients pour leurs produits et services
- Les méthodes utilisées pour distribuer leurs produits ou fournir leurs services, et
- Le cas échéant, la nature de l'environnement réglementaire (banque, assurance, services publics, etc.).

Le Groupe considère qu'il existe deux segments opérationnels agrégés :

1) Europe

- Ce secteur regroupe les secteurs opérationnels suivants : Europe centrale, Europe du Sud, Europe du Nord, Europe de l'Ouest et Recyclage du verre Europe.
- Ces secteurs ont des produits et des services de nature similaire, basés sur l'exploitation de carrières de minéraux spécialisés dans l'une des cinq familles de minéraux de base définies dans le plan 2025 : (i) la silice, (ii) les argiles, (iii) les feldspaths, (iv) l'olivine et (v) le calcin de verre (exploitation minière urbaine).
- La nature des processus de production est l'extraction de minéraux, le concassage et la purification ou la séparation mécanique, chimique ou thermique, le tout dans un environnement de récolte.
- Les clients de chacun de ces secteurs opérationnels sont similaires et desservent tous les régions de l'industrie du verre, des peintures et des polymères et de la construction. Toutes les activités sont réalisées avec des clients B2B.
- Tous ces secteurs opérationnels concluent des accords de distribution à long terme avec des clients clés, qui constituent la méthode utilisée pour distribuer les produits.
- Les secteurs opérationnels présentent également de grandes similitudes en ce qui concerne la nature de l'environnement réglementaire. En ce qui concerne la réglementation minière, elle est basée sur la réglementation européenne (par le biais des directives de l'UE) qui est traduite en lois nationales dans les États membres de l'UE. Le Royaume-Uni faisait également partie de l'UE jusqu'au Brexit et dispose donc toujours d'une législation comparable à celle de l'UE. La Norvège n'est pas membre de l'UE, mais elle suit tous les principes de l'UE en matière de réglementation minière et environnementale. Il en va de même pour la Turquie. Les législations russe et ukrainienne sont également très comparables en ce qui concerne les réglementations minières, bien qu'il existe quelques différences dans le domaine de l'environnement en ce qui concerne la biodiversité, les rapports sur l'impact environnemental, etc.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

2) Amériques

- Les Amériques se distinguent de l'Europe pour deux raisons : (1) les Amériques (Amérique du Nord et Amérique du Sud) travaillent dans un environnement en développement, alors que l'Europe est un environnement de récolte et (2) la législation est en substance plus stricte en Europe qu'en Amérique.

Un troisième secteur opérationnel n'est pas regroupé dans l'un de ces deux secteurs agrégés :

3) Asie/Pacific (APAC)

- Bien que l'Asie-Pacifique présente certaines similitudes avec l'Europe en termes d'environnement réglementaire, le Groupe n'a pas regroupé le secteur opérationnel APAC au sein de l'Europe, car la nature des produits et le type de clients sont différents : L'APAC est la seule sous-région du Groupe Sibelco à produire de la farine de silice, en particulier pour les écrans TFT. En outre, il s'agit également d'un environnement en développement, contrairement à l'environnement de récolte de l'Europe.
- La sous-région APAC sera toutefois présentée dans les « Autres secteurs », car elle n'atteint aucun des seuils quantitatifs requis pour être un secteur à présenter. Le chiffre d'affaires de l'APAC est inférieur à 10 % du chiffre d'affaires combiné et l'EBIT est également inférieur à 10 % du bénéfice combiné déclaré de tous les secteurs opérationnels qui ont déclaré un bénéfice. Par conséquent, l'APAC ne sera pas considérée comme un secteur à présenter.

Information sur les résultats, actifs et passifs

La performance sectorielle est évaluée sur base du profit ou de la perte et est mesurée de manière cohérente avec le profit ou la perte dans les états financiers consolidés. Les indicateurs suivants sont présentés par secteur à déclarer et reflètent les informations communiquées mensuellement au CODM par secteur opérationnel :

- Chiffre d'affaires aux clients externes
- Chiffre d'affaires liés aux transactions avec les autres secteurs opérationnels
- Chiffre d'affaires total
- Chiffre d'affaires Ex-works
- Marge brute
- EBITDA
- Amortissements
- Résultat non-récurrent
- EBIT

L'EBITDA comprend les charges commerciales, administratives et générales (SG&A) telles qu'elles sont déclarées dans les clusters et les SG&A corporatifs tels qu'ils sont distribués aux sous-régions par une clé de répartition basée sur la marge brute.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Le tableau ci-dessous fournit les informations susmentionnées sur le résultat par secteur à déclarer et le rapprochement avec l'état consolidé de la situation financière :

2024

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE						RÉCONCILIATION		GROUPE
		EUROPE, MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE	AMÉRIQUES	SEGMENTS NON DÉCLARABLES	ÉLIMINATIONS INTER-SECTORIELLES	TOTAL	RECLASSEMENT « COMMISSIONS VERSÉES »	AUTRES ÉLÉMENTS DE RAPPROCHEMENT	
Chiffre d'affaires pour les clients externes		1.338.989	731.928	153.830	0	2.224.747	0	10	2.224.757
Produits des activités ordinaires avec transactions avec d'autres secteurs d'exploitation		20.492	3.091	1.096	-24.679	0	0	0	
Chiffre d'affaires total	8	1.359.481	735.019	154.926	-24.679	2.224.747	0	10	2.224.757
Coûts de logistique et d'entreposage		-235.810	-34.091	-10.151	0	-280.051		0	-280.051
Chiffre d'affaires départ usine		1.123.671	700.928	144.775	-24.679	1.944.696	0	10	1.944.706
Marge brute		348.405	363.175	42.258		753.837		-329	753.507
EBITDA		203.003	245.735	21.830		470.568		-5	470.563
Dépréciation et amortissement		-101.104	-46.749	-5.930		-153.783		3.586	-150.197
Frais de gestion		0	0	0		0		451	451
Résultat non récurrent		-52.724	-12.557	-4.896		-70.176		33	-70.143
EBIT		49.175	186.429	11.004		246.609		4.066	250.674
Produits financiers	13							32.488	32.488
Charges financiers (-)	13							-74.761	-74.761
Quote-part dans le résultat des participations mises en équivalence (nette d'impôt)	18							5.230	5.230
Impôt sur le résultat	14							-79.600	-79.600
Bénéfice (Perte) de l'exercice								134.031	134.031

Note : Les produits intersectoriels sont éliminés lors de la consolidation et sont reflétés dans la colonne « Éliminations intersectorielles ». Tous les autres ajustements et éliminations font partie des rapprochements détaillés dans la colonne « Rapprochement ».

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE						RÉCONCILIATION		GROUPE
		EUROPE, MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE	AMÉRIQUES	SEGMENTS NON DÉCLARABLES	ÉLIMINATIONS INTER SECTORIELLES	TOTAL	RECLASSEMENT « COMMISSIONS VERSÉES »	AUTRES ÉLÉMENTS DE RAPPROCHEMENT	
Chiffre d'affaires pour les clients externes		1.459.989	488.682	147.339	0	0	8.235	-1	2.104.244
Produits des activités ordinaires avec transactions avec d'autres secteurs d'exploitation		7.139	344	1.019	-8.501	2.096.010	0	0	
Chiffre d'affaires total	8	1.467.128	489.025	148.357	-8.501	-276.009	8.235	-1	2.104.244
Coûts de logistique et d'entreposage		-254.931	-11.935	-9.179	36	1.820.001		0	-276.009
Chiffre d'affaires départ usine		1.212.197	477.090	139.147	-8.433	691.573	8.235	0	1.828.236
Marge brute		368.458	286.317	36.798		414.496		0	691.573
EBITDA		200.070	201.856	12.569		-151.245		-5	414.491
Dépréciation et amortissement		-126.620	-16.052	-8.572		-155		0	-151.245
Frais de gestion		18.041	-12.630	-5.565		-18.495		0	-155
Résultat non récurrent		-3.302	312	-15.505		244.600		0	-18.495
EBIT		88.188	173.485	-17.073				-6	244.594
Produits financiers	13							45.294	45.294
Charges financiers (-)	13							-75.563	-75.563
Quote-part dans le résultat des participations mises en équivalence (nette d'impôt)	18							6.347	6.347
Impôt sur le résultat	14							-62.756	-62.756
Bénéfice (Perte) de l'exercice								157.916	157.916

Note : Les produits intersectoriels sont éliminés lors de la consolidation et sont reflétés dans la colonne « Éliminations intersectorielles ». Tous les autres ajustements et éliminations font partie des rapprochements détaillés dans la colonne « Rapprochement ».

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Informations globales pour le pays de domicile (Belgique) :

- 1) Les actifs non courants, autres que les instruments financiers, les actifs d'impôts différés, les actifs liés aux avantages postérieurs à l'emploi et les droits découlant des contrats d'assurance pour le pays de domicile (Belgique) figurent dans le tableau ci-dessous :

Belgique (pays de domicile)	2024	2023
EN MILLIERS D'EUROS		
Immobilisations corporelles	79.053	79.910
Immobilisations incorporelles sauf goodwill	16.676	30.248
Droit d'utilisation des actifs	5.283	6.624
Autres actifs non-courants	6.781	7.616
Total	107.793	124.397

- 2) Chiffre d'affaires réalisé dans le pays de domicile (Belgique) est présenté dans le tableau suivant :

Belgique (pays de domicile)	2024	2023
EN MILLIERS D'EUROS		
Chiffre d'affaires produit tiers	142.797	125.480
Revenus de service tiers	983	552
Commissions reçues par des tiers	0	31
Chiffre d'affaires tiers	143.780	126.063

Pour plus d'informations sur le chiffre d'affaires des produits et services et sur le chiffre d'affaires par zone géographique, voir également la note 8 – Informations détaillées sur le chiffre d'affaires, le coût des ventes et les frais commerciaux, administratifs et généraux.

Le Groupe n'a pas de client unique (ou de groupe de clients sous contrôle commun) qui contribue à hauteur de 10 % ou plus au chiffre d'affaires du Groupe.

34. Engagements

Engagements d'investissements

Au 31 décembre 2024, le Groupe avait des engagements d'investissements d'immobilisations corporelles (essentiellement des équipements de transformation et des actifs en cours de construction) et d'immobilisations incorporelles s'élevant à €5.5 millions (2023 : €4.4 millions), tous en Europe

35. Passifs éventuels

Comme il n'est pas rare dans un groupe multinational ayant une empreinte mondiale, Sibelco est défendeur dans un nombre limité de procédures judiciaires pour lesquelles, conformément aux règles comptables applicables, aucune provision financière ne doit être comptabilisée. L'évolution récente de ces litiges n'est pas de nature à avoir un impact matériel raisonnable sur la position du Groupe Sibelco.

Comme il ressort du rapport de l'exercice 2023, M. Swenters a formulé plusieurs accusations concernant l'exploitation par la SCR-Sibelco des carrières de sable siliceux à Maasmechelen. Le 23 décembre 2024, la Cour d'appel de Gand a rejeté toutes les plaintes de M. Swenters contre SCR-Sibelco. Suite à ce jugement, M. Swenters a jusqu'au 22 avril 2025 pour éventuellement introduire un recours devant la Cour de cassation belge. Un appel devant la Cour de cassation belge est considéré comme une voie de recours extraordinaire dans laquelle la Cour de cassation ne se prononce pas sur les faits mais uniquement sur des questions de droit.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

36. Parties liées

Identification des parties liées

Le Groupe a un lien de parties liées avec ses filiales – voir note 40 Entités du Groupe, avec les participations mises en équivalence – voir note 18 Participations mises en équivalence et avec ses administrateurs et ses dirigeants.

Transactions avec les participations mises en équivalence

Les prêts aux participations mises en équivalence sont accordés à des conditions de concurrence normale.

2024									
EN MILLIERS D'EUROS	VENTES AUX PARTIES LIÉES	ACHATS DES PARTIES LIÉES	AUTRES PRODUITS DES PARTIES LIÉES	AUTRES CHARGES AUX PARTIES LIÉES	CRÉANCES DES PARTIES LIÉES	DETTES AUX PARTIES LIÉES	PRÊTS AUX PARTIES LIÉES	DIVIDENDES REÇUS DES PARTIES LIÉES	
Glassflake Ltd	22	0	0	0	0	0	0	0	34
Maffei Sarda Silicati SRL	0	24	0	0	0	0	0	0	0
Ficarex SRO	0	0	0	0	0	0	0	0	1.248
Sklopisek Strelec AS	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dansand A/S	267	188	0	0	0	0	0	0	1.341
Diatreme Resources Ltd	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cape Silica Holdings Pty Ltd	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Eion Corp.	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	289	212	0	0	0	0	0	0	2.624

2023									
IN THOUSANDS OF EURO	VENTES AUX PARTIES LIÉES	ACHATS DES PARTIES LIÉES	AUTRES PRODUITS DES PARTIES LIÉES	AUTRES CHARGES AUX PARTIES LIÉES	CRÉANCES DES PARTIES LIÉES	DETTES AUX PARTIES LIÉES	PRÊTS AUX PARTIES LIÉES	DIVIDENDES REÇUS DES PARTIES LIÉES	
Glassflake Ltd	71	0	0	0	24	0	0	0	50
Maffei Sarda Silicati SRL	0	0	23	0	0	0	0	0	0
Ficarex SRO	0	0	0	0	0	0	0	0	1.282
Sklopisek Strelec AS	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dansand A/S	156	219	0	0	0	0	0	0	940
Diatreme Resources Ltd	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cape Silica Holdings Pty Ltd	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Eion Corp.	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	227	219	23	0	24	0	0	0	2.272

Le Groupe a reçu des dividendes de ses participations mises en équivalence pour un montant total de €2.3 millions (2023 : €2.3 millions) – voir note 18 Participations dans des entreprises associées.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Transactions avec les principaux dirigeants

La charge totale de rémunération comptabilisée dans le résultat en ce qui concerne les membres du Conseil d'administration et du Comité exécutif s'élève à €36.8 millions en 2024 (2023 : €35.6 millions), y compris des bonus et charges pour des plans d'incitation à long terme qui seront potentiellement versés au cours des prochaines années pour les membres du Comité exécutif – voir la note 27 Avantages du personnel. Aucun des principaux dirigeants ne bénéficie d'options sur actions ou de paiements fondés sur des actions

37. Taux de change

Les taux suivants ont été utilisés pour la préparation des états financiers :

1 EURO =	PRIX DE CLÔTURE		TAUX MOYEN	
	2024	2023	2024	2023
AUD	1,6772	1,6263	1,6397	1,6286
BRL	6,4253	5,3618	5,818	5,4013
CAD	1,4948	1,4642	1,4815	1,4595
CNY	7,5833	7,8509	7,7827	7,6596
CZK	25,185	24,724	25,1099	24,0017
DKK	7,4578	7,4529	7,4588	7,4509
EGP	52,7657	34,1445	48,9095	33,1426
GBP	0,8292	0,8691	0,8468	0,8698
IDR	16.820,88	17.079,71	17.171,38	16.414,59
INR	88,9335	91,9045	90,0699	89,2854
JPY	163,06	156,33	164,1485	149,0564
KRW	1.532,15	1.433,66	1.471,37	1.405,38
MYR	4,6454	5,0775	5,0089	4,8868
NOK	11,795	11,2405	11,5681	11,3939
PLN	4,275	4,3395	4,3078	4,5608
RUB	117,518	98,5913	99,8769	86,655
SEK	11,459	11,096	11,4263	11,3538
THB	35,676	37,973	38,522	37,2855
TRY	36,7372	32,6531	35,0038	23,8985
TWD	34,0603	33,9036	34,5579	33,3218
UAH	43,9266	42,2079	43,7069	39,5473
USD	1,0389	1,105	1,0822	1,0813

38. Événements postérieurs à la date de clôture

Depuis le 1er janvier 2025, l'entité de recyclage du verre de 2M Resources à Hopedale, Massachusetts - anciennement détenue par Knauf - a officiellement rejoint le réseau Sibelco Glass Recycling en tant que site détenu et exploité à part entière. Dans le même temps, Knauf a pris une petite participation minoritaire de 10 % dans l'activité de recyclage du verre en Amérique du Nord.

Cette transaction et ce partenariat représentent une nouvelle étape dans le renforcement de la présence du groupe en Amérique du Nord et améliorent nos capacités opérationnelles. Elle s'aligne sur nos objectifs de développement durable en augmentant notre capacité de recyclage du verre et renforce la position de Sibelco en tant que leader mondial de l'industrie du recyclage du verre.

Le Groupe travaillera en étroite collaboration avec les équipes de Knauf et de Hopedale afin d'assurer une intégration harmonieuse dans le pôle Nord-Est de l'activité de recyclage du verre du Groupe en Amérique du Nord.

39. Informations sur les missions des commissaires et les frais y afférents

La rémunération pour l'audit global et les autres services rendus par EY et son réseau peut être détaillée comme suit :

EN MILLIERS D'EUROS	2024	2023
Frais d'audit totaux pour SCR-Sibelco SA et ses filiales	2.714	2.350
Autres services liés à l'audit	273	116
Conseils fiscaux	54	106
Total	3.042	2.572

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

40. Entités du groupe

Contrôle du Groupe

La maison-mère du Groupe est SCR-Sibelco N.V.-S.A., Anvers, Belgique.

FILIALES CONSOLIDÉES, 31 DÉCEMBRE 2024	SIÈGE SOCIAL	2024 EFFECTIVE INTEREST %	2023 EFFECTIVE INTEREST %
Australie			
Consolidated Rutile Pty Ltd	Brisbane (AU)	100,00%	100,00%
Sibelco Asia Pacific Pty Ltd	Brisbane (AU)	100,00%	100,00%
Sibelco Australia Pty Ltd	Brisbane (AU)	100,00%	100,00%
Sibelco Silica Pty Ltd	Brisbane (AU)	100,00%	100,00%
Stradbroke Rutile Pty Ltd	Brisbane (AU)	100,00%	100,00%
Belgique			
Act&Sorb BV	Houthalen-Helchteren (BE)	100,00%	100,00%
Cofisa NV	Antwerpen (BE)	100,00%	100,00%
High 5 Recycling Group NV	Antwerpen (BE)	50,00%	50,00%
Limburgse Berggrinduitbating NV	Antwerpen (BE)	100,00%	100,00%
Minérale SA	Lodelinsart (BE)	50,00%	50,00%
NZM NV	Dessel (BE)	100,00%	100,00%
Sablières de Mettet SA	Mettet (BE)	100,00%	100,00%
Silfin NV	Antwerpen (BE)	100,00%	100,00%
Brésil			
Jundu Nordeste Mineracao Ltda	Descalvado (BR)	50,00%	50,00%
Mineração Jundu Ltda	Descalvado (BR)	50,00%	50,00%
Portsmouth Participações Ltda	Descalvado (BR)	50,00%	50,00%
Tansan Industria Quimica Ltda	Pedra di Indaia (BR)	100,00%	100,00%
Unimin do Brasil Ltda	Jaguaruna (BR)	100,00%	100,00%
Canada			
Separation Rapids Ltd	Toronto, (CAN)	60,00%	60,00%
NexCycle Canada Ltd.	Brampton, (CAN)	100,00%	
Nexcycle Plastics Inc.	Brampton, (CAN)	100,00%	
NexCycle Properties Ltd.	Brampton, (CAN)	100,00%	
Industries NexQuebec Inc.	Brampton, (CAN)	100,00%	
NexCycle Industries Ltd.	Brampton, (CAN)	100,00%	
NexCycle Plastics Properties Ltd.	Brampton, (CAN)	100,00%	

FILIALES CONSOLIDÉES, 31 DÉCEMBRE 2024	SIÈGE SOCIAL	2024 EFFECTIVE INTEREST %	2023 EFFECTIVE INTEREST %
Chine			
Sibelco Shanghai Minerals Trading Co Ltd	Shanghai (CN)	100,00%	100,00%
République tchèque			
Kaolin Hlubany AS	Podborany (CZ)	100,00%	100,00%
Danemark			
Sibelco Nordic A/S	Rønne (DK)	100,00%	100,00%
Égypte			
Sibelco Egypt for Industrial Minerals S.A.E	Caïro (EG)	100,00%	100,00%
Sinable for extracting and processing minerals S.A.E	Caïro (EG)	100,00%	100,00%
Estonie			
Sibelco Green Solutions Estonia OÜ	Järvakandi (EE)	100,00%	100,00%
Finlande			
Kalke Oy Ab	Kemiö (FI)	100,00%	100,00%
Sibelco Nordic OY Ab	Kemiö (FI)	100,00%	100,00%
Vectori-South Oy	Kemiö (FI)	100,00%	100,00%
France			
CERES SCEA	Saint-Pierre-lès-Nemours (FR)	100,00%	100,00%
SCI Distroff	Avignon (FR)	100,00%	100,00%
Sibelco France SAS	Saint-Pierre-lès-Nemours (FR)	100,00%	100,00%
Sibelco Green Solutions SAS	Crouy (FR)	100,00%	100,00%
Géorgie			
Georgian Minerals Ltd	Tbilisi (GE)	80,00%	80,00%
Allemagne			
Sibelco Deutschland GmbH	Ransbach-Baumbach (DE)	100,00%	100,00%
Sibelco Minerals GmbH	Ransbach-Baumbach (DE)	100,00%	100,00%

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

FILIALES CONSOLIDÉES, 31 DÉCEMBRE 2024	SIÈGE SOCIAL	2024 EFFECTIVE INTEREST %	2023 EFFECTIVE INTEREST %
Grèce			
Sibelco Hellas Mining SA	Thessaloniki (GR)	100,00%	100,00%
Inde			
Adarsh India Mining Pvt Ltd	Hyderabad (IN)	100,00%	100,00%
Sibelco India Minerals Pvt Ltd	Hyderabad (IN)	100,00%	100,00%
Indonésie			
PT Sibelco Lautan Minerals	Jakarta (ID)	100,00%	100,00%
Italie			
Bassanetti & C S.R.L.	Monticelli d'Ongina (IT)	100,00%	100,00%
Cave Riunite Piacenza Est S.R.L.	Mortizza (IT)	63,53%	63,53%
Centro Raccolta Vetro S.R.L.	Trani (IT)	100,00%	100,00%
Combustion Consulting Italy S.R.L.	Verona (IT)	54,55%	54,55%
Sibelco Green Solutions S.R.L.	Robilante (IT)	100,00%	90,00%
SGS Estate S.R.L.	Antegnate (IT)	100,00%	100,00%
Sibelco Italia S.p.A.	Milano (IT)	100,00%	100,00%
Societa' Agricola B&B S.R.L.	Monticelli d'Ongina (IT)	100,00%	100,00%
Somfer	Cremona (IT)	60,00%	60,00%
Japon			
Sibelco Japan Ltd	Nagoya (JP)	70,00%	70,00%
Luxembourg			
NZM Lux SA	Luxembourg (LU)	100,00%	100,00%
Sibelux SA	Luxembourg (LU)	100,00%	100,00%
Malaisie			
Sibelco Malaysia Sdn Bhd	Pasir Gudang (MY)	100,00%	100,00%
Tinex Kaolin Corporation Sdn Bhd	Kuala Lumpur (MY)	100,00%	100,00%
Mexico			
Strategic Materials Mexicana S.A. de C.V.	Mexicali (MX)	100,00%	

FILIALES CONSOLIDÉES, 31 DÉCEMBRE 2024	SIÈGE SOCIAL	2024 EFFECTIVE INTEREST %	2023 EFFECTIVE INTEREST %
Pays-Bas			
Ankerpoort NV	Maastricht (NL)	100,00%	100,00%
Ankersmit Maalbedrijven BV	Maastricht (NL)	100,00%	100,00%
Ecomineraal BV	Maastricht (NL)	100,00%	100,00%
Eurogrit BV	Vreeswijk (NL)	100,00%	100,00%
Filcom BV	Papendrecht (NL)	100,00%	100,00%
Kremer Zand en Grind B.V.	Emmen (NL)	100,00%	100,00%
Sibelco Benelux BV	Heerlen (NL)	100,00%	100,00%
Sibelco Nederland NV	Papendrecht (NL)	100,00%	100,00%
Watts Blake Bearne International Holdings BV	Amsterdam (NL)	100,00%	100,00%
World Ceramic Mineral B.V.	Maastricht (NL)	100,00%	100,00%
Norvège			
Sibelco Nordic AS	Åheim (NO)	100,00%	100,00%
Pologne			
Sibelco Green Solutions Poland Spółka Akcyjna	Olsztyn (PL)	100,00%	100,00%
Sibelco Poland Sp. z o.o.	Bukowno (PL)	100,00%	100,00%
Portugal			
Sibelco Portuguesa Lda	Rio Maior (PT)	100,00%	100,00%
Singapour			
Sibelco Asia Pte Ltd	Singapore (SG)	100,00%	100,00%
SIKO Pte Ltd	Singapore (SG)	100,00%	100,00%
Corée du Sud			
Sibelco Korea Co. Ltd (South Korea)	Chungnam (SK)	100,00%	100,00%
Espagne			
Inversiones Indonesia S.L.	Bilbao (ES)	100,00%	100,00%
Sibelco Clay Trading S.A.	Bilbao (ES)	99,98%	99,98%
Sibelco Minerales Ceramicos SA	Bilbao (ES)	99,98%	99,98%
Sibelco Minerales S.L.	Bilbao (ES)	99,98%	99,98%
Suède			
Sibelco Nordic Ab	Habo (SE)	100,00%	100,00%

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

FILIALES CONSOLIDÉES, 31 DÉCEMBRE 2024	SIÈGE SOCIAL	2024 EFFECTIVE INTEREST %	2023 EFFECTIVE INTEREST %
Suisse			
Sibelco Switzerland GmbH	Pratteln (CH)	100,00%	100,00%
Taiwan			
Sibelco Asia Pte Ltd, Bao Lin Branch	Taichung (TW)	100,00%	100,00%
Sibelco Bao Lin Co Ltd	Taichung (TW)	100,00%	100,00%
Thaïlande			
GTT Holdings Ltd	Amphur Muang (TH)	100,00%	100,00%
Sibelco Minerals (Thailand) Ltd	Amphur Muang (TH)	100,00%	100,00%
Turquie			
Alabanda Madencilik Dis Ticaret AS	Aydin (TR)	99,98%	99,98%
Alinda Madencilik Sanayi Ve Ticaret AS	Aydin (TR)	99,98%	99,98%
Sibelco Turkey Madencilik Tic AS	Aydin (TR)	99,98%	99,98%
Ukraine			
Agrofirma Karavay LLC	Donetsk (UA)	100,00%	100,00%
Donbas Clays PJSC	Donetsk (UA)	100,00%	100,00%
Euromineral LLC	Donetsk (UA)	100,00%	100,00%
Kurdyumovsky Plant of Acid-Proofed Products PJSC	Donetsk (UA)	100,00%	100,00%
LLC Silica Holding	Kyiv (UA)	51,00%	51,00%
Novoselivskiy GZK PJSC (NovoGok)	Kharkiv (UA)	48,36%	48,36%
Royaume-Uni			
Blubberhouses Moor Ltd	Stoke on Trent (UK)	100,00%	100,00%
Ellastone Investments	Stoke on Trent (UK)	100,00%	100,00%
Fordath Ltd	Stoke on Trent (UK)	100,00%	100,00%
Sibelco Green Solutions UK Limited	Stoke on Trent (UK)	100,00%	100,00%
Sibelco Minerals & Chemicals (Holdings) Ltd	Stoke on Trent (UK)	100,00%	100,00%
Sibelco UK Ltd	Stoke on Trent (UK)	100,00%	100,00%
Viaton Industries Ltd	Stoke on Trent (UK)	100,00%	100,00%
Watts Blake Bearne & Co Ltd	Stoke on Trent (UK)	100,00%	100,00%
WBB Eastern Europe Ltd	Stoke on Trent (UK)	100,00%	100,00%

FILIALES CONSOLIDÉES, 31 DÉCEMBRE 2024	SIÈGE SOCIAL	2024 EFFECTIVE INTEREST %	2023 EFFECTIVE INTEREST %
États Unis			
Sibelco North America, Inc	Charlotte (North Carolina, US)	100,00%	100,00%
Sibelco Glass NAM, LLC	Charlotte (North Carolina, US)	100,00%	
SMI Topco Holdings, LLC	Houston (Texas, US)	100,00%	
SMI Group Ultimate Holdings, Inc.	Houston (Texas, US)	100,00%	
SMI Group Holdings, LLC	Houston (Texas, US)	100,00%	
SMI Group Acquisitions, Inc.	Houston (Texas, US)	100,00%	
Strategic Materials Holding Corp.	Houston (Texas, US)	100,00%	
Strategic Materials Corp.	Houston (Texas, US)	100,00%	
NexCycle, Inc.	Houston (Texas, US)	100,00%	
American Specialty Glass, Inc.	Houston (Texas, US)	100,00%	
Ripple Glass, LLC	Houston (Texas, US)	100,00%	
SMI Reflective Recycling NE HoldCo, LLC	Houston (Texas, US)	100,00%	
SMI Reflective Industries HoldCo, LLC	Houston (Texas, US)	100,00%	
SMI BevCon HoldCo, LLC	Houston (Texas, US)	100,00%	
SMI Equipment, Inc.	Houston (Texas, US)	100,00%	
Container Recycling Alliance, LLC	Houston (Texas, US)	100,00%	
SMI Reflective Recycling HoldCo, LLC	Houston (Texas, US)	100,00%	
SMI Nutmeg HoldCo, LLC	Houston (Texas, US)	100,00%	

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE AU 31 DECEMBER 2023		2024 EFFECTIVE INTEREST %	2023 EFFECTIVE INTEREST %
SIÈGE SOCIAL			
Australia			
Diatreme Resources Limited	Brisbane (AU)	22,58%	19,91%
Cape Silica Holdings Pty Ltd	Brisbane (AU)	26,80%	26,80%
Czech Republic			
Ficarex SRO	Teplice (CZ)	50,00%	50,00%
Sklopisek Strelec AS	Mladejov (CZ)	32,55%	32,55%
Denmark			
Dansand A/S	Silkeborg (DK)	50,00%	50,00%
Italy			
Maffei Sarda Silicati SRL	Florinas (IT)	49,90%	49,90%
United Kingdom			
Glassflake Ltd	Leeds (UK)	25,10%	25,10%
United States			
Eion Corp	Princeton (New Jersey, US)	12,10%	12,10%

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

> Notes aux états financiers
consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur
les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur
les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

CONFORMÉMENT À L'ART. 3:38 DU CODE DES SOCIÉTÉS BELGE

ANNÉE COMPTABLE 2024

A l'Assemblée générale annuelle des actionnaires de SCR-Sibelco NV qui se tiendra le 23 avril 2025.

Mesdames et Messieurs,

Nous avons le plaisir de soumettre à votre approbation les états financiers pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2024 et le rapport sur les activités de la Société et de ses filiales.

Pour l'exercice 2024, les états financiers consolidés ont été établis et publiés conformément aux normes comptables internationales (IFRS), telles que publiées par le Conseil des normes comptables internationales (IASB) et adoptées par l'Union européenne.

SCR-Sibelco NV est une société basée en Belgique, leader international pour les solutions de matériaux. La Société extrait, transforme et distribue un large portefeuille de minéraux industriels spécialisés et de matériaux recyclés. Le Groupe Sibelco exploite 40 sites de production, a une présence industrielle dans 32* pays, avec une équipe de quelque 5,075 personnes.

* Sibelco has a presence in 36 countries in total.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

Notes aux états financiers consolidés

> Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Résultats financiers du groupe

CHIFFRES CLÉS (EN MILLIONS D'EUROS)	2024	2023	CHANGE %
Résultats consolidés			
Chiffre d'affaires	2.225	2.104	+6%
EBITDA	471	414	+14%
EBITDA en % du Chiffre d'affaires	21.2%	19.7%	+7%
EBIT récurrent	321	263	+22%
EBIT	251	245	+2%
Résultat net (quote-part du Groupe)	131	155	-15%
Résultat net	134	158	-15%
Flux de trésorerie			
Flux de trésorerie opérationnels libres	125	441	-72%
Ajusté Flux de trésorerie opérationnels libres*	239	169	+41%
Acquisitions / Cessions et terres & réserves	(484)	13	-3776%
Financement			
Trésorerie / (dette) nette	(643)	381	-269%
Capitaux propres**	775	1,303	-40%
Données par action			
Résultat par action	379.5	357.2	+6%
Dividende (brute)	146	146	+0%
Total des actions	470,170	470,170	+0%
Actions propres	124,303	35,314	+252%
Rendement du capital employé			
Capitaux employés moyens	2,121	2,102	1%
Ajusté ROCE (EBIT / Capitaux employés moyens)	15.1%	12.5%	21%
ROCE (EBIT / Capitaux employés moyens)	11.8%	11.6%	2%

* Flux de trésorerie d'exploitation libre ajusté (FOCF) : inclut l'impact des contrats de location IFRS16 et exclut l'impact des prépaiements des clients.

** La diminution des capitaux propres est un résultat technique du rachat d'actions.

Résultats du groupe

Le chiffre d'affaires a augmenté de 5.7 % par rapport à l'année dernière pour atteindre 2,225 millions d'euros. Les conditions économiques difficiles en Europe ont persisté, avec un ralentissement en cours sur nos marchés liés à la construction. La réduction du volume par rapport à l'année dernière est presque exclusivement liée à la cession de nos activités en Russie. Elle a été compensée par des augmentations de prix et des améliorations de la gamme de produits, en partie en Europe mais principalement aux États-Unis, ce qui nous a permis d'augmenter l'EBITDA de 14 % à 471 millions d'euros, et la marge EBITDA à 21.2 % par rapport à 19.7 % en 2023.

Les activités de Sibelco ont enregistré une charge non récurrente de 70 millions d'euros au niveau de l'EBIT. Plusieurs activités exceptionnelles ont été incluses dans ce chiffre, notamment une provision liée à l'optimisation du personnel (27 millions d'euros) qui se poursuivra en 2025, ainsi que des dépenses liées à l'acquisition de Strategic Materials Inc. (SMI) en Amérique du Nord en juin. Nous avons également enregistré une perte de valeur de notre activité de recyclage du verre dans l'un de nos sites EMEA et avons procédé à la perte de valeur finale d'Act&Sorb en Belgique lorsque nous avons décidé de mettre fin à ce développement.

Le rendement du capital investi (ROCE) s'est élevé à 11.8 %, y compris la charge d'EBIT non récurrente de 70 millions d'euros. Ce chiffre est à comparer à 11.6 % en 2023, lorsque les charges non récurrentes s'élevaient à 18 millions d'euros. Sans l'effet non récurrent, le ROCE aurait été de 15.1 %. La dette nette de Sibelco à la fin de l'année s'élevait à 643 millions d'euros, contre 381 millions d'euros de dette nette à la fin 2023.

Gestion des coûts et des prix

Nous avons mis en œuvre des augmentations de prix limitées en 2024 dans un contexte de concurrence accrue sur le marché. Ces augmentations visaient principalement à faire face à l'inflation des coûts, conformément à l'évolution du marché. Les frais généraux et administratifs (hors amortissements et pertes de valeur) ont légèrement diminué, passant de 295 millions d'euros en 2023 à 290 millions d'euros en 2024, malgré l'ajout en juin de l'activité SMI, principalement lié à la mise en œuvre d'automatismes et d'une série d'actions visant à améliorer l'efficacité dans l'ensemble de l'organisation.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

Notes aux états financiers consolidés

> Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Dépenses en capital et acquisitions

Le total des dépenses d'investissement, y compris les contrats de location IFRS 16, s'élève à 234 millions d'euros en 2024, contre 165 millions d'euros l'année dernière. La plupart des investissements de croissance étaient liés à l'expansion de nos activités dans le domaine du quartz de haute pureté aux États-Unis.

En juin, nous avons conclu l'acquisition de SMI, une entreprise de recyclage du verre dont le siège est à Houston et qui exerce ses activités aux États-Unis, au Canada et au Mexique.

Flux de trésorerie et financement

Sibelco a généré des flux de trésorerie opérationnels libres (FOCF) positifs au cours de l'année, grâce à un EBITDA solide et à une évolution positive du fonds de roulement, soutenue par d'importants paiements anticipés aux États-Unis au 4^{ème} trimestre. Le total des flux de trésorerie opérationnels libres a atteint 125 millions d'euros pour le groupe, contre 441 millions d'euros en 2023. Ajusté des effets des paiements anticipés des clients en 2024 et de l'utilisation cette année des paiements anticipés reçus les années précédentes, le flux de trésorerie opérationnel libre aurait été de 239 millions d'euros (le flux de trésorerie opérationnel libre de 2023 ajusté des paiements anticipés était de 169 millions d'euros).

Il y a eu d'importantes sorties de fonds pour les investissements, notamment le rachat d'actions effectué en février (610 millions d'euros) et l'acquisition de SMI. Si l'on tient compte de l'impact sur la trésorerie des acquisitions, des investissements dans les terrains et les réserves et des paiements d'intérêts, des 56 millions d'euros de paiements de dividendes, des effets de change et des changements de périmètre, nous avons enregistré une diminution nette de la trésorerie de 1,052 millions d'euros, contre une augmentation nette de la trésorerie de 376 millions d'euros l'année dernière.

La position d'endettement nette à la fin de l'année était de 643 millions d'euros, contre une position d'endettement nette de 381 millions d'euros l'année dernière.

Dividende

Le Conseil d'Administration proposera un dividende de 146,0 EUR par action pour l'ensemble de l'année 2024, qui sera soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle d'avril 2025. Il s'agit du même montant de dividende proposé pour l'année 2023 et reflète la confiance du Conseil d'Administration dans le potentiel de génération de flux de trésorerie de Sibelco à l'avenir.

Perspectives

Nous nous attendons à ce que les conditions sur nos marchés, en particulier en Europe, restent difficiles en 2025, aggravées par les tensions géopolitiques mondiales et la menace d'un protectionnisme accru. Nous n'avons pas encore constaté de redressement du marché photovoltaïque et nous nous attendons à ce que les conditions restent difficiles en 2025. Malgré les défis anticipés du marché, nous avons prévu une augmentation de l'EBITDA en 2025 par rapport à 2024.

Technologie et innovation

La technologie et l'innovation sont au cœur de notre stratégie Sibelco 2025, qui soutient des projets autour de trois objectifs clés :

- maximiser la valeur de nos actifs mondiaux et de nos ressources minérales
- atteindre les objectifs de durabilité et protéger notre licence d'exploitation
- assurer la croissance grâce à de nouvelles solutions et de nouveaux processus en matière de matériaux

Une grande partie de notre travail de recherche et de développement se concentre sur le rôle des matériaux de Sibelco dans la lutte contre le changement climatique. L'investissement continu dans la technologie et l'innovation nous a permis de devenir la première entreprise de recyclage du verre en Europe et le premier fournisseur mondial de quartz de haute pureté pour l'industrie solaire photovoltaïque, qui connaît une croissance rapide.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

Notes aux états financiers consolidés

> Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Tout en travaillant à la réalisation de nos propres objectifs de réduction des émissions de carbone, nous aidons nos clients à atteindre les leurs. Dans notre laboratoire du verre à Dessel, par exemple, nos experts trouvent des moyens pour les fabricants de réduire la quantité d'énergie utilisée dans le processus de fusion du verre en utilisant différentes combinaisons de matières premières existantes et nouvelles.

Le succès de la technologie et de l'innovation exige un flux continu de nouveaux talents. C'est pourquoi nous sommes fiers de soutenir une équipe d'étudiants belges en ingénierie dans leur quête fructueuse de la voiture solaire la plus rapide du monde. En plus de remporter un deuxième titre consécutif au Bridgestone World Solar Challenge, l'équipe a gagné le prix de l'innovation pour un aileron rotatif qui a augmenté la stabilité de la voiture tout en améliorant l'efficacité énergétique. Parallèlement à notre programme de recrutement de diplômés, le parrainage des étudiants souligne l'engagement de Sibelco à soutenir une nouvelle génération de talents qui se consacrent à la recherche de solutions innovantes pour un avenir plus vert.

Rapport sur la gestion des risques

Gestion des risques financiers

Aperçu

Le Groupe est exposé aux risques suivants du fait de son utilisation d'instruments financiers :

- risque de crédit
- risque de change
- risque de taux d'intérêt
- le risque de liquidité
- risque lié aux matières premières

Cette note présente des informations sur l'exposition du groupe à chacun des risques susmentionnés, sur les objectifs, les politiques et les procédures du groupe en matière de mesure et de gestion des risques, ainsi que sur la gestion du capital par le groupe. D'autres informations quantitatives figurent dans les présents états financiers consolidés.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière pour le groupe si un client ou une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas ses obligations contractuelles.

On considère qu'il n'y a pas d'exposition significative en raison de la non-exécution possible des contreparties aux instruments financiers, autres que les créances commerciales et autres créances détenues par le Groupe.

Compte tenu du grand nombre de clients dispersés à l'échelle internationale, le groupe a une concentration limitée du risque de crédit en ce qui concerne ses créances commerciales et autres.

Ce type de risque financier est géré de manière décentralisée.

Le Groupe constitue une provision pour dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues en ce qui concerne les créances commerciales et autres (voir la méthode comptable h) Instruments financiers et la note 31 Instruments financiers).

Risque de change

Le Groupe est exposé à différents types de risques de change :

- la traduction
- économique
- transactionnel

Le Groupe n'a actuellement aucune couverture documentée d'un investissement net dans une activité à l'étranger.

Le risque économique est le risque que la position concurrentielle de l'entreprise soit affectée par les fluctuations des taux de change.

L'exposition transactionnelle concerne les obligations contractuelles libellées dans des monnaies étrangères autres que la monnaie fonctionnelle.

Le Groupe a adopté une politique de gestion de ces risques.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

Notes aux états financiers consolidés

> Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

L'exposition économique peut être couverte au niveau de l'entité dans des conditions strictes et dans un délai limité. La comptabilité de couverture des flux de trésorerie est alors appliquée.

Les risques transactionnels sont systématiquement couverts lorsqu'ils sont significatifs.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est géré pour la dette financière nette consolidée du groupe avec pour objectif principal de garantir le coût à moyen terme.

Pour ce faire, le Groupe gère ce risque de manière centralisée, en se basant sur l'évolution de la dette financière nette consolidée du Groupe. La connaissance de cette dette est assurée par un reporting régulier, qui décrit la dette financière de chaque entité et en indique les différentes composantes et caractéristiques.

Le Département de trésorerie du Groupe donne régulièrement des conseils au Comité Exécutif à cet égard.

Risque de liquidité

Pour garantir la liquidité et la flexibilité financière à tout moment, le groupe, en plus de sa trésorerie disponible, dispose de plusieurs lignes de crédit non engagées et engagées dans plusieurs devises et pour des montants considérés comme adéquats pour les besoins de financement actuels et à court terme.

Risque lié aux matières premières

Compte tenu de la forte dépendance à l'égard de l'énergie (principalement le gaz et l'électricité) dans le processus de production et de la grande volatilité des prix de l'énergie, en particulier depuis le début de la guerre en Ukraine, le groupe a modifié sa stratégie de couverture en mettant en place un modèle de couverture long to short avec des couloirs cibles de couverture étroits. Les couvertures sont prises sur une période de 4 ans. Par conséquent, en particulier pour les durées les plus longues, le groupe a conclu des contrats de couverture financière de l'énergie qui sont désignés comme des couvertures de flux de trésorerie très efficaces, afin de couvrir ce risque lié aux matières premières.

Gestion du risque opérationnel

Pour protéger nos actifs et nos revenus contre les risques assurables, différents programmes d'assurance internationaux ont été mis en place. Cette couverture internationale nous permet de bénéficier de conditions optimales tout en optimisant les coûts. Toutes les assurances internationales sont de type « tous risques sauf » et sont souscrites auprès de compagnies d'assurance financièrement saines et jouissant d'une excellente réputation.

Les principaux programmes d'assurance collective sont les suivants :

- Assurance responsabilité civile générale et produits, couverte par un panier d'assureurs différents
- Assurance contre les dommages matériels et les pertes d'exploitation, souscrite auprès d'un assureur noté A, couvrant toutes les principales usines de production dans le monde.
- l'assurance des administrateurs et dirigeants, qui couvre les administrateurs et dirigeants de Sibelco et de toutes ses sociétés affiliées
- Assurance maritime, couvrant tous les transports par voie d'eau.

Sibelco fait également appel au marché de l'assurance pour couvrir les risques spécifiques de certaines de ses activités non récurrentes et pour couvrir les risques pour lesquels l'assurance est obligatoire.

Certains risques sont également partiellement assurés par la captive de réassurance de Sibelco, car nous considérons qu'ils sont mieux contrôlés et gérés que la moyenne du marché. Une partie des risques liés aux biens, à la responsabilité civile, à l'indemnisation des accidents du travail et au fret maritime, en deçà d'un certain seuil, est conservée au sein de la captive.

Pour de plus amples informations sur la gestion des risques d'entreprise et la manière dont les risques sont identifiés et évalués, nous nous référons à la section sur l'audit interne du rapport sur la gouvernance d'entreprise.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

Notes aux états financiers consolidés

> Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Les membres du Conseil d'administration souhaitent remercier l'ensemble du personnel de SCR-Sibelco NV et les employés du monde entier pour leurs efforts dévoués en vue d'atteindre nos objectifs.

Anvers, 19 mars 2025

Signé par les membres du Conseil d'Administration

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

Notes aux états financiers consolidés

> Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Rapport du commissaire



EY Bedrijfsrevisoren
EY Réviseurs d'Entreprises
Borsbeeksebrug 26
B - 2600 Antwerpen (Berchem)

Tel: +32 (0) 3 270 12 00
ey.com

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de SCR-Sibelco SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

Dans le cadre du contrôle légal des Comptes Consolidés de la société SCR-Sibelco SA (« la Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »), nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024, le compte de résultats consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et l'état consolidé des flux de trésorerie consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ainsi que les annexes contenant des informations significatives sur les méthodes comptables (formant ensemble les « Comptes Consolidés », et qu'inclus aux pages 72 à 182 dans la section du Rapport Financier 2024) et inclut également notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés commissaire par l'assemblée générale du 20 avril 2022, conformément à la proposition de l'organe d'administration émise sur recommandation du comité d'audit et sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat vient à échéance à la date de l'assemblée générale qui délibérera sur les Comptes Consolidés au 31 décembre 2024. Nous avons exercé le contrôle légal des Comptes Consolidés durant 12 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des Comptes Consolidés

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des Comptes Consolidés de SCR-Sibelco NV, comprenant l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de résultats consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et l'état consolidé des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date et les annexes, contenant des informations significatives sur les méthodes comptables, dont le total l'état de la situation financière consolidé s'élève à € 3.066.438 (en milliers) et dont l'état du résultat global consolidé se solde par un bénéfice de l'exercice de € 134.031 (en milliers).

A notre avis, les Comptes Consolidés du Groupe donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble consolidé au 31 décembre 2024, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux IFRS Accounting Standards telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Fondement de notre opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - ("ISA's")) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les ISA's approuvées par l'International Auditing and Assurance Standards Board ("IAASB") et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Consolidés » du présent rapport.

Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui sont pertinentes pour notre audit des Comptes Consolidés en Belgique, y compris celles relatives à l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Rapport du commissaire du 21 mars 2025 sur les Comptes Consolidés de SCR-Sibelco SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (suite)

Responsabilités de l'organe d'administration dans le cadre de l'établissement des Comptes Consolidés

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des Comptes Consolidés donnant une image fidèle conformément aux IFRS Accounting Standards et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ainsi que du contrôle interne que l'organe d'administration estime nécessaire à l'établissement de Comptes Consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Dans le cadre de l'établissement des Comptes Consolidés, l'organe d'administration est chargé d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit effectué selon les normes ISA's permettra de toujours détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes Consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des Comptes Consolidés en Belgique. L'étendue du contrôle légal des Comptes Consolidés ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société et du Groupe ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société et du Groupe. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes ISA's, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Nous effectuons également les procédures suivantes:

- l'identification et l'évaluation des risques que les Comptes Consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, la définition et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et le recueil d'éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie provenant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- la prise de connaissance suffisante du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société et du Groupe ;
- l'appréciation du caractère approprié des règles d'évaluation retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations fournies par l'organe d'administration les concernant.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

Notes aux états financiers consolidés

➤ Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

- conclure sur le caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société ou du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les Comptes Consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Néanmoins, des événements ou des situations futures pourraient conduire la Société ou le Groupe à cesser son exploitation;

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les Comptes Consolidés.

Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat de commissaire et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée) aux normes internationales d'audit (ISA's) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A notre avis, après avoir effectué nos procédures spécifiques sur le rapport de gestion, le rapport de gestion concorde avec les Comptes Consolidés

- évaluer la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Comptes Consolidés, et apprécier si ces Comptes Consolidés reflètent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au comité d'audit, constitué au sein de l'organe d'administration, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Assumant l'entière responsabilité de notre opinion, nous sommes également responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des filiales du Groupe. À ce titre, nous avons déterminé la nature et l'étendue des procédures d'audit à appliquer pour ces filiales du Groupe.

et ce rapport de gestion a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des Comptes Consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base des renseignements obtenus lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des Comptes Consolidés et nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Les honoraires pour les missions supplémentaires qui sont compatibles avec le contrôle légal des Comptes Consolidés visés à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont été correctement déclarés et ventilés dans les annexes aux Comptes Consolidés.

Anvers, le 21 mars 2025

EY Réviseurs d'Entreprises SRL
Commissaire
Représentée par



Christoph Oris
Partner
* Agissant au nom d'une SRL

25C00063

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

Notes aux états financiers
consolidés

> Rapport du Conseil d'Administration sur
les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur
les états financiers statutaires

Informations complémentaires

États Financiers Statutaires 2024

Bilan

Du 31 décembre 2024

Actif

EN MILLIERS D'EUROS	2024	2023	EN MILLIERS D'EUROS	2024	2023
ACTIFS IMMOBILISES	2.626.722	1.999.082	ACTIFS CIRCULANTS	186.396	121.742
Immobilisations incorporelles	19.724	26.228	Créances à plus d'un an	1.720	2.583
Immobilisations corporelles	46.393	40.917	Créances commerciales	-	3
Terrains et constructions	9.704	10.343	Autres créances	1.720	2.580
Installations, machines et outillage	12.417	8.765	Stocks et commandes en cours d'exécution	7.307	5.357
Mobilier et matériel roulant	9.844	1.759	Stocks	7.307	5.357
Autres immobilisations corporelles	742	892	Approvisionnements	2.307	2.563
Immobilisations corporelles en cours et acomptes versés	13.686	19.158	En-cours de fabrication	291	184
Immobilisations financières	2.560.605	1.931.937	Produits finis	4.707	2.600
Entreprises liées	2.550.791	1.924.740	Marchandises	2	10
Participations	2.544.430	1.915.662	Acomptes versés	-	-
Créances	6.361	9.078	Créances à un an au plus	164.893	98.179
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	9.706	7.090	Créances commerciales	130.306	92.574
Participations	9.706	7.090	Autres créances	34.587	5.605
Autres immobilisations financières	108	107	Placements de trésorerie	4.358	5.123
Actions et parts	49	59	Actions propres	3.971	3.971
Créances et cautionnements en numéraire	59	48	Autres placements	387	1.152
			Valeurs disponibles	569	392
			Comptes de régularisation	7.549	10.108
			TOTAL DE L'ACTIF	2.813.118	2.120.824

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

> États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Passif

EN MILLIERS D'EUROS	2024	2023
CAPITAUX PROPRES	1.608.730	1.662.600
Capital	25.000	25.000
Capital souscrit	25.000	25.000
Primes d'émission	12	12
Plus-values de réévaluation	324	324
Réserves	1.583.392	1.637.256
Réserve légale	2.500	2.500
Réserves indisponibles	4.223	4.223
<i>Pour actions propres</i>	3.971	3.971
<i>Autres</i>	252	252
Réserves immunisées	19.348	19.348
Réserves disponibles	1.557.321	1.611.185
Subventions en capital	2	8
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	31.434	27.680
Provision pour risques et charges	31.434	27.680
Pensions et obligations similaires	524	710
Obligations environnementales	1.270	1.259
Autres risques et charges	29.640	25.711

EN MILLIERS D'EUROS	2024	2023
DETTES	1.172.954	430.544
Dettes à plus d'un an	95.691	95.399
Dettes financières	95.691	95.399
<i>Autres emprunts</i>	95.691	95.399
Dettes à un an au plus	1.068.755	331.506
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	2.007	142.060
Dettes financières	-	35
<i>Autres emprunts</i>	-	35
Dettes commerciales	75.805	61.032
<i>Fournisseurs</i>	75.805	61.032
Dettes fiscales, salariales et sociales	19.215	15.491
<i>Impôts</i>	1.985	2.236
<i>Rémunérations et charges sociales</i>	17.230	13.255
Autres dettes	971.728	112.888
Comptes de régularisation	8.508	3.639
TOTAL DU PASSIF	2.813.118	2.120.824

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

> États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Compte de résultats

Au 31 décembre 2024

EN MILLIERS D'EUROS	2024	2023
Ventes et prestations	246.756	217.116
Chiffre d'affaires	106.779	109.401
Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution	3.580	658
Production immobilisée	-	-
Autres produits d'exploitation	136.375	107.009
Produits d'exploitation non récurrents	22	48
Coût des ventes et des prestations	(253.167)	(250.880)
Approvisionnements et marchandises	(12.792)	(11.592)
<i>Achats</i>	(11.299)	(11.049)
<i>Variations des stocks</i>	(1.493)	(543)
Services et biens divers	(127.461)	(129.202)
Rémunérations, charges sociales et pensions	(56.453)	(41.054)
"Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles"	(14.115)	(14.774)
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales	(136)	(213)
Provisions pour risques et charges	(3.754)	(25.455)
Autres charges d'exploitation	(38.451)	(28.590)
Les charges opérationnelles non récurrentes	(5)	-

EN MILLIERS D'EUROS	2024	2023
Resultat d'exploitation Profit (Perte)	(6.411)	(33.764)
Produits financiers	96.797	284.761
Produits des immobilisations financières	89.975	41.522
Produits des actifs circulants	909	886
Autres produits financiers	2.496	21.420
Le résultat financier non récurrent	3.417	220.933
Charges financières	(75.521)	(23.582)
Charges des dettes	(38.379)	(15.314)
Autres charges financières	(2.498)	(4.268)
Charges financières non récurrentes	(34.644)	(4.000)
Resultat de l'exercice avant impôts Profit (Perte)	14.865	227.415
Impôts sur le résultat	(172)	(5)
Impôts	(172)	(5)
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	-	-
Profit (Perte) de l'exercice	14.693	227.409
Profit (Perte) de l'exercice à affecter	14.693	227.409

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

> États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Notes aux états financiers statutaires

Résumé des règles de comptabilisation

Les règles de comptabilisation ont été établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 relatif aux comptes annuels des entreprises.

1. Immobilisations incorporelles

- Logiciel : comptabilisé à sa valeur d'acquisition. Les amortissements sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur une période de 3 à 5 ans.
- Droits d'émission : d'après les dispositions légales belges en matière de comptes annuels, les droits d'émission octroyés ou reçus doivent être comptabilisés comme des immobilisations incorporelles. Si ces droits ont été achetés sur le marché, ils doivent être comptabilisés à leur valeur d'acquisition. Dans le cas où ils ont été achetés à une valeur inférieure ou reçus à titre gracieux, ces droits peuvent être comptabilisés à leur valeur nominale ou à zéro. Aucun amortissement ne peut leur être associé, mais ils sont soumis à un test de dépréciation.

2. Immobilisations corporelles : comptabilisées à leur valeur d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire ou dégressive.

Les investissements à partir de 2020 ne sont amortis que linéairement.

Les pourcentages d'amortissement annuels sont :

- Bâtiments : 5 - 14,28 %
- Terrains pour exploitation : 7,14 %
- Machines et installations : 10 - 20 %
- Équipement informatique : matériel 20 - 33,33 %
- Mobilier et matériel de bureau : 20 %
- Parts de remplacement : 20 - 33,33 %
- Matériel roulant : 20 - 33,33 %
- Aménagement des immeubles en location : 5 - 11,11 %
- Coûts préliminaires à l'exploitation d'une carrière : 7,14 %

3. Immobilisations financières

Les participations sont comptabilisées à leur prix d'acquisition. Des moins-values sont appliquées aux réductions de valeur durables.

4. En l'absence de critères juridiques qui permettent d'identifier les transactions avec les parties liées en dehors des conditions normales de marché, aucune information n'a pu être incluse dans la rubrique VOL-Kap 6.15

5. Stocks

- Produits finis : comptabilisés selon leurs coûts de fabrication directs, sauf si ces derniers sont supérieurs au prix de vente net.
- Les biens de consommation, matières auxiliaires et articles à la vente sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition (FIFO), sauf si cette valeur est supérieure au prix du marché.

6. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les réductions de valeur dans le cas de créances douteuses sont comptabilisées et déduites des postes de l'actif auxquels elles sont afférentes.

7. Conversion de devises étrangères

Les créances et dettes en souffrance libellées en devises étrangères sont comptabilisées en fonction du taux de change applicable à la date du bilan.

Les opérations en devises étrangères reprises au compte de résultat sont converties selon des taux qui se rapprochent des taux de change réels en vigueur au moment de l'opération en question.

Les résultats des taux de change sont comptabilisés comme résultats financiers nets.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

> Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

8. Provisions

Pour satisfaire aux prescriptions légales en la matière, des provisions doivent être constituées pour couvrir les frais de pensions de retraite et autres obligations.

Restructuration de carrière : en ce qui concerne la remise en état de terrains exploités, nous sommes soumis à des obligations de la part de diverses autorités. Une provision doit être constituée dans ce contexte sur la base d'une estimation très détaillée.

9. Cash pooling : la plupart des disponibilités (compte courant) sont sujettes à un « zero-balancing » quotidien. Elles sont présentées au bilan 41 et aux comptes 48

10. Instruments financiers

Les instruments financiers sont utilisés pour couvrir les risques d'intérêt et de change. En ce qui concerne la couverture des intérêts, conformément aux principes comptables applicables dans le cadre des opérations de couverture, les fluctuations tant positives que négatives de la valeur du marché de l'instrument financier ne sont pas reprises dans le résultat au terme de la période. S'il est question d'instruments financiers spéculatifs, seules les dettes latentes sont reprises dans le résultat, selon la méthode Lower of Cost or Market. Ces moins-values latentes sont présentées au passif sur les comptes de régularisation et sur les autres coûts financiers. Conformément au principe de prudence, les plus-values latentes ne sont pas considérées comme des revenus acquis et ne sont donc pas reprises dans le résultat.

Les contrats à terme pour la couverture des fluctuations des taux de change des devises étrangères à la fin de l'exercice comptable sont réévalués au taux de change officiel en vigueur au terme de l'exercice.

11. Reconnaissance des produits et des charges

Les produits et les charges liés à l'aliénation d'un bien seront rattachés à l'exercice au cours duquel l'essentiel des risques sur le bien est transféré à l'acquéreur. Le transfert de l'essentiel des risques correspondra en principe au transfert de la propriété sur le bien ou, s'il en est dissocié, au transfert des risques de perte ou de détérioration du bien.

En ce qui concerne les prestations de services, les produits et les charges liés à la prestation seront rattachés à l'exercice au cours duquel l'essentiel de la prestation est accompli.

Les charges seront reconnues au fur et à mesure qu'elles sont générées. Les charges facturées qui sont à charge de l'exercice suivant seront imputées dans un compte de régularisation à l'actif.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

> Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

CONFORMÉMENT À L'ART. 3:6 DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS
ANNÉE COMPTABLE 2024

A l'Assemblée générale annuelle des actionnaires de SCR-Sibelco NV qui se tiendra le 23 avril 2025.

Mesdames et Messieurs,

Nous avons le plaisir de soumettre à votre approbation les états financiers statutaires pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2024 et le rapport sur les activités de la Société et de ses filiales.

Pour l'exercice 2024, les états financiers consolidés ont été établis et publiés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par la Commission européenne. Les états financiers statutaires ont été établis conformément aux GAAP belges.

SCR-Sibelco NV est une société privée belge qui combine ses activités industrielles nationales dans trois grandes installations de production de sable siliceux et ses participations et sa gestion de filiales toutes spécialisées dans l'extraction, la production et la distribution d'une large gamme de minéraux industriels de haute qualité, situées dans 32 pays à travers le monde.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

> Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Résultat financier statutaire

EN MILLIERS D'EUROS	2024	2023
Compte de résultat condensé		
Ventes et prestations	246.756	217.116
Coût des ventes et des prestations	(253.167)	(250.880)
Bénéfice/(perte) d'exploitation	(6.411)	(33.764)
Résultat financier	21.276	261.179
Bénéfice/(Perte) de la période avant impôts	14.865	227.415
Impôts sur le revenu	(172)	(5)
Bénéfice/(Perte) de l'exercice	14.693	227.409
Autres éléments clés du bilan		
Immobilisations financières	2.560.605	1.931.937
Immobilisations corporelles et incorporelles	66.117	67.145
Autres actifs	186.396	121.742
Total des actifs	2.813.118	2.120.824
Capital et réserves	1.608.730	1.662.600
Dettes	1.204.388	458.224

Ventes et prestations

Ventes et prestations sont constituées du chiffre d'affaires (106,8 millions d'euros) et des autres produits d'exploitation (136,4 millions d'euros). Le chiffre d'affaires a légèrement diminué de 2,6 millions d'euros et a été compensé par l'augmentation des autres produits d'exploitation de 29,4 millions d'euros.

Notre usine de Dessel reste le principal contributeur (62%) au chiffre d'affaires total. Malgré un démarrage lent, notre produit à haute valeur ajoutée, la cristobalite, a terminé l'année sur une bonne note, avec une légère augmentation du volume par rapport à l'année précédente. Les ventes d'autres produits de silice ont légèrement baissé, en raison de la faiblesse persistante de la demande dans les secteurs du verre et de la construction, qui restent à un niveau bas.

Les principales composantes des autres produits d'exploitation sont les frais de gestion et les coûts informatiques refacturés à toutes les filiales de Sibelco. L'augmentation est principalement due à la hausse des frais de gestion.

Coûts des ventes et des prestations

Les coûts des ventes et des prestations se sont élevées à 253,2 millions d'euros, soit une augmentation de 2,3 millions d'euros par rapport à 2023. Les principales différences sont une hausse des frais de gestion facturés à SCR-Sibelco NV par les sociétés du groupe (+ 10,3 millions d'euros) et une augmentation des frais de consultance (+ 9,3 millions d'euros). Ces éléments ont été compensés par une baisse des coûts ICT (- 3,4 millions d'euros), une réduction des provisions pour les plans d'incitation à long terme (- 5,3 millions d'euros) et une réduction des autres frais de personnel (- 1,3 millions d'euros).

Résultat financier

Le revenu financier pour 2024 s'élève à 96,8 millions d'euros et se compose de revenus financiers récurrents pour 93,4 millions d'euros et de revenus financiers non récurrents pour 3,4 millions d'euros. Les revenus de dividendes (90 millions d'euros) sont la principale composante des revenus financiers récurrents. Les revenus non récurrents sont le résultat de réductions de valeur sur les participations dans Unimin do Brasil (2,0 millions d'euros) et Inversiones Indonesia (1,4 million d'euros), qui ont été reprises partiellement.

Les charges financières pour 2024 s'élèvent à 75,5 millions d'euros, comprenant principalement des charges d'intérêts sur les dettes (38,4 millions d'euros) et des charges financières non récurrentes dues à des nouvelles réductions de valeur sur les participations de Kalke Oy AB (21,4 millions d'euros), de Sibelco Asia Pacific (7,0 millions d'euros) et de Sibelco Nordic A/S (Danemark 0,6 million d'euros) et une dépréciation sur les prêts à Act & Sorb (5,5 millions d'euros). Les charges d'intérêt ont augmenté de 23,1 millions d'euros en raison du financement du rachat d'actions propres pour un montant de 611,6 millions d'euros, facilité par une augmentation de capital de sa filiale NZM NV.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

> Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Bilan

Le total des actifs de SCR-Sibelco s'élève à 2,8 milliards d'euros, dont 2,56 milliards d'euros liés au portefeuille d'investissements financiers. Le portefeuille a augmenté de 628,7 millions d'euros, y compris les augmentations de capital de Sibelco Italia SPA (41,5 millions d'euros), de NZM NV (611,6 millions d'euros) liées au rachat d'actions et de Combustion Consulting Italy S.R.L (4 millions d'euros). Des réductions de valeur ont été reprises pour un total de 3,4 millions d'euros sur Unimin do Brasil et Inversiones Indonesia, tandis que de nouvelles réductions de valeur ont été enregistrées sur les participations dans Kalke Oy AB, dans Sibelco Asia Pacific PTY LTD et dans Sibelco Nordic A/S (Danemark) pour un total de 29,1 millions d'euros, ainsi qu'une réduction de valeur sur les prêts à Act & Sorb pour un total de 5,5 millions d'euros.

Au niveau des immobilisations corporelles et incorporelles, des ajouts d'un montant total de 14,45 millions d'euros ont été enregistrés, principalement liés à l'informatique (8,3 millions d'euros) (logiciels et matériel), à l'acquisition de terrains (0,3 million d'euros), au développement de la carrière Pinken (2,1 millions d'euros), à l'achat de droits d'émission (1,5 million d'euros) et au matériel de production (3,6 millions d'euros).

Les créances commerciales ont augmenté de 37,7 millions d'euros, en raison de l'augmentation des frais de gestion et des coûts informatiques facturés à nos filiales à la fin de l'année 2024 par rapport à l'année 2023.

Le passif total a augmenté de 746 millions d'euros, pour atteindre 1.204 millions d'euros en 2024. Cette augmentation est principalement due à l'augmentation des emprunts et des comptes courants à payer à notre banque interne (Silfin) (727,7 millions d'euros) dans le cadre du rachat d'actions propres. En outre, la provision pour LTIP a augmenté de 5,9 millions d'euros, les dettes commerciales ont augmenté de 14,8 millions d'euros en raison de l'augmentation des refacturations interentreprises et les dettes sociales ont augmenté de 4 millions d'euros. Les autres dettes ont diminué de 8,7 millions d'euros, principalement en raison de la réduction de la provision pour bonus. Le dividende à payer est égal à celui de l'année dernière.

Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Après la clôture de l'exercice 2024, aucun événement notable ne s'est produit.

Instruments financiers

SCR-Sibelco NV peut utiliser des instruments financiers dérivés - tels que des swaps d'intérêt et des swaps de change - exclusivement pour gérer l'exposition aux taux d'intérêt et aux taux de change. En outre, SCR-Sibelco utilise des couvertures de matières premières pour couvrir son exposition aux fluctuations des prix du gaz et de l'électricité. SCR-Sibelco NV n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives et ne les émet pas non plus dans ce but.

Gestion des risques financiers

Hormis le risque de crédit lié aux créances commerciales et autres détenues par la société, aucun risque important n'est considéré comme existant en vertu de la non-exécution possible dans le chef des contreparties aux instruments financiers.

La société est exposée aux risques de change résultant des créances et dettes commerciales et autres en devises étrangères. Les risques de change sont systématiquement couverts lorsqu'ils sont significatifs.

Le risque de taux d'intérêt est géré pour la position financière nette de la société avec l'objectif principal de garantir le coût à moyen terme.

En outre, du fait de son activité opérationnelle, la société est exposée à la fluctuation des prix de l'énergie.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

> Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Afin de garantir la liquidité et la flexibilité financière à tout moment, l'entreprise dispose, en plus de sa trésorerie disponible, de plusieurs lignes de crédit dont les montants sont considérés comme adéquats pour les besoins de financement actuels et à court terme.

Technologie et innovation

La technologie et l'innovation sont au cœur de notre stratégie Sibelco 2025, qui soutient des projets autour de trois objectifs clés :

- maximiser la valeur de nos actifs mondiaux et de nos ressources minérales
- atteindre les objectifs de durabilité et protéger notre licence d'exploitation
- assurer la croissance grâce à de nouvelles solutions et de nouveaux processus en matière de matériaux

Une grande partie de notre travail de recherche et de développement se concentre sur le rôle des matériaux de Sibelco dans la lutte contre le changement climatique. L'investissement continu dans la technologie et l'innovation nous a permis de devenir la première entreprise de recyclage du verre en Europe et le premier fournisseur mondial de pur quartz pour l'industrie solaire photovoltaïque, qui connaît une croissance rapide.

Tout en travaillant à la réalisation de nos propres objectifs de réduction des émissions de carbone, nous aidons nos clients à atteindre les leurs. Dans notre laboratoire du verre à Dessel, par exemple, nos experts trouvent des moyens pour les fabricants de réduire la quantité d'énergie utilisée dans le processus de fusion du verre en utilisant différentes combinaisons de matières premières existantes et nouvelles.

Le succès de la technologie et de l'innovation exige un flux continu de nouveaux talents. C'est pourquoi nous sommes fiers de soutenir une équipe d'étudiants belges en ingénierie dans leur quête fructueuse de la voiture solaire la plus rapide du monde. En plus de remporter un deuxième titre consécutif au Bridgestone World Solar Challenge, l'équipe a gagné le prix de l'innovation pour un aileron rotatif qui a augmenté la stabilité de la voiture tout en améliorant l'efficacité énergétique. Parallèlement à notre programme de recrutement de diplômés, le parrainage des

étudiants souligne l'engagement de Sibelco à soutenir une nouvelle génération de talents qui se consacrent à la recherche de solutions innovantes pour un avenir plus vert.

Circonstances pouvant avoir une influence significative sur le développement de la société

Sibelco suit de près les développements géopolitiques en Europe, en Asie et aux Etats-Unis. En fonction de l'évolution de chacun de ces environnements, les activités et le développement du groupe peuvent être affectés de manière significative ou non. En réponse à l'incertitude géopolitique, Sibelco vise à réduire les risques et à accroître la résilience en poursuivant la diversification géographique et commerciale ainsi qu'en réduisant une trop forte dépendance vis-à-vis des minéraux et des actifs. Après l'étape importante franchie en 2024 avec l'acquisition de SMI glass recycling en Amérique du Nord, Sibelco continuera à construire une masse critique en dehors de l'Europe. La diversification géographique par la construction de plateformes en amont à grande échelle dans plusieurs régions, réduit le profil de risque de Sibelco et diminue notre exposition à l'instabilité géopolitique et à l'incertitude économique, la présence dans différentes régions couvrant les risques les uns des autres, ce qui renforce la résilience de la société.

Profil de risque

Le caractère mixte de SCR-Sibelco NV, ses activités en tant que holding et groupe industriel, la répartition géographique de ses participations et investissements, ainsi que le large portefeuille de produits et la diversification, se traduisent par un profil de risque sain et bien équilibré.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

> Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Le Conseil d'Administration n'a connaissance d'aucun risque ou incertitude important auquel la société est confrontée et pour lequel aucune provision ou précision n'a été incluse dans les comptes annuels du 31 décembre 2024. Nous renvoyons au rapport de gestion des risques qui fait partie des comptes consolidés pour une description plus détaillée de l'analyse et de la gestion des risques.

Gouvernance d'entreprise

Le présent rapport contient des informations sur la gouvernance pour l'année de référence 2024 au niveau des différents organes de l'entreprise, et couvre les faits spécifiques pertinents de l'assemblée générale annuelle, du Conseil d'Administration et de ses différents comités.

À la clôture de l'Assemblée annuelle d'avril 2024, le mandat de M. Bert De Graeve, et par conséquent sa présidence du Conseil, a pris fin. Au cours de son mandat, M. De Graeve a guidé Sibelco à travers plusieurs des phases les plus difficiles de ces 9 dernières années, partageant généreusement sa riche expérience dans le domaine de la gouvernance industrielle. Il a également fortement encouragé l'intégration des meilleures pratiques en matière de gouvernance. La Société lui est sincèrement reconnaissante pour ses services et son dévouement.

Toujours en 2024, Mme Laurence Boens a pris sa retraite après 34 années de service dévoué à la Société. Sa contribution à la Société ne doit pas être sous-estimée. Pendant trois décennies, Laurence a participé à de nombreux projets, petits et grands, et a été un témoin direct et actif du développement et de l'expansion de l'entreprise dans de nombreux domaines d'activité. Nous lui sommes sincèrement reconnaissants pour son engagement sans faille envers Sibelco, ses conseils avisés dans le domaine juridique et sa grande compétence et attention aux besoins exacts de l'entreprise. M. Frédéric Van Holderbeke a succédé à Mme Laurence Boens au poste de secrétaire général du groupe.

Nous avons accueilli M. Paul Depuydt en tant que nouveau président du conseil d'administration, ainsi que les nouveaux membres du conseil d'administration, Mme Séverine de Sadeleer, MM. Maxime Jadot, Paul Cornet de Ways-Ruart et Curd Vandekerckhove. Certains des nouveaux administrateurs exercent leur mandat à travers une entité juridique. Au niveau de l'ExCo, nous avons accueilli Mme Laura Janse¹, en tant que nouveau CHRO, et M. Jac Fourie² en tant que nouveau EVP Operations HPQ & South America.

Communications aux actionnaires

Outre les informations partagées pendant et avant l'assemblée générale annuelle formelle des actionnaires, les actionnaires reçoivent d'autres informations et des nouvelles sur les activités et les résultats de l'entreprise par le biais de diverses communications tout au long de l'année.

En outre, les actionnaires peuvent s'inscrire à la liste de diffusion de la lettre d'information électronique de l'entreprise et recevoir des lettres d'information spécifiques détaillant les activités de l'entreprise avec des nouvelles et des mises à jour générales de l'entreprise ainsi que certaines communications spécifiques. Ces informations et annonces sont également disponibles dans la section « Investisseurs » du site web de l'entreprise.

Les actionnaires peuvent s'inscrire à tout moment à cette liste de diffusion, soit par l'intermédiaire du site web, soit par l'intermédiaire de shareholder@sibelco.com

Algemene vergaderingen gehouden in 2024

Assemblée générale extraordinaire du 12 janvier 2024

Le 8 décembre 2023, SCR-Sibelco NV a annoncé son intention de lancer une offre publique volontaire conditionnelle pour racheter ses propres actions, ce qui lui permettra de stabiliser son actionnariat à long terme tout en se concentrant pleinement sur l'obtention de résultats solides, la poursuite du développement de ses activités commerciales conformément à la stratégie Sibelco 2025 et le retour à un modèle de gouvernance d'entreprise durable.

¹ Remplaçant Mme Karine Parent, représentant permanent de Karine Parent BV à partir du 2 avril 2024

² Remplaçant M. Achille Njike à partir du 1 décembre 2024.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

> Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Par cette offre, Sibelco a proposé à tous les actionnaires un événement extraordinaire de liquidité dans le cadre duquel les actionnaires ont eu le choix de participer à l'offre en apportant leurs actions et en réduisant leur participation dans Sibelco ou de rester pleinement investis dans Sibelco et de bénéficier de la future création de valeur potentielle de Sibelco.

L'offre s'inscrit également dans le cadre d'un accord de règlement conclu le 8 décembre 2023 entre le groupe LL/Quarzwerke (LL/QW), Sibelco, son actionnaire de référence et quelques autres parties, par lequel, moyennant le rachat d'actions propres et le paiement du prix, il a été mis fin aux procédures judiciaires en cours et par lequel le groupe LL/QW a cessé d'être actionnaire de Sibelco.

Une assemblée générale extraordinaire s'est tenue le 12 janvier 2024, afin notamment d'autoriser le Conseil d'Administration à procéder au rachat d'un maximum de 89,051 actions propres à un prix composé d'une composante fixe et d'une composante variable. Une webdiffusion a permis d'informer les actionnaires sur les détails des transactions proposées. Tous les documents relatifs à la webdiffusion et à son ordre du jour ont ensuite été publiés sur le site web de la société.

Suite à l'approbation des transactions envisagées par les actionnaires lors de l'assemblée générale extraordinaire du 12 janvier 2024, la société a communiqué le 16 janvier 2024 l'approbation par la FSMA du prospectus concernant l'offre publique volontaire conditionnelle de rachat d'actions propres annoncée précédemment et a publié officiellement le prospectus et communiqué ainsi la période d'acceptation entre le 22 janvier 2024 et le 5 février 2024.

Le 16 février 2024, la Société a communiqué les résultats de l'offre publique volontaire conditionnelle, dans laquelle un total de 102,809 actions ont été apportées, à la suite de quoi l'allocation a dû être appliquée selon la formule annoncée dans le Prospectus. En conséquence, un total de 88,989 actions ont été rachetées, ce qui représente 18.93% des actions en circulation de Sibelco.

Assemblée générale ordinaire du 17 avril 2024

La société a tenu son assemblée générale ordinaire le mercredi 17 avril 2024 lors d'une réunion en présentiel.

Tous les points de l'ordre du jour de la réunion ont été couverts et les points de l'ordre du jour nécessitant une décision des actionnaires – y compris les principes de rémunération du Conseil d'Administration et du comité ad hoc du Conseil d'Administration – ont fait l'objet d'un vote. Toutes les décisions ont été approuvées par les actionnaires à la majorité des voix et il a été répondu à toutes les questions écrites et orales des actionnaires.

Les actionnaires ont approuvé la proposition du Conseil d'Administration de s'écarter de la dernière politique de dividende approuvée et un dividende de 146 EUR/action a été payé pour l'exercice 2023.

Convocation de l'assemblée générale 2025

L'article 28 des statuts de la société stipule que l'assemblée annuelle ordinaire des actionnaires se tiendra l'avant-dernier mercredi du mois d'avril, à 14 heures. Pour l'exercice 2024, l'Assemblée annuelle des actionnaires se tiendra donc le mercredi 23 avril 2025

Le Conseil d'administration de SCR-Sibelco NV convoque les actionnaires à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra physiquement le 23 avril 2025 à 14h00 à 't Kristallijn, Blauwe Keidreef 3, 2400 Mol-Rauw.

L'ordre du jour contenant les résolutions proposées, ainsi que les critères et formulaires d'admission et d'enregistrement sont disponibles et peuvent être téléchargés sur le site web de la société, (www.sibelco.com/en/investors) et sont également disponibles au siège social de la société.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

> Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Attribution du résultat 2024 de SCR-SIBELCO NV

L'Assemblée générale annuelle, sur proposition du Conseil d'administration, est compétente pour affecter les résultats de chaque exercice. Le Conseil d'administration propose un montant de dividende brut de 68.556.928 EUR, ce qui correspond à un dividende total par action de 146 EUR par action (qui est identique aux 146 EUR payés en 2024). L'affectation proposée des résultats de 2024 est la suivante:

EN EUROS	2024
Réserves disponibles pour distribution avant résultat et dividende	1.611.185.451
Bénéfice/(perte) de l'exercice	14.692.753
Dividende brut	(68.556.928)
Réserves disponibles pour distribution après affectation du résultat et dividende	1.557.321.276

Une fois approuvé par l'assemblée générale, le dividende de 146 EUR brut par action sera mis en paiement à partir du 7 mai 2025. La date d'enregistrement a été fixée au 6 mai 2025. L'agent payeur désigné pour le paiement du dividende 2024 est ING Bank, Marnixlaan 24, 1000 Bruxelles avec la Banque Degroof Petercam, Nijverheidsstraat 44, 1000 Bruxelles comme co-agent.

Depuis 2021, conformément à la nouvelle loi belge sur les sociétés (Art. 7:217.53), le droit aux dividendes des actions propres détenues par SCR-Sibelco NV est annulé. Par conséquent, les 602 actions propres détenues par la société ne sont pas comptabilisées.

Actions et dividendes

Le capital social de la SCR-Sibelco est représenté par un total de 470,170 actions sans valeur nominale, dont, au 31 décembre 2024, 331.257 (70,45 %) actions nominatives inscrites au registre des actionnaires de la société et 138.913 (29,55 %) actions dématérialisées détenues à titre privé sur des comptes-titres par l'intermédiaire de banques. Des informations sur les actions propres figurent dans la note 25.

Chaque action donne droit à un dividende qui est déclaré chaque année sur proposition du Conseil d'Administration.

En ce qui concerne les transactions d'actions, le Conseil a réaffirmé sa politique en matière de transactions d'actions en 2024. L'objectif de cette politique est d'établir les règles de Sibelco pour prévenir les délits d'initiés, la divulgation illégale d'informations privilégiées et les manipulations de marché, ainsi que la perception des délits d'initiés et des manipulations de marché.

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de SCR-Sibelco NV est l'organe suprême du groupe Sibelco. Il est assisté d'un Comité d'audit, d'un Comité des rémunérations et d'un Comité du développement durable.

Pouvoirs et réunions

Le Conseil d'Administration exerce tous les pouvoirs qui lui sont conférés par la loi et les statuts de la Société. En outre, conformément au règlement du Conseil d'Administration et de la gouvernance, les pouvoirs suivants sont spécifiquement réservés au Conseil d'Administration :

- la détermination/approbation de la stratégie générale de l'entreprise. Cela inclut le pouvoir de déterminer les questions stratégiques importantes au sein de la société, d'approuver les plans, les budgets annuels et autres et les changements structurels importants (y compris toute acquisition ou cession d'actions, d'activités, d'actifs stratégiques, d'une société ou d'une activité), ainsi que la responsabilité des relations entre la société et ses actionnaires. La stratégie générale est formulée en étroite collaboration avec le Comité exécutif (ExCo), sous la direction du CEO ;
- l'adoption/établissement des comptes annuels statutaires et consolidés de la société pour approbation par l'assemblée générale et l'approbation du rapport annuel. Dans ce contexte, le Conseil d'Administration doit :
 - approuver un cadre de contrôle interne et de gestion des risques pour la société et le groupe établi par le Comité Exécutif (ExCo), et surveiller la mise en œuvre du cadre et l'utilisation des ressources disponibles à cet effet ;
 - assurer l'intégrité et la divulgation en temps utile des états financiers de la société et du groupe ; et
 - superviser le travail du commissaires aux comptes et superviser la fonction d'audit interne ;

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

> Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

- la convocation et l'organisation des assemblées générales de la société ;
- l'élection du Président du Conseil d'Administration et l'approbation de la répartition des responsabilités entre le Président et le CEO ;
- définir la mission, les pouvoirs, la composition et la rémunération du comité d'audit, du comité de rémunération et de nomination et des autres comités du Conseil d'Administration qu'ils décident de créer, et nommer et révoquer les membres de ces comités du Conseil d'Administration ;
- le suivi et l'examen de l'efficacité des comités du Conseil d'Administration ;
- la détermination de la structure, des pouvoirs et les devoirs de l'ExCo de la Société. Cela comprend principalement la nomination, la révocation et la rémunération du PDG et des autres membres de l'ExCo, ainsi que la formulation des critères selon lesquels l'ExCo gèrera le Groupe ;
- la supervision des performances de l'ExCo : le Conseil d'Administration sera guidé dans sa tâche de supervision par le Président avec l'aide des comités du Conseil d'Administration. À la fin de chaque trimestre, le directeur général informe le Conseil d'Administration, de manière très détaillée, de l'évolution et des perspectives de la société. Le directeur général fournit au Conseil d'Administration, au moins deux fois par an, des rapports de suivi concernant les principaux programmes stratégiques de la Société ;
- La cooptation de nouveaux directeurs en cas de vacance.

Élection des membres du conseil d'administration et composition du Conseil

Les membres du Conseil d'Administration sont nommés pour une période de trois ans.

En avril 2024, lors de l'assemblée générale annuelle, les mandats d'administrateur de Boplicity BVBA, avec comme représentant permanent M. Paul Depuydt, Calavon Finance SAS, avec comme représentant permanent M. Jean-Pierre Labroue, IDW Consult BVBA, avec comme représentant permanent M. Bert De Graeve, Mme France de Sadeleer, Mme Kerstin Konradsson et M. Srinivasan Venkatakrisnan sont arrivés à échéance.

Les mandats suivants ont été renouvelés pour une nouvelle période de trois ans, expirant lors de l'assemblée générale ordinaire de 2027 :

- Boplicity BVBA, avec comme représentant permanent M. Paul Depuydt,
- Mme Kerstin Konradsson, et
- M. Srinivasan Venkatakrisnan

Les actionnaires ont également élu les nouveaux membres du Conseil d'Administration pour un mandat de 3 ans, expirant lors de l'assemblée générale ordinaire de 2027 :

- Mme Séverine de Sadeleer,
- Ways-Ruart SA, avec comme représentant permanent M. Paul Cornet de Ways-Ruart,
- M. Maxime Jadot et
- CMV Partners Comm. V., avec comme représentant permanent, M. Curd Vandekerckhove.

En conséquence, la composition du Conseil d'Administration de SCR-Sibelco NV à la date de publication du présent rapport est la suivante :

		1 ^{re} nomination	Echéance
Boplicity BVBA	Paul Depuydt	8/05/2023	21/04/2027
Ways-Ruart SA	Paul Cornet de Ways-Ruart	17/04/2024	21/04/2027
ASSaPP NV	Jean-Louis de Cartier	3/04/2020	23/04/2025
	Séverine de Sadeleer	17/04/2024	21/04/2027
Cytfinance SA	Michel Delloye	20/04/2016	23/04/2025
Argali Capital BV	Pascal Emsens	19/04/2017	22/04/2026
	Christoph Grosspeter	27/04/2011	22/04/2026
	Maxime Jadot	17/04/2024	21/04/2027
	Kerstin Konradsson	21/04/2021	21/04/2027
Pierre Nothomb SRL	Pierre Nothomb	20/04/2022	22/04/2026
Zuyfin SRL	Evrard van Zuylen van Nyevelt	30/04/2008	22/04/2026
CMV Partners Comm. V.	Curd Vandekerckhove	17/04/2024	21/04/2027
	Srinivasan Venkatakrisnan	21/04/2021	21/04/2027
Soverin SA	Michel Verhaeghe de Naeyer	27/04/2011	22/04/2026

Présence des membres du conseil d'administration

Le Conseil d'Administration a tenu 20 réunions en 2024 :

- 5 réunions régulières. Cela inclut la session stratégique annuelle du Conseil d'Administration en septembre (qui se tient en Espagne), qui combine la réunion stratégique annuelle et la réunion régulière du Conseil d'Administration ;
- En plus de ces réunions régulières, le Conseil a tenu 9 réunions supplémentaires

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

> Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

- pour discuter d'un large éventail de sujets, y compris le rachat d'actions propres, l'acquisition du groupe Strategic Materials Inc. (SMI)... ;
- 5 réunions écrites - des réunions écrites sont organisées pour les dossiers urgents mais simples (par exemple, investissements/désinvestissements fonciers, nominations, optimisation de la rémunération, organisation interne...).
 - Le Conseil a également tenu une séance d'information sur la création et le déploiement par Sibelco de son Business Service Hub à Bilbao.

À l'exception des réunions écrites, les réunions du Conseil d'Administration se tiennent en personne. La participation par vidéoconférence des membres du Conseil d'Administration qui ne seraient pas en mesure de se déplacer est autorisée, étant entendu que les procédures en face-à-face sont largement privilégiées.

Les membres du Conseil d'Administration ont participé à ces réunions comme suit :

		Présence
Boplicity BV	Paul Depuydt	20/20
Ways-Ruart SA	Paul Cornet de Ways-Ruart**	9/20
ASSaPP NV	Jean-Louis de Cartier de Marchienne	18/20
	Séverine de Sadeleer**	10/20
Cytfinance SA	Michel Delloye	19/20
Argali Capital BV	Pascal Emsens	20/20
	Christoph Grosspeter	17/20
	Maxime Jadot**	10/20
	Kerstin Konradsson	20/20
Pierre Nothomb SRL	Pierre Nothomb	19/20
Zuyfin SRL	Evrard van Zuylen van Nyevelt	20/20
CMV Partners Comm. V.	Curd Vandekerckhove**	10/20
	Srinivasan Venkatakrishnan	19/20
Soverin SA	Michel Verhaeghe de Naeyer	19/20
IDw Consult BV*	Bert De Graeve*	10/20
	France de Sadeleer*	9/20
Calavon Finance SAS	Jean-Pierre Labroue*	4/20
	Jean-Marc Ueberecken*	7/20

* Le mandat a pris fin le 17 avril 2024 ; ** Le mandat a commencé le 17 avril 2024.

Avant le début de chaque réunion, une vérification des conflits d'intérêts est effectuée, afin de s'assurer qu'aucun des membres du Conseil d'Administration n'est en conflit avec les sujets à l'ordre du jour tels qu'annoncés dans la convocation à la réunion. De temps en temps, un membre du Conseil d'Administration s'est abstenu de participer à la discussion par précaution pour ne pas enfreindre les règles relatives aux conflits d'intérêts.

Chaque ordre du jour du Conseil contenait des sujets spécifiques à l'ExCo qui ont été discutés en présence des membres de l'ExCo qui ont apporté des éclaircissements et des détails sur les questions abordées

Chaque réunion du Conseil d'Administration s'est terminée par une session à huis clos, à laquelle seuls les membres du Conseil d'Administration et le secrétaire général ont assisté.

Les sujets récurrents à l'ordre du jour du Conseil comprenaient, entre autres, les rapports et recommandations des comités, le rapport du CEO, les performances et les questions de sécurité, les fusions et acquisitions, les programmes d'investissement nouveaux et en cours, la position des réserves de la société, les performances financières et opérationnelles de la société, la composition du Comité exécutif, l'agenda exécutif et la rémunération du Comité exécutif, l'examen des litiges et de la compléance, les enquêtes auprès des employés, le suivi des progrès de l'intégration de la stratégie ESG de la société, la rétention des talents, l'état d'avancement du programme de transformation Sibelco 2025 et l'élaboration de la stratégie 2030 de l'entreprise.

Rémunération des membres du Conseil d'Administration

Pour plus d'informations sur la rémunération des membres du Conseil d'administration, il convient de se référer au rapport de rémunération figurant plus loin dans le présent rapport sur la gouvernance d'entreprise.

Évaluation du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration procède régulièrement à l'évaluation externe de son fonctionnement et de celui de ses comités. La prochaine évaluation du conseil et des comités est prévue pour le début de l'année 2026.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

> Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Conflit d'intérêts

Application de l'article 7:96 du Code belge des sociétés et des associations

Au cours de l'année 2024, aucun conflit d'intérêts au sens de l'art. 7:96 du Code des sociétés et des associations n'a été identifié ni signalé pour aucune des réunions du Conseil d'Administration et des comités du Conseil d'Administration.

Nos comités du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration a mis en place les comités consultatifs suivants, qui lui apportent leur soutien :

- un Comité d'audit ;
- un Comité de rémunération et de nomination (« RemCo ») et
- un Comité pour le développement durable.

Des sessions à huis clos sans la direction sont organisées lorsque le président du comité, ses membres et/ou le président du Conseil d'Administration le jugent nécessaire.

Comité d'audit

Les principales fonctions et responsabilités du comité d'audit sont les suivantes :

1. surveiller le processus d'information financière et recommander l'approbation des états financiers semestriels et annuels, y compris l'examen et la recommandation pour l'approbation de tout communiqué de presse sur les résultats ;
2. contrôler l'efficacité du système de contrôle interne et de gestion des risques de l'entreprise ; examiner le processus de détermination de l'appétit pour le risque ;
3. contrôler la fonction d'audit interne et son efficacité et approuver le plan d'audit interne et examiner les rapports et les résultats d'audit interne importants ;
4. suivre et évaluer le contrôle légal des comptes annuels et consolidés de l'entreprise et donner suite aux questions et recommandations formulées par les auditeurs externes ;
5. examiner l'indépendance de l'auditeur externe, en particulier lorsqu'il fournit à la société des services supplémentaires, examiner le plan d'audit et l'étendue des travaux et examiner les conclusions de l'audit externe.
6. En étroite collaboration avec le comité pour le développement durable, veiller au respect des exigences en matière de rapports sur le développement durable.

Le comité d'audit a tenu 5 réunions en 2024.

Les principaux sujets récurrents à l'ordre du jour du comité d'audit sont les suivants : l'assurance des états financiers, les perspectives de performance financière, la performance du commissaire aux comptes, le suivi des risques de l'entreprise conformément au cadre de gestion des risques de l'entreprise, l'examen des missions d'audit interne, le suivi et l'approbation du plan d'audit interne annuel, le suivi des observations échues d'audit interne, les litiges importants et l'examen de la conformité, les questions liées aux systèmes électroniques d'information et le suivi de la cybersécurité, les éléments de base du programme de transformation (Sibelco 2025).

Chaque réunion du comité d'audit comprend une séance à huis clos avec le commissaire aux comptes.

La composition et la présence du comité d'audit à la date de publication du présent rapport sont les suivantes :

		Présence
	Srinivasan Venkatakrisnan	5/5
Cytime SA	Michel Delloye (rep. perm.)	5/5
Argali Capital BV	Pascal Emsens (rep. perm.)	5/5
	Maxime Jadot** (rep. perm.)	4/5
Zuyfin SRL	Evrard van Zuylen van Nyevelt (rep. perm.)*	1/5

* Mandat terminé le 17 avril 2024 ; ** Mandat commencé le 17 avril 2024.

Les participants réguliers à ce comité sont

- Le président du Conseil d'Administration, le CEO et le CFO ;
- Le vice-président chargé de l'audit interne ;
- Le vice-président chargé des finances et le CLO ;
- Les représentants permanents du commissaire aux comptes ;
- Le secrétaire général du groupe.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

> Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Comité de rémunération et de nomination (Remco)

Ce comité assiste le Conseil d'Administration en ce qui concerne :

- Les personnes
 - La nomination et la renouvellement des mandats des membres du Conseil d'Administration et des membres de l'ExCo, après une évaluation en bonne et due forme;
 - Programmes et résultats de la gestion des talents ;
 - Culture d'entreprise ;
 - Enquête sur les personnes.
- Rémunération
 - La politique de rémunération la plus appropriée et l'analyse comparative, ainsi que la rémunération des membres du Conseil d'Administration et des membres de l'ExCo ;
 - Règles relatives à la rémunération variable, y compris les systèmes d'incitation à court et à long terme et leur optimisation ;
 - La publication des montants de la rémunération des administrateurs et des dirigeants.

Le Remco a tenu 9 réunions en 2024. En plus des 4 réunions régulières, 3 réunions supplémentaires ont été organisées pour interviewer les membres du Conseil d'Administration/ExCo, et 2 réunions ont été tenues par écrit.

Les principaux sujets à l'ordre du jour du Remco comprenaient : le suivi et l'évaluation du STIP/LTIP et des KPI, la politique des ressources humaines, la rétention des talents, les nominations au Conseil d'Administration et au conseil exécutif, le déploiement du Business Service Hub de Bilbao, l'évaluation et la rémunération, l'enquête auprès des employés, la redéfinition de la culture de l'entreprise.

La composition et la présence du Remco à la date de publication du présent rapport sont les suivantes:

		Présence
Boplicity BV	Paul Depuydt (repr. perm.)	6/9
ASSaPP NV	Jean-Louis de Cartier de Marchienne (repr. perm.)	8/9
Zuyfin SRL	Evrard van Zuylen van Nyevelt (repr. perm.)**	6/9
Soverin SA	Michel Verhaeghe de Naeyer (repr. perm.)	9/9
	Kerstin Konradsson*	3/9
Calavon Finance SAS	Jean-Pierre Labroue (repr. perm.)*	2/9

* Mandat terminé le 17 avril 2024 ** Mandat commencé le 17 avril 2024.

Les participants réguliers au Remco sont :

- Le président du Conseil d'Administration et le directeur général ;
- Le CHRO ;
- Le secrétaire général du groupe.

Comité pour le développement durable

Le Comité pour le développement durable a été créé en 2022. Alors que le Conseil d'Administration supervise les questions de développement durable de l'entreprise, ce comité supervise l'agenda, la stratégie, les politiques et les performances de l'entreprise en matière de développement durable et assiste le Conseil d'Administration dans les domaines suivants :

- Le Conseil d'Administration a mis en place en 2022 un comité de durabilité dont la mission est d'assister le Conseil d'Administration dans les domaines suivants :
- conseiller le Conseil d'Administration sur la définition de la stratégie et des priorités du groupe en matière de développement durable ;
 - recommander au Conseil d'Administration le cadre, les politiques et les indicateurs clés de performance appropriés en matière de développement durable et superviser leur mise en œuvre par la direction de temps à autre ;
 - recommander au Conseil d'Administration un cadre permettant d'intégrer les priorités en matière de développement durable dans les processus clés du groupe, tels que les fusions et acquisitions, le T&I, l'évaluation et la gestion des risques matériels ;

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

> Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

- conseiller le Conseil d'Administration sur d'éventuels programmes d'incitation au développement durable pour le groupe ;
- Contrôler les notations de durabilité et l'étalonnage des performances ; soutenir la direction dans les évaluations de l'importance relative, les consultations des parties prenantes, la définition des priorités et des objectifs ;
- en étroite concertation avec le Comité d'audit, veiller au respect des exigences et des normes en matière de rapports sur le développement durable ;
- recommander au Conseil d'Administration des options de financement durable (obligation verte) ;
- superviser le budget de l'engagement communautaire et les principes d'attribution ;
- recommander des moyens d'améliorer le positionnement et l'image de marque de Sibelco en tant que champion du développement durable et de la communauté, tant en interne qu'en externe.

Le Comité pour le développement durable s'est réuni 3 fois en 2024. Les principaux sujets à l'ordre du jour du Comité pour le développement durable comprenaient : performances en matière de santé et de sécurité, rapports sur le développement durable, mise à jour et perspectives de la stratégie de développement durable, étude approfondie sur la restauration de sites, la biodiversité, la gestion des déchets et de l'eau, analyse comparative des pairs en matière de développement durable, examen et objectifs des indicateurs clés de performance, gestion de l'eau.

La composition et les présences à la date de publication du présent rapport sont les suivantes :

		Présence
	Kerstin Konradsson	3/3
ASSaPP NV	Jean-Louis de Cartier de Marchienne (repr. perm.)	3/3
	Séverine de Sadeleer**	2/3
Argali Capital BV	Pascal Emsens (repr. perm.)	3/3
	France de Sadeleer*	1/3

* Mandat terminé le 17 avril 2024 ; ** Mandat commencé le 17 avril 2024.

Les participants réguliers à ce comité sont:

- Président du Conseil d'Administration et directeur général du groupe ;
- EVP APAC, VP Sustainability, et
- le secrétaire général du groupe.

Aperçu de la composition du Conseil d'Administration et de ses comités

Aperçu de la composition du Conseil d'Administration et de ses comités
La composition du Conseil d'Administration et de ses comités à la date de publication du présent rapport est la suivante :

		AC	RC	SC
Boplicity BV	Paul Depuydt		C	
Ways-Ruart SA	Paul Cornet de Ways-Ruart**			
ASSaPP NV	Jean-Louis de Cartier de Marchienne		●	●
	Séverine de Sadeleer**			●
Cytfinance SA	Michel Delloye	●		
Argali Capital BV	Pascal Emsens	●		●
	Christoph Grosspeter			
	Maxime Jadot**	●		
	Kerstin Konradsson			C
Pierre Nothomb SRL	Pierre Nothomb			
Zuyfin SRL	Evrard van Zuylen van Nyevelt		●	
CMV Partners Comm. V.	Curd Vandekerckhove**			
	Srinivasan Venkatakrishnan	C		
Soverin SA	Michel Verhaeghe de Naeyer		●	
IDw Consult BV*	Bert De Graeve*			
	France de Sadeleer*			
Calavon Finance SAS	Jean-Pierre Labroue*			
	Jean-Marc Ueberecken*			

* Mandat terminé le 17 avril 2024 ; ** Mandat commencé le 17 avril 2024.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

> Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Comité exécutif (Exco)

La gouvernance de l'entreprise repose sur une structure « moniste » Cela signifie que la société est administrée par un Conseil d'Administration et dirigée par un comité exécutif, auquel le Conseil a délégué certains de ses pouvoirs de gestion et d'exploitation.

Les objectifs de l'ExCo sont les suivants :

- Assurer un rendement durable à nos actionnaires ;
- Assurer la croissance continue du Groupe.

Les responsabilités de l'ExCo sont notamment les suivantes :

- l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de la stratégie du groupe et de chacune de ses composantes et secteurs d'activité ;
- l'élaboration et le suivi des plans à court et à long terme, ainsi que le suivi des résultats des différents secteurs d'activité et des opérations régionales du groupe ;
- la mise en œuvre des contrôles internes sur la base du cadre de contrôle interne et de gestion des risques approuvé par le Conseil d'Administration ;
- la préparation des comptes annuels en vue de leur présentation au Conseil d'Administration et de leur publication en temps utile.

L'ExCo assume, sous la direction du CEO, la gestion quotidienne de la Société et des composantes du Groupe (régions et sous-régions). Il agit sous la supervision du Conseil d'administration et est chargé de mettre en œuvre les décisions de ce dernier.

L'ExCo fonctionne comme un organe collégial sous la direction du CEO, qui est l'interface principale entre le Conseil d'administration et l'ExCo.

Le CEO est soutenu dans l'exercice de ses fonctions par les autres membres de l'ExCo.

Pour les questions relevant de l'autorité de l'ExCo, la Société est valablement représentée auprès des tiers par la signature conjointe de deux membres de l'ExCo.

Le 2 avril 2024, Karine Parent BV, ayant pour représentante permanente Mme Karine Parent, a démissionné en tant que membre du Comité exécutif et a été remplacée par Mme Laura Elisabeth Janse.

Le 5 août 2024, M. Achille Njike a démissionné de son poste de membre du Comité exécutif, ramenant le nombre de membres du Comité exécutif de 9 à 8.

Le 30 septembre 2024, le mandat de membre du Comité exécutif de Paolo Gennari BV, ayant pour représentant permanent M. Paolo Gennari, a pris fin et M. Paolo Gennari a été nommé en tant que personne physique.

Le 1er décembre 2024, M. Jac Fourie a rejoint le Comité exécutif, portant le nombre de membres du Comité exécutif de 8 à 9.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

> Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Sur base de ces changements au cours de l'année 2024, la composition du Comité exécutif à la date de publication du présent rapport est la suivante :

Entité légale	Représentant permanent		Début
Solomon Baumgartner – Aviles BV	Solomon Baumgartner-Aviles	EVP Europe & Chief Industrial Officer	19/04/2023
SBesnard-Corblet BV	Sandrine Besnard-Corblet	Chief Legal Officer	19/04/2023
Jair Rangel BV	Jair Rangel	EVP Commercial HPQ & South America	19/04/2023
Ian Sedgman BV	Ian Sedgman	EVP APAC	19/04/2023
Hilmar Rode BV	Hilmar Rode	Chief Executive Officer	19/04/2023
Frédéric Deslypere General Management Services BV	Frédéric Deslypere	Chief Financial Officer	19/04/2023
	Paolo Gennari	EVP North America & Chief Commercial Officer	19/04/2023
	Laura Elisabeth Janse	Chief Human Resources Officer	02/04/2024
	Jac Fourie	EVP Operations HPQ & South America	02/12/2024

Fonction d'audit

La mission première de l'audit interne est d'offrir des évaluations impartiales et objectives au CEO, au Conseil d'Administration et au Comité d'audit concernant l'efficacité, l'efficacité et la stabilité des processus et des contrôles du Groupe Sibelco pour la gestion des risques et la réalisation des objectifs. En outre, il confirme que le Groupe Sibelco opère selon les normes éthiques les plus élevées et en accord avec ses valeurs.

La fonction d'audit interne est assurée par le département d'audit interne et de gestion des risques, qui relève directement du directeur financier et qui a un accès direct au Président du Conseil d'Administration et au Président du Comité d'audit. En outre, l'auditeur interne assiste à chaque réunion du comité d'audit.

L'auditeur externe du Groupe Sibelco est EY Bedrijfsrevisoren BV (IRE N° B00160), avec comme représentant permanent Christoph Oris (IRE N° A02341).

Au cours de l'exercice 2024, les honoraires d'EY Bedrijfsrevisoren BV pour l'exercice 2023 ont été structurés comme suit :

EN EUROS	2024
Total des honoraires d'audit de SCR-Sibelco et de ses filiales	2.539.057
Autres services liés à l'audit	448.620
Services fiscaux	54.402
Total	3.042.079

Cadre de contrôle interne

À la demande du Conseil d'Administration et du comité d'audit, la direction, en partenariat avec l'audit interne, a élaboré un cadre de contrôle interne complet. Ce cadre comprend des éléments essentiels tels que les politiques et les normes du groupe, une définition claire des rôles et des responsabilités, la délégation d'autorité, la séparation des tâches, la mise en œuvre de normes minimales de contrôle interne pour des risques spécifiques et un suivi régulier par le biais d'une auto-évaluation annuelle des contrôles en ligne. Toutes les entités de Sibelco sont tenues de respecter le cadre de contrôle interne et de documenter la conformité à ces principes fondamentaux.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

> Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Audit interne mondial

À la demande du comité d'audit, la stratégie globale d'audit interne se concentre sur les points suivants :

- l'amélioration de la maturité des contrôles internes et de la gestion des risques ;
- ajouter de la valeur et améliorer les opérations de Sibelco en partageant les meilleures pratiques basées sur les expériences/compétences internes et externes ;
- une communication et un partage continus avec toutes les parties prenantes au sein de l'organisation ;
- se concentrer sur les activités clés de l'entreprise et renforcer l'audit basé sur le risque ;
- l'intégration de la « réalisation des coûts et des bénéfices » dans ses missions d'audit et son approche consultative : pragmatique avec un accent sur l'atténuation des risques, les contrôles internes, la normalisation/harmonisation des processus et l'efficacité.

Toutes les activités d'audit sont basées sur le risque et quatre types d'audits ont été définis pour soutenir la réalisation de la stratégie : audits thématiques/fonctionnels, revues d'usine, audits de processus et demandes ad hoc de la direction. Le plan d'audit interne global est basé sur l'évaluation des risques du Groupe et est examiné et approuvé par le Comité d'audit sur une base annuelle.

Gestion du risque d'entreprise

Le cadre de gouvernance de Sibelco, qui comprend l'architecture des risques approuvée et régulièrement mise à jour, l'appétit du groupe pour le risque et les principaux risques du groupe, a été établi à la demande du Conseil d'Administration et du Comité d'audit. Il reflète la philosophie de Sibelco en matière de risque et aide à gérer efficacement les risques par le biais du processus de gestion des risques de l'entreprise. Elle garantit que les informations relatives à la gestion des risques sont communiquées de manière appropriée et servent de base à la prise de décision et à la responsabilisation à tous les niveaux pertinents de l'organisation de Sibelco. La gouvernance s'applique aux entités de Sibelco et est intégrée dans le cadre du programme de gestion des risques d'entreprise dans l'ensemble de l'organisation, conformément au « modèle des trois lignes de défense ». Le modèle des trois lignes de défense est un modèle reconnu qui fournit une approche structurée pour gérer

les risques et assurer une surveillance efficace en définissant les rôles et responsabilités appropriés. La première ligne de défense est constituée de la direction opérationnelle et des employés de première ligne qui gèrent les risques dans le cadre de leurs activités quotidiennes, en veillant à ce que des contrôles internes soient mis en place et respectés pour soutenir les objectifs de l'organisation. La deuxième ligne de défense comprend généralement une fonction dédiée à la gestion des risques qui supervise, oriente et garantit des pratiques cohérentes en matière de risques en élaborant des cadres, des politiques et des procédures de gestion des risques, ainsi qu'en contrôlant et en conseillant leur mise en œuvre. Elle supervise les efforts de gestion des risques de la première ligne. Chez Sibelco, la deuxième ligne de défense comprend également les fonctions Conformité, Services d'information, Santé et sécurité, et Développement durable. La troisième ligne de défense est le service d'audit interne, qui fournit une assurance indépendante en évaluant l'efficacité de la gouvernance, de la gestion des risques et des contrôles internes dans l'ensemble du groupe. Chez Sibelco, l'équipe d'audit interne assume également la fonction de gestion des risques. Les risques sont classés en cinq catégories : Stratégie, Marché, Opérationnel, Financier et ESG (Environnement, Social et Gouvernance). Tous les risques sont évalués et classés en fonction de leur impact et de leur probabilité. La responsabilité est attribuée et des plans d'action (y compris des échéances) sont définis avec l'ExCo et les responsables fonctionnels afin d'atténuer davantage les risques identifiés.

Politique de lancement d'alertes (whistleblowing)

Conformément à la législation en vigueur et à notre politique de lancements d'alerte établie en 2022, Sibelco a mis en place une ligne de signalement pour signaler d'éventuelles violations des lois, du Code de conduite de Sibelco ou d'une politique de l'entreprise. Cette ligne de signalement est supervisée par un tiers impartial, ce qui garantit un traitement confidentiel et, si la partie concernée le souhaite et conformément à la réglementation locale, anonyme des informations. Accessible à tous les employés de Sibelco, à toutes les parties prenantes et à tous les membres du public, la ligne de signalement est un instrument essentiel de responsabilisation. Les rapports entrants sont contrôlés et traités par le Département de la conformité de Sibelco. En outre, Sibelco a mis en œuvre une politique de non-représailles afin de favoriser un environnement dans lequel les employés et les parties prenantes se sentent en sécurité lorsqu'ils font part de leurs préoccupations.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

> Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Rapport de rémunération

Le rapport de rémunération définit les principes, la structure, les éléments de performance et la rémunération totale des membres du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif de Sibelco.

Conseil d'Administration

Principes

L'enveloppe de rémunération est conçue pour attirer des administrateurs non exécutifs possédant les aptitudes et les compétences requises pour diriger l'entreprise à l'échelle internationale.

Les principes du système de rémunération récompensent le rôle de chaque personne en tant que membre du Conseil d'Administration et son rôle spécifique en tant que Président des différents conseils d'administration, ainsi que sa participation aux différentes réunions et comités.

Le Président du Conseil d'Administration perçoit une rémunération annuelle fixe convenue au début du mandat, qui est fixée pour la durée de celui-ci. La rémunération du Président du Conseil d'Administration est déterminée par l'assemblée générale des actionnaires sur recommandation du Conseil d'Administration.

La rémunération de tous les administrateurs non exécutifs est déterminée par le Comité de rémunération de la Société conformément à sa charte et doit être approuvée chaque année par l'assemblée générale des actionnaires.

Rémunération totale

La rémunération totale du Conseil d'Administration pour la période allant du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 s'élève à 1,420,000 euros, répartis en 835,000 euros d'honoraires fixes et 585,000 euros de jetons de présence.

Suite à l'approbation des actionnaires le 17 avril 2024, chacun des 4 membres du Conseil d'Administration, composant le Comité ad hoc du Conseil d'Administration (assistant et conseiller le Conseil d'Administration dans le rachat d'actions), s'est vu attribuer une somme forfaitaire unique de 45,000 EUR (180,000 EUR au total).

Ce montant a été versé dans le courant de l'année 2024 en plus des honoraires fixes et des jetons de présence susmentionnés.

Le Président et les autres administrateurs non exécutifs ne reçoivent aucune rémunération liée à la performance et directement liée aux résultats de l'entreprise. Ils ne reçoivent pas non plus d'options sur actions ou d'actions.

Membres du Comité exécutif

Principes

L'entreprise offre un package compétitif pour attirer, en tant que membres de l'ExCo, des profils divers et internationaux à travers le monde, avec des capacités prouvées pour conduire avec succès la croissance de l'entreprise.

Pour les membres du comité exécutif basés en Belgique

Par décision du 9 mars 2023, le Conseil d'Administration a approuvé la décision de mettre fin au mandat des membres de l'ExCo en tant qu'indépendants et la création d'une société de gestion pour chaque membre de l'ExCo au cours de l'année 2023.

Chaque membre de l'ExCo facture ses services par l'intermédiaire de sa société de gestion.

Les honoraires fixes sont définis en fonction du niveau de responsabilité assumé par chaque individu par l'intermédiaire de sa société de gestion, de ses compétences et de son expérience internationale.

L'enveloppe de rémunération comprend une rémunération annuelle fixe, les frais de voiture et d'hospitalisation, un intéressement à court terme et un intéressement à long terme, principalement axé sur les performances pour soutenir les objectifs stratégiques de Sibelco.

Pour les membres du Comité exécutif en dehors de la Belgique

La rémunération des dirigeants comprend une base fixe, une prime à court terme et une prime à long terme, principalement axées sur les performances pour soutenir les objectifs stratégiques de Sibelco.

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

> Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

La base fixe récompense les principales responsabilités du poste. La base fixe est fixée à la médiane générale du secteur et intègre des facteurs tels que l'expérience internationale, la connaissance et l'expérience du secteur.

Les conditions de rémunération sont alignées sur les politiques locales et sont compétitives par rapport au marché.

La rémunération totale est proche du troisième quartile du secteur général.

Pour tous les membres du comité exécutif

Les honoraires et la base fixe sont revus chaque année sur recommandation du Comité des rémunérations et avec l'approbation du Conseil d'administration.

Le plan d'incitation à court terme est conçu pour récompenser et motiver l'ExCo à atteindre ses objectifs annuels.

Il se compose de deux éléments principaux : les performances globales de la société par le biais d'indicateurs financiers clés et d'indicateurs de santé et de sécurité, et les performances de l'équipe alignées sur l'agenda exécutif. Les performances financières globales de l'entreprise, l'EBITDA et le flux de trésorerie opérationnel libre (FOCF), représentent 70 % du plan, répartis à parts égales ; l'objectif en matière de santé et de sécurité est de 10 %, et l'objectif lié aux performances de l'équipe est de 20%.

Le plan d'incitation à long terme est conçu pour stimuler et soutenir la création de valeur et récompenser les membres de l'ExCo de manière appropriée sur une période de trois ans.

Il se compose de deux éléments : une mesure axée sur la performance utilisant des paramètres financiers et une mesure de priorité stratégique intégrant un élément de développement durable. Les indicateurs financiers comprennent le rendement des capitaux employés (ROCE) et le FOCF pour un poids total de 80 %, répartis à parts égales, et l'indicateur de priorité stratégique représente 20 % du plan.

L'entreprise ne fournit pas d'options sur actions ou d'actions à ses membres de l'ExCo.

Rémunération totale du Comité exécutif

Droits globaux pour 2024 (payés en 2024)

	Montant	Commentaires
Montant fixe (frais de base)	4.637.224.00	
Résultats de la STIP 2023	4.509.516.00	
Résultats de la STIP 2024	443.941.00	Paiement au prorata de l'objectif pour les départs conformément à la politique.
Résultats du plan LTIP 2021-2023	6.786.318.00	Y compris les paiements LTIP aux anciens membres de l'ExCo
Soins de santé, frais de scolarité, voiture, etc.	990.707.00	
Rémunération ponctuelle (par exemple, primes d'embauche)	1.120.464.00	
Honoraires globaux 2024	18.488.170.00	

Les membres du Conseil d'administration souhaitent remercier l'ensemble du personnel de SCR-Sibelco NV et les employés du monde entier pour leurs efforts dévoués en vue d'atteindre nos objectifs.

Anvers, 19 mars 2025

Signé par les membres du Conseil d'Administration

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

> Rapport du conseil d'administration sur les états financiers statutaires

Informations complémentaires

Informations complémentaires

Déclarations prospectives et mesures non conformes aux IFRS

Le présent document contient des projections et d'autres déclarations prospectives. Les investisseurs doivent être conscients que ces projections et déclarations prospectives sont soumises à divers risques et incertitudes (dont beaucoup sont difficiles à prévoir et échappent généralement au contrôle de Sibelco) qui pourraient faire en sorte que les résultats et développements réels diffèrent matériellement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus. Outre les comptes IFRS, le groupe présente également des indicateurs de performance sous-jacents non audités. L'objectif est de générer une vision qui évite les distorsions et facilite l'appréciation des performances et la comparabilité des résultats dans le temps.

Presse

press@sibelco.com

Actionnaires

shareholder@sibelco.com

SCR-Sibelco N.V.

Plantin en Moretuslei 1A
B-2018 Antwerp
Belgium
www.sibelco.com

© Sibelco 2025

Conception et réalisation

TD Cascade

États financiers

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

Notes aux états financiers
consolidés

Rapport du Conseil d'Administration sur
les états financiers consolidés

États Financiers Statutaires

Notes aux états financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur
les états financiers statutaires

> Informations complémentaires